ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél.: 6-0514

4, rue Langevin, Hull
Tél.: 2-7884

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
UN PEU PLUS DOUX
MAXIMUM HIER 30
MINIMUM (NUIT) 12
A 8 H. CE MATIN 22

25e Année No 288 — OTTAWA MERCREDI 15 DECEMBRE 1937 — Le numéro: 2 sous

Ontario enquête sur les secours à Ottawa

TROIS INSPECTEURS PASSENT LE PEIGNE-FIN À NOS SECOURS

MM. Ferrari et Littleford arrivent de Toronto aujourd'hui et le troisième inspecteur est attendu demain.

LA PROVINCE NE DONNE PAS D'ETRENNES DE NOEL

La province trouve que les secours directs coûtent trop cher dans les municipalités et que les frais par tête, à Ottawa, sont trop considerables. Aussi a-t-elle chargé trois inspecteurs du ministere provincial du bien-être de faire une enquête minutieuse ici sur toutes les demandes de secours.

Les inspecteurs J.-E. Ferrari et E.-W. Littleford sont arrivés aujourd'hui même de Toronto et ont commencé leurs investigations au service municipal de l'assistance publique, de concert avec le major C.-S. Ford, directeur municipal de l'aide aux nécessiteux.

L'inspecteur P. MacDonald est attendu demain. "Nous passerons au peigne-fin toutes les nouvelles demandes, dit l'inspecteur Ferrari. Nous commençons aujourd'hui même avec les demandes de gens qui veulent se faire inscrire aux listes des secours pour l'hiver."

Une douche d'eau froide

C'est un secret de polichinelle que les gouvernements d'Ottawa et de Toronto veulent en venir à l'abolition totale des secours directs, s'en tenant aux assurances sociales et à des programmes de réhabiliation pour la transition entre la "dole" et une situation normale.

Quand la ville d'Ottawa abolit les "pitons" en septembre 1936 pour les remplacer par des assignats, ce fut un premier pas dans la bonne direction. Les derniers chiffres du trésorier municipal G.-P. Gordon sur les déboursés des onze premiers mois de 1937 seront soumis demain après-midi au Bureau des commissaires.

Pour les premiers six mois, les frais de secours ont diminué mais simplement en proportion du nombre de secourus. Le major Ford a promis son entiere coopération aux inspecteurs provinciaux. Le trésorier municipal adjoint F.-R.-L. Lazier n'a pas voulu faire de commentaires.

Chose certaine, c'est que la requête des chômeurs, présentés hier au Bureau des commissaires afin d'obtenir des étrennes de Noël, ira sans doute à l'eau. La province a fait savoir à la ville que si elle acquiesce, elle devra le faire à ses propres frais.

Chiffres pour dix mois

Si les déboursés de la ville, en secours directs, ont diminué de $34.296,70 le mois dernier, comparativement au mois d'octobre 1936, cette amélioration est attribuée par M. Lazier, à une diminution considérable dans le nombre des secourus, soit de 917 familles ou de 3.626 individus de moins. Les déboursés d'octobre s'élevaient à $132.036,84 contre $166.333,54 pour le même mois, l'an dernier.

En octobre dernier, il y avait 2.859 familles et 12.895 individus secourus par la municipalité, comparativement à 4.257 familles et 19.077 individus en février dernier, le maximum de 1937. En 1936, le plus fort total fut celui de 5.083 familles en mars et de 21.972 individus en février.

Les dépenses brutes des neuf premiers mois étaient, en date du 30 septembre, de $1.458.461,53 contre $1.729.198,54 pour la période correspondanet de 1936. Les contributions des gouvernements, au montant de $870.000, étaient moin-

Suite à la 6ème Page

Sir William Mulock à la radio

L'ancien juge en chef d'Ontario a porté la parole récemment, lors d'une émission radiophonique. Ce fut JERRY BELCHER (à droite) qui, en qualité de maître de cérémonies, fit subir au juge un interrogatoire serré.

NOUVEAU CONSUL ARRIVE AU PAYS

Le Dr C.-L. Chen, de Singapore, récemment nommé consul général de Chine au Canada, est arrivé, mardi, à Vancouver, à bord de l'Empress of Japan.

LOI FÉDÉRALE DONT ON NIE LA VALIDITÉ

Le ministre fédéral du Travail Rogers a annoncé, hier soir, que le gouverneur général McNair vient de mettre en doute la validité de la loi des différends industriels, du moins en ce qui concerne la dispute qui existe actuellement entre les mineurs et les propriétaires de mines de charbon de Minto, Nouveau-Brunswick.

Le ministre du travail expliqua qu'il venait de recevoir une communication du Nouveau-Brunswick à ce sujet. Il ajouta toutefois qu'il lui faudrait faire enquête avant de faire aucune autre déclaration au sujet d'un différend qui a amené une grève de deux mois dans les champs de houille du Nouveau-Brunswick.

Le ministre n'a pas révélé pour quelle raison le procureur général du Nouveau-Brunswick récusait la validité de la loi fédérale des différends industriels.

Le sauvetage des skieurs ensevelis dans les Alpes

ROME, le 15. — Des soldats des compagnies de chasseurs alpins et des équipes civiles travaillent sans relâche pour sauver les skieurs — des étudiants — enterrés par une avalanche. Les sauveteurs ont réussi à en dégager 12 et neuf cadavres ont été retirés de l'amas de neige. On n'entretient que peu d'espoir pour les autres.

On signe un accord franco-yougoslave

LA COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET LA YOUGOSLAVIE SE CONTINUERA.

(P. C.-Havas)

BELGRADE, 15. — On a annoncé officiellement hier soir la continuation de la coopération de la Yougoslavie avec la France, comme membre de la Société des Nations, en travaillant au bien-être mutuel des deux pays en particulier et à la paix européenne en général.

Un communiqué publié après la visite de trois jours d'Yvon Delbos, ministre des affaires étrangères de France, fait mention de la Société des Nations, allusion qu'on regarde comme significative, à la suite de la récente séparation de l'Italie d'avec la Société.

Delbos et Milan Urbanich, ministre du commerce et de l'industrie de la Yougoslavie, ont signé un nouvel accord commercial pourvoyant à des concessions tarifaires réciproques. La France accorde à la Yougoslavie une balance commerciale favorable d'environ 20 pour cent.

MONTREAL, 15. — On annonce le décès survenu à Claremont, Californie, le 13 décembre, de M. Fred-C. Salter, gérant du service des marchandises du Canadien National, à l'étranger. M. Salter qui était âgé de 75 ans était à sa retraite depuis 1928. Lui survivent sa femme et deux fils, Fred-C. Salter, du bureau technique du Canadien National, Montréal, et MacDonald Salter, de Nashville, Tennesse.

Le problème de l'électricité serait soumis au parlement

Plusieurs ministres fédéraux seraient prêts à accorder la demande du premier ministre Hepburn qui veut la permission d'exporter aux Etats-Unis.

On s'attend à ce que le cabinet fédéral considère de nouveau à sa séance de demain, présidée par le premier ministre Mackenzie King, la requête du gouvernement d'Ontario qui veut obtenir la permission d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis.

La rumeur veut que le premier ministre Duplessis de Québec ait accepté d'accorder tout son appui au premier ministre Hepburn qui est particulièrement désireux d'exporter aux Etats-Unis le surplus d'énergie électrique de l'Hydro. On ajoute que depuis que MM. Hepburn et Duplessis ont conclu une alliance dans ce domaine, un bon nombre de ministres fédéraux seraient prêts à accorder le permis demandé et à soumettre toute la question au parlement.

En vertu d'une législation vieille de 30 ans, le gouvernement fédéral a le pouvoir de contrôler par arrêté ministériel les exportations d'électricité. On a accordé quelques permis d'exportation dans le passé, mais seulement pour des quantités minimes. On n'a toutefois donné aucune permission de ce genre en ces dernières années.

S'il y avait mésentente dans le cabinet sur ce problème, il se pourrait que l'on soumette au parlement un amendement à la loi fédérale de l'exportation de l'électricité. Cependant on fera tous les efforts possibles pour décider de la chose selon la législation actuelle.

Cette question est venue devant le cabinet fédéral, il y a deux semaines, quand le premier ministre Hepburn vint conférer avec M. Mackenzie King quelques heures seulement avant le départ de ce dernier pour la Floride.

A venir jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune confirmation officielle du refus que le premier ministre Hepburn aurait essuyé à Ottawa à sa demande d'un permis d'exportation d'électricité. Mais personne n'a démenti non plus les rumeurs qui ont circulé à ce sujet.

Dans l'intervalle M. Hepburn a annoncé que de nouveaux contrats viennent d'être conclus à l'Hydro ontarienne et trois compagnies d'électricité de la province de Québec, notamment la Beauharnois. En vertu de ces contrats l'Hydro achètera de fortes quantités supplémentaires d'énergie électrique. C'est pour écouler le surplus d'électricité que l'Hydro est forcé de prendre en vertu des nouveaux contrats que M. Hepburn veut obtenir la permission d'exporter aux Etats-Unis.

NOMMÉ JUGE EN ABITIBI

QUEBEC, 15. — Le premier ministre Maurice Duplessis a annoncé, hier, la nomination de M. Armand Boily, avocat de Roberval, au poste de juge de la cour de magistrat du district de l'Abitibi.

Gardiner nie l'existence d'un différend avec Euler

Le ministre de l'agriculture assure qu'il ne sait rien d'autre que les rumeurs des journaux. — Le ministre du commerce se refuse à tout commentaire.

Si l'on en croit les intéressés, il n'y a pas eu l'ombre d'un différend entre l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, et l'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce. Interrogé, hier soir, à l'issue de la séance du cabinet, M. Gardiner déclara: "Tout ce que je sais de la querelle entre M. Euler et moi-même est ce que j'en ai lu dans les journaux". Questionné à son tour, en présence du ministre de l'agriculture, M. Euler affirma n'avoir rien à dire.

Des rumeurs récentes parues dans les journaux voulaient que M. Euler ait été furieux de la publication faite la semaine dernière du rapport sur la vente des produits agricoles canadiens sur le marché anglais. Le rapport critiquait les méthodes de mise en marché des produits canadiens en Angleterre et recommandait que ce travail soit fait à l'avenir sous la direction de fonctionnaires du département de l'agriculture.

Jusqu'ici toute la mise en marché des produits canadiens se faisait en Angleterre sous la direction du département du commerce. On assurait que M. Euler s'était fortement objecté à la publication à son insu d'un rapport critiquant son propre département.

Le rapport fut préparé par M. A. M. Shaw, directeur de l'Office des marchés au département de l'agriculture, et publié d'après les ordres mêmes de M. Gardiner. M. Euler n'a logé aucune protestation officielle, mais il ne nia pas non plus les rumeurs d'un différend entre lui-même et le ministre de l'agriculture.

A leur sortie de la séance du cabinet, hier soir, les deux ministres furent interrogés au sujet de ces rumeurs d'une querelle entre eux. "Je n'ai aucun commentaire à faire", nota M. Euler. "Pourquoi ne questionnez-vous pas plutôt M. Gardiner?"

M. Gardiner rétorqua en souriant qu'il ignorait qu'il y eut un différend entre le ministre du commerce et lui. "Tout ce que je sais", ajouta-t-il, "je l'ai lu dans les journaux". Et les deux ministres s'en allèrent ensemble en causant amicalement.

Plus tôt, hier, M. Gardiner avait souligné que le rapport Shaw n'indiquait pas le moindre désir de sa part d'empiéter sur le département d'aucun autre ministre fédéral.

On pensait, hier après-midi, que le rapport Shaw ferait l'objet de la discussion au conseil des ministres. Mais on ignore encore ce qui a pu se passer, car à l'issue de la réunion, l'hon Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire, affirmait que l'on n'avait débattu que des choses de routine.

Toutefois si, comme le veulent les rumeurs, un différend existe entre les ministres Euler et Gardiner, on le videra probablement à la séance du cabinet, demain, alors que le premier ministre Mackenzie King sera présent.

M. WHITTEMORE MOUSSE LA CANALISATION

OGDENSBURG, N.-Y., le 15. — (P. A.) — Au 65e congrès annuel du "New York State Grange", M. Van C. Whittemore, directeur de l'école d'agriculture de Canton, a affirmé que la canalisation du Saint-Laurent entraînerait la prospérité et une abondance d'énergie peu dispendieuse pour les fermiers. M. Whittemore estime que le projet comporterait $860.000.000 en affaires nouvelles, soit $550.000.000 en capital engagé, $90.000.000 en salaires et $220.000.000 en production manufacturière. Il ajoute que cette augmentation aurait surtout le nord de l'Etat de New-York en créant de nouveaux débouchés pour le lait et les autres produits de la ferme.

Le général I. Matsui établit ses quartiers

DE NANKIN, IL DIRIGERA LES EFFORTS DES JAPONAIS EN VUE DE NOUVELLES CONQUETES.

(Presse associée)

SHANGHAI, 15.— Le général Iwane Matsui, conquérant de Nankin, est à établir, annonce-t-on, ses quartiers généraux dans la ville tombée, d'où il dirigera les efforts des Japonais pour pénétrer d'avantage dans la Chine.

Pendant que les Japonais célébraient la capture de la capitale évacuée, les défenseurs chinois, estimés à 140.000, se sont repliés sur Puchen, à environ cinq milles au nord-ouest de Nankin, pour y livrer combat. On annonce que les troupes chinoises établissent des fortifications le long du chemin de fer Tien-Tsin-Pou-Kéou, de l'autre côté du fleuve Bleu, en face de Nankin.

Les pertes de vie dans la prise de Nankin paraissent élevées. On attend encore des nouvelles au sujet de la majorité des étrangers qui sont demeurés à Nankin.

Les autorités japonaises ont averti les officiers maritimes des Etats-Unis à Shanghaï que deux journalistes et un photographe américain sont sains et saufs à Nankin et iront peut-être à Shanghaï sur une chaloupe cannonière japonaise. Ce sont C.-Yates McDaniel, de la Presse associée, T. Durbin, du Times de New-York et A. Menken.

Des soldats japonais ont surpris des Chinois en train de défendre Yang-Tchéou et ont capturé cette ville. Une autre colonne japonaise qui s'avançait le long du fleuve Bleu a capturé des fortifications et 22 canons près de Nankin. On dit que Nankin n'est pas aussi endommagé qu'on le croit. Les Japonais annoncent une grande célébration aujourd'hui dans la capitale tombée.

Des proclamations signées par le général Matsui engagent les citoyens chinois à réintégrer les maisons où ont vécu leurs pères. On y déclare que l'objectif des troupes japonaises est d'exterminer les forces antijaponaises, sans faire de mal aux gens pacifiques. On menace de châtiments sévères toute personne qui empêchera les opérations japonaises ou s'attaquera aux soldats japonais.

DISPARITION EN FRANCE DE DEUX FEMMES

ELLES REPONDIRENT A DES ANNONCES D'EMPLOI PUBLIEES PAR WEIDMANN.

(Presse Associée)

PARIS, 15. — Deux femmes qui ont répondu à des annonces de journaux qu'a fait publier Eugène Weidmann sont disparues, annonce-t-on, et la police croit qu'elles ont subi le même sort que Mme Janine Keller, la sixième des victimes connues de Weidmann, dont le corps a été trouvé dans la forêt de Fontainebleau.

Les détectives trouvèrent des extraits de journaux contenant des annonces dans la villa de Weidmann, à St-Cloud, et ils sont à la recherche des personnes qui ont répondu à ces annonces, qui offraient de l'emploi. Ils n'ont trouvé que deux femmes, dit-on. Leurs noms et leur nationalité ne sont pas divulgués. Les détectives ont aussi trouvé des documents qui font croire que Weidmann a pu être mêlé à l'assassinat de Thomas Brown, de Montréal, en 1929. Weidmann fut déporté du Canada en 1930, après avoir été convaincu de vol.

DES DOMMAGES SONT CAUSÉS DANS MADRID

LES NATIONAUX BOMBARDENT LA CITE UNIVERSITAIRE ET LA REGION DE CASA DE CAMPO.

(Presse associée)

HENDAYE, 15.—Des nouvelles du gouvernement espagnol disent que les aviateurs nationaux ont subi de lourdes pertes par suite d'une erreur en bombardant leur propre base à Villafranca del Ebro sur le front du nord-est.

Les nationaux ont repris hier soir le bombardement de Madrid et endommagé les barricades du gouvernement dans la cité universitaire et la région de Casa de Campo.

Des nouvelles de l'ouest disent que le général Franco a ordonné de fermer la frontière portugaise, complétant ainsi le blocus de frontière de son territoire.

Le premier ministre King est revenu de la Floride

De retour à Ottawa à midi, il a refusé de commenter aucun problème politique de l'heure. — L'hon. Ernest Lapointe est allé le recevoir à la gare.

Le premier ministre Mackenzie King est arrivé à 12 h. 05, cet après-midi, d'un séjour de quinze jours en Floride, mais à toutes les interrogatoires des journalistes sur diverses questions politiques il opposa le mutisme le plus complet. Il se contenta de parler de la température sur la côte floridienne.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui agit comme premier ministre intérimaire en l'absence de M. Mackenzie King, fut le premier à serrer la main au premier ministre quand il descendit de son wagon particulier à la gare Union. On remarquait à l'arrivée de M. Mackenzie King la présence de l'honorable Norman Armour, ministre des Etats-Unis au Canada; de M. J.-E. Read, du département des affaires extérieures; de MM. H. R. L. Henry et E. A. Pickering, secrétaires du premier ministre.

"Que pensez-vous de l'alliance toute récente entre MM. Hepburn et Duplessis?" demanda un reporter au premier ministre. M. Mackenzie King se contenta de sourire sans répondre. "Avez-vous quelque chose à dire sur le problème de l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis?" interogea un autre journaliste. "Je pense qu'il vaudrait mieux pour moi ne pas partir du Canada, il ne surgirait pas de problèmes durant mon absence", rétorqua en souriant M. Mackenzie King.

Le premier ministre ne dit pas non plus s'il avait profité de son séjour aux Etats-Unis pour conférer officieusement au sujet du nouveau traité de commerce entre le Canada et la république voisine. Il donna cependant des précisions sur son séjour en Floride. "Avez-vous eu beaucoup de soleil?" lui demanda-t-on. "Pas tant que je l'aurais cru", nota-t-il. "Il y eut beaucoup de temps frais et nuageux. Les nuits étaient particulièrement fraîches. Cependant j'ai pu jouir de quelques belles journées chaudes".

Pendant son séjour en Floride, M. Mackenzie King a habité la résidence de M. Georges T. Fulford, député libéral à la législature de Toronto. M. Fulford est venu passer lui-même deux jours en Floride tandis que M. King était là.

UNE GRÈVE RAPIDEMENT RÉGLÉE HIER

PARIS, 15.—Une grève de 40.000 employés de magasins commencée ce matin a vite été maîtrisée par le ministre du travail André Février hier soir.

Après avoir entendu les témoignages des employés et des employeurs, Février a décidé de prolonger un accord collectif qui devait expirer bientôt jusqu'au 30 juin, 1938 et de l'appliquer à cette présente grève.

La grève s'est déroulée dans un grand calme.

INTERPRÈTE EN ESPAGNE

LE JEUNE MATTA, 17 ANS, DE WINDSOR, CONNAIT LES PRINCIPALES LANGUES.

(Presse canadienne)

WINDSOR, Ont., 15. — Jean-Paul-Homère Matta, de Windsor, 17 ans, globe-trotteur et soldat à l'occasion, est devenu membre de la brigade internationale d'Espagne. Il est parti de Windsor en juillet dernier pour visiter Toronto pendant quelques jours, disait-il. Le jeune Matta fait probablement du service à l'hôpital de l'université de Murcia, près de la côte sud-est, d'après Bert Levy, revenu ici récemment après avoir combattu dans la brigade en question. Levy a reçu cette semaine des nouvelles de Matta. La lettre dit que Matta, qui parle français, anglais, allemand, espagnol et russe, sert d'interprète et qu'il apprend rapidement l'italien. Ses connaissances linguistiques seront très utiles dans la brigade, qui se compose de volontaires étrangers.

LES JAPONAIS DANS LE SUD

ILS SE PREPARENT A COMBATTRE DANS CETTE PARTIE DE LA CHINE.

(P.C.-Havas)

SHANGHAI, 15. — On rapporte que le Japon se prépare à envoyer des troupes et des marins dans le sud de la Chine. Plus de 10.000 soldats japonais de la région de Shanghai-Nankin sont prêts à s'embarquer pour la côte du sud.

Mouvement maritime

ARRIVEES

Navires	à	de
Niagara	Auckland	Vancouver
Europa	N.-Y.	Brêmes
Laconia	N.-Y.	Liverpool
Ascania	N.-Y.	Le Havre
Aquitania	Southampton	N.-Y.
Aquitania	Cherbourg	N.-Y.

DEPARTS

Navires	de	pour
Saturnia	Lisbonne	N.-Y.
Berlin	Brême	N.-Y.
Manhattan	Hambourg	Southampton
Northern Prince	Santos	N.-Y.
Prés. Jefferson	Yokohama	Seattle
Emp. of Asia	Hong Kong	Vancouver
Aurania	Southampton	N.-Y.

UN PAIEMENT DE DETTES DE LA HONGRIE

ELLE FERAIT AUX ETATS-UNIS UN VERSEMENT SUR SES DETTES DE GUERRE.

(Presse associée)

WASHINGTON, 15.— Les Etats-Unis s'attendent à ce que la Hongrie fera un paiement partiel de ses dettes de guerre. Ce serait alors le premier depuis plus de cinq ans.

Ce petit pays serait le premier sur 12 autres à reprendre ses paiements, qui furent suspendus pendant ou après le moratoire de Hoover, en 1932.

La plus grande partie de la somme de $1.680.170.447, échue aujourd'hui, ne sera pas payée. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Pologne et la Yougoslavie ont averti les Etats-Unis qu'elles ne pouvaient pas faire de versements. On croit que les six autres pays suivront cet exemple. Parmi les autres pays débiteurs, seule la Finlande a fait ses versements et a consenti à le faire encore aujourd'hui. La dette totale de la Hongrie était de $467.673.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 15. — La pression est élevée dans la région des grands lacs et les Etats de l'est, et elle est relativement basse dans les provinces des prairies. Il a neigé et gelé dans le sud-ouest d'Ontario et les Etats de l'ouest central, et il a aussi neigé dans l'est des provinces maritimes et il est tombé des giboulées dans le Québec. La température a été un peu au-dessous de la normale dans l'est du Canada, et il fait relativement doux dans l'ouest.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent—Nuageux ce soir et jeudi, neige légère probable, même température ou un peu plus doux.

Maximum hier, 20;
Minimum (nuit), 12.

A 8 h. ce matin: — Dawson, 14 sous zéro; Aklavik, 16 sous zéro; Simpson, 10 sous zéro; Pr.-Rupert, 40; Victoria, 46; Kamloops, 30; Jasper, 20; Calgary, 30; Edmonton, 16; Pr.-Albert, 12; Churchill, 26; Winnipeg, 14; Moosonee, 18; S. S. Marie, 20; London, 20; Toronto, 26; Kingston, 22; **OTTAWA, 22**; Québec, 22; Saint-Jean, 22; Moncton, 16; Frédéricton, 18; Halifax, 24; Charlottetown, 26; Détroit, 24; New-York, 26; Miami, 70; Los-Angeles, 54; Bermudes, 60; Londres, 35; Paris, 46.

Courrier transatlantique

Sur l'Ascania, via Halifax, fermeture à 10 h. 30, le 16 décembre.

Sur le Lady Rodney, pour la Jamaïque, etc., via Halifax, fermeture à 10 h. 30, le 21 décembre.

PENSION DE VIEILLESSE CONTRIBUTOIRE

REGINA, 15. — Le gouvernement de la Saskatchewan a suggéré, hier, à la commission Rowell l'établissement d'un plan national de pensions de vieillesse contributoire, que chaque citoyen recevrait à l'âge de 65 ans, sans tenir compte de ses besoins. Le procureur général T.-C. Davis nota que l'on pourrait établir un système à ceux mis en vigueur en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis. M. Davis fit toutefois brièvement l'exposé de ce plan sans donner beaucoup de détails.

On identifie un voleur de banques

VANCOUVER, 14. — Le procès de Charles-H. Cahan, fils, traduit devant les tribunaux sur accusation de vol de banques à main armée, a été ajourné à demain après qu'il fût identifié par deux employés de la banque qu'il a tenu en respect au bout de son revolver et d'où il a obtenu la somme de $79.

Les deux employés sont S.-H. Ewing et A.-J. Bird.

Cahan, avocat de Vancouver, a nié sa culpabilité.

Explosion à l'usine de la Steel Company

ELLE SE PRODUIT A HAMILTON ET EST SUIVIE D'UN INCENDIE.

(Presse canadienne)

HAMILTON, Ont., 15. — Les flammes lèchent un réservoir de benzol de l'usine locale de la Steel Company of Canada, à la suite d'une explosion à cette usine.

Les officiers de la compagnie déclarent que W. Bates, un employé, a été blessé dans l'explosion, mais que tous les autres employés répondent à l'appel. Tous les agents de police et les pompiers de la ville se sont rendus sur les lieux. Les pompiers ont été empêchés d'accomplir leur travail à cause de la chaleur, et, une demi-heure après que le feu se fut déclaré, il s'approchait du réservoir de benzol.

LIBÉRATION DE LA PRISON

(P. Can. — Havas)

DUBLIN, 15. — Maurice Twomey, "chef d'état-major" de l'armée républicaine irlandaise proscrite, et dix de ses partisans ont été libérés de prison aujourd'hui par le gouvernement de l'Etat libre.

Octrois scolaires fédéraux demandés en Saskatchewan

REGINA, 15. (P.C.) — Dans un mémoire soumis à la commission Rowell aujourd'hui, la Fédération des Instituteurs de Saskatchewan affirme que si l'on veut que le système scolaire de la province fonctionne normalement, il faut des octrois fédéraux. La Fédération reconnait que l'éducation est du ressort des provinces, en vertu de la constitution. Elle soutient, d'autre part, que des octrois fédéraux n'entrainent pas nécessairement un contrôle fédéral.

Le mémoire présente un sombre tableau. Depuis la crise de 1929, les salaires des instituteurs en Saskatchewan ont baissé de 69 p. 100 dans les centres ruraux, de 43 p. 100 dans les écoles élémentaires urbaines et de 31 p. 100 dans les institutions d'enseignement secondaire. Des 18.591 instituteurs ou institutrices engagés l'an dernier, 6.160 ne gagnaient que $600 ou moins, 4.886 travaillaient pour $500 ou moins et 2.311 ne recevaient que $400 au moins, 109 seulement reçurent $2.080 ou plus, comme instituteurs doyens dans les villes. Et, avec cela, il est dû $1.000.000 en billets promissoires sur les contrats en cours. La situation est particulièrement grave dans les régions asséchées.

Une leçon quotidienne d'histoire de l'Imprimerie

261

Pendant toute la première moitié du dix-huitième siècle, les artistes furent occupés, exclusivement ou à peu près, à représenter les oeuvres de Watteau, le si séduisant peintre valenciennois. Il grava lui-même quelques eaux-fortes. François Boucher, Benoit Audran, De Lannassin, Ph. Lebas, Le Surugne, Henri Thomassin, forment, avec d'autres, la pléiade brillante des artistes de cette époque.

Confiez vos travaux d'impression aux ateliers du DROIT —les mieux outillés de la région.

98, rue Georges, Ottawa — Téléphone: 6-0514

RADIO-CONCERTS

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

HORAIRE

Nous devons forcement compter sur les directeurs de postes pour les programmes-horaires des émissions radiophoniques. Il arrive quelquefois et même trop souvent que ses renseignements ne nous parviennent pas à temps. Nous conservons alors les horaires de la semaine precedente, parce que la plupart des émissions sont constantes. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs que souvent les postes changent l'heure de certaines émissions et même leur en substituent d'autres, sans nous en aviser ou en nous nous avertissant trop tard pour nous permettre de faire les corrections qui s'imposent.

Les programmes soulignés et précédés d'un astérisque constituent un choix parmi les meilleures émissions de la soirée.

LES RESEAUX

NBC (réseau bleu) (WJZ)
WJZ: WBAL, WBZ, WBZA WHAM, KDKA, WJR, WENR

NBC (réseau rouge) (WEAF)
WEAF: WCAE, WTAM, VWJ WLW, WGY, MJAR, WHO WMAQ, WOW, WTIC, WRVA, WSM.

Columbia Broadcasting System (WABC)
WABC: WNAC, WGR, WKBW CKLM, WCAU, WBBM, WPG, WHAS, KMOX, WLBW WCCO, CKAC, CFRB.

Mercredi soir

6 heures

CBO —Informations.
CKCH—Emission commerciale. — 6.03: Interlude.
WEAF—Conférence.
WJZ —Informations. — 6.05: Harry Kogan et son orchestre avec Little Jackie Heller, ténor.
WABC—Frank Daley.
CKCO—Orchestre.

6 heures 15

CBO —Orch. de Marck Weber.
CKCH—Tino Rossi.
WABC—Quatuor.
WEAF—Carol Deis, soprano.
CKAC—L'Heure récréative.

6 heures 30

CBO —Santa Claus.
CKCH—Le Crépuscule.
CKAC—Orchestre de danse. — Informations.
CKCO—The In-laws.
WEAF—Informations. — 6.35: Sports d'aujourd'hui.
WABC—Informations.
WJZ —Informations. 6.35: The Revellers, quatuor vocal.

6 heures 45

CKCH—The Success Doctor.
CKCO—Dinner Dance.
WABC—Song Time.
WEAF—"Billy and Betty" Sketch.
WJZ —Lowell Thomas commentateur d'actualités.
CKAC—Emission théâtrale.

7 heures

CBO —Orch. de G. Markowski.
CKCH—Emission commerciale.
CKAC—Mélodies exquises.
WEAF—"Amos 'n' Andy" Sketch.
WJZ —"Easy Aces" sketch avec Jane et Goodman Ace.
WABC—"Poetic Melodies".
CKCO—Santa Claus.

7 heures 15

CKAC—Le curé de village.
CBO —Donald Novis.
*CKCH—Le curé de village.
WEAF—"Uncle Ezra's Radio Station E-Z-R-A" sketch avec Pat Barrett, Nora Cunneen et autres.
WJZ —Nola Day.
WABC—Patti Chapin.
CKCO—Luigi Romanelli.

7 heures 30

CBO —Major Bill.
*CKCH—Informations.
CKAC—Anna Malenfant et Lionel Daunais.
WEAF—Salinsky String Quartet.
WJZ —"Lum and Abner" comédie.
WABC—Orchestre de Jay Freeman.
CKCO—Fur Fancies.

7 heures 45

CBO —Orgue.
CKAC—Le Don Juan de la Chanson.
WEAF—Jean Sablon, chants.
WJZ —Sisters of the Skillet.
WABC—Boake Carter, commentateur.
CKCH—Mon oncle.
CKCO—The Town Crier.

8 heures

CBO —Laughing with Canada.
CKAC—Les montagnards.
WJZ —Eddie Duckin.
WABC—"Cavalcade America" avec orch. Don Voolkees.
WEAF—One man's family.
CKCH—Récital.
CKCO—A choisir.

8 heures 15

CBO —Les soeurs Campbell.
CKCH—Hibbillies.

8 heures 30

CBO —National Sing-Song.
WABC—Eddie Cantor, Deanna Durbin, etc.
CKCO—Lewis-C. Hille.
WEAF—Wayne King et orchestre.
WJZ —Skolsky from Hollywood.

8 heures 45

WJZ —A choisir.
CKCH—Causerie.
CKCO—Deux guitares.

9 heures

*CBO —The Red Ledger.
CKCH—Emission commerciale.
WEAF—"Town Hall Tonight".
WJZ —Frank Black et orchestre NBC.
*WABC—André Kostélanetz.
CKAC—Chantons en choeur.
WJZ —Orch. de Frank Black.

9 heures 30

CBO —Spotlight Parade.
CKCO—Orchestre de danse.
WAB—Colonel Jack Major.
CKCH—Histoire d'amour.
WJZ —NBC Minstrel Show.

10 heures

CBO —Causerie.
CKCH—Gilbert Darisse.
CKAC—Louis Bourdon, baryton.
WEAF—Hollywood Parade.
WABC—Gang Busters — Drame.
CKCO—Orch. de danse.

10 heures 15

CKAC—Informations.
WJZ —Joan Brooks, contralto.

10 heures 30

CKCO—"Program Resume".
CKAC—Emission nthéâtrale.
WABC—Patti Chapin.
CKCH—Ferde Grofe.
CBO —Orch. d'Ozzie Williams.
WJZ —Valses.

10 heures 45

CBO —Radio-journal en anglais.
*CKCH—Radio-journal en français.
CKAC—Orch. de Lloyd Huntley.
WABC—A choisir.

11 heures

CBO —In a modern Mood.
CKCH—Rapports sportifs.
WEAF—Orchestre de Joe Rine.
CKAC—Informations sportives. — 11.10: Orch. de Benny Goodman.
WABC—Informations. Orchestre de Benny Goodman.
WJZ —Informations.

11 heures 15

WJZ —Les King's Jesters.
WABC—Orch. de Benny Goodman.

11 heures 30

CBO —Orch. d'Henry Busse.
WABC—Orchestre de Richard Himber.
CKAC—Orch. de Richard Himber.
WEAF—Maurie Stein.
WJZ —Eddy Rogers.

Minuit

WJZ —Orchestre de Glenn Miller.
CKAC—Orch. de Tommy Dorsey.
WABC—Orch. de Tommy Dorsey.
WEAF—Orch. d'Eddie Varzos.
CKAC—Radio Minuit.

Minuit 30

WEAF—Lights out.
WABC—Orchestre de Frankie Masters.
CKAC—Orchestre de Frankie Masters.
WJZ —Orch. de Chick Webb.

Jeudi matin

CBO—OTTAWA—880

7.30—Disques
8.00—Musique religieuses (protestante).
8.15—Informations.
8.52—Just about time.
9.00—Linger Awhile.
9.30—There Was a Time When.
9.45—Informations (anglais).
10.00—Morning Symphony.
10.30—Everybody's Program.
10.45—The Band Wagon.
11.00—The Woman's World.
11.45—Cecil and Sally.
12.00—The Boy and Girl Friend.
12.15—George Girffin.
12.30—Pronostics — Informations.
12.40—Musical Moments.
12.45—Songs from the Shows.
1.00—Singin' Sam.
1.15—Musical Réverie.
1.30—Orch. de Rex Battle.
2.00—London Calling.
3.45—Causerie littéraire.
4.00—Club Matinée.
5.00—Margaret Wilson, violoniste, et Kenneth Meek, pianiste.
5.15—"Popular Concert.
5.30—Piano et banjo.
5.45—The House of Peter MacGregor.

CKCH—HULL—1210

7.45—Ouverture
7.45—Horloge musicale.
8.00—Dobsie Wee-Willie.
8.30—Emission commerciale.
9.00—A choisir.
9.15—Disques.
9.30—Stewart Hamblin.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.15—Informations
10.30—Morning Serenader.
10.45—Entre nous, Mesdames.
11.15—Emission commerciale.
11.30—Nos célébrités.
12.00—Musique du Vieux Temps.
12.15—Emission commerciale.
12.25—Interlude.
12.30—Emission commerciale.
12.45—Informations.
1.00—Chansons françaises.
1.15—Emission commerciale.
1.30—Mme Elizabeth (en anglais).
2.00—Panneau-réclame
3.00—Entre nous, Mesdames.
3.15—Chansons françaises.
3.45—A choisir.
4.00—Musique de danse.
4.30—Hold the Press.
4.45—Orgue
5.00—Thé dansant.
5.30—Informations.
5.45—Emission commerciale.

CKCO—OTTAWA—1010

8.00—Breakfast Club.
9.00—Concert Masters.
9.30—Le "Gospel Singer".
9.45—Emission commerciale.
10.00—Mr Perkins.
10.15—Morning Melodies.
10.30—Judy and Jane.
10.45—Emission commerciale.
11.00—Houseboat Hannah.
11.15—Stella Dallas.
11.30—Popular Vocalists.
11.45—Rythm Revue.
Midi—Mid-day Concert.
12.30—Vincent Curran.
1.30—The Happy Gang.
2.00—Strike up the Band.
2.15—Movie News.
2.30—Waltz Time.
3.00—The Concert Hour.
4.00—Parents Forum.
4.15—Musique de danse.
4.30—Varieties.
5.00—Tea Danse.
5.15—Don Winslow.
5.45—Bourse.

CKAC—MONTREAL—730

7.15—Mélodies.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri.
8.00—Aubade.
8.15—Informations.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Dear Columbia.
9.25—Informations.
9.30—Jovette Bernier.
9.45—Bonjour, Madame.
10.00—"Votre programme".
10.15—La parade des mélodies.
10.30—"Votre programme".
11.00—A bâtons rompus.
11.15—Poème symphonique.
11.30—Big Sister.
11.45—Variétés instrumentales.
12.00—Emission commerciale.
12.15—Emission commerciale.
12.45—Chansons françaises.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercuriale des produits laitiers.
1.17—Pronostics puis informations.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Airs d'opérette.
2.15—La rue Principale.
2.30—Variétés continentales.
3.00—"Theatre Matinée"
3.30—Classiques populaires.
4.00—Between the Bookends.
4.15—Bob Byron.
4.30—Musique de l'armée américaine
4.45—Vieilles valses.
5.00—Informations mondaines.
5.15—Sommaire
5.20—Pianologue.
5.30—Saxophoniste.
5.45—Le programme du foyer.

Jeudi soir

6 heures

*CBO —Informations puis orchestre.
CKCH—Emission commerciale.
WJZ —Informations. — 6.5: Orch. d'Harry Kogen.
CKCO—A choisir.
*WABC—Del Casino.

6 heures 15

CKCH—Le Crépuscule.
CKAC—Orgue.
WEAF—Turn Back The Clock.
WABC—Eton Boys.

6 heures 30

CBO —Santa Claus.
CKCH—Ici l'on chante.
CKAC—Valses.
WJZ —Informations. — Tony Russell, ténor.
WEAF—Informations. — 6.35: Informations sportives.
WABC—Causerie.
CKCO—Musique de danse.

6 heures 45

WEAF—Billy and Betty Sketch.
WJZ —Lowell Thomas commentateur.
WABC—Orchestre de George Hall.
CKAC—Chansons.

7 heures

CBO —Three Secrets.
CKCH—Chansons françaises.
CKCO—Santa Claus.
WEAF—"Amos 'n' Andy" Sketch.
WJZ —"Easy Aces" avec Jane et Goodman Ace.
CKAC—Le hockey.
WABC—Poetic Melodies.

7 heures 15

*CBO Musical Miniatures.
CKCH—Causerie liturgique.
CKCO—A choisir.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—Vocal Varieties.
WJZ —Healain of the south seas.
WABC—Screenscoops.

7 heures 30

CBO —Greta Masson.
CKAC—Emission théâtrale.
*CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
WEAF—Seinie Bottle Boys.
WJZ —Lum and Abner.
WABC—"We the People".
CKCO—Hal Burns.

7 heures 45

CBO —Orgue.
CKCH—Les étudiants.
CKAC—Le Don Juan de la Chanson.
*WEAF—Les trappeurs de fourrures de renard.
WJZ —Kidoodlers.
CKCO—The Town Crier.

8 heures

CBO —Causerie.
CKCH—Lucille Tremblay.
CKCO—Prairie Ramblers.
CKAC—Le Carousel de la Gaîté.
WEAF—"Varietés" avec des artistes invités et l'orch. de Rudy Vallée.
WJZ —Gun Smoke Low.
WABC—Kate Smith.
CKCO—Prairie Ramblers.

8 heures 15

CBO —Pianistes.
CKCH—La Société des débats de l'Université.

8 heures 30

CKCO—Les Soeurs Ferguson.
*CKCH—Radio-Encyclopédie.
WJZ —Helen Traubel, soprano.
CBO —Quatuor à cordes.
CKAC—Radio-Encyclopédie.

8 heures 45

WABC—Patti Chapin.
CKCO—Les 3 As.

9 heures

CBO —Orchestre et trio.
CKAC, WABC—L'Heure des Amateurs du Major Bowes
*WEAF—Etoiles de cinéma.
CKCO—Trio instrumental.
WABC—Les amateurs du major Bowes.
WJZ —A choisir.
*CKCH—Oscar Barrette, ténor.

9 heures 15

CKCH—Sérénade du soir.

9 heures 30

CBO —Alfred Wallenstein.
CKCO—Sweet Swing.
CKCH—Au coin du feu.

10 heures

CBO —Radio-Concert.
CKCH—Radio-Concert.
CKCO—Orchestre de danse.
CKAC—Emission commerciale.
WJZ —Fanfare de la marine américaine.
WEAF—Music Hall — avec Bob Burns, comédien; l'orchestre de J. Trotter, artistes invités.
WABC—Essay in Music.

10 heures 15

CKAC—Informations.

10 heures 30

CKCO—"Program Resume".
CKAC—Orchestre tzigane.
WABC—Essays in Music.
CBO —Causerie.
CKCH—Mademoiselle au piano.

10 heures 45

CKAC—Berceuse.
CBO —Radio-journal en anglais.
*CKCH—Radio-journal en français.

11 heures

*CBO. —Orchestre de Luigi Romanelli.
CKAC—Informations sportives.
WJZ —Informations. — Orchestre.
WABC—Cab Calloway
CKCH—Informations sportives. — Soft Lights and Sweet Music.
WEAF—Orchestre.

11 heures 15

CBO —Football Prospects.
WJZ —Eliza Schallert.
CKAC—Orchestre Cab Calloway.

11 heures 30

CBO —Emission théâtrale.
WJZ —Bob Crosby.
WEAF—Orchestre de Jimmy Dorsey.
WABC—Orch. de George Olsen.
CKAC—Orchestre de George Olsen.

Minuit

WEAF—Orch. de Jerry Blaine.
WJZ —Orchestre de Freddie Nagel.
CKAC—Orch. d'Emery Deutsch.
WABC—Orch. d'Emery Deutsch.
CKAC—Orch. d'Emery Deutsch.

Minuit 30

WEAF—Orchestre d'Earl Hines.
CKAC—Orch. de Richard Himber.
WABC—Orch. de Richard Himber.
WJZ —Orchestre de Garwood Van.

Le haut-parleur jouera un rôle important au grand Congrès Eucharistique

BUDAPEST— Au Congrès Eucharistique Universel de Budapest le haut-parleur jouera un rôle plus important que jusqu'ici; en effet, il constituera l'un des plus utiles auxiliaires techniques dont la tâche sera de réunir dans une communion intime tous les participants, à l'occasion des festivités réunissant des foules de plusieurs centaines de milliers d'âmes. Son utilité se fera sentir tout spécialement lors de la procession de la Sainte Dextre, lors de la procession nautique et également à l'occasion de la messe solennelle célébrée par le Légat du pape.

La procession de la Sainte Dextre, de même que l'autre procession partira de la Basilique Saint-Etienne pour aller jusqu'à la Place des Héros (Hosok-tere), suivant ainsi un trajet de deux kilomètres. Il est naturel que la foule de 300.000 à 400.000 participants ne saurait suivre la procession sur tout le parcours car, comme l'ont prouvé des calculs préalables, il faudrait au moins neuf heures pour faire écouler une telle multitude même marchant à un pas accéléré. Mais l'allure de la procession ne saurait évidemment pas être rapide; elle doit, au contraire, être empreinte d'une gravité majestueuse, déjà eu égard au grand nombre des hauts dignitaires ecclésiastiques qui prendront part au cortège. En conséquence, la Commission Générale d'Organisation a décidé qu'aux processions ne prendront part que des délégations importantes de chacune des Nations représentées, avec bannières en tête, éventuellement en costumes nationaux, tandis que la grande foule prendra place de chaque côté du trajet suivi par le cortège. C'est ainsi que, pour les processions en ville, la foule se rangera de chaque côté de l'artère principale, c'est-à-dire de l'Avenue Andrassy, et pour ce qui est de la procession sur la Danube, les assistants se rangeront sur les deux rives du fleuve.

Il ne faut pas oublier que plusieurs centaines de milliers de pèlerins affluant à Budapest de toutes les parties du monde, désireront non seulement manifester leur foi et leur piété, mais aimeraient également voir les festivités et s'y associer dans la mesure la plus intense possible. C'est là que la dernière conquête de la technique, le haut-parleur, sera appelé à jouer un rôle de la plus haute importance. En effet, le long du parcours suivi par les processions, à des intervalles convenables, on installera des mégaphones de la plus parfaite exécution. Ces appareils diffuseront partout le chant du choeur central entonnant les cantiques et qui, vraisemblablement, siégera à la Basilique Saint-Etienne. Etant donné cependant que le haut-parleur, si parfait soit-il, exerce, de prime abord un effet mécanique, les organisateurs feront en sorte que dans la proximité immédiate de chaque mégaphone soit rassemblé un petit groupe de chanteurs convenablement instruits qui entonneront immédiatement les airs transmis par le choeur central pour les diffuser ensuite dans la foule afin qu'ainsi tous les pèlerins assemblés à l'occasion du Congrès Eucharistique Universel puissent s'unir en une seule et même prière chantée. Quant à la transmission sous cette forme de la messe solennelle célébrée par le Légat pontifical, c'est là un problème à part, qui nécessite une solution particulière, du fait de la différence de niveau existant entre la Place des Héros et le lac du Bois de Ville où doivent se dérouler les festivités. Toutefois, les organisateurs feront le nécessaire pour que tous les participants à la messe puissent s'y associer comme s'ils se trouvaient dans la proximité immédiate du maître-autel.

Pour donner une solution satisfaisante à ce problème technique de grande envergure, il sera nécessaire que les entreprises spécialisées dans ces questions de même que les services compétants officiels de la Ville de Budapest (Usines Electriques travaillent en pleine harmonie, en conjuguant leurs efforts, ce qui paraît d'ores et déjà parfaitement assuré. Les entreprises puissantes et en majeure partie de caractère international qui s'occupent des questions électrotechniques (mettent tout l'empressement désiré pour venir en aide à la Commission Générale d'Organisation, pour que cette tâche d'une importance énorme, qui du seul point de vue de la technique constitue déjà un intéressant problème, soit résolue de la manière la plus parfaite susceptible d'être atteinte dans l'état actuel de la technique moderne. Les calculs préalables font ressortir que les frais qu'exigeront ces installations techniques aux vastes dimensions, atteindront plusieurs centaines de mille pengoes, mais la Commission Générale attribue une telle importance à la transmission des manifestations par sans-fil radiophoniques, que dans ce domaine elle ne recule devant aucun sacrifice.

Comme on le sait, le Congrès Eucharistique National Italien s'est tenu récemment à Tripoli. A cette occasion, Mgr Bartolomasi, archevêque, président de la Commission Nationale d'Organisation d'Italie, et P. Vicenzo di Lorenzo, secrétaire général de la Commission, ont adressé à la Commission Générale d'Organisation du Congrès Eucharistique Universel de Budapest, le télégramme conçu dans les termes suivants:

"A l'aube du Congrès Eucharistique International, le Congrès Eucharistique National Italien adresse ses meilleurs voeux à la Commission Générale d'Organisation du Congrès Universel de Budapest."

Le major-général Gleichen décédé

(Presse Canadienne)

LONDRES, 15.—Le major général Lord Edward Gleichen, petit-fils de la princesse Feodora, demi-soeur de la reine Victoria, est mort hier soir à l'âge de 74 ans. Il fit du service dans la guerre des Boërs et dans la Grande Guerre.

L'AIDE DES ASMATHIQUES

NORTH-BAY, Ont., 15. (P.C.) — Dave Prescott, guide local, rapporte qu'il a reçu plusieurs requêtes pour des consignations d'herbages de baume aux asmathiques, qui ont pu dormir paisiblement durant leur visite dans le nord-ontarien en mettant du baume dans les oreillers. La dernière requête vient de l'Indiana.

Carnet Mondain

Son Excellence lord Tweedsmuir a assisté au bal du May-Court Club.

* * *

Son Excellence lord Tweedsmuir a accepté l'invitation des journalistes parlementaires d'assister à leur déjeuner annuel, qui aura lieu au Château-Laurier, jeudi.

* * *

M. et Mme Robert Laurier et leurs enfants passeront Noël à Montréal, chez Mme Saint-Georges-Harvey, soeur de M. Laurier.

* * *

M. et Mme Paul Major, de Montréal, passeront les fêtes à Ottawa, chez M. et Mme A.-J. Major, parents de M. Major.

* * *

Mlle Véra Vandertweezer, de Harrisburg (Pennsylvanie), passe le congé de Noël chez Mme Andrew Brown, avenue Carling.

* * *

Mme A.-G. Blair a passé quelque temps à Québec, chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme John S. Blair.

* * *

Les parents et les amis de Mme Joël Légaré, rue Friel, lui ont fait une fête-surprise, samedi dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une bourse lui fut présentée ainsi que plusieurs autres cadeaux. On joua aux castes une partie de la soirée et un succulent goûter fut servi par Mme A. Lafond, aidée de Mme McVeigt et de Mlles Laure Sabourin, Laurette Séguin et Alice Régimbald. Etaient présents: Mme U. Séguin et Mlles Séguin, de Lachute (Qué.), Mme T. Gendron, d'Aylmer, M. et Mme R. Gratton, M. et Mme J. Légaré et Mlle A. et L. Régimbald et M. A. Régimbald, tous de Hull, Mme C. Légaré, A. Légaré, d'Eastview, MM. et Mmes A. Lafond, R. Monette, V. Laflamme, E. Leduc, L. McVeigt, R. Poulin, G. Carrette, N. Laflamme, Mlle Bertha Laflamme et Mme H. Séguin. Avaient envoyé des cadeaux avec leurs regrets de ne pouvoir assister à la fête: Mmes E. Leseize, F. William, R. Larocque, R. Séguin, L. Séguin, M. A Saint-Denis, tous de Lachute; Mmes Janveau, White, Grignon, McKell, Brahinsky, Montaldon Giguère, d'Ottawa.

Un Cadeau pour toute la famille

Pour les Fêtes, entrez un nouveau meuble dans votre demeure. Un cadeau durable qui sera apprécié par toute la famille!

4 SEULEMENT Chesterfields d'une valeur régulière de $109.00, pour **$89.00**

2 SEULEMENT Chesterfields LEACH d'une valeur régulière de $150.00, pour **$120.00** Prix de la manufacture.

3 SEULEMENT Chesterfields LEACH d'une valeur régulière de $89.00, pour **$59.00** Prix de la manufacture.

EPARGNEZ DE 25 A 35% chez CECIL LEACH CO. en achetant votre nouveau Chesterfield

Les Chesterfields LEACH, de construction locale, sont reconnus pour leur beauté et leur durée. A structure doublement renforcée et à sangles d'acier, ils sont faits de matériel neuf garanti et de feutre de première qualité. Coussins Marshall. Garantie de 5 ans sur la construction. COMPTANT OU TERMES FACILES

CECIL **LEACH** COMPANY

Paul Champagne, gérant des ventes.

712, rue Somerset — Tél: 8-1463

Coffre de noyer à intérieur de cèdre. De $12.50 à $50.00

MOBILIERS DE SALLE A DINER Superbe qualité et nouveaux dessins. A partir de **$89.00**

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER 7 morceaux. Prix à partir de **$69.00**

Carnet du cinéma

MARDI LE 15 DECEMBRE 1937

Au Rideau, ce soir — "Paris" et "Messieurs les Ronds de Cuir", dont nous reprenons certaines notes pour les amis du film français.

"PARIS"

Scénario. — Biche, la fille d'un chauffeur de taxi, Alexandre Lafortune, est modeliste de talent chez un grand couturier. Elle rencontre et aime un jeune médecin, Antoine Lambert, petit-fils du plus grand avocat de Paris. Malgré la frivolité stupide de la mère du jeune homme, le mariage s'arrangera facilement. Il est seulement retardé par le désespoir du chauffeur qui s'est enivré et s'est fait accidenter croyant que sa fille a eu honte de lui. Antoine le soigne, le détrompe et tous ces braves coeurs vivront heureux.

Appréciation. — Un ensemble moyen qui pourra plaire cependant au grand public pour sa facilité, sa sentimentalité, les belles vues de Paris, les noms d'Harry Baur et Renée St-Cyr.

Esthétique. — Photo extrêmement belle, de splendides panoramas parisiens. Montage souvent artificiellement habile. Mise en scène adroite. Interprétation assez moyenne. Dialogue pauvre. Son très bon. Scénario tout à fait invraisemblable et lent.

Morale. — Impression saine et honnête, mais conventionnelle. Pourra ancrer dans le cerveau des jeunes filles romanesques que l'amour triomphe facilement des situations sociales. A signaler des défilés de mannequins dans une maison de couture et des toilettes soirée. Une rumba. Aucune note religieuse. — (Texte de "Choisir".)

"MM. LES RONDS-DE-CUIR"

"Messieurs les Ronds de Cuir" vous transporte dans un milieu bien parisien, au Ministère des Dons et Legs, pour offrir aux plus difficiles la plus fine et spirituelle critique du célèbre roman de Georges Courteline.

Certains tableaux sont peut-être un peu forcés et nous n'avons pas chez nos employés civils des "le Tondu" qui jouent du cor et chevauchent leur chaise tout en classant des dossiers; nous n'avons pas non plus chez nos ministres (du moins pas que je sache) l'inimitable Larier (Lucien Baroux), qui fait venir la troupe du ballet des Follies Moutonnières dans son bureau et donne à son pauvre copain de "Soupe" (Signoret) et au conservateur de campagne, l'inimitable Larquay, une exhibition de jolies jambes à faire rougir les colonnades de notre nouveau Palais de Justice.

Dans ce petit chef-d'oeuvre de fine malice le public semble surtout priser le grand Signoret. Est-ce parce que nous entendons la voix d'un mort? Son jeu vous bouleverse en vous faisant rire aux larmes, surtout lorsque Larier surprend son compagnon à se laver les pieds dans le lavabo de marbre du bureau des affaires classées.

GLEN ROBERTSON, Ont.

GLEN-ROBERTSON, Ont., 12. — Mlle Catherine McDonald, de Cornwall, est venue passer quelques jours dans sa famille.

M. R. Vaillancourt est allé à Montréal, la semaine dernière par affaires.

M. Henri Lefebvre, de Dalhousie, était dans nos parages ces jours-ci.

Mlle B. Legault, de Montréal, était parmi nous ces jours derniers.

M. A. Ménard est allé à St-Eugène la semaine dernière.

M. Alf. Lalonde a passé quelques jours à Martintown.

M. l'abbé McDonald, de Ste-Marthe, est venu visiter des parents dernièrement.

La semaine dernière, nous avons eu un euchre au profit de l'église. Malgré le mauvais temps, les gens se sont rendus en grand nombre.

M. A. Lefebvre fait l'acquisition de l'emplacement de Mme E. Archambault.

CREME GLACEE
Appelez 2 - 5741
Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante

De passage à New-York vous vous arrêterez au
PRINCE GEORGE HOTEL
Près de tous les grands magasins à rayons. Près de tous les moyens de communication et de tous les théâtres.
Ecrivez pour un imprimé illustré, indiquant les endroits intéressants, et des cartes de routes.
1800 chambres, avec bain. TARIF: Pour une personne, $2.25 Pour deux personnes, $3.50
Rabais des autos Est 28ème et Ouest 27ème rues.
Alburn-M. Gutterson, gérant.
5ème AVENUE près 28ème RUE, N. Y.

Deux jours de vente de
ROBES
$5.00
Rég. $7.95 à $10.95
Robes de Soirées
Robes d'Après-Midi
Robes pour le Cocktail
Robes de laine Sport
Ensembles Tricotés
The Gainsboro Shoppe Limited
111, rue RIDEAU
111, rue RIDEAU

RADIOS • RADIOS-PHONOGRAPHES • REPRODUCTEURS DE DISQUES • RECORDS • RCA Victor

Il n'y a pas de plus beau cadeau que "celui qui se renouvelle" . . . . .

Et dans la nouvelle ligne RCA Victor 1938 vous en trouverez un qui convient à chaque bourse et à chaque usage. Venez demain! Choisissez le récepteur que vous désirez. Nous nous chargeons de vous le livrer la veille de Noël. Rappelez-vous qu'il suffit de faire un versement initial modique et vous ne faites pas d'autres paiements avant l'an prochain.

RCA Votre ancien radio accepté comme versement initial

Si vous n'avez pas un ancien récepteur à échanger, un versement initial modique sur le modèle de votre choix est tout ce qu'il faut, et presto! . . . vous êtes l'heureux possesseur d'un RCA Victor.

Modèles à syntonisation automatique
Ces deux nouveaux modèles RCA Victor à syntonisation automatique sont marqués à un prix très bas. Vous pouvez choisir au préalable et syntoniser automatiquement n'importe lequel de 8 postes. Réception mondiale sur les deux récepteurs.

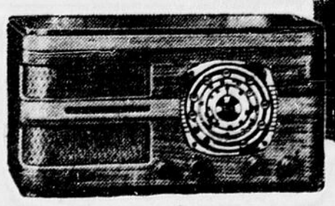

Modèle 85T-A — $69.95
Modèle 85K-A $97.50

Généreuse remise pour votre Vieux Radio

ORME limited
175, RUE SPARKS Tél: 2-4231

Il n'y a pas de conditions de paiements plus avantageuses ni de remises d'échanges plus généreuses

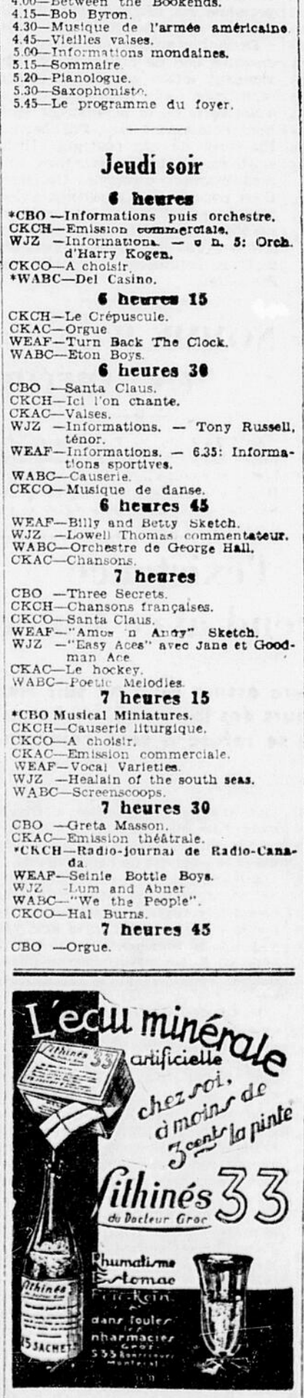

Estomac - Foie - Reins - Rhumastimes
Echantillon gratuit 553, rue Bonsecours
MONTREAL, QUE.

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement aevoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada .... $5.00 Ottawa, par poste, $ 6.00
Etats-Unis .. $7.00 Union Postale... $10.00
Hebdomadaire
Canada $1.50
Etats-Unis et Union Postale..... $2.50

MERCREDI, 15 DECEMBRE 1937

Le marché anglais et le cultivateur canadien

Le ministère fédéral de l'Agriculture publie un fort intéressant rapport d'une enquête tenue, au cours de l'été, en Angleterre. — Nos méthodes de mise en marché des produits agricoles dans le Royaume-Uni laissent à désirer. — Les autres Dominions, plus soigneux, supplantent les produits agricoles du Canada.

M. James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture à Ottawa, a envoyé une commission d'enquête, au cours de l'été, en Angleterre, pour y étudier les conditions du marché de nos produits agricoles. Cette commission se composait de MM. A.-M. Shaw, J.-F. Singleton, L. Pearsall, R.-M. Scott, fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture, de MM. R.-A. Wright, président de l'Union des éleveurs de bestiaux de l'Ouest du Canada, et J.-F. Lindner, expert dans l'industrie canadienne des fruits et des légumes, de Glen Williams, Ontario. MM. C.-L. Smart et H. King les accompagnèrent pour donner des conseils spéciaux sur les problèmes de vente. Parti le 18 juin 1937, le groupe revint au Canada durant le mois d'août. L'enquête couvrit un large champ: marché des bestiaux, produits laitiers, volailles, oeufs, conservers de fruits et légumes, fruits frais, miel, produits de l'érable, tabac, foin, farine de luzerne, graines de graminées et de trèfle, fourrures, modes de publicité des pays exportateurs de produits agricoles en Angleterre. De retour au Canada, la commission a mis ordre dans la masse de renseignements qu'elle a recueillis. Le ministère fédéral de l'Agriculture présente maintenant ce rapport qu'il a intitulé *Le marché anglais et le cultivateur canadien.*

Le rapport est très intéressant. Les cultivateurs, les exportateurs de produits agricoles, de bestiaux, de produits laitiers, des conserves de fruits et de légumes, de fruits frais liront avec profit ce document. Le grand public s'intéressera surtout aux conclusions et aux recommandations de l'enquête.

Les produits agricoles canadiens gagnent du terrain en Angleterre. Un grand nombre occupent déjà une belle place. Mais il y a matière à une grande amélioration pour que le Canada agricole tire du marché anglais tous les profits qu'il pourrait obtenir. Telle est la conclusion générale qui ressort de la lecture du rapport.

A quoi attribuer cet état de choses? "Nous sommes d'avis, dit le raport, que les méthodes actuelles de vente des produits agricoles canadiens au Royaume-Uni laissent à désirer. Cette conclusion se base sur les résultats d'une enquête approfondie comprenant une inspection personnelle des produits canadiens dans les marchés et les magasins représentatifs de toute la Grande-Btretagne, et au cours de laquelle nous avons pu constater que l'acheteur final ou le consommateur ne se rend pas suffisamment compte de la qualité des produits agricoles canadiens et de la possibilité de se les procurer Il n'y a pour ainsi dire pas de magasins qui attirent l'attention du public sur nos produits et cependant les mêmes magasins font souvent, et même généralement, de la réclame pour les produits agricoles des autres Dominions et des autres pays. En général, et sauf quelques exceptions, c'est dans la région de Londres que les produits canadiens sont les plus répandus et les mieux connus".

Le rapport constate que le Canada a très peu bénéficié de la réclame qui a été faite jusqu'ici, mais que, par contre, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Afrique du Sud ont obtenu des résultats nettement favorables. Trois principes essentiels, d'après les enquêteurs, ont fait défaut dans la publicité canadienne: la continuité d'une propagande bien conçue, malgré les déficits temporaires dans les approvisionnements, le souci de la mise à exécution des règlements de classement dans certaines lignes, le service d'agents de vente qualifiés, parfaitement au courant de la nature des denrées canadiennes et de leur production.

"Il n'existe naturellement aucun mauvais vouloir envers les produits canadiens, croit le rapport, mais il faut admettre que nous ne recevons pas généralement un traitement préférentiel de la part des marchands et des consommateurs . . . Il est rare que les produits canadiens soient mis en vedette, et on ne les reconnait pas facilement . . . Il était généralement très évident qu'en fait de produits canadiens, les commerçants ne connaissent que les mieux cotés. Il est évident également que les produits agricoles canadiens sont loin d'être aussi bien connus des détaillants que beaucoup des produits de nos concurrents. C'est sans doute parce que le Canada n'a tenté que peu d'efforts pour faire connaître aux marchands détaillants et aux consommateurs l'existence et la qualité de ses produits agricoles, tandis que les autres Dominions et que d'autres pays concurrents ont fait tout ce qu'il était possible de faire sous ce rapport. On ne peut donc s'attendre à ce que le consommateur, qui achète les produits au comptoir, puisse identifier ou demander des produits canadiens. Notre enquête indique d'une façon bien claire que le consommateur ne demande pas des produits canadiens, mais qu'il demande souvent un article du même genre, produit dans un autre Dominion".

Le rapport recommande que le Canada mette sa maison en ordre en prévenant, autant que cela peut se faire, l'exportation de marchandises qui ne conviennent pas pour le marché anglais, et en améliorant la qualité, l'emballage et l'étiquetage de celles qui sont exportées; qu'il agisse auprès des importateurs, des courtiers et des commerçants du Royaume-Uni pour les convaincre de la qualité des produits canadiens, améliorer la distribution de ceux-ci et voir à ce que les produits canadiens soient identifiés comme tels très clairement; qu'il entreprenne, enfin, une campagne de publicité en particulier auprès de la ménagère britannique.

Nos méthodes de mise en marché des produits agricoles en Grande-Bretagne doivent donc être améliorées, si nous voulons que nos cultivateurs en bénéficient. Le ministère fédéral de l'Agriculture a rendu un magnifique service, en mettant à jour, devant le grand public, ces déficiences. Le gouvernement possède maintenant tous les renseignements nécessaires pour remédier au mal.

Camille L'HEUREUX.

BILLET

L'ASSISTANCE AUX JEUNES CHÔMEURS

Il en est de bien des sortes, mais en voici une à laquelle ferait-on bien de penser. Surtout en cette veille de l'An nouveau, où les coeurs s'ouvrent sans effort . . .

Il faut penser aux jeunes, en ces jours de réjouissances générales. Ces fêtes leur appartiennent. Parler d'années nouvelles, c'est dire à la jeunesse qu'elle est la force d'aujourd'hui et l'espérance de demain.

Or, parmi nos jeunes, ceux qui méritent le plus de sympathie sont bien les victimes de la crise, les jeunes chômeurs.

Que faire? L'Etat a ses devoirs, la famille aussi. Les jeunes ont droit de vivre.

Mais vivre n'est pas tout. Du moins, l'on ne "vit" pas de la simple régularité des repas et de l'air qu'il est permis de respirer.

Vivre, pour des jeunes, est plus que cela. C'est tenir son corps en pleine vigueur, et son esprit et son coeur et son âme dans leur développement normal, harmonieux. L'on conclut aussitôt que l'aide aux jeunes sans-travail est de nature extrêmement variée. Sans toucher à tous les aspects de ce problème, ce qui fatiguerait inutilement le lecteur, faisons une pause . . .

La jeunesse est l'âge du jeu. Il le lui faut à tout prix. L'en priver, c'est l'anémier, l'animaliser. Le problème est d'ordre moral autant que physique. Jeux en plein air, autant que possible, et surveillés, dirigés, du moins, encouragés, toujours et partout. En campagne comme en ville. En campagne, tout spécialement, puisqu'il y a au village et dans le rang une nombreuse jeunesse inemployée, donc exposée aux graves inconvénients d'une oisiveté démoralisante. Dans les villes, si les jeunes chômeurs veulent en profiter, les terrains de jeux gratuits offrent des occasions d'employer profitablement les loisirs. Ceux des campagnes en sont malheureusement trop souvent privés. Et voilà qui a de quoi nous inquiéter et nous inviter à la compassion.

Elle est peut-être trop oubliée, cette belle jeunesse rurale, à qui l'avenir demandera tant de sacrifices. Moins que d'autre, elle ne saurait être exposée impunément à son isolement. Les dangers de nature particulière et d'ordre moral qui sont les siens nous pressent de lui aider à se libérer de tentations mauvaises. C'est assez dire que cette jeunesse a tous les droits à la sollicitude conjuguée des parents et des autorités publiques.

Ses besoins étant quasi les mêmes, comme à celle des centres urbains, ses droits sont les mêmes. On ne laissera pas, sans grand péril, grandir sans direction ces vigoureux gars que l'inoccupation, l'ennui, l'espèce de moite sympathie qui les entourent, livrent à des pensées peu propres à les conserver bons ou à les rendre meilleurs.

Ce qui presse le plus, c'est qu'on les jette, sans les consulter même, en pleine activité sportive. Jouissant de loisirs plus ou moins forcés, donc plus ou moins mal acceptés, les jeunes ruraux s'étiolent plus vite que les autres. La vie de repos à la campagne est extraordinairement amollissante. Et partout le chômage est immoral, parce que tueur d'activité.

Mais ces jeunes ne gagnent rien et manquent de tout. Ils s'organiseraient si . . . Et ils feraient mieux que du sport si . . . Combien de fois avons-nous entendu de beaux et crânes jeunes gens nous dire leurs rêves . . et quelques jours plus tard, leurprofondedéception! Pourquoi? parce que même d'excellents parents se refusent à croire que la jeunesse de 1937 est quelque peu différente de ses grands-pères . . . Pourquoi? manque d'intelligence sociale des devoirs des générations qui s'en vont pour celles qui s'en viennent. Ou simple oubli de ce petit principe que c'est un capital royalement sûr que celui qu'on remet dans les mains de la jeunesse. Quel pays, quelle famille s'est apauvrie pour avoir donné aux jeunes les moyens d'atteindre à des lendemains plus heureux? Si le chômage chez les jeunes nous rappelle ces quelques vérité, acceptons-le comme une école bien faite contre l'égoisme de notre temps.

BAYARD.

AU JOUR LE JOUR

"La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville"

M. Pierre Daviault, l'auteur des fines critiques littéraires que notre journal publie régulièrement, offre au public lecteur une nouvelle édition de sa biographie romancée du chevalier d'Iberville, primée dans un concours. Ce volume, orné de gravures par Jacques Gagnier, est édité par l'A.C.F. et se vend dans toutes les bonnes librairies.

Cette nouvelle édition présente un texte assez modifié par endroits. L'auteur, afin que le livre pénètre dans tous les milieux, a fait disparaître le récit de certains événements un peu scabreux, récit qui était nécessaire à la vérité historique, mais dont peut se dispenser un ouvrage de forme plus populaire que la première édition. D'un autre côté, l'auteur a fait état de documents découverts depuis l'apparition de ce livre et il a éclairci certains points.

"La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville" est une biographie dramatisée plutôt que romancée. La fiction y intervient juste dans la mesure où elle peut servir à accélérer le mouvement, mais on n'y a jamais recours aux dépens de la vérité historique. Pierre Daviault se proposait de raconter l'histoire vraie de son héros, héros bien célèbre mais qui n'avait jamais encore fait l'objet d'une bonne biographie (l'ouvrage du père Le Jeune n'avait pas alors paru). L'auteur voulait aussi raconter cette histoire d'une façon vivante, voyant dans Iberville l'homme et non pas seulement le personnage historique.

Nous souhaitons tout le succès possible au nouvel ouvrage de notre collaborateur. Il va sans dire que cette biographie d'un de nos plus grand découvreurs ferait un cadeau très présentable au temps des fêtes.

Les missions catholiques en Chine

Au moment où le Japon a atteint, dans la Chine septentrionale, à peu près tous les objectifs qu'il visait; au moment où ses troupes contrôlent les cinq provinces du Nord et sont entrés dans Nankin, la capitale chinoise, il convient de se demander quelle a été la répercussion du conflit sino-japonais sur les missions catholiques en Chine.

Il y a une trentaine d'années, la Chine ne comptait que 800.000 catholiques; aujourd'hui, il y en a plus de trois millions. Les prêtres chinois sont au nombre d'environ 1.800 et les missionnaires étrangers près de 3.000. Il y a plus de 9.000 religieuses, soit étrangères, soit chinoises; et les écoles catholiques, au nombre de 16.000, donnent l'instruction à un demi-million d'enfants. Il y a également nombre d'hôpitaux, des collèges et des universités catholiques, entre autres celles des Jésuites à Shanghaï et à Tsien-tsin. Le succès de l'Eglise catholique en Chine est dû, en grande partie, à ce que les missionnaires tiennent compte des usages et des coutumes nationales. Le prêtre catholique n'exige aucun changement radical dans la manière de se nourrir et de se vêtir, non plus que dans les autres coutumes propres aux Chinois. Non seulement le nombre des prêtres et des religieuses chinoises augmente constamment, mais celui des évêques et des vicaires apostoliques nationaux grossit rapidement. Le travail de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et des 35 différentes communautés qui ont leurs missions, leurs écoles et leurs oeuvres multiples, est de plus en plus apprécié de la population chinoise. D'ailleurs, le général Tchiang-Kai-Shek et les membres de son gouvernement sont des amis de l'oeuvre de rénovation spirituelle opérée par l'Eglise catholique en Chine et accordent toute leur sympathie aux missionnaires.

Quand on s'imagine de loin une guerre, on pense généralement que toutes les activités pacifiques habituelles des populations sont tout à coup suspendues; et dans le spectacle qu'offre l'imagination, l'on n'aperçoit que des combattants, des blessés et des morts. Mais il n'en est pas ainsi. La vie habituelle doit continuer, sans doute réduite, dans les difficultés et les souffrances, mais elle continue. Pour atroce qu'elle soit, la guerre sino-japonaise a contribué cependant à mettre en relief le vieux fond d'humanité qui sommeille au coeur de l'homme, à révéler des dévouements et souvent des héroïsmes qui s'ignoraient.

Les missionnaires catholiques se dévouent et donnent sans compter, mais ce n'est pas de leur surplus qu'ils donnent. Le bilan des premiers mois de guerre s'avère catastrophique, pour la mission de Shanghaï par exemple. Si les missionnaires et les religieuses sont sains et saufs, les dégâts matériels sont incalculables. Malgré les exemples de sang-froid et d'abnégation dont ont fait preuve les missionnaires, ceux-ci n'ont pas été épargnés par les accès de xénophobie qui accompagnent toujours les guerre de Chine. Certains d'entre eux ont été suspectés comme espions; quelques-uns ont été massacrés par des brigands; mais, en général, leurs oeuvres d'assistance ont eu vite fait de dissiper les suspicions à leur égard et, de toutes parts, on a reconnu la valeur chrétienne et humaine de leur charité. Dans l'avenir, seuls les événements diront ce qui pourra arriver, quand le gouvernement nationaliste, qui a tant fait pour les missions, pour l'unité du pays et le maintien de l'ordre, aura épuisé le meilleur de ses forces contre l'invasion japonaise.

Ch. G.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 15 DECEMBRE 1917

La "Gazette" de Montréal écrit: "Certaines gens des autres provinces, dont les propos, au cours de la campagne électorale actuelle sont de nature à faire supposer que le Québec est en lutte avec les autres provinces, rendent un bien mauvais service à quelques bons citoyens du Québec, la plupart d'origine française, qui sont partisans de la grande cause nationale, et qui, pour réussir comme candidats, doivent obtenir le vote de nombreux électeurs de langue française. Il est plusieurs manières de gagner des votes au Kaiser, et ceux qui haissent les Français en ont adopté une". Du "Toronto Telegram": "Québec est ce que Québec est, une province de lâches plutôt qu'une province de patriotes."

Sir George Foster, ministre du Commerce dans le cabinet d'union, est frappé par une locomotive et grièvement blessé.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

15 DECEMBRE 1837

Représailles des soldats bureaucrates à Saint-Benoit

Après la défaite de Saint-Eustache, les soldats bureaucrates se rendirent à Saint-Benoit. On prétendait que là se trouvait le principal camp des patriotes. Les soldats anglais y parvinrent le 15 décembre 1837. M. Girouard, un témoin de ces faits en a rédigé un récit fidèle, daté de la prison de Montréal. Ils s'arrêtaient "aux maisons marquées de proscription, raconte Girouard des soldats anglais, pour y commettre toutes sortes de brigandages, pillant tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains. Tous y prirent part, le ministre Abbott fit sa provision de dindes et autres choses, et M. Forbes que vous connaissez, se chargea du butin. Arrivés à la belle maison de pierre du capitaine Mongrain, d'où sa dame s'était sauvée avec ses enfants, ils pillèrent cette maison et y mirent le feu. J'étais à quelques arpents de là dans le petit bois qui se trouve non loin du chemin, et je pus voir de mes propres yeux toutes ces horreurs. Je les vis, ces sauvages, danser, gambader et jouer de la trompette devant la maison en jetant des cris féroces. Ils mirent ensuite le feu à la grange du capitaine Mongrain et à la maison voisine appartenant à la veuve Laframboise, près de la terre du père Payen que vous connaissez, et ils prirent le chemin de St-Etienne." La paroisse de St-Benoit fut mise à feu et à sang. Les scènes de carnage qui se déroulèrent soulèvent l'indignation. Notons, en passant, que lors de son arrivée dans cette paroisse, Colborne, "le vieux Brûlot", avait été approché par une délégation des habitants déclarant qu'ils se soumettaient entièrement au gouvernement.

Ottawa fait des lectures plus sérieuses

Pendant que dans la plupart des autres villes canadiennes la circulation des livres dans les bibliothèques marque une décroissance accentuée, la Bibliothèque Publique d'Ottawa a vu sa popularité augmenter substantiellement cette année. Et ce qui est peut-être encore plus remarquable, c'est que 54 pour cent des livres empruntés à la succursale de la rue Metcalfe portaient sur des ouvrages de documentation générale.

C'est la première fois, déclara M. F.-C. Jennings, bibliothécaire-enchef, que les ouvrages de fiction sont relégués en deuxième place, après les "lectures sérieuses".

Le grand nombre des bibliothèques publiques du Canada ont déclaré cette année une diminution marquée dans leur circulation. Ce qui fait encore plus ressortir, remarqua M. Jennings, l'augmentation de 8.134 enregistrée à Ottawa pendant le mois de novembre.

LE RAPPORT DE M. JENNINGS

"La circulation des ouvrages de non-fiction est exactement le double de ce qu'elle était il y a quinze ans, dit hier soir M. Jennings à l'assemblée mensuelle des officiels de la Bibliothèque Publique d'Ottawa. Non seulement la bibliothèque de la rue Metcalfe mais encore la succursale de la rue Rideau et la Maison des jeunes gens et jeunes filles obtinrent une circulation record pendant le mois de septembre."

Au cours du mois, 653 nouveaux volumes furent mis en catalogue, 1.122 nouvelles cartes de membres furent émises, et 334 renouvelées. La circulation des livres dans les écoles est grimpée de 1.543.

La somme supplémentaire allouée cette année par le conseil municipal à permis l'achat de nouveaux livres pour enfants. Ces livres ne seront cependant mis en circulation qu'au début de l'an prochain.

A la suite de nombreuses requêtes, on a décidé de former à la Maison des Garçons et Filles un comptoir spécial de livres pour Noel. Ce qui permettra aux parents de choisir les titres des livres à donner à leurs enfants lors des Fêtes.

La Bibliothèque sera fermée le surlendemain de Noël, le 27 décembre.

Les commissaires des Ecoles Publiques comme ceux des Ecoles Séparées ont fait savoir à M. Jennings qu'ils ne pourraient cette année accorder un octroi spécial pour l'achat de livres pour écoliers. Cet octroi avait été réclamé aux écoles quand la Bibliothèque se vit forcée d'acheter de nouveaux livres pour jeunes à la suite de la dernière loi adoptée sur le sujet par le gouvernement ontarien.

Outre M. Jennings, étaient présents à l'assemblée d'hier MM. Ernest Bilodeau, Henri Saint-Jacques, Frank D. Laurie, J. Fenton Argus, Mme J. C. Sears et le colonel W. C. N. Marriott.

Le numéro de Noël du Mauricien

Le Mauricien vient de publier son numéro de Noël. C'est un numéro à lire pour la diversité et l'à-propos de ses articles qui, comme toujours sont signés des meilleurs écrivains du Canada français.

Parmi las principaux articles, mentionnons La Nuit d'Amour par Clément Marchand. Ceux qui nous Redécouvrent, article humoristique par Damase Potvin, Simone Hudon par Omer Parent, Une Idylle en 1838, nouvelle par Rex Desmarchais, La Bouée à la Cloche, poème par Robert Choquette, Les Dix vus par Tavi et présentés par L'Un d'Eux.

On trouvera aussi dans ce numéro plusieurs articles présentés avec un grand luxe photographique sur les sports d'hiver, des contes et des chroniques de Noël. La matière féminine est particulièrement soignée. Les ménagères trouveront dans les deux pleines pages de recettes d'utiles suggestions pour les menus de Noël.

On remarquera le soin apporté à la présentation typographique de ce numéro qui est un des plus intéressants encore publiés par ce grand magazine essentiellement canadien-français.

En vente à 10 sous l'exemplaire dans toutes les villes et à tous les bons kiosques et restaurants. On peut s'abonner au prix de $1. par année ou $1.50 pour deux ans en écrivant au MAURICIEN, Trois-Rivières.

Adoration Nocturne

PENSEES DU MOIS

"Du fond de ma Prison, je suis, d'un regard voilé de larmes, l'immense caravane de mes enfants rachetés de mon Sang, et qui ne communient jamais..."

"N'auriez-vous pas, peut-être, quelqu'un des vôtres dans cette caravane?... Pleurez et priez pour lui, oh! aimez et réparez en son nom, car c'est pour répandre ses grâces que Jésus demanda l'Heure d'Adoration réparatrice..."

(Père Mateo)

"Par la Reine Immaculée demandons pour eux "la Nostalgie de l'Hostie"!"

N'oubliez pas votre heure de garde dans la nuit du..... au..... de..... à.....

Les membres sont priés de se rappeler leur rendez-vous avec Jésus au jardin de Gethsémani!

Soyons fidèles par amour!

Pour renseignements ou nouvelles adhésions, s'adresser au Service d'Action Religieuse, le Centre Catholique, 126, Wilbrod, Ottawa. Tél. 6-3860.

M.-G. D.

Euler serait nommé au sénat

Une rumeur que nous donnons pour ce qu'elle vaut, assure aujourd'hui que le différend présumé entre l'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce, et l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, aura des conséquences politiques d'importance. On dit que si le cabinet fédéral approuve intégralement les conclusions du rapport Shaw sur la mise en marché de nos produits agricoles en Angleterre, M. Euler soulèvera la plus belle tempête qu'on ait vu depuis des années au conseil des ministres. On sait que le rapport Shaw soulignait que le Canada avait échoué lamentablement dans la vente de ses produits agricoles en Angleterre. M. Euler, affirme-t-on, considère la chose comme un travail des fonctionnaires du département du commerce qui représentent notre pays en Grande-Bretagne. On n'ignore pas que le rapport Shaw suggère de faire la plus large part aux experts agricoles dans le travail de mise en marché de nos produits à Londres. On prétend que si le cabinet accepte cette recommandation sans la mitiger, M. Euler sortira en claquant les portes et ne demanderait, ni plus ni moins, que d'être casé au sénat.

VOLEURS DE BANQUE AU PÉNITENCIER

HAMILTON, 15. — Willis Pelley et Harold Cunningham, de Toronto, ont été mardi condamnés à 12 ans et 10 ans au pénitencier de Kingston, respectivement, pour vol à main armée d'une succursale de banque à Waterdown et pour vol d'un auto. La police a recouvré 4.632 des $6.779 volés à la banque.

IL EST ASPHYXIE

QUEBEC, 15. — Emery Jutras, qui était employé par un groupe d'entrepreneurs à Senneterre, Abitibi, a été asphyxié par du monoxyde de carbone, pendant qu'il était assis sur un camion à moteur.

Grand Assortiment de
Cartes de Souhaits
Profanes ou Religieux
chez
Desmarais & Robitaille
Limitée
Ornements d'église
Articles religieux
121, rue Rideau,
OTTAWA

LES MÉMOIRES DE LÉANDRE DUCHARME, PATRIOTE DE 1837

(Suite)

Le 11, nous eûmes un fort vent N.-O. qui nous poussa dans une assez bonne direction, car nous faisions voile pour la cap Horn. Le soir nous vîmes quatre ou cinq baleines. Dans la nuit, le vent tourna à l'ouest avec violence, nous faisant faire neuf noeuds à l'heure en bonne direction. Il est inutile de dire la joie que nous ressentions tous de fuir si rapidement cette terre qui avait été si longtemps pour nous un lieu de souffrance et de peine, pendant que chaque instant nous rapprochait de notre patrie, nos familles et nos amis.

Le 12, le même vent continua à souffler avec la même violence. Nous fûmes forcés d'amener bas les hautes voiles; plusieurs d'entre nous eurent le mal de mer, mais bien moins que lors du premier voyage, ce que l'on doit attribuer à la nourriture moins grossière ainsi qu'à la liberté d'être sur le pont du matin au soir, du soir au matin. Vers six heures, le vent augmenta à un tel point que plusieurs s'en effrayèrent, et durant la nuit le vaisseau fut tant agité que nous pûmes à peine demeurer dans nos lits. Chaque vague y jetait un gros volume d'eau, le vent était accompagné d'orage.

Le 13, même vent, mais beaucoup plus violent, un orage temps en temps, temps couvert, la mer extrêmement grosse, à chaque instant le pont submergé par les flots. Nous filions toujours en bonne direction pour le cap Horn. L'on commençait à s'apercevoir que le temps refroidissait à mesure que nous avançions au sud, car notre route était sud-est.

Le 14, le vent toujours du même côté, mais moins vilolent: nous eûmes plusieurs orages dans le courant du jour.

Le 15, le vent très violent, ouest et sud-ouest, accompagné d'orage, la mer était si grosse que nous fûmes obligés de descendre dans l'entrepont pour nous soustraire aux vagues qui se précipitaient sur le pont. Le nombre des malades était diminué, nous faisions toujours bonne route.

Le 16, même vent, mais plus modéré qu'hier: plusieurs orages dans le courant du jour, fort vent durant la nuit.

Le 17, temps calme toute la journée — quantité de gros poissons autour du vaisseau, aussi des oiseaux.

Le 18, vent nord-ouest très violent, accompagné de pluie; la mer très agitée, l'eau couvre le vaisseau durant le jour: plusieurs même sont effrayés; sur le soir, le mauvais temps augmenta encore et cessa durant la nuit.

Le 19, beau temps, vent frais et bon; nous passâmes la Nouvelle-Zélande au nord, et faisions bonne route pour le cap Horn.

Le 20, vent nord-ouest plus violent qu'hier, accompagé de pluie et de tonnerre. Fort orage à 4 heures p.m. La nuit fut une des plus sévères que nous eussions endurée depuis notre départ. Nous ne pûmes dormir à cause du roulis du vaisseau; la mer roule continuellement sur le pont, de manière à effrayer plusieurs d'entre nous.

Le 21, le vent souffla avec la même violence, la mer est très grosse: le vaisseau est extraordinairement agité: nous supportions pourtant ces inconvénients avec courage, et cela d'autant plus que la tempête nous portait en bonne direction.

Le 22, vent modéré, orage; nous nous avançons promptement.

Le 23, temps calme et beau. Nous primes deux albatros à la ligne. Il est bien singulier que des oiseaux, avec des ailes si grandes, ne peuvent point s'envoler lorsqu'ils sont sur un terrain plan et solide. Nous les jetâmes sur le pont et ils se promenèrent d'un bout à l'autre du vaisseau sans même essayer de prendre leur essor. Ils font un mets excellent.

Les 24, 25, 26 et 27 furent une suite continuelle de mauvais temps: vent sud extraordinairement fort accompagné de pluie et quelquefois de grêle. La vague ne cessa de couvrir complètement le pont du vaisseau: aussi le roulis du vaisseau était affreux; la mer était en fureur, les flots s'élevèrent à une hauteur effrayante.

Le 28 fut un sujet de contestation. D'après notre manière de compter les jours depuis notre départ, nous étions convaincus que c'était le dimanche. Le capitaine soutenait lui, que ce jour devait être regardé comme le samedi. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il remporta. Le temps fut calme tout le jour et servit à nous rétablir. Notre santé avait beaucoup souffert du mauvais temps pendant ces derniers jours, le vent s'éleva vers le soir.

Le 29, temps affreux: vent contraire et d'une force effrayante; il est accompagné de pluie, de grêle et de froid. L'on fut contraint de mettre le vaisseau à la **Cap** comme les Anglais disent; c'est-à-dire le placer dans l'état le plus propre à résister à l'ouragan. Ceux-là seuls qui connaissent la navigation peuvent avoir une idée exacte de l'état d'un vaisseau à la **Cap** sur une mer en fureur. C'était une vraie tempête: le vaisseau s'élevait à une hauteur terrible, et tombait comme dans un abîme. L'on aurait dit que le vaisseau allait s'engloutir à chaque instant. Ils nous était impossible de demeurer sur le pont.

Le 30, le vent est un peu modéré et encore contraire: le temps est couvert et un grand nombre d'oiseaux voltigent autour du vaisseau.

Le 31, vent favorable et violent. Nous faisons entre sept à huit milles à l'heure; le temps est clair.

Le 1er août, vent sud-ouest, un peu contraire à notre route; temps couvert et orageux, brouillard, le temps est toujours bien mauvais dans cette saison-ci. La belle saison est depuis décembre en février.

Le 2, vent favorable et frais. La mer est bien apaisée, le temps est beau. Nous primes ce qu'ils appellent des pigeons du Cap, sorte d'oiseaux de la grosseur de nos pigeons. Ils sont bien bons à manger.

(A suivre)

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

—CALENDRIER—
JEUDI 16 DECEMBRE 1937 — 350e jour de l'année
Lever du soleil 7.35 — Lever de la lune 3.26
Coucher du soleil 4.17 — Coucher de la lune 6.03
QUARANTE-HEURES
Couvent du T. S. Rédempteur, 15, 16, 17 déc.
FETE DU JOUR
S. Eusèbe, évêque et martyr

HULL, MERCREDI 15 DECEMBRE 1937

HYGIÈNE ET SANTÉ

Depuis deux ans, il s'est accompli, dans le domaine de l'hygiène, un travail comme on n'en avait jamais fait auparavant dans Hull et qui est tout à l'honneur du service municipal d'hygiène. Son directeur, le Dr Josephat Isabelle, a mené si bien, en ces derniers temps, tout un programme d'améliorations appréciables, de pair avec l'éducation, en matière de propreté et de santé, de la population de notre ville. Il a été assisté dans ce travail par M. Eugène Therrien, inspecteur sanitaire, et M. Médéric Bourgeois, inspecteur du marché.

Grâce à une campagne d'éducation solidement sanctionnée, par des règlements municipaux, le service a obtenu, pour la protection des citoyens, que la viande soit dûment inspectée, que les producteurs de lait et de crème fournissent chaque mois un certificat attestant la santé de leurs animaux, que l'ordre et la propreté règnent dans tous les magasins.

Du fait de l'application de ces règlements les revenus du marché, provenant du coût de l'inspection et de la pesée, ont été plus que doublés en ces derniers mois.

La surveillance des cours, qui relève spécialement de M. l'inspecteur Therrien, a aussi donné d'excellents résultats. Et on remarque une amélioration d'au moins 75 pour cent dans les dépotoirs de la ville où la chaux a été, à la demande du Dr Isabelle, remplacée, comme désinfectant, par du lysol.

Comme nous le remarquions, le printemps dernier, l'absence dans la ville d'un système municipal de vidanges est cause de toutes sortes de complications. La fonction de recueillir les déchets est confiée à des particuliers qui s'en acquittent avec diligence, mais dans une ville aussi populeuse que Hull, elle relève de la municipalité. Le conseil compléterait magnifiquement le travail entrepris par le service d'hygiène en prenant à ses frais l'enlèvement des vidanges.

Robert CHARBONNEAU.

Hommage à la bravoure de 2 jeunes gens

En hommage à la bravoure dont ont fait preuve deux jeunes gens en sauvant d'une mort certaine des personnes qui allaient se noyer, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec décerneront deux médailles d'appréciation, l'une à André Bérubé, de Rivière-du-Loup, et la seconde à René Michaud, de St-Barthélemi. Ces deux braves jeunes gens recevront aussi le certificat d'honneur de la Ligue. Les directeurs de la Ligue sont à mettre la dernière main à l'organisation de ces deux cérémonies publiques.

André Bérubé a sauvé Mlles Suzanne et Yvette Gauvreau qui allaient se noyer dans le fleuve St-Laurent, à Rivière-du-Loup, le 7 août dernier. C'est sur les recommandations du Maire L.-P. Lizotte, de l'endroit, que la Ligue décernera à ce jeune homme l'honneur mentionné! Les deux jeunes filles étaient à se baigner lorsque l'une d'elles s'aventura trop loin et sa soeur se porta à son secours; malheureusement elles glissèrent dans un trou et se seraient sûrement noyées sans l'intervention de Bérubé, commis à l'Hôtel de Ville de l'endroit, qui passant par là, entendit leurs cris et s'élança à l'eau. Il les rejoignit mais elles s'agrippèrent à lui et il fut forcé d'en frapper une pour se dégager et put ramener l'autre au rivage. Il plongea de nouveau et ramena également la deuxième. Toutes deux purent être ramenées à la vie.

René Michaud a sauvé la vie de J.-G. Michaud, et de M. Champagne alors qu'ils se baignaient dans une carrière à St-Barthélemi, le 6 août dernier. Tous deux s'aventurèrent aussi trop loin et allaient se noyer lorsque René Michaud, âgé de 12 ans seulement, saisit son frère et le ramena au rivage, lui ordonnant de se procurer de l'aide pendant qu'il irait secourir son compagnon. Il plongea une seconde fois et fut assez heureux pour sauver le second, qui fut ranimé rapidement. C'est M. l'abbé O. Valois, de Joliette, qui a rapporté ce beau trait d'héroïsme à la Ligue.

VOL DE $500 CHEZ LÉGARÉ

Des voleurs ont pénétré, dans la nuit de mardi, dans le magasin de la maison Légaré et compagnie et ont volé deux appareils de radio, une machine à écrire et un nettoyeur, d'une valeur totale de $500. Ils pénétrèrent dans le magasin après avoir défoncé la porte d'arrière et on croit qu'ils ont transporté les objets volés dans une auto.

C'est le constable Dalpé qui s'est aperçu du vol vers 1 heure 40 dans la nuit. Les détectives Ovila Lusignan, Auguste Anderson, Emile Carpentier et E. Lavergne s'occupent de cette cause sous les ordres de l'inspecteur Lavigne.

CARTIER
HULL
AUJOURD'HUI ET JEUDI
WALLACE BEERY dans CECILIA PARKER
"OLD HUTCH"
AUSSI
"BEHIND THE MIKE"
avec Wm. Gargan
— PLUS —
Sur notre scène, Hull Brevities avec Lawrence Brisbois et son orchestre. Une représentation à 8 h. 45 p.m., avec Betty Lyons, Cliff Splain et autres.

Rx La prescription BILOCOLATE aux sels biliaires
Soulage les douleurs du foie et élimine les poisons de l'intestin.
50¢ la boîte.
En vente partout.
A.-R. FARLEY, Tél. 2-7914.

Pour améliorer le service des postes à Hull

LA CHAMBRE DE COMMERCE A FAIT ET CONTINUE DES DEMARCHES DANS CE BUT.

Au cours d'une réunion de l'exécutif de la Chambre de commerce de Hull tenue hier soir dans une salle de l'édifice des Chevaliers de Colomb, le comité nommé pour s'occuper d'obtenir des améliorations au service des postes dans Hull a présenté un rapport encourageant. Il a été reconnu que le service est déjà bien meilleur qu'autrefois, mais qu'il y a lieu de combler encore certaines lacunes. Ainsi le courrier destiné aux endroits de l'est de la province et transportable par la voie nord du C. P. R., ferme vers 2 heures, alors que le départ du train n'a lieu qu'à 5 h. 45. Il en résulte de gros inconvénients pour les gens d'affaires de la ville et pour le public en général. En plus, le dernier départ de courrier de Hull le soir se fait vers 8 heures 10, ce qui est considéré comme trop peu accommodant, surtout peut-être pour les voyageurs de passage dans la ville.

Des démarches faites avec le concours du maître de poste, M. A. Fréchette, et le député A. Fournier, font présumer que dans un avenir rapproché il y aura deux départs additionnels de courrier, l'un vers 4 h. 45 de l'après-midi et l'autre vers 10 heures 30 du soir.

L'exécutif a aussi adopté une résolution à l'adresse du ministère des postes lui demandant de faire aménager une chute à lettres, à journaux et à colis à même l'hôtel local des postes, de façon à assurer mieux la commodité, la rapidité et la sécurité du service. On a prié le député Fournier de recommander aussi auprès de qui de droit cette autre amélioration pour ainsi dire indispensable dans une ville aussi importante que la nôtre. La boîte mobile qu'il y a actuellement à l'entrée de l'hôtel est incommode à tout égard et pour tous et il y a même des gens qui ne veulent pas s'en servir. Elle n'est pas non plus sans déparer l'édifice somme toute imposant de notre hôtel postal.

Un comité a été nommé pour faire des démarches auprès du député A. Taché afin qu'il obtienne que les principales routes d'accès dans Hull soit entretenues tout l'hiver dans un certain rayon. Le comité est formé du président de la Chambre, M. R. Gratton, de MM. J. Bailliot et L. Blain.

M. Gratton a été invité à assister au dîner de la Chambre de commerce des jeunes de langue française d'Ottawa, et il a accepté volontiers.

M. Cyprien Gagnon est décédé à 62 ans

Nous apprenons avec regret la mort de M. Cyprien Gagnon, survenue hier soir à sa résidence, 38 Châteauguay, après une maladie de 2 ans. Il était âgé de 62 ans. Né à l'Ile d'Anticosti, il demeurait dans Hull depuis une cinquantaine d'années et travailla pendant 38 ans pour la Cie E.-B. Eddy. Outre son épouse, née Adélia Morin, il laisse dans le deuil quatre fils, le frère Cyprien, des FF. des E. Chrétiennes, à St-Jacques de Montréal, Lucien, comptable chez J.-B. Harper, Berthold, employé pour la Cie Eddy, et Gaston Gagnon; une fille, Gertrude Gagnon, à la maison.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures 30 en l'église et au cimetière Notre-Dame de Hull.

Il Coopère avec la Nature!
SEL FYNNON
Le célèbre traitement anglais contre Douleurs Rhumatismales, Sciatique, Lumbago, Lassitude, Constipation, Troubles du Foie et des Reins.
69¢
En vente
PHARMACIE UNION
A. Rocheleau, prop.
99, rue Principale Hull
Signalez: 2-5793

LES RESULTATS DE LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

ILS SONT INDIQUES DANS UNE ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CANADIENNE ANTITUBERCULEUSE.

A l'occasion de la campagne qui se poursuit actuellement pour la vente du timbre de Noël, dont la produit est destiné à combattre la tuberculose, il sera intéressant de lire l'allocution ci-dessous faite par le président de l'Association canadienne antituberculeuse, le Dr R.-G. Ferguson, qui parle des résultats déjà obtenus dans la lutte entreprise afin de dominer le terrible fléau.

Mesdames, Messieurs,

Au moment où les membres de l'Association Canadienne Antituberculeuse sont réunis pour la 36e assemblée annuelle, il convient de faire quelques observations sur les initiatives de cet important organisme humanitaire.

Lors de sa constitution en 1900, il n'y avait au Canada qu'une seule institution bien outillée, conformément aux connaissances scientifiques de l'époque, pour le traitement de la tuberculose, et c'était le sanatorium Muskoka Cottage. A ce moment, le taux de mortalité par tuberculose dépassait 180 par 100.000 de population; le peuple n'était guère renseigné sur la nature de la maladie, la façon dont elle se répandait et les moyens de la prévenir. Il existait une idée, pour ainsi dire ancrée, de la flétrissure que représentait cette maladie qui s'était transmise de génération en génération, ainsi qu'une phthisiphobie profondément enracinée qui résultait des taux élevés de mortalité par tuberculose chez des générations, sans traitement voulu, et l'impression bien établie que la tuberculose, telle qu'on la connaissait alors, était une maladie presque incurable.

Durant la courte vie de cette Association, des institutions magnifiques ont été érigées dans toutes les provinces du Canada, et l'on constate qu'il y a aujourd'hui plus d'un lit pour chaque mortalité par tuberculose et, dans certaines provinces, deux lits.

L'efficacité de ces institutions s'est accrue rapidement d'année en année, et des résultats du traitement et de l'enseignement ont été tels que la plus grande partie de notre population possède non seulement une bonne connaissance du caractère de la maladie, de ses symptômes et des moyens de la prévenir, mais qu'elle possède également la conviction, basée sur les résultats du traitement dans ses propres institutions, que la tuberculose peut non seulement être évitée, mais qu'elle est guérissable.

Dans l'ensemble, le taux de mortalité par tuberculose au Canada a été réduit de 180 à 59.3 par 100.000 de population.

Des progrès constants sont réalisés dans le dianostic plus précoce de la maladie et, dans tous les grands centres, des cliniques de dianostic ont été fondées pour étudier les cas de contact et ceux des personnes que leurs médecins soupçonnent de souffrir de tuberculose.

L'infection par cette maladie, qui était presque universelle lors de la fondation de cette Association, diminue de jour en jour. Dans les provinces où, durant les quinze dernières années, on a pu isoler les patients en les soignant dans les institutions, la présence de l'infection a été grandement diminuée. De fait, elle s'est affaissée beaucoup plus rapidement que le taux de mortalité. Par exemple, dans la Saskatchewan, depuis 1921, le taux de mortalité par tuberculose chez les blancs est tombé de 49.6 à 23.38 par 100.000 de populatoin en 1914. D'autre part, la présence de l'infection parmi les enfants blancs des écoles, telle qu'indiquée par la tuberculination, a été abaissée de 51% à 10%, et l'infection parmi les jeunes adultes, telle que manifestée par les réactions à la tuberculine au sein des élèves des écoles normales, a été abaissée de 75% à 19%. Même dans certains pensionnats indiens, où les enfants infectés ont été isolés pour le traitement, la présence de l'infection au sein des enfants bien portants a été abaissée de 92% à 53% au cours des dix dernières années.

Ces observations nous portent à croire que non seulement la tuberculose peut être contrôlée et son taux de mortalité diminué par l'enseignement, l'amélioration de la manière générale de vivre, mais que, en isolant plus tôt le malade et en provoquant la fermeture des lésions infectueuses, la tuberculose est une de ces maladies qu'il est possible de réduire à une cause infime de mortalité. Notre premier mot d'ordre était "La tuberculose est guérissable"; il est aujourd'hui "La tuberculose peut être prévenue", et, dans un avenir prochain, il sera "La tuberculose peut être éliminée".

Tout en maintenant et en activant les autres aspects de notre programme, cette Association devrait continuer d'insister pour obtenir, dans les provinces du Canada, toutes les facilités possibles de traitement.

Il semble évident que le monstre de la tuberculose a eu les reins brisés et que la route est maintenant libre pour la réduction de cette maladie à une cause minime de décès. Dans la génération passée, les chefs de ce mouvement ont institué un magnifique outillage et ont fait dévier le cours des événements. S'il faut en juger par l'apparence des hommes ici réunis, c'est manifeste que la responsabilité de l'avenir sera entre les mains d'une nouvelle génération. Et l'on a tout lieu d'espérer qu'si nous poursuivons le but de cet organisme en enseignant davantage les populations, en continuant d'obtenir l'appui du public et en ayant la même vis'on et la même détermination que dans le passé, la tuberculose sera réduite à une cause minime de mortalité lors de la prochaine génération.

LES FUNERAILLES DE Mme veuve J. PARENT

Ce matin, en l'église St-Joseph, de Wrightville, ont eu lieu, parmi une grande assistance, les funérailles de Mme Joseph Parent, épouse en premières noces de Donat Gagné, née, Rose-de-Lima Leblanc, décédée dimanche dernier, à sa demeure, 7 rue Bienville, à l'âge de 43 ans, après un an de maladie.

Le départ se fit à 7 h. 45 des salons funéraires Emond, angle des rues Kent et St-Laurent, à Hull, pour se rendre à l'église pour le service à 8 heures.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine L.-C. Raymond. M. l'abbé T. Denault officiait, assisté de MM. les abbés J.-M. Laperle comme diacre et René Denis sous-diacre.

La chorale St - Joseph, sous la direction de M. Albert Pilot, et celle des enfants de l'école Larocque, sous la direction du Rév. Frère Jérôme, firent les frais du chant. Le Rév. Frère Omas, directeur des écoles Larocque et Valiquette, touchait l'orgue. M. Albert Parker, ténor chanta les adieux.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Edmond et D. Hervé Gagné; ses frères Simon et Lorenzo Lablanc; ses beaux-frères MM. E. Gélineau, et Ed Drouin; son beau-père M. F. Gagné.

Dans l'assistance il y avait aussi: MM. U. Mongeon, M. Leblanc, J. Leblanc, S. Simon, Gérard Tassé et nombre d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière du Très-St-Rédempteur.

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncartes, séances, etc. Tarif, 3 sous cès les événements prochains tels que assemblées, banquets, parties de du mot. Minimum $1.00.

Conseil Central.

Ce soir, à la Bourse du Travail, assemblée régulière du Conseil Central.

Le Secrétaire.

POUR LA VENTE DU TIMBRE DE NOEL A HULL

CAUSERIE PRONONCEE LUNDI SOIR, AU POSTE CKCH, PAR M. A.-R. FARLEY, PHARMACIEN, PRESIDENT DE LA LIGUE D'HYGIENE SOCIALE DE HULL.

Mesdames, Messieurs,

Depuis trente ans la tuberculose a fauché des centaines de milliers de vie au Canada. Ce chiffre est formidable, mais il est quand même consolant, quand on songe que le taux de la mortalité par la tuberculose a été réduit de 180 par 100,000 qu'il était en 1900, à 60 par 100,000 aujourd'hui. Ainsi le danger pour vous et moi de mourir de tuberculose n'est que d'un tiers de ce qu'il était en 1900..., date de la fondation de la ligue anti-tuberculeuse au Canada.

Plus de 15000 mamans et bambins que la mort aurait enlevés à l'affection de leur famille fêteront galement la Noël cette année grâce à la lutte faite à la tuberculose depuis 1900. Hélas, malgré tous les efforts, malgré le déclin notable de mortalité tuberculeuse, plus de 5000 personnes sont mortes de cette maladie au Canada l'an dernier. Il est encore plus triste de songer qu'en ce moment, il y a plus de 50,000 cas de tuberculose active au pays. Mesdames, Messieurs, des 5000 personnes qui sont mortes l'an dernier, et des 50,000 tuberculeux actuels, la grande majorité se compte parmi les jeunes; parmi cette jeunesse que nous voudrions voir forte et vigoureuse.

La période de 15 à 25 ans est la plus dangereuse pour le développement de la tuberculose. Celle-ci recrute son cortège à l'âge où les adolescents entrent au collège, à l'université ou à l'atelier. Parce que la maladie n'est pas découverte et traitée en temps, elle s'installe en maîtresse et devient mortelle avant l'âge de 30 ans. Si tous les jeunes gens et jeunes filles de santé débile pouvaient subir un examen au Rayon X; si les malades étaient traités immédiatement et adéquatement; si la source de leur infection était localisée et détruite, nous aurions la main haute sur la tuberculose. "Ces trois si", ces trois conditions sont difficiles à réaliser, mais non impossibles. Ce rêve, ce but que tous nous voudrions voir s'accomplir, est celui que poursuit à Hull la Ligue d'Hygiène Sociale. Nous y travaillons par le dispensaire antit-tuberculeux par les visites et les efforts de nos infirmières et bientôt par notre Sanatorium. Le travail accompli produit déjà son effet bienfaisant et avec votre concours nous comptons faire plus encore. Tout relachement en ce moment provoquerait une recrudescence de la maladie et engendrerait le découragement chez ceux qui ont travaillé à la cause si loyalement.

Dans un avenir rapproché, nous comptons avoir le contrôle sur cette maladie, ce qui est très encourageant. On a de plus en plus la preuve que latuberculose est une maladie infectueuse, susceptible d'être guérie et enrayée par le traitement et l'isolement précoces du tuberculeux.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, quand vous achetez des timbres de Noël, vous contribuez à sauver des vies dans Hull et aussi dans tout le Canada.

Nous pouvons vaincre la tuberculose si nous voulons en payer le prix..., ce prix, c'est nous qui le paierons en achetant une ou plusieurs centaines de timbres de Noël. Mesdames, Messieurs, achetez des timbres de Noël, faites pour les autres ce que vous voudriez qu'on fit pour vous-mêmes si vous étiez au nombre des déshérités de la santé et de la fortune.

Aux médecins, aux infirmières, au poste CKCH, à tous ceux qui s'occ - Noël, j'apporte les remerciements et cupent du Dispensaire ou de l'organisation de la vente du timbre de la reconnaissance cordiale des malades.

Encore une fois, grand merci à ceux qui ont acheté ou achèteront des timbres de Noël et à tous je souhaite un joyeux Noël et bonne santé.

LAURIER
Aujourd'hui et jeudi
"The Man They Could Not Hang"
avec W. Leonard Howe
En programme double avec
"Night Key"
avec Boris Karloff
Ce soir, heure de variétés
Orchestre de 15 musiciens au programme ce soir
1—"Alice et Frank", comédie
2—Mlle Dupuis, Chant et imitation
3—"Laura & Lauzon" Deux accordéons
4—"Rudolph et Kenneth" Chanteurs parisiens
5—"Rudy Portelance et sa soeur"
Dance et claquette.

ON CHERCHE SOULIÈRE À OTTAWA

Un autre groupe est parti à 1 heure dans la direction du club Fairmount à la recherche de M. Aimé Soulière, disparu il y a une quanzaine de jours et qu'on a cru mort dans la neige. Cependant comme les recherches de ce côté n'ont pas encore donné de résultat, on a fait faire une enquête à Ottawa. Il appert que Soulière n'est dans aucune des institutions de la capitale, mais il pourrait s'être réfugié chez un ami. Tels sont les renseignements que nous communique M. Edgar boutet, percepteur provincial du revenu, qui dirige les recherches.

M. Boutet remercie le chef Robert, de la sûreté de Hull, et le chef Downey, de la sûreté d'Ottawa, pour leur collaboration.

On a également fait appel aux skieurs pour leur demander de communiquer tous les renseignements qu'ils pourraient trouver et qui pourraient aider à repérer le disparu.

Les anciennes au Cercle de l'Ecole normale de Hull

Les anciennes de l'Ecole normale de Hull sont invitées à assister à la réunion du Cercle d'étude qui aura lieu au studio de l'Ecole normale à 8 heures ce soir.

William et Violet Prentice en cour

William et Violet Prentice ont comparu, ce matin, en correctionnelle de Hull, sous l'accusation d'avoir causé des blessures corporelles graves à Oswald Kenney, musicien, dans un club de Deschênes.

Kenney aurait été battu par les deux accusés alors qu'il voulait entrer au club où il était employé dans l'orchestre.

Les Prentice ont protesté de leur innocence.

Accusé d'avoir causé du désordre

Georges Madore, de Pointe-Gatineau, a été remis en liberté, ce matin, par le juge Achim, en correctionnelle de Hull, à sur cautionnement personnel de $50 en attendant l'audition de sa cause, lundi. Il est accusé d'avoir causé du désordre dans un hôtel.

UNE ARCHIDUCHESSE DEVRA PAYER PENSION A SON FILS PRODIGUE

VIENNE, 15.—Léopold Marie Alphonse, archiduc d'Autriche et Chevalier de la Toison d'Or du Saint Empire romain a gagné une poursuite judiciaire contre sa mère, l'archiduchesse Blanka, lui accordant une pension hebdomadaire de $25. L'archiduc est âgé de 40 ans.

Un tribunal de Vienne a condamné la mère, qui donnait à son fils chambre et nourriture avec la somme de 95 sous par jour pour ses dépenses, à lui payer une pension pour une période de trois ans.

Pour avoir droit à la pension, le tribunal a décrété que l'archiduc doit quitter la demeure de sa mère immédiatement et ne jamais lui demander d'argent.

Il a emballé ses effets en s'écriant qu'il commençait une nouvelle vie, que sa mère le traitait comme un prisonnier.

"Ma mère peut défrayer les frais de mon entretien. Elle vaut environ un million. Mais comme elle est une Bourbon, elle croit encore que le monde doit lui obéir servilement."

IL EST PENDU

(Presse Canadienne)

SHELBURNE, N.-E., 15. — Everett Farmer a été pendu ici ce matin pour le meurtre de son demi-frère Zacharie Farmer, pendant une querelle, en août dernier.

Sympathies exprimées à la famille Roger

La famille Roger désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récente épreuve, de quelques façons que ce soit.

TELEGRAMMES

M. et Mme Jean Laroche, Sudbury, Ont., J.-E.-A. Roger, Mégantic, Qué., M. et Mme Oscar Legendre, St-Flavien, Qué., la famille Fleury, Montréal, Soeur Ste-Placidie, Hawkesbury, Ont.

FLEURS

M. et Mme Alphonse Moussette, Hull, le Personnel des Statistiques des Douanes, Ottawa, M. Horace-E. Filteau, Hull, M. et Mme A. Daigle, Hull, la Maison Chez Rose, Hull, M. Henri Gauthier, Hull, le Corps de Clairons et la Fanfare du Régiment de Hull, les enfants, Lucile et Carmen Roger et Jacques Rochon et Michel Vaillant.

GRAND'MESSES

Les amis du restaurant Chez Charles (3), Maurice Roger, M. et Mme Edmond Massé, M. et Mme Lucien Massé, la famille Géhusse Massé, la famille A. Roger, les employés de la Banque Canadienne Nationale d'Acton-Vale, M. et Mme Maurice Massé, la famille Antoine Rattey, la famille Adélard Bérubé.

MESSES PRIVILEGIEES

L'Association des Employés de l'Hôtel de Ville (4), M. et Mme Léon Leblanc (2), les Institutrices Laïques de l'Académie Ste-Marie (2), M. et Mme Victore Lemire (2), Ernest Howe (2), M. et Mme Josephat Pharand (2), M. et Mme Jos. Raymond, Léon Madore, la famille Roger, Mégantic, Qué., M. et Mme Diomède Bérubé, Ronald Chartrand, M. et Mme Donat Vien, M. et Mme J. Brind'Amour, M. et Mme Camille L'Heureux, M. et Mme J.-L.-A. Charette, la famille C. Potvin, Mme Wilfrid Laframboise, Félix Durocher, Léo Labelle, Mme Vital Sauvé et famille, M. et Mme Léon Couture, M. et Mme Wilfrid Sanche, Mme L. et Mlle Clairette Desmarais, Mme J.-B. Brin-d'Amour et famille, M. et Mme Arthur Croteau, Charlebourg, Mlle Anita Laframboise, M. et Mme Geo. Muloin, Gaston Laframboise, M. et Mme E.-C. Lemire, la famille Gaudias Croteau, St-Apollinaire, Qué., le Frère Amédée, Rédemptoriste, le notaire F.-A. Binet.

BOUQUETS SPIRITUELS DE TERRE SAINTE

M. et Mme Gérard Laframboise, la famille Omer Lemieux, M. Adolphe Charette et sa fille, Yvette, M. et Mme Julien-Eudore Massé.

FLEURS DU PRECIEUX-SANG

A.-R. Farley, la famille Lucien Douaire, Mlle Aline Bérubé, Mlle Berthe Charette, M. et Mme J.-E. Déry, la famille F. Marcoux, Marcel et Alma Muloin.

L'OEUVRE DU NOVICIAT

Mlle Jeannette Sanche.

BOUQUETS SPIRITUELS

Les élèves de l'Ecole Normale de Hull, Soeur Ste-Ludivine et Jeanne-d'Arc Legendre et Marlette Paquet, Jean-Guy, Monique et Odette Douaire, la famille David Henry, la famille Guindon, Plaisance, Qué., les élèves du Collège St-Alexandre, M. et Mme Adrien Croteau, St-Apollinaire, Qué., le personnel enseignant et les élèves de l'Académie Ste-Marie, les employés de l'Ecole Normale de Hull.

SYMPATHIES

M. et Mme Charles Cameron, M. et Mme Royal Gauvin, M. et Mme J.-L. Brunet, M. et Mme A. Morel, M. et Mme E. Gratton, . et Mme Roland St-Jean, M. et Mme L. Lefebvre, Mlle C. Séguin, M. et Mme A. Morin, M. et Mme I. St-Denis, M. et Mme E. Roy, la famille W. Dupuis, Soeur Napoléon-d'Alexandrie, Mascouche, Mlle M.-A. Laurin, M. et Mme Elzéar Levasseur, Evangéline et Cécile Thibault, M. et Mme J. Laurin, M. et Mme J.-E. Caron, Mme Albina Gauthier, M. et Mme Albert Leduc, M. et Mme A. Latrémouille, M. et Mme J.-E.-A. Roger, Mégantic, la famille A.-H. Dame, Napoléon et Marie-Anne Roger, Mégantic, M. et Mme Ovila Duquette, la famille Charles-A. Bélanger, M. et Mme O. Séguin, M. et Mme J.-B. Coderre, M. et Mme Hector Lemieux, M. et Mme Ernest St-Jean et famille, M. et Mme Nap. Daoust, M. et Mme V. Pouliot, M. et Mme J.-P. Sanche, M. et Mme Désiré Lacombe, M. et Mme Jean-Louis Laflèche, M. et Mme J.-B. Michon, prof. J.-H. Lefebvre, M. et Mme Gaston Fontaine, Jules Laverdure, M. et Mme Aurèle Gratton, M. et Mme Omer Desrochers, M. et Mme Daniel Caron, M. et Mme A. Loyer, M. et Mme Léon Groulx, la famille H. Boulay, la famille E. Grégoire, M. Rodrigue Bédard, M. et Mme Edgar Bédard, Gaétan Foirier, la Ligue de Quilles Brading, Mme Joseph Payette, Mlle Rhéa Archambault, Mlle Marguerite Bédard, Mme Paul Rodier, Mlle Yvette Caron, Mlle Marguerite Foucault, la famille Jos. Galipeault, Pointe-Gatineau, Mlle Irène Lamarche, Mlle Georgette Roger, Mégantic, la famille Joseph Tessier, Mozart Martineau, M. et Mme Jean Quesnel, M. et Mme Hector St-Georges, Cyrville, M. et Mme Samuel Caron, Mlle Diane Bérubé, M. et Mme J.-B. Bédard, M. et Mme W. Primeau, la famille Joseph Marchand, St-Apollinaire, M. et Mme P.-A. Larocque, M. et Mme Alfred Larose, la famille Joseph Bérubé, la famille André Stafford, la famille Gibson, M. et Mme Raoul Déziel, M. et Mme Charles Piché, Mlle Agathe Guindon, Mlle Madeleine Chénier, Télesphore Séguin, Lucienne et Gertrude Martel, M. et Mme Jean Daoust, M. et Mme Odilat Lambert, Mme Albina DeRepentigny, M. et Mme R. Thériault, Mlle Maria Savard, M. et Mme René Maisonneuve, M. et Mme Wilfrid Caron, la famille L. Frédéric, la famille Samson, le Docteur et Mme L. Pichete, M. et Mme Ferdinand Laflèche, Mlle Berthe Lavigne, Mlle Stella Vlau, M. et Mme Frank Chénier, René Deschênes, Mlle Reine-Aimée Robitaille, Mlle Marcelle Parent, Mlle Alice Godin, Elzéar-A. Lajambe, Mlles Marie-Anne et Yvonne Parent, Soeur Marie Virginie et le personnel enseignant de l'école Reboul, M. et Mme Oslas Arbique, M. et Mme Gérard Bourgeau, la famille Zéphir Laflèche, M. et Mme François Tremblay, Mme Paul Lévesque et famille, M. et Mme Alfred Parent, M. et Mme Hildège Grouix, Jean Dubois, Mme George-D. Kelley, René Bourice, Orphyr Dalpé, Gérald Chénier, M. et Mme Edgar Dussault, Mlle Clémentine Boucher, M. et Mme Hector Bélanger, M. et Mme J.-H. Gariépy, Mlle Yvette Dériger, Mlle Lucille Roy, la famille Fresilde Chartrand, Cyrville, M. et Mme P. Séguin, Val-Tétreau, M. et Mme Oswald Massé, Mlle Germaine Laurin, Mlle M.-C. Raizenne, Mme Marie-Louise Lauzon, St-Martin, M. et Mme Oslas Deschamps, M. et Mme Arthur Bérubé, la famille Napoléon Toutloff, Roger St-Jean, J.-Jules Reinhardt, M. V. Laflamme, Mme Moïse Laverdure, Geo. Ardouin, l'Amicale de l'Ecole Normale, Mlles Françoise et Julienne St-Jean, Mme Jules Laverdure, Mme Joseph et Mlle Reinhardt, le Conseil de la Cité de Hull, Rév. Père Henri Morisseau, O. M. I., T. Sword, M. et Mme Louis Paquet, Lawrence, Masse, la Chambre de Commerce de Hull, la Chambre Junior de Commerce de Hull, Inc., M. et Mme Béloni Patry, Damase Roger, Mlle Marie-Anne Roger et M. J.-Arthur Valin.

Gordon-D. Conant prévient un danger

TORONTO, 15.—Gordon-D. Conant, procureur général d'Ontario, a prévenu la population de Toronto contre le danger possible que les services sociaux ne deviennent les outils des partis politiques.

"Nous devons empêcher, a-t-il déclaré, que les services ne servent qu'à la gloire et au bénéfice de quelque parti ou clan politique, et cela, sous quelques circonstances et à quelque époque que ce soit.

Un accord sera signé demain

(Presse associée)

PARIS, 15.— Le ministère des affaires étrangères annonce aujourd'hui qu'un accord entre la France et l'Allemagne au sujet des frontières sera signé demain au ministère des affaires étrangères de France.

Mme F.-X. FRECHETTE DECEDEE A 73 ANS

Mme François-Xavier Fréchette, née Adeline Limoge, est décédée ce matin, à l'âge de 73 ans et six mois, après une maladie de deux mois.

Elle était née à Montréal et demeurait à Hull depuis 50 ans. Son époux l'avait précédée dans la tombe il y a treize ans.

Elle faisait partie du Tiers-Ordre de Saint-François et des Dames de Sainte-Anne de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur.

Elle laisse pour pleurer sa perte: quatre fils: Télesphore, Aldoria, Gustave et Victor Fréchette, à Hull; deux filles: Mmes Eugène Leboudais et Cléophas Loriault, de Hull; un frère, M. Vincent Limoge, de Hull; quatre soeurs; Mme Joseph Madore, de Brayside, Ont., Mme Victor Parent, de Shawinigan-Falls, Mmes Michel Lafrance, et Arthur Duquette, de Hull et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi à 7 heures 30, en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Inhumation au cimetière paroissial.

Le cortège funèbre quittera la demeure de Mme Eugène Labourdais, où la défunte est exposée en chapelle ardente, à 61, rue Saint-Etienne, à 7 heures 15 pour se rendre à l'église.

La joute de Noël Maroon-Canadien est remise au 28

Une dépêche de la Presse Canadienne, venant de Montréal, nous apprend que la prochaine joute Maroon-Canadien, qui devait avoir lieu au Forum le jour de Noël, a été remise au 28 décembre.

Sentence portée de 10 à 12 ans

John Farr, Laurier Larocque et George Richer, les trois jeunes gens condamnés la semaine dernière à dix ans de prison, recurent ce matin, condamnation additionnelle de deux ans de pénitencier. Il s'agissait cette fois de leur évasion de la ferme pénitencière de Burwash. C'était ce matin le cinquième chef d'accusation logé contre les trois jeunes gens capturés à Montréal il y a près d'un mois en possession d'une automobile volée à Ottawa.

On se rappelle que deux des condamnés. Farr et Larocque furent les auteurs d'un vol à main armée dans une pharmacie d'Ottawa-est. Plusieurs autres accusations de vols d'automobiles et vols avec effraction avaient été inscrites contre les trois jeunes bandits. Ils furent condamnés sur chacun des chefs d'accusation à dix ans de prison, sentences concurrentes.

Cités en correctionnelle ce matin pour leur évasion de la ferme pénitencière de Burwash, les jeunes gens demandèrent au magistrat Strike de faire courir la nouvelle sentence qu'il venait de leur imposer avec les diverses sentences reçues la semaine dernière. Mais le magistrat décida qu'ils devaient purger d'abord leur condamnation de dix ans et que la sentence de ce matin ne commencerait à courir qu'après.

Après leur évasion sensationnelle d'il y a deux mois, la police prend des précautions: les trois jeunes gens sont conduits devant le tribunal menottes aux poignets et escortés de trois agents de police.

ST-EUGÈNE

ST-EUGENE, Ont., 15. — M. l'abbé J. Alban Lapointe, vicaire, sera absent une dizaine de jours pour suivre une retraite fermée.

Trois inspecteurs du gouvernement fédéral sont actuellement à faire l'épreuve à la tuberculine de tous les troupeaux de bovins (bêtes à cornes) dans la municipalité de Hawkesbury-Est.

Plusieurs de nos paroissiens ont profité de l'excursion à Montréal en fin de semaine.

Est décédé la semaine dernière à l'hôpital d'Hawkesbury, Mme Albert Piché. Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier. Elle laisse son époux et six enfants.

Notre sincère sympathie à la famille.

Mesdames Wilfrid et G. Alfred Lafrance étaient de passage à Caledonia Springs en fin de semaine.

M. Omer Lalonde est allé à Rigaud dimanche.

MONTCERF, Qué

MONTCERF, 14. — Mercredi dernier, en la fête de l'Immaculée-Conception, la chorale des enfants de Marie fit les frais du chant à la basse-messe, et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Glaude.

M. Wilfrid Carrière, dangereusement malade, a été transporté à l'hôpital de Maniwaki cette semaine. M. Jean-Charles Martineau, fils de M. L. Martineau, marchand, est aussi à l'hôpital souffrant d'une pneumonie.

M. Laurenzo Leduc, qui fut blessé à la main droite dimanche dernier, suit un traitement à l'hôpital. Nous souhaitons à tous nos malades un prompt rétablissement.

Mme Alfred Rozon a eu la douleur de perdre sa soeur, Mme S. Corneau, de Pointe-Gatineau.

M. et Mme Ray O'Connor et leurs enfants ont passé la fin de semaine à Ottawa.

Dimanche dernier, M. J.-Baptiste Rozon recevait à souper son cousin, M. Clarence Fournier, marchand de Pointe-Gatineau.

M. Georges Carrière a failli se faire tuer dimanche, alors que l'auto dans lequel il retournait à son ouvrage capota en bas du pont du Serpent. M. Carrière et les autres occupants de la machine en furent quittes pour un bon bain à l'eau glacée.

Nos s

L'Exposition internationale de Paris ferme ses portes

(par MARCEL OUIMET)

PARIS, le décembre (par courrier)—L'Exposition internationale de 1937 est entrée jeudi soir dernier dans le domaine du souvenir. Conformément au décret qui avait fixé sa durée la plus complète manifestation des arts et des techniques du monde moderne n'a pas voulu se soustraire à sa fin anticipée. En grande coquette elle a écrit sans défaillance la dernière page de son histoire. Elle est morte en beauté, en pleine apothéose, à l'heure où les horloges du tout Paris égrenaient lentement leurs douze coups. Jusqu'à la dernière minute elle garda cette parure phosphorescente qui faisait, depuis six mois, l'admiration de tant de touristes. Elle avait vécu noblement et seules l'attitude morose, la figure inquiète des gardiens qu'elle fait vivre depuis mai indiquaient au visiteur attardé de discerner qu'elle ne serait plus dans quelques heures.

On n'aurait pu souhaiter jeudi température plus idéale...

Un brillant soleil d'automne éclairait, dès le matin, de ses rayons d'un jaune enivré, la blancheur des pavillons érigés aux frais de la République et des nations amies... Un vent frais fouettait pourtant les "pélerins" de Paris et de la banlieue, les étrangers qui avaient tenu à vivre les derniers moments du royaume de l'interêt et de la gaieté.

A la tombée du jour, les feux étincelèrent de nouveau, leurs innombrables reflets se miroitant dans le firmament et dans le fleuve voisin où, vers les neuf heures les fontaines lumineuses déployaient encore le pastel clair de leur coloris... Toute la gamme des teintes les plus harmonieuses se jouait sur les prestigieux jets d'eau.

Au loin, la tour Eiffel éclairée offrait à la vue le fantôme de son architecture transparente... Il lui manquait toutefois ce déploiement pyrotechnique dont elle se parait souvent le soir, comblant Paris et ses hôtes du spectacle inoubliable de ses embrasements grandioses...

Un peu plus tard, une brume épaisse s'élevait lentement de la Seine, formant un halo grisâtre autour des mille lumières palpitantes... Le phare d'Onessaut tournait toujours dans la nuit, ses faisceaux lumineux ne parvenant qu'avec difficultés à percer le brouillard qui s'étendait comme un linceuil sur celle dont on avait fixé le destin...

A petits pas, on parcourait les terrains. Monotones, on regardait consciencieusement autour de soi. A droite le paysan russe et sa compagne qui surmontent fièrement le pavillon de la Russie rouge défiaient toujours l'aigle nazi perché élégamment au faite de l'immeuble du Reich... A quelque mille pas la silhouette du nouveau Trocadero se profilait à l'horizon, son portail encadré des oriflammes défraichis qui, flottant sous la bise mêlaient leurs couleurs vives, à peine marquées par les intempéries, aux lignes gracieuses de l'édifice. Se déployant avec majesté ils étaient là pour rappeler à la France qu'elle avait eu le concours de quarante-quatre nations civilisées pour lancer le météore dont la splendeur vient à peine de s'éteindre dans le ciel de Paris...

Emmitouflés sous leurs manteaux, les visiteurs entendaient les accents clairvoyants de trois fanfares qu'on avait amenées sur les lieux pour égayer la tristesse de l'adieu... Les taxis spéciaux, les chaises roulantes continuaient leur service épargnant encore des fatigues aux plus humbles comme aux plus riches des visiteurs. Les vedettes sillonnaient la Seine pleines d'un monde avide de contempler l'aspect final de l'Exposition. A la station des petits trains électriques la voix du chef de gare annonçait le dernier départ. Machinalement, un groupe de "catherinettes" qui fêtaient leur patronne, s'engouffra dans la voiture en caquetant...

Le train partit pour son circuit ultime... Tranquillement la foule regagne la sortie. Parmi elle se trouvait sans doute perdu ce trentième et un millionnième visiteur "payant", pauvre hère qui avait franchi les quilles de la Place de la Concorde à 5 h. 45, profitant de la "journée à un franc" pour admirer l'oeuvre surgie des mains de ses contemporaines...

Souhaitons qu'il profite demain de la recette affectée à l'assistance publique, puisqu'il n'a pas hésité à y contribuer de son modeste écot...

Trois chemins pour l'Autriche

par le Dr von Schuschnigg, chancelier fédéral.

Le chancelier fédéral autrichien vient de faire paraître, sur l'Autriche, un livre important dans lequel il dit notamment, au sujet des possibilités de la politique extérieure autrichienne.

VIENNE. — L'attitude extérieure de l'Autriche est déterminée par les possibilités d'un petit Etat en général et par les caractères géopolitiques et culturels particuliers de notre pays qui nous montrent une voie historiquement établie. Le petit Etat a trois possibilités de se maintenir: d'abord la stricte neutralité reposant sur le droit international public et valable pour tous les cas de complication internationale; l'existence d'une telle neutralité dépend du degré de respect du droit des gens et des obligations internationales contractées; cette existence sera d'autant mieux assurée que l'intéressé aura une forte volonté de se défendre lui-même et que sa puissance de défense rendra moins alléchante une rupture de traité pour laquelle on invoque la nécessité. La deuxième possibilité est le rattachement à un bloc d'Etats et l'entrée dans une alliance plus ou moins étendue pouvant aller d'un pacte de non-agression à un pacte d'aide réciproque. Le troisième moyen est celui qui exclut toute obligation unilatérale, sans alliance, mais avec des traités d'amitié; c'est la possibilité d'une collaboration entre les Etats sur une large, toujours disposé à jouer un rôle de médiation et représentant ce que l'on appelle en Autriche l'attitude de la fenêtre ouverte.

Si nous nous sommes décidés pour cette troisième voie, c'est avant tout parce qu'il nous assure pour le mieux l'accomplissement pacifique des taches découlant de l'esprit et de la mission de l'Autriche. Comme par le passé, nous nous croyons appelés à servir de pont et d'élément médiateur entre les peuples et les Etats qui faisaient autrefois partie de l'Autriche et qui ont aujourd'hui chacun une vie séparée. Cette tâche de médiation se place à la fois dans le domaine économique et dans le domaine culturel; elle se distingue de ce qui a été jusqu'ici en ce qu'elle est en dehors de la politique de puissance. Nous sommes désignés pour maintenir la liaison avec le grand domaine de la culture allemande et à servir, dans la mesure même modeste des moyens de notre Etat allemand libre et indépendant, le développement économique et culturel ainsi que la situation mondiale de l'ensemble ethnique auquel nous appartenons et voulons appartenir, c'est-à-dire du peuple allemand.

Vouloir nous rendre difficile ou impossible l'accomplissement de cette tâche serait faire preuve d'une courte vue inutile à tous mais pensant à la longue sur le bon voisinage des pays de l'Europe centrale et ne pouvant avoir sur notre peuple une influence bienfaisante.

Je ne crois pas à la victoire durable du développement révolutionnaire et à un dénouement violent dans le domaine des rapports internationaux. Le plus fort peut évidemment, s'il a de la chance, modifier la carte géographique, mais l'histoire enseigne qu'une telle action ne peut que remettre à plus tard le problème posé et lui donne très rarement une solution définitive. Je crois cependant aux forces évolutives de l'histoire, qui construisent du nouveau et du rationnel sans détruire les valeurs anciennes. Par suite, je n'ai jamais vu notre devoir dans un choix décisif entre les soi-disantes oppositions de l'Europe centrale et de l'Allemagne, c'est-à-dire entre la ligue danubienne ou l'Anschluss, mais bien plutôt dans la suppression de ces oppositions. Ceci n'est possible que sur aucun des Etats de l'Europe centrale ne se sent menacé par l'Allemagne ni l'Allemagne par une alliance de ces Etats; ceci n'est possible que si l'on peut trouver une organisation européenne centrale comprenant l'Allemagne. Ce moyen pacifique d'une nouvelle construction de la pensée de l'Europe centrale ne peut être envisagé sans notre Autriche libre et indépendante. C'est cette conviction qui interdit à tout prix à la politique autrichienne consciente de ses responsabilités de quitter le chemin allemand qu'elle suit et qu'elle a toujours suivi malgré les plus grandes difficultés. Elle ne pourra pas davantage renoncer à discuter amicalement avec ses voisins issus de l'ancienne monarchie, même si elle doit rencontrer, à cette occasion, de la méfiance ou de l'incompréhension; et d'autre part, elle ne cessera jamais de proclamer le caractère allemand de sa tâche et son lien avec le peuple allemand.

Cet Etat n'aurait aucun sens s'il ne s'attachait pas à être pris au sérieux dans sa volonté de rester libre et indépendant; mais, une fois sa situation assurée, il suit en ligne droite son évolution historique, de la première à la troisième Autriche et c'est à nous à prouver que, dans des conditions tout à fait modifiées et sur un autre plan politique, un petit Etat peut réussir pacifiquement ce que la grande puissance d'autrefois n'a pu réussir en combattant. Peut-être que tout cela paraîtra utopique en face de la situation mondiale et de l'atmosphère politique actuelle en Europe centrale. On ne peut nier que les solutions brutales de "tout ou rien" sont présentes à la pensée et semblent plus facilement réalisables que des plans patients dans lesquels on a pesé le pour et le contre.

Mais on ne devrait jamais voir d'opposition entre fort et patient, ni assimiler, temporiser et égaliser avec céder et reculer. Il y a une génération de cela, nous aurions considéré comme utopiques beaucoup de choses qui sont devenues des réalités. Nous n'avons aucun motif de nous en réjouir. Mais une chose reste sûre, c'est que notre propre histoire a été pour notre pays un terrible maître d'école; nous savons très bien, en bien et en mal, comme les événements sont modifiables, même si les hommes sont persuadés avec une fermeté de rocher du caractère absolument définitif de leurs thèses.

UN GISEMENT NÉOLITHIQUE IMPORTANT ?

(P. Can. — Havas)

PARIS. — Ayant occupé ses heures de loisirs à compulser les vieux mémoires de la bibliothèque de Langres où il était en garnison, un jeune soldat du 21e régiment d'infanterie, Camille Gailledraud, découvrit qu'un camp romain devait avoir existé sur une hauteur située dans le bois de la Vergentière, près de la ville. Seul d'abord, puis aidé ensuite par deux camarades qu'il avait réussi à intéresser à ses recherches, il entreprit des fouilles au lieu en question. Les premiers travaux de l'archéologue amateur viennent d'obtenir un résultat inespéré. Gailledraud a mis à jour plusieurs sépultures enfouies sous des tumuli. Un des coffres constitué par deux dalles posées de champ, longues d'un mètre quarante, hautes de 70 centimètres et écartées de 80 centimètres, contenait de nombreux ossements et des fragments de poterie noire. De nombreuses pointes de flèches en silex bleu et blanc et des haches polies font penser qu'on se trouve en présence d'un gisement néolithique particulièrement important.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK (F.L.I.S.). — Lorsque la crise économique s'abattit sur les Etats-Unis, en 1929, il n'existait aucun système organisé, permettant de faire face aux difficultés que provoqua la situation. L'employé qui, du jour au lendemain, se trouva privé de sa position dans l'industrie ou dans les affaires, commença d'abord à puiser, pour vivre, dans ses économies, jusqu'au jour où manquant de toutes ressources, il dut s'adresser aux oeuvres de bienfaisance de sa localité pour tâcher d'obtenir l'aide dont il avait besoin. Cette pénible situation est chose du passé. On a institué, dans chacun des Etats de l'Union, un système d'assurance contre le chômage, qui évitera, au moins dans une certaine mesure, que le sans-travail soit obligé de recourir à la charité privée pour vivre.

Dès le 1er janvier 1938, les lois sur l'assurance contre le chômage protègeront 11.000.000 de travailleurs dans les Etats suivants: Alabama, Arizona, Californie, Connecticut, Louisiane, Maine, Maryland, Massachusetts, Minnesota, New Hampshire, New-York, Caroline du Nord, Oregon, Pennsylvanie, Rhode Island, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginie-Ouest et Wisconsin, ainsi que le District de Columbia. Vers la fin de la même année, c'est-à-dire en 1938, ces lois seront également en vigueur dans les Etats de l'Idaho, Indiana, Mississippi, Nouveau-Mexique, Oklahoma et Caroline du Sud. Enfin, vers le milieu de 1939, les 48 Etats de l'Union, ainsi que le District de Columbia, Alaska et Hawaï, seront en mesure de protéger les chômeurs grâce à cette assurance.

RESTRICTIONS

Dans onze Etats seulement, dont le Michigan, le Minnesota et la Pennsylvanie, ces lois protègent les ouvriers d'entreprises même si le personnel ne compte qu'un employé. Dans deux Etats, elles protègent le personnel d'entreprises comptant au moins quatre employés. Dans les autres Etats, elles ne portent que sur les entreprises employant un minimum de huit employés.

Malgré ces restrictions, les lois d'assurance contre le chômage seront vraisemblablement d'une importance capitale pour tous ceux qui se trouveront sans emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté. Par le passé, un travailleur qui perdait son emploi, devait se joindre à l'armée des chômeurs et attendre qu'un hasard heureux le tire d'affaire. Aujourd'hui, s'il se trouve sans emploi, il n'a qu'à s'adresser directement au bureau local du travail dit State Employment Office, lequel agit de concert avec l'organisme fédéral. Là, il se fera inscrire comme chômeur et il pourra demander une indemnité de chômage.

La procédure à suivre comporte une entrevue avec le représentant du service en question, laquelle entrevue permettra à ce représentant de déterminer si le chômeur présente les qualités requises pour accomplir d'autres travaux. Selon l'Etat dans lequel il réside, le chômeur devra se tirer d'affaire par ses propres ressources pendant une période de deux à quatre semaines. Si, après cette période d'attente, il n'a rien trouvé à faire, il recevra de l'Administration de l'Assurance contre le Chômage, de l'Etat, un chèque d'un montant correspondant à 50 pour cent de son salaire hebdomadaire antérieur. Toutefois, ce montant ne dépassera pas un maximum de $14, sauf dans le Wyoming, où le chômeur pourra toucher jusqu'à $18.

CHEQUE HEBDOMADAIRE

Le bureau qui enverra des chèques hebdomadaires au chômeur, s'efforcera de mettre ce dernier sur la voie d'un emploi quelconque, de façon qu'il puisse, de nouveau, subvenir lui-même à ses besoins. Dans le cas où le manque d'emplois continuerait à se faire sentir longtemps, le chômeur recevra un chèque hebdomadaire pendant 12 semaines au plus dans l'Arizona et en Californie; jusqu'à 16 semaines dans des Etats comme Massachusetts, Ohio et New York; et jusqu'à 20 semaines dans le Rhode Island.

L'assurance contre le chômage ne garantit pas du travail au chômeur. Mais elle le protégera puissamment contre la misère immédiate, en cas de perte d'emplois. Elle protégera également les Etats contre une augmentation brusque et considérable de dépenses consacrées en secours de chômage.

Saisissez ce sourire de joie qu'ils ont le Jour de Noël

—Offrez un Kodak

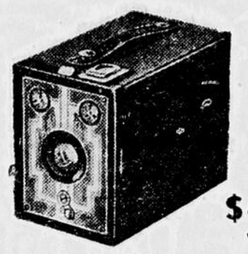

$3.50

Brownie Six-20

L'appareil favori de millions de gens—plus beau et meilleur que jamais. Muni d'un objectif Diway qui assure la mise au point précise pour sujets éloignés ou rapprochés. Obturateur rotatif Eastman pour instantanés et poses. Deux viseurs clairs Magna. Gainé façon maroquin. Joli panneau métallique sur le devant. Photos de 2¼ x 3¼ pouces. Brownie Six-16, pour photos de 2½ x 4¼ pouces, $4.25.

Nouveau Kodak Jiffy Six-20, Série II

Le plus simple des appareils pliants. Facile à porter . . . facile à manipuler. Vous n'avez qu'à toucher un bouton—"Clic"—il s'ouvre. Touchez-en un autre—"Clac"—il prend la photo. Objectif Twindar; mise au point facile. Modèle chic, d'un beau fini soigné, et autres innovations des plus récentes. Fait des photos de bonnes dimensions: 2¼ x 3¼ pouces. Le Kodak Jiffy Six-16, Série II, possède la même apparence et les mêmes caractéristiques, et prend des photos de 2½ x 4¼ pouces, $10.25.

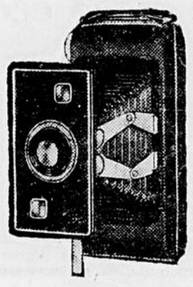

$9.25

Nouveau Kodak Junior Six-20, Série II (f.6.3)

Un des appareils les plus populaires au Canada. Mise en batterie simple et facile—s'ouvre au toucher d'un bouton—se ferme en pressant le doigt sur un levier. Son objectif Kodak Anastigmat f.6.3 rapide vous permet de prendre des instantanés tôt ou tard, et quel que soit le temps—ensoleillé, nuageux ou pluvieux. Photos de 2¼ x 3¼. Le nouveau Kodak Junior Six-16, Série II (f.6.3)—pour photos de 2½ x 4¼ pouces—se vend à $16.25.

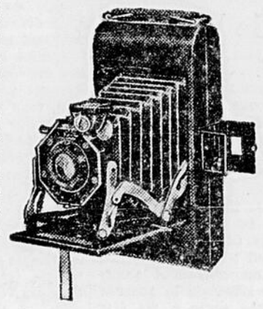

$14.50

Ciné-Kodak Huit

L'appareil économique pour prise de vues animées—le Ciné-Kodak Huit met les vues animées chez soi à la portée de presque tous. Quoiqu'il soit de dimensions restreintes et d'un prix modéré, c'est un excellent appareil de vues animées—simple, sûr, et facile à porter. Vous donne de 20 à 30 scènes en noir et blanc—chacune aussi longue que la moyenne des vues d'actualités—sur un film coûtant $2.60, *fini, prêt à être projeté.* Fait aussi de superbes vues animées en couleurs, avec le nouveau Film Kodachrome.

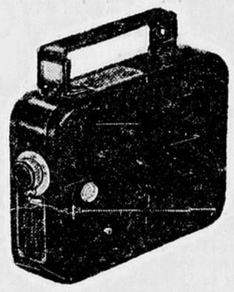

$39.50

Voyez ces modèles ainsi que d'autres modèles Eastman, chez votre marchand. Brownies, à partir de $1.25. Kodaks, à partir de $5.

Au Canada, "EASTMAN" et "KODAK" sont les marques de commerce déposée et la propriété exclusive de Canadian Kodak Co., Limited, Toronto.

On sème du blé, vieux de cinq mille années

PARIS, décembre. — (P.C.-Havas) — Le célèbre romancier des choses de la terre, Joseph de Pesquidoux, va avec quelques amis, semer le blé des Pharaons! "Un de ces derniers jours déclara Pesquidoux, un de mes amis m'a mis dans la main trois épis de blé aussi inconnus pour moi d'espèce que de poids. Plus lourds certes, quoique archisecs, que les plus compacts de nos secs épis. Etalons du Languedoc et de la Betuce. La structure de ces étrangers est inattendue. Deux d'entre eux composent une masse de neuf rangs de grains, dont celui du milieu, qui est double, sort des autres et s'érige au-dessus à un pouce de hauteur. Le troisième épi, de neuf rangs de grains aussi, est construit en forme d'une palette épaisse, on peut dire charnue, arrêtée tout à la même hauteur, à douze centimètres de sa tige. Les trois sont également barrelés, de ceux que nos paysans appellent "barbus". Chaque épie compte deux cents à deux cents dix grains et lors d'un premier essai tenté par mon ami il apparait que la tige de ces épis atteint plus de deux mètres de hauteur. Pourtant on aurait pu croire ces grains morts. Car ils n'ont plus d'âge. L'hiver dernier, au cours de fouilles exécutées en Egypte, on mit au jour un riche sarcophage, celui d'une reine dont j'ai oublié le nom, où, selon la coutume rituelle, du blé avait été déposé avec la morte pour servir de nourriture à son ombre dans l'au-delà. Le blé devait dater de cinq mille ans avant notre ère, soit sept mille ans environ. Pourtant il était pur de couleur, sain de derme, comme récolté d'hier. Je sèmerai ce blé qui est appelé par un savant "blé miracle" en terre courante.

"J'aime à croire que ce blé a survécu intact aux eaux diluviennes comme au tombeau".

Après le 1er janvier prochain, et chaque année, par la suite, on disposera de plus d'un demi-million de dollars de réserves accumulées grâce à la taxe de chômage payée par le commerce et l'industrie privés, ce qui permettra de diminuer l'appel de fonds énorme que le chômage fait à la nation tout entière et qui nuit considérablement à sa vie économique. Les lois actuelles contre le chômage, précisément parce qu'elles sont nouvelles, devront, sans aucun doute, subir de nombreuses transformations. Ce serait à l'avantage de la plupart des ouvriers au service de petites entreprises dont le personnel ne dépasse pas huit personnes, lesquels ne sont pas protégés par lesdites lois. Somme toute, le système d'assurance contre le chômage qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, constitue une vaste entreprise d'où naîtront éventuellement des changements qui vont l'améliorer.

Émission de la Cité Vaticane le jour de Noël

PARIS, déc. — (P.C.-Havas) Radio-Vatican diffusera le jour de Noël un concert qui revêt un intérêt exceptionnel, tant en raison de la qualité des exécutants que par le caractère inédit des nombreuses compositions de Mgr Lorenzo Perosi qui seront interprétées.

La plus importante parmi celles-ci a été spécialement écrite pour Beniamino Gigli qui l'interprétera. Elle est intitulée "Natalité" et comprend trois parties. Dans la première, les choeurs exécutent notamment l'antienne "O Rex Gentium". La deuxième partie est exclusivement interprétée par le ténor Gigli. Enfin, la troisième, où reparaissent les choeurs, commence par l'antienne "O Emmanuel Rex" et "Legifer Noster".

Le programme de cette émission s'ouvrira par une autre composition inédite de Mgr Perosi "Pastorale". Le ténor Gigli chantera après "Nativité" des passages du "Jugement Universel" suivi par l'exécution par la Licia Albanese de l'opéra royal italien d'un hymne à la paix.

Le concert se terminera par un hymne à la justice qu'interprétera un autre artiste de l'opéra royal, Mlle Gina Alfano. Les choeurs seront celui de la Chapelle Sixtine auxquels seront adjoints des éléments féminins. L'orchestre sera celui des postes d'état italiens.

Radio-Vatican sera relayé à cette occasion par les postes les plus puissants du monde entier.

Une oeuvre d'art napoléonienne

DANS LES JARDINS DU VATICAN

La plus récente nouveauté dans le domaine artistique du Vatican est l'exposition, voulue par Pie XI, des admirables moules de la Colonne de Trajan faits par ordre de Napoléon à l'époque de l'occupation de Rose sous le pontificat de Pie VII. L'Empereur rêvait de transporter la fameuse colonne à Paris et à cet effet, il la fit mouler complètement. Les moules devaient rester à Rome comme souvenir de l'original, qui, lui, aurait été transporté dans la capitale française. Le dessein de l'Empereur s'arrêta aux moules, qui furent faits avec soin et réussirent parfaitement. Mais le transport de la colonne ne fut même pas essayé, soit parce que les difficultés techniques parurent insurmontables, soit parce que la chute de l'Empire survint avant l'exécution du projet.

Quoi qu'il en soit, le Pape, en rentrant à Rome, retrouva la colonne et son double, c'est-à-dire la collection complète des moules qui la reproduisaient avec une parfaite fidélité qui pouvait permettre aux savants d'étudier de près l'admirable décoration en marbre sculpté de la conquête romaine de la Dace qui valut à Trajan le titre de Dacique. Mais, à ce moment, négligeant l'auteur de cette oeuvre d'art, on trouva que ces plâtres étaient très encombrants et on les relégua dans les immenses mansardes du palais de Latran. Ce ne fut qu'un siècle plus tard, à l'époque de Pie X, qu'ils en furent retirés pour être exposés dans le grand salon du même palais. De là aussi ils furent délogés lorsque Pie XI y installa le Musée missionnaire. Les plâtres émigrèrent alors dans les caveaux du même palais, où ils allaient être bien endommagés par l'humidité.

Pie XI vient de décider de les exposer dans les Jardins du Vatican, dans une longue allée, à proximité des musées. Le Pape a fait ajouter aux moules napoléoniens un nouveau moule qu'il a fait faire exprès, avec le consentement des autorités italiennes, de la base de la colonne, elle aussi précieux spécimen du plus pur art romain.

Mais les moules exposés ne sont pas, à vrai dire, ceux de l'époque napoléonienne. A cause de la détérioration que ceux-ci avaient subi au cours de plus d'un siècle d'existence, et surtout parce qu'ils devaient être exposés à l'eau, les moules actuels sont un double des originaux, et ils ont été faits par les soins du directeur des Galeries de sculpture du Vatican, le professeur Guido Galli, avec une composition spéciale qui les rend inattaquable par le soleil comme par la pluie. Toute la collection est formée de cent vingt-cinq pièces, chacune de la longueur de deux à trois mètres, et pour la commodité des étudiants, à chaque pièce sera ajoutée la description du sujet qu'en fit jadis l'illustre archéologue Horace Maarucchi, l'élève préféré de Jean-Baptiste de Rossi.

L'abbé ROMAIN.

(Le Figaro).

Les annonces vous disent où et comment acheter.

À MONTRÉAL

L'HÔTEL QUEEN'S

est le rendez-vous par excellence

TARIF $1.50 en montant

ADELARD RAYMOND, Vice-Président.

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section [illegible] Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier

Heyward se précipita entre les deux jeunes filles et prétendit les défendre contre les agresseurs. Les Indiens furent surpris de la résistance que leur offrait le jeune officier. Magua excita ses compagnons à la cruauté mais leur défendit de tuer immédiatement leurs victimes.

Deux guerriers se jetèrent sur Duncan pour le maîtriser, mais il résista longuement à leurs efforts. Durant ce temps un autre saisissait David et ce dernier réussit à faire culbuter son ennemi. Il fut cependant lié à un arbre ainsi que le major Heyward.

Le jeune officier, écumant de rage, porta ses regards autour de lui et ne douta guère du sort qui l'attendait ainsi que ses compagnons. Les deux jeunes filles de Munro avaient elles-mêmes été attachées au tronc noueux d'un arbre, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche.

Quels seront les droits des États-Unis en Chine?

Le président Roosevelt et le secrétaire d'Etat Hull attendent du Japon une réponse à la note de protestation américaine.

REPARATIONS SUFFISANTES

Une pétition au sujet d'un référendum populaire avant que les Etats-Unis puissent déclarer la guerre.

GARANTIES DEMANDEES

(Presse Associée)

WASHINGTON, 15.—La protestation des Etats-Unis auprès du Japon, contre le bombardement du vaisseau Panay, disent des personnes renseignées, a soulevé la question des droits futurs des Etats-Unis en Chine.

Le président Roosevelt et le secrétaire d'Etat Hull attendent une réponse directe à la note formelle de Hull, qui demande non seulement des réparations suffisantes mais aussi la garantie qu'il n'y aura plus d'ingérence illégale dans les droits américains.

Pendant que l'incident du Panay demeure le principal sujet de conversation dans les milieux diplomatiques et du Congrès, la plupart des membres de la chambre des représentants ont signé une pétition en vue d'amener un vote sur l'amendement constitutionnel demandant un référendum populaire avant que les Etats-Unis puissent déclarer la guerre.

Il est probable que la chambre n'étudiera pas la proposition avant janvier. Elle devra passer par les deux chambres, celle des représentants et du sénat, recueillir un vote des deux tiers et être ensuite soumise aux divers Etats. Un nombre de 36 Etats est suffisant pour l'approuver.

La note du secrétariat d'Etat demande aussi que le gouvernement japonais adopte des mesures garantissant qu'il n'y aura pas répétition d'un incident tel que celui du vaisseau Panay.

Le Japon a déjà rempli les autres conditions américaines Tokio a envoyé une note d'excuses donnant l'assurance de compensations pour la perte du Panay. La note dit aussi que le Japon sévira contre ceux qui sont responsables de l'attaque et elle ajoute que des ordres sévères ont été donnés pour empêcher que ne se produise un semblable incident.

IL IRA PLUS LOIN

(Presse Associée)

TOKIO, 15.—Le Japon, qui a déjà fait des excuses et offert une indemnité à la suite du coulage du vaisseau américain Panay et de trois autres navires américains, est prêt à aller plus loin, si cela est nécessaire, afin de faire face à la situation diplomatique d'urgence, disent les autorités gouvernementales.

On songe à saluer le drapeau des Etats-Unis et à rendre les honneurs militaires aux Américains tués dimanche dans l'incident sur le fleuve Bleu.

SAINS ET SAUFS

(Presse Associée)

SHANGHAI, 15. — Les quelque 70 étrangers qui ont été mêlés à l'incident du Panay, à l'exception de trois, qui sont morts, sont sains et saufs, dit-on, et prêts à s'embarquer pour Shanghaï. Le nombre des blessés varie entre seize à dix-huit, d'après les nouvelles reçues.

TROIS HOMMES TUÉS PENDANT UNE EXPLOSION

ELLE SE PRODUIT A L'USINE DE LA GREAT STEEL COMPANY OF CANADA, DE HAMILTON

(Presse canadienne)

HAMILTON, Ont., 15. — Une explosion dans la section de benzol de l'usine locale de la Great Steel Company of Canada, a tué aujourd'hui trois ouvriers, peu de temps après l'arrivée de l'équipe de jour. Les corps des trois ont été retrouvés.

Sixseulement de 3.000 employés de l'usine étaient dans le compartiment de benzol lorsque l'explosion se produisit. Presque tous les pompiers de la ville combattirent l'incendie qui s'ensuivit pendant deux heures et empêchèrent les flammes de se propager à un réservoir de benzol.

L'un des corps est identifié comme étant James Osborne, mais on croit que les autres sont ceux de B. Nicholson, contre-maître et de P. Ripanti.

UN CHÔMEUR SE DIT OBLIGÉ DE VOLER DU BOIS

Adélard Clermont, 164 avenue Carruthers, cité en correctionnelle ce matin pour le vol de près d'une corde de bois aux chcantiers municipaux, déclara au magistrat que l'allocation de chômage qu'il recevait de la ville n'était pas suffisante pour acheter tout le bois nécessaire à sa famille. Il s'était vu obligé, dit-il, de voler du bois aux chantiers de la ville. Clermont recevra sa sentence vendredi.

Conférences du R. P. Perbal, O.M.I.

ROME. — Pour la troisième fois, le R. P. Albert PERBAL, O.M.I., professeur à l'Institut Pontifical de la Propagande à Rome, donnera, du 3 novembre au 22 décembre, à l'Institut Catholique de Paris, des leçons de Missionologie. L'intérêt du sujet qu'il aborde "Le Nationalisme et les Missions" ne manquera pas de grouper autour de sa chaire un nombreux auditoire.

Nouvelle mission dans le Kalahari

KIMBERLEY. — Dans sa tournée apostolique au printemps dernier, Mgr Meysing, O.M.I., a eu l'occasion d'examiner sur place les conditions dans lesquelles pourraient se fonder quelques missions projetées. Dernièrement, accompagné des RR. PP. Arnold Jaeger et Ortmann, O.M.I., il a visité de nouveau le poste de Honingvlei, 141 milles à l'ouest de Devondale. A cette occasion, il y dit la première messe. Après de nouveaux pourparlers avec le Chef de la réserve, Barki, une petite école a pu être ouverte. La mission de Honingvlei dépendra encore de Devondale, mais tout fait espérer que sous peu cet endroit sera un poste central pour le nord du Betchuanaland.

UN ARTICLE ULTRA VIRES

TORONTO, le 15. — (P.A.). — En cour de Cassation, hier W.-B. Common, représentant du procureur général, soutint qu'un certain article de la loi de la voirie d'Ontario n'est pas du ressort de la province. C'est celui qui stipule qu'une déclaration faite à un agent de police provincial par le chauffeur ou l'occupant d'un auto accidenté ne peut servir dans un procès au criminel. D'après M. Common, seul le Parlement fédéral peut légiférer en ce cas, car il s'agit du criminel.

La couronne en avait appelé de l'acquittement de Norman Walker, accusé de "manslaughter" à Barrie. Le juge, au premier procès, déclarant qu'il n'y avait pas de preuve suffisante, avait enlevé la cause au jury. La couronne demanda un nouveau procès. Selon M. Common, Walker avait avoué à un agent de police qu'il était le chauffeur d'un auto impliqué dans un accident où Leslie George et Mme Louise Carter furent mortellement blessés. Le juge du procès rejeta la preuve relative à cet aveu.

Avec un syphon, tous les autos sont des dépôts d'essence

"Nous croyions avoir déjà fait assez d'exemples pour mettre fin définitivement à cette sorte de vols", déclara ce matin le magistrat Strike lorsque Sidney Stafford, 37 avenue Ladouceur, comparut devant lui, sous l'accusation de vol d'essence. Stafford fut surpris par la police la nuit dernière en train de vider, à l'aide d'un syphon, le réservoir d'essence d'une automobile en stationnement. La sentence fut ajournée à vendredi.

DES RECIDIVISTES SE FONT PINCER

James Rodgers, 183 avenue Forward, et Ernest Pelletier, 166 avenue Hinchey, pincés par la police après un vol avec effraction commis la nuit rue Cameron, furent condamnés ce matin à deux ans de prison par le magistrat Strike.

Les deux cambrioleurs avaient fait maigre butin: ils n'avaient trouvé qu'une paire de chaussures, deux pintes de vin et un sac à main. Mais comme leur casier judiciaire était déjà volumineux, le magistrat déclara qu'il ne pouvait imposer une peine moindre.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rid. 514.

UNE AUDIENCE DE SA SAINTETE

(P.C. - Havas)

CITE DU VATICAN, 15. — Le général Vilmos Roeder, ministre de la défense de Hongrie, a été reçu aujourd'hui en audience par Sa Sainteté Pie XI. Pendant l'entrevue, qui dura vingt minutes, le ministre a discuté les questions regardant le congrès eucharistique international qui doit être tenu à Budapest l'an prochain. Il a plus tard visité le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal.

SQUIRES ET WILLIAMS SENTENCIÉS

CONISTON, 15. — Cecil Squires, 24 ans, et Harry Williams, 20 ans, tous deux de cette ville, avouèrent au magistrat Cooper mardi qu'ils étaient les auteurs de la tentative de vol avec violence à main armée mercredi dernier à la Banque du Commerce, ne réussissant pas à s'emparer de $30.000, liste de paye de la Cie Nickel. La sentence fut prononcée aujourd'hui.

M. Clarke demande qu'une commission fixe tous les prix

TORONTO, le 15. — M. E. Clarke a proposé aujourd'hui devant la commission de transport du juge Chevrier qu'une commission soit créée avec pouvoir de fixer tous les prix de transport.

Clarke a déclaré qu'il n'approuverait pas une commission dont les pouvoirs seraient limités au mode de transport par camion. Les compagnies de chemins de fer pourraient baisser les prix et leur faire une dangereuse concurrence.

Il estime que les inspecteurs du gouvernement remplissent bien leurs devoirs mais ne sont pas assez nombreux pour suffire à la tâche et relever toutes les infractions dans tous les districts. En contre-interrogatoire, questionné par l'avocat de la commission, Joseph Singer, M. Clarke, président de la Clarke Transport, a approuvé la suggestion à l'effet que les conducteurs et l'équipement des camions soient munis de certificat d'efficacité et qu'à défaut de ce certificat, le permis soit refusé.

Clarke a également suggéré que les officiers enquêteurs du gouvernement passent en revue, une fois l'an, tous les camions qui transportent pour le public.

Un tarif volontaire a été établi par un groupe de camionneurs, mais dans bien des cas, les prix ont été baissés à cause d'une concurrence déloyale.

"Je comprends que ces tarifs ne sont en somme qu'un voeu, mais M. Clarke ne commet aucune infraction en ne les suivant pas, puisqu'ils sont les résultats d'un commun accord", a déclaré le juge E. R. E. Chevrier, président de la commission.

Clarke a déclaré que "moyennant une chance raisonnable" il espérait pouvoir imposer à l'avenir à tous les clients des tarifs uniformes et conformes à l'entente.

LAC STE-MARIE, Qué.

15 décembre.

M. et Mme S. Lachapelle annoncent le mariage de leur fille Elvina à M. Durocher, de Fortierville. Le mariage aura lieu prochainement.

Dimanche, à la salle, aura lieu une causerie par M. L.-P. Bouchard, du Droit, et une petite séance récréative par les élèves de l'école au village.

Mme Larocque, d'Ottawa, visitait les familles Henrie et Léveillé, ces jours derniers.

NAISSANCE—

M. et Mme B. Henrie font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Françoise-Lisette-Gisèle. Parrain et marraine, M. Paul et Mlle Aline Joly, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Anne de Prescott, Ont.

15 décembre.

M. et Mme U. Beaulieu (Hélène Vallée) sont les heureux parents d'un fils baptisé par M. le curé Brosseau, sous les prénoms de Joseph-Yves-Valmore. Parrain, M. Paul Bazin, de St-Claude, Manitoba, marraine, Mlle Elise Vallée, tante; porteuse, Mlle Dolorès Beaulieu, soeur de l'enfant.

En visite au presbytère: M. Oscar Charlebois, Mlles Médora, Léa et Jeanne d'Arc Charlebois, Mlle Laura Carrière, de Hammond.

M. M. Arsidas Leroux et Henri Bertrand, sont allés à Montébello, où ils ont visité leurs jeunes filles pensionnaires à l'école ménagère.

Mlle Yvette Lanthier visitait sa soeur, Claire-Annette, de l'école ménagère de Montébello, récemment.

MM. et Mmes Elsie Brown et Laurent Legault, de Chute-à-Blondeau, visitaient des parents de Ste-Anne dimanche.

En visite chez M. et Mme Gérard Lortie dimanche: M. Hilaire Séguin, de Rigaud, Québec.

855 communistes élus en Russie

(P.C.-Havas)

MOSCOU, 15. — Les derniers résultats des élections de dimanche révèlent le fait que 855 candidats communistes et 288 candidats n'appartenant à aucun parti siégeront au parlement. Le nombre des femmes élues est de 184.

CHOMEURS CITES EN CORRECTIONNELLE

Deux allégués chômeurs furent amenés devant le tribunal de correctionnelle ce matin sous l'accusation d'avoir obtenu des secours de la cité sous fausses représentations. Le premier, Arthur aPrent, 196 rue Booth, aurait obtenu $706.69; et le second, Léo Grégoire, 14 avenue Putman, aurait reçu $282.20. Les deux causes furent ajournées au 22 décembre.

Une école ménagère s'ouvrira rue Stewart, le 3 janvier

Placée sous la surveillance du ministère du Bien-Etre, l'école sera dirigée par un comité que présidera Mme A. J. Freiman, O.B.E. On loue un immeuble rue Stewart.

Une Ecole ménagère centrale sera officiellement ouverte à Ottawa le 3 janvier prochain, grâce aux octrois obtenus des gouvernements fédéral et provincial. On vient de louer un immeuble au numéro 356 rue Stewart. Cette école sera réservée aux demoiselles de 18 à 30 ans.

L'école sera placée sous la surveillance du ministère ontarien du Bien-Etre. Chacun des deux gouvernements, le fédéral et le provincial, ont accordé des octrois de $100.000 pour permettre aux femmes sans travail de suivre des cours à cette école. On n'admettre que les femmes de 18 à 30 ans, sans travail et appartenant à des familles nécessiteuses.

Le ministre adjoint du Travail en Ontario, M. E.-A. Horton, déclara qu'une somme de $8.000 serait dépensée d'ici trois mois pour qu'une cinquantaine de jeunes filles puissent suivre des cours préparatoires à cette école et y obtenir un diplôme.

Des écoles semblables à celle qui entrera en fonction le 3 janvier existent déjà dans plusieurs villes ontariennes, dont Toronto, Hamilton, Windsor et Sarnia.

Grâce à une coopération étroite de diverses sociétés de bienfaisance, la jeune fille sans travail qui aura obtenu un diplôme de l'Ecole ménagère sera à peu près sûre d'obtenir des autorités de l'Ecole un emploi qui lui rapportera $20 à $25 par mois, plus la chambre et pension.

Chaque jeune fille qui fera sa demande d'entrée à l'Ecole devra au préalable subir un examen médical.

COURS PREPARATOIRE

Pendant les trois mois que dureront les cours, la jeune fille admise à l'Ecole recevra gratuitement chambre et pension; on lui fournira deux uniformes. Bien plus, elle recevra jusqu'à l'obtention de son diplôme cinq piastres par mois pour ses dépenses personnelles. Chaque semaine, elle aura droit à un après-midi et à une soirée de congé. De plus, pour les jours de travail, des heures ont été prévues pour sa récréation.

On croit que le 3 janvier, lors de l'ouverture de l'Ecole, 50 jeunes filles seront inscrites aux cours.

COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif de l'Ecole sera composé comme suit: Mme A.-J. Freiman, présidente; Mme James Murdock, vice-présidente; Mme P.-E. Marchand, Mme T.-d'Arcy McGee, Mlle Béatrice Belcourt, Mme Edgar-D. Hardy, Mme Robert Dorman.

Les patronesses de l'Ecole sont Lady Borden, Lady Perley, Mme Norman Rogers, la sénatrice Cairine Wilson, Mme Paul Leduc, Mme Stanley Lewis, Mme Harry Southam, Mme H. Willis-O'Connor, Mme J.-A. Wilson, Mme F.-A. Anglin, Mme W.-D. Herridge, Mme T. Rinfret, Mère Saint-Thomas, Mme George Dunbar et Mme L.-R. LaFlèche.

Une note de la Grande-Bretagne au Japon

Elle demande de prendre des mesures pour empêcher les attaques des vaisseaux anglais.

(Presse canadienne)

LONDRES, 15.— La Grande-Bretagne a présenté aujourd'hui au Japon une note demandant qu'il prenne des mesures précises pour empêcher la répétition des attaques des vaisseaux anglais.

Une répétition de ces incidents, a déclaré A. Eden, secrétaire des affaires étrangères, altèrera les relations entre les deux pays.

Une église catholique et une école sont incendiées

A Ramore, Ontario, à 40 milles de Timmins.

(Presse Canadienne)

RAMORE, Ont., 15. — L'église catholique et une école de ce village, situé à 40 milles à l'est de Timmins, ont été détruites hier soir par un incendie. Le feu se déclara dans l'école et les flammes se propagèrent au toit de l'église.

L'abbé Philippe Leduc, curé, entra dans l'église peu de temps après que le feu est été déclaré et transporta le Saint Sacrement et les vases sacrés. Les ornements furent aussi sauvés.

Près de 200 enfants fréquentaient l'école, la seule de cet établissement.

La grève des étudiants se continue à Kalamazoo, Mich.

KALAMAZOO, Mich. 15. (PC) — La grève sévit toujours, aujourd'hui, au collège de Kalamazoo. Le président Stewart Grant Cole, qui souleva l'ire des étudiants en congédiant le Dr Carey K. Ganong, populaire professeur d'économie et compatriote canadien, a convoqué les membres de la faculté.

Quelques 350 collégiens refusent de retourner en classe. Robert Heerans, président du conseil de régie des étudiants, a fait part de la décision de continuer la manifestation commencée mardi.

IL RESTE CANADIEN: ON LE FOUTE DEHORS

Le Dr Cole, originaire de Brockville, Ont., qui a renié son roi pour devenir citoyen des Etats-Unis, est président du collège depuis 1936. Il donna les deux raisons suivantes pour terminer le séjour du professeur Ganong: l'administration désapprouve ses méthodes d'enseignement et le professeur, originaire de Jemseg, Nouveau-Brunswick, s'obstine à demeurer citoyen canadien.

Les élèves se sont barricadés dans les immeubles du collège et ont placardé le "campus." Une des affiches s'écrie: "Nous voulons Ganong pour Noël!"

M. Macaulay et les nouveaux contrats d'hydro-énergie

TORONTO, 15.—M. Léopold Macaulay, leader parlementaire des députés conservateurs, a déclaré aujourd'hui, au cours d'un déjeuner donné en son honneur, qu'il avait appris que le premier ministre Hepburn "ou ses représentants avaient commencé à négocier les termes des accords avec les compagnies d'énergie de la province de Québec", dès avant les élections générales du 6 octobre. M. Macaulay affirme que le premier ministre a fait croire à la population, durant la campagne électorale, que jamais les contrats de 1929 entre l'Hydro et les compagnies de Québec, annulés par la législature, ne seraient renouvelés.

"Je défie M. Hepburn den ier qu'il fût au courant avant les élections, au moment où il ridiculisait les assertions de M. Rowe au sujet d'une disette imminente d'énergie, de la nécessité où il se trouverait de parer à cette éventualité. Par conséquent, non seulement il cacha ces renseignements, mais il fausas la vérité en disant exactement le contraire de ce qu'il savait très bien."

Nous savons maintenant pourquoi les élections arrivèrent comme un orage "dans un ciel bleu". Une des nombreuses questions en litige étati celle de l'Hydro. M. Hepburn a délibérément trompé la population de la province sur cette importante question. Je suppose qu'il espère que d'ici les prochaines élections, tout sera oublié. Le leader conservateur soutient que le gouvernement n'avait aucun mandat pour conclure des contrats avec les compagnies de Québec. M. Hepburn avait critiqué les premiers contrats en disant qu'ils avaient été effectués sans l'approbation des municipalités intéressées ou de la législature.

"Maintenant, M. Hepburn a fait exactement la même chose en des circonstances beaucoup plus discutables, dit M. Macaulay. Les contrats de 1929 avaeint été conclus sur l'avis des ingénieurs. En 1937 ils sont conclus bien que le premier ministre ait assuré qu'il n'y avait pas de danger de disette d'énergie et qu'il allait "tenir les mains crochues des barons de l'électricité hors des poches des ontariens."

UNE RÉVISION DE CE TARIF EST DEMANDÉE

L'International Fibre Board Ltd d'Ottawa a soumis aujourd'hui une requête à la commission du tarif pour tenter d'obtenir une revision des droits de douane actuels sur les exportations de planches isolantes de sEtats-Unis au Canada. M. Lionel A. Forsyth, de Montréal, a présenté le svues de la compagnie.

Le spleen qui tue!

KIRKLAND-LAKE, 15. P.C.) — Mme Hilda Tallback, épouse âgée de 25 ans d'un mineur de la Lake Shore et mère d'une fillette âgée de six mois et demi, est morte hier soir après avoir ingurgité un poison. La nostalgie pour son pays natal, la Finlande, qu'elle avait quittée il y a sept ans, aurait été la cause du suicide. Elle se rendit chez le pharmacien après souper et demanda du poison pour tuer un chien. C'est ce que rapporte la police.

DOUZE ARCS DE TRIOMPHES AU CONGRES EUCHARISTIQUE

(Presse canadienne)

QUEBEC, 15. — Douze grands arcs de triomphe, représentant les provinces ecclésiastiques du Canada, seront dressés sur le parcours de la procession qui aura lieu lors du congrès eucharistique national ici l'été prochain.

Amenez les Enfants au Royaume des Jouets du C. D. S.

● **Spécial! Camion basculant à commande**

Un que vous pouvez conduire. Fait d'acier épais, émaillé rouge et vert. Avec poignée de commande et roues disques métalliques. Longueur d'à peu près 20 pcs. Spécial, jeudi, chacun **1.29**

● **Donnez à votre fillette une de ces Attrayantes Poupées des plus ravissantes**

A boucles de cheveux blonds et véritables cils noirs, la poupée Rosamond est incomparable. Habillée d'une jolie robe plissée, d'un bonnet et d'un manchon, jupon garni de dentelle, pantalets, petits bas et souliers. Elle dort et a la tête, les bras et les jambes mobiles. A peu près 16 pouces de haut. Chacune **1.95**

● **Train aérodynamique Union Pacific**

Un train mécanique aérodynamique d'une pièce, fonctionne sur le plancher. Spécial des Jours d'Aubaines de Noël, chacun **45c**

● **Tout le monde peut jeuer Deck Derby**

Jouez un des jeux les plus populaires. Deck Derby est approprié aux enfants et aux adultes. Aubaines de Noël **49c**

● **Articles de Voyage Jouets**

Mallettes et malles jouets dont elle aura besoin pour le linge de sa poupée. Chacune ..... **45c à 2.95**

LE PÈRE NOËL SERA AU ROYAUME DES JOUETS VENDREDI, de 3 à 4 p.m.

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

TROIS INSPECTEURS PASSENT LE PEIGNE-FIN À NOS SECOURS

(Suite de la première page)

dres de $167.584.27 cette année et la part de la ville, à $88.461,53, était diminuée de $103.152.74, comparativement en 1936, y compris les déboursés non remboursables et les frais d'administration.

En ajoutant les chiffres d'octobre, le total brut des dix premiers mois de 1937 s'élevait à $1.590.-498.37, soit une diminution de $350.033,71. La part de la ville, déduction faite des octrois gouvernementaux, se chiffrait par $630,498.37, soit une baisse de $135.874,44 comparativement à la statistique des dix premiers mois de l'an dernier.

Le coût des secours alimentaires a diminué de $17.727.95 en octobre et de $195.533,77 durant les premiers mois; celui des combustibles, $7.315,98 de moins en octobre et $36.920,26, pour dix mois; les vêtements, $2.785.15 et $44.-833,24, respectivement; le logis, $7.088,07 et $3.322,13, respectivement; éclairage, $802.52 de moins en octobre et $27,53 de plus durant les dix premiers mois. Le pourcentage général de la réduction dut de 15,74 et celui de la ville, de 17.85.

Les salaires payés aux employés permanents ont augmenté de $1.254.35 et ceux des temporaires ont diminué de $17.424,49 pendant les dix mois écoulés.

Les sans-travail, secourus par la municipalité, reçoivent depuis quelques semaines une formule que chaque employeur qu'ils visitent pour demander du travail, doit signer à la demande du Bureau des commissaires.

L'OPINION DE FORD

En marge des développements inattendus, il fait bon rappeler ce qu'écrivait aux commissaires le major Ford en novembre, afin de démontrer que la ville s'efforce de toute façon de diminuer les frais de secours:

"Relativement à la question des secourus, qui doivent obtenir des lettres à l'effet qu'ils ont sollicité du travail mais sans succès, ceci a été fait dans le but défini de faire comprendre aux hommes qu'ils doivent faire tout leur possible pour se trouver de l'emploi. Dans plusieurs cas, il s'agit de jeunes hommes mariés qui ont à peine travaillé ou qui n'ont pas travaillé du tout depuis qu'ils sont aux frais de la ville et il semblerait que durant plusieurs années, ils auraient pu se procurer quelque genre d'emploi rémunératif.

"La lettre a aussi pour intention de leur faire comprendre que l'aide municipale n'est pas une position permanente et qu'ils doivent se trouver du travail. Ce n'est que dans le cas où nous doutons sérieusement que les secourus désirent travailler, que nous posons la question. S'il est regrettable que cette méthode cause quelques inconvénients aux employeurs qui sont des contribuables, nous rappelons à ceux-ci que c'est dans leur intérêt comme contribuables que nous l'avons adoptée.

"Passons maintenant à la déclaration que nous demandons aux employeurs sur les revenus des secourus qu'ils embauchent. Nous ne faisons cette demande que dans le cas où nous n'avons pas de rapport d'un employeur, en vertu de l'arrêté ministériel de février dernier qui exige que les employeurs rapportent tout ce que gagnent leurs employés. Quand une personne demande des secours ou réitère sa demande, il est essentiel que notre service sache quel fut son revenu au moins durant les six mois avant qu'elle fasse sa requête, car dans quelques cas, ce revenu est assez considérable.

Quant au bureau de placement du gouvernement ontarien toute personne secourue, en âge de travailler, doit par arrêté ministériel s'enregistrer et faire vérifier sa carte chaque semaine à ce bureau. Le bureau provincial de placement ne couvre pas, d'aucune façon, l'emploi dans la ville, l'embauchage se faisant surtout pour l'étranger. Le fait est que la plupart des employeurs d'Ottawa embauchent les hommes directement, de préférence à une agence quelconque. Par conséquent notre service reçoit pas beaucoup d'aide du fait que les secourus se rendent au bureau provincial de placement parce que nous savons qu'il n'offre que peu de chances d'emploi. Ces demandes aux employeurs diminueront mais nous leur demandons leur concours pour diminuer le nombre des secourus si c'est possible, ou du moins ne pas le laisser augmenter".

TROUBLES AUX PHILIPPINES

DES MORTS ET DES BLESSES PENDANT LA CAMPAGNE ELECTORALE.

(Presse Associée)

MANILLE, Iles Philippines, 15. — Les premières élections au Commonwealth des Philippines ont donné lieu à des émeutes, et les troupes furent appelées pour rétablir l'ordre, après que trois personnes eurent été tuées et sept blessées. Ce sont aussi les élections où les femmes ont le droit de suffrage. La tension est grande en plusieurs provinces, où la campagne a été si violente, que certains candidats ont été attaqués au moyen de pierre et de couteaux.

L'affaire de Brown est très obscure

LA POLICE DE MONTREAL N'A PAS APPRIS QU'IL AIT ETE TUE EN CETTE VILLE EN 1929.

(Presse canadienne)

MONTREAL, 15 — La police a déclaré aujourd'hui qu'elle n'est pas au courant du meurtre d'un nommé Thomas Brown à Montréal, en 1929.

Dans des commentaires sur la rumeur qui circule à Paris, qu'Eugène Weidmann était soupçonné dans l'affaire du meurtre de Brown en Canada, il y a huit ans, la police dit que la seule personne connue était un homme dont le nom était inscrit dans les registres de la police montée et qu'il habitait la Colombie-Britannique.

DELEGUE DE QUEEN'S

M. Louis Couillard, d'Ottawa, sera l'un des délégués de l'université Queen's à la conférence nationale des étudiants d'université canadienne qui aura lieu à Winnipeg du 27 au 31 édcembre. M. Couillard fait un cours commercial à Queen's, cours qu'il terminera l'an prochain.

LE BUREAU REÇOIT TROIS DÉLÉGATIONS

Les camionneurs demandent 60 pour cent de plus; les propriétaires d'attelages, le rétablissement du 10 pour cent.

Trois délégations furent reçues mardi après-midi par le Bureau des commissaires. La première, présentée par l'échevin David McMillan, demanda des douceurs de Noël pour les nécessiteux de la capitale. M. A. Davidson se fit leur interprète. Les autres délégués étaient MM. T. Bolderson, A. Croteau, W. Monk et W. Bodner. Le Bureau leur promit qu'il s'aboucherait avec le commissaire C.-S. Ford de l'Assistance publique afin de voir si la province a pris des dispositions spéciales à cette fin.

Les propriétaires de camions d'Ottawa, représentés par MM. Del-J. Kearns, W.-E. Whyte, Thomas D'Arcy et W.-R. Crashaw, demandèrent qu'à dater du 1er janvier, ils reçoivent $1.25 l'heure au lieu de 79 cents pour les camions d'une tonne à 1½ tonne; $1.50 au lieu de 81 cents pour ceux de deux tonnes; $1,75 au lieu de $1,15 pour ceux de trois tonnes et $2 au lieu de $1,50 pour les camions de 4 à 5 tonnes, ainsi que "temps et demi" pour les dimanches et jours de congés, ainsi que pour chaque camion fonctionnant pendant plus de huit heures.

Pour l'enlèvement de la neige, ils veulent $1,75 l'heure pour chaque camion aménagé d'une boîte de cinq verges. La requête fut transmise au commissaire des travaux, M. F.-C. Askwith.

L'Association des propriétaires de chevaux, représentée par MM. G.-N. Crowe, secrétaire, G.-C. Kingsbury, J. Dolman et C. Goodman, demanda le rétablissement du 10 pour cent qu'ils acceptèrent il y a cinq ans ainsi que l'ancien tarif pour le travail supplémentaire.

Ils veulent également que la paye soit portée de 40 à 55 cents du voyage pour la compagnie des tramways et 65 sous du voyage pour l'enlèvement de la neige, aux frais de la municipalité, ainsi qu'une juste part du sablonnage des rues de la ville.

Le Bureau prit leur requête en sympathique considération. Les propriétaire d'attelages firent noter que le prix du foin est monté de $5 à $7 la tonne, l'an dernier, à $12 à $15 cette année; la paille, de $3 à $7; l'avoine de 25 à 30 cents le boisseau l'an dernier à 60 cents cette année sans oublier que les salaires des hommes ont aussi été augmentés.

Hepburn attaquerait la loi fédérale sur l'électricité

TORONTO, 15.—Le premier ministre Mitchell Hepburn d'Ontario a annoncé aujourd'hui que si le fédéral refusait à la Commission Hydro-Electrique d'Ontario le droit d'exporter l'électricité aux Etats-Unis, le gouvernement d'Ontario, avec l'appui de Québec, attaquera la validité de la législation fédérale imposant l'embargo sur les exportations d'énergie électrique.

M. Hepburn déclara qu'il en était venu à cette décision au cours de la conférence tenue lundi à Montréal avec le premier ministre Maurice Duplessis de Québec. Il ajouta toutefois qu'il avait confiance que le premier ministre Mackenzie King reviendrait sur sa décision de refuser à l'Hydro un permis d'exportation d'électricité aux Etats-Unis.

"Je ne vois pas", continua-t-il, "comment le fédéral pourrait raisonnablement refuser notre demande d'exporter le surplus d'un produit provenant des ressources naturelles de cette province. En fait je mets en doute la validité de la législation d'après laquelle le fédéral se base pour motiver son refus. Je ne crois toutefois que nous soyons obligés d'avoir recours aux tribunaux pour gagner notre point."

On a appris que l'on avait négocié des contrats pour que l'Hydro vende à deux compagnies américaines de l'état de New-York 110.000 chevaux vapeur d'électricité à $14,50 le cheval vapeur. On n'attend plus que la levée de l'embargo fédéral sur les exportations d'énergie électrique pour mettre ces contrats en vigueur. On pense que l'Ontario retirerait un profit de $220.000 de cette transaction de l'Hydro sans être obligé de faire aucun déboursé.

(On dit dans les milieux ici aujourd'hui qu'un des contrats est avec la Niagara-Hudson Power Company pour l'achat de 90.000 chevaux vapeur et l'autre pour 20.000 chevaux avec l'Aluminum Company of America).

M. Hepburn affirma qu'il n'y aurait pas d'augmentation dans les taux d'électricité pour les consommateurs ontariens, même si on ne peut exporter d'électricité. S'il y a exportation, il se peut que l'on réduise les taux actuels. De l'exportation d'énergie électrique aux Etats-Unis le fédéral retirerait $1.50 par cheval vapeur et la province de Québec obtiendrait également $1.50 par cheval vapeur.

M. Hepburn

TORONTO, 15 — "La revision des contrats d'électricité entre la commission des pouvoirs hydro-électriques d'Ontario et les compagnies électriques de Québec n'auraient jamais pu être faite sans une législation qui annulait les contrats originaux", a déclaré le premier ministre Hepburn.

"Quant à ces nouveaux contrats, il faut bien comprendre que la province d'Ontario était fort mal placée", a ajouté Henburn". "La Beauharnois avait contre nous un jugement de la Cour Suprême au montant de $7.000.000 et il était peu probable que le conseil privé eût renversé cette décision. Et si ce jugement avait été exécuté, d'autres compagnies en auraient aussi souffert. La Commission provinciale aurait du payer approximativement $15.000.000.00.

"D'aure part, il nous faudrait commencer dès maintenant à payer pour 455.000 c.v. au tarif de $15 le cheval-vapeur.

Il nous aurait fallu payer en valeurs américaines, l'approvisionnement électrique aurait pu être coupé sans avis et l'Hydro, obligée d'absorber n'importe quelle taxe sur l'électricité imposée par le gouvernement de Québec".

"Selon les nouveaux contrats nous ne prenons que ce qu'il nous faut, et à un prix réduit, le trou au milieu avantage de la province".

"Nous avons tiré le meilleur parti d'une mauvaise situation et les tories qui nous croitiquent ne font preuve qu'une hypocriste manifeste, surtout lorsqu'on sait que nous leur sommes redevables.

Ces nouveaux contrats n'auraient jamais pu être contractés sans l'abolition des anciens contrats. L'annulation n'a servi qu'à la signature de nouvelles ententes plus favorables à la province. Ces contrats forceront les compagnies à ne pas oublier que l'électricité doit se vendre sur un plan commercial et non servir à l'exploitation de la province."

LA VIE AGRICOLE

En collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens

Secrétariat général: 100, rue Georges, Ottawa

PAUVRE HABITANT!

Nous voici à l'approche d'un nouvel hiver, et chacun de se demander avec anxiété s'il sera aussi défavorable à nos cultivateurs que celui de l'an dernier.

Si l'hiver dernier a affecté nos cultures, les trois autres saisons qui l'on suivi n'ont guère été plus favorables.

D'abord l'hiver pluvieux et presque sans neige a fortement endommagé prairies et paturages; puis les pluies abondantes du printemps ont retardé les "semences"; survinrent alors les chaleurs fortes et persistantes de l'été qui favorisèrent le développement de la rouille des céréales, ce qui réduisit fortement la récolte des grains, et en certains cas, la grêle aidant, la détruisit complètement. Enfin, un automne record au point de vue précipitations atmosphériques a grandement entravé les labours saisonniers et nui à certaines récoltes tardives.

Le rendement des troupeaux laitiers chez la masse de nos cultivateurs est tombé à des nivaux exceptionnellement bas, cet automne. Quelle sera la production printannière de nos vaches, après qu'elles auront passé l'hiver alimentées de fourrages et de grains rares et pauvres . . .on peut facilement se l'imaginer!

Pauvre habitant, que de déboires il doit rencontrer! Tous ces facteurs saisonniers sont incontrôlables; la Providence seule peut les diriger. Il est vrai qu'en certains cas, des méthodes de production mieux adaptées à nos cultures auraient pu réduire notablement les dommages en question; ainsi un meilleur égouttement de maints champs aurait permis de faire les semailles de bonne heure et, le grain ayant mûri plus tôt, n'aurait pas souffert autant de la rouille.

Toutes ces épreuves sont vraiment pénibles, mais ce qui y met le comble, c'est bien la réception de la facture des taxes. Bon an, mal an, elle nous arrive toujours à la même époque avec une régularité décourageante, nous rappelant qu'il faut toujours la payer après avoir constaté qu'elle n'est jamais diminuée, au contraire, quelquefois elle se permet d'augmenter. Pourquoi pas un impôt proportionné aux récoltes se demandent quelques-uns?

Si vous suivez les activités de votre association professionnelle, vous remarquez que de temps à autre elle réclame le crédit d'avoir obtenu tel avantage qui doit diminuer les charges pésant sur vos comtés et sur vos municipalités. Alors, vous vous gonflez d'aise, . . . mais tout à coup, pan! votre facture de taxes, fardée d'une légère augmentation vous ramène à la réalité des misères économiques.

D'où vient donc cet état de choses? Examinons-nous d'abord et acceptons nos responsabilités. Chacun de nous est peut-être trop exigeant, exerçant sans cesse des pressions auprès des gouvernements municipaux et de comté pour obtenir qui un bout de bon chemin, qui un beau pont ou toute autre amélioration coûteuse. . . Tout cela c'est bien commode, mais il faut que ça se paye un jour.

Enfin, à chacun son dû! Combien de nos conseillers municipaux et autres n'ont-ils pas favorisé certaines entreprises dispendieuses dont la plus grande utilité était de leur créer du capital politique.

Si les magnats de ces petits gouvernements n'ont jamais eu de plus cher désir que la réalisation d'une stricte économie et la diminution du fardeau des impôts de leurs administrés, pourquoi se sont-ils opposés dans le passé à certaines mesures que nous préconisions et qui devaient atteindre ce but.

Tout cela est maintenant chose du passé et notre situation a toujours de plus en plus besoin d'améliorations. Pour y arriver, nous devons compter sur la coopération des individus et des gouvernements mais d'abord sur celle de tous les agriculteurs.

Cultivateurs, vous avez un organisme précieux pour surveiller vos intérêts économiques et autres, mais ces activités sont quelque peu entravées par les piètres finances dont il dispose. Il fonctionne plutôt grâce aux sacrifices de ceux qui le dirigent que par vos contributions . . . ce n'est pas normal . . . Il est temps que vous preniez conscience de vos responsabilités et que vous souteniez cette association à laquelle vous devez beaucoup et qui peut vous rendre encore d'inappréciables services.

Si votre union ne peut contrôler les facteurs d'ordre providentiel elle travaille du moins avec ardeur et vigilance à améliorer votre situation sociale et économique.

Tandis que les organisations professionnelles ouvrières exigent des cotisations importantes de leurs membres, nous, nous nous contentons d'une cotisation collective annuelle de vingt-cinq dollars par paroisse; c'est dire moins de un sou par mois pour certains membres et au plus un sou par semaine pour d'autres.

Notrè caisse est à sec depuis . . .! Hâtez-vous donc de nous faire parvenir vos contributions.

Pauvre habitant! plus que jamais tu as besoin de ton association. Aide-lui donc à te réhabiliter!

Antonin LALONDE, président général.

QUESTIONS RELIGIEUSES

1.—J'ai à mon emploi une fille de vingt-cinq ans. Puis-je lui permettre de recevoir son ami en mon absence? Les parents de cette jeune fille demeurent près de chez-moi. Si je refuse ma permission elle me quittera ou recevra ce jeune homme quand même à mon insu. Que faut-il faire?

Réponse: Vous ne pouvez en conscience permettre à votre employée de recevoir son ami durant votre absence, si vous ne laissez à la maison une personne sérieuse, responsable pour la surveiller.

Si cette jeune fille est une véritable catholique, c'est-à-dire si elle aime vraiment Dieu, elle craindra souverainement tout ce qui peut l'exposer à Lui déplaire. Elle repoussera énergiquement comme injurieuse la proposition que lui a faite son ami de venir la visiter sans témoin. Une jeune fille de vingt-cinq ans n'a pas le droit d'ignorer à quels dangers l'exposerait une pareille conduite.

Proposez à cette demoiselle de recevoir son ami chez ses parents, et alors ce sont eux qui auront le devoir de la surveiller. Si la proposition ne lui sourit pas, c'est peut-être un mauvais signe.

Si elle menace de vous quitter, laissez la partir, vous y gagnerez. Car malgré toutes les belles qualités que peut avoir un serviteur, s'il n'est pas en premier lieu un excellent serviteur de Dieu, le premier patron dont tous les autres dépendent, il est capable de tout. S'il manque d'honnêteté envers Dieu quand cela fait son affaire, un jour ou l'autre il manquera d'honnêteté envers ses maitres de la terre quand cela fera son affaire et qu'il croira l'occasion favorable. C'est une question de jours.

En attendant, accomplissez votre devoir coûte que coûte, pour l'amour de Dieu. Votre servante vous méprisera peut-être, mais Dieu vous bénira.

2.—Le livre "Jocelyn", par A. de Lamartine est-il à l'Index?

Réponse: Oui, il a été condamné par un décret du 22 septembre 1836. Voici ce qu'en dit l'abbé Bethléem dans son volume "Romans à lire et romans à proscrire", (que vous devriez avoir en votre possession si vous lisez beaucoup): "Au point de vue catholique l'ouvrage est détestable.... il respire la sensualité et méconnait totalement la vraie nature de la vocation et le caractère sacerdotal."

ENTREFILETS

Une commande de volailles de reproduction ayant subi les épreuves du concours de ponte, vient d'être reçue du Directeur de l'agriculture de la Guyane anglaise. C'est là une indication de la valeur qu'on attache dans le monde entier aux volailles contrôlées canadiennes.

La ficelle d'engerbage est le principal produit de l'industrie canadienne des cordages, des cordes et des ficelles, d'après les rapports du recensement industriel. En 1934 et 1935, la production canadienne de ficelle d'engerbage se montait à 24,500 tonnes, contre 26,500 tonnes en 1930. Les fibres d'agavé sont les plus employées.

Le miel de la Saskatchewan a remporté tous les prix dans les catégories claire et granulée à la section des Dominions de l'exposition impériale des fruits, tenue récemment à Birmingham, Angleterre. La nouvelle-Zélande et l'Australie étaient au nombre des concurrents. Les échantillons ont été déclarés excellents, et il ne s'en est fallu que d'un point ou à peu près que le maximum ne soit atteint. Les juges ont fait une mention spéciale du beau coup d'oeil présenté par les contenants et l'étiquette, ainsi que de la couleur et du goût supérieur des produits exposés. Les dispositions nécessaires ont été prises depuis lors pour faire un étalage de miel de la Saskatchewan dans les vitrines d'un magasin de Londres, Angleterre.

GRATIS

Montre, kodak, musique, canif, articles religieux, nécessaire de toilette et de fumeur, couvre-pieds, rideaux, chemise, matériel à robe, coton, drap, serviette, nape, coutellerie, set de table, théière, marmite, etc. donnés aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet.

Catalogue envoyé sur demande. Demandez graines et catalogue. L'Union Des Jardiniers, Enreg. 1, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

QUAND IL NEIGE

Quand il neige sur mon pays,
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme,
De gros flocons couvrent les branches,
Et les regards sont éblouis
Par la clarté des routes blanches.
Et dans les champs ensevelis,
La terre reprend le grand somme
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme,
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
On voit s'ébattre dans les rues
Les petits enfants réjouis
Partant de splendeurs reparues.
Et ce sont des appels, des cris,
Des extases et des délices,
Des courses, des jeux et des rires,
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
C'est que tout le ciel se disperse
Sur la montagne et les toits gris
Qu'il revêt de sa claire averse,
Ou qu'une avalanche de lis
De sa pureté nous inonde . . .
C'est le plus beau pays du monde
Quand il neige sur mon pays!

Albert LOZEAU.

COURRIER DE TANTE LINE

PREPARONS-NOUS!

Noël s'amène à grands pas avec son cortège habituel de frimas et de neige. Depuis longtemps déjà, nous y rêvons à notre manière. Il est tant de préparatifs à faire pour l'occasion; toilettes à rafraichir ou à remplacer, menus de réveillon ou de diner à arrêter. N'y a-t-il pas aussi pour mamans, grandes soeurs et amoureux un autre problème non moins embarrassant à résoudre, celui des étrennes à remettre "au Père Noël", du cadeau à offrir à la dulcinée. On n'oubliera rien de tout cela. Dans l'ambiance païenne où grandit notre race, le 25 décembre devient de plus en plus un événement profane, mondain.

Avons-nous pensé au caractère religieux de la fête? Noël n'est-il pas avant tout une fête chrétienne? N'importe-t-il pas d'avantage d'y préparer nos âmes par le recueillement, la prière et la pénitence? Si l'Eglise ne nous interdit pas en ce jour toutes réjouissances honnêtes, elle nous exhorte d'en faire surtout une célébration religieuse, la fête de l'Enfant Dieu venu en ce monde pour nous sauver. L'Avent et les Quatre-Temps qui précèdent la Nativité du Sauveur ont été institués pour nous mieux disposer à une digne célébration de Noël.

Sachons entrer dans l'esprit de l'Eglise et sans négliger les apprêts matériels, voyons à nous préparer à accueillir dans nos coeurs le divin Emmanuel. Sa venue ne nous doit-elle pas être infiniment plus douce et plus réconfortante que la visite de parents et d'amis et même du "Santa Claus"?

TANTE LINE.

CHRONIQUE DES CERCLES

TREADWELL

Mardi soir dernier, le 30 novembre, avait lieu la séance régulière du cercle de Treadwell, présidée par M. F. Sénécal. Une quarantaine de membres avaient répondu à l'appel, désireux d'entendre le président et l'aumônier général de l'U. C. F. O. et M. l'agronome Larose, qui, sur l'invitation du conseil local assistaient à la réunion.

Après quelques mots de bienvenue à l'adresse des visiteurs, M. le curé Croteau exhorte l'auditoire à profiter du passage de ces messieurs pour en obtenir de précieux renseignements. M. Antonin Lalonde, président général de l'U. C. F. O. insiste sur la nécessité de l'organisation professionnelle chez les agriculteurs et démontre comment l'Union a depuis son origine soutenu les droits et les intérêts de la communauté rurale. M. Larose, agronome officiel recommande le nouveau catéchisme Agricole des R. P. Trappistes comme une source inépuisable d'informations et de sujets d'étude particulière ou collective. Il discute également avec l'assemblée deux questions intéressantes: la valeur et l'emploi des engrais chimiques et les avantages de cartels de volaille. Il encourage nos membres à assister à certaines causeries tout à fait instructives qui se donnent ces jours-ci à Alfred.

Le cercle de Treadwell mérite de sincères éloges, déclare M. l'abbé Racan aumônier général. Il comptait la plus nombreuse délégation à notre dernier congrès; il a toujours été fidèle à verser sa cotisation annuelle et déploie beaucoup d'activité. L'U. C. F. O., continue l'abbé Racan, a déjà bien travaillé pour vous; mais elle compte accomplir davantage quand ses ressources pécuniaires le lui permettront et surtout quand tous les intéressés lui accorderont la confiance et l'appui qu'elle mérite. Par malheur, trop souvent ce sont des cultivateurs qui dénigrent ou combattent leur Association. L'Exécutif compte sur vous pour lui soumettre vos difficultés et vos justes revendications et pour l'aider à mener son oeuvre à bonne fin."

La séance se termina par une récitation comique interprétée par M. A. Bercier, suivie de "O Canada."

Esdras BERCIER, secrétaire.

Dans les cercles de jeunes cultivateurs

LES MEMBRES DES CONCOURS DES CERCLES DE LA JEUNESSE AGRICOLGE

Les équipes de l'Alberta de la Colombie - Britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, ont remporté les premières places aux concours nationaux des cercles de la jeunesse agricole, qui ont été tenus à l'Exposition royale d'hiver, à Toronto, lundi, le 15 novembre 1937.

Trente et une équipes s'étaient inscrites dans les six concours que le programme comportait, et chaque province était représentée par quatre équipes sauf l'Alberta et le Québec, qui avaient envoyé trois équipes chacune, et l'Ile du Prince-Edouard qui n'en avait envoyé qu'une. Les 31 équipes se composaient de 56 garçons et 6 filles, et pour les récompenser des bons travaux qu'ils avaient faits pendant l'année et de la place qu'ils avaient obtenue dans les concours des districts et des provinces, on les envoya, tous frais payés, à l'Exposition royale d'hiver pour prendre part aux concours nationaux.

Voici les noms des concours, les équipes lauréates et leurs membres ainsi que les pointages qu'ils ont obtenus sur le maximum possible de 1,200:

Troupeau laitier - Québec - Howick Dairy Calf Club, Donald Templeton et Douglas Templeton, de Riverfield ;pointafe 967.

Bovins de boucherie - Ontario - Ilderton Beef Calf Club - Newton Hall et Clinton Irwin de Ilderton; pointage 1,048.

Porcs - Alberta - Liberty Swine Club - Howard Fulcher, de Millet, et Robert G. Ferguson de Conjuring Creek; pointage 1,029.

Volailles - Nouveau-Brunswick - Sussex Poultry Club - Annie, de Sussex Cornor et Robert McLeod, de Penobsquis; pointage 986.

Tubercules de semence - Colombie-Britannique - Poplar Potato Club - Ray Green et Robert Hazlett, de Abbottsford; pointage 1,054.

Grains de semence - Grande Prairie Grain Club - Albert Allsop et Lloyd Rigby, de Wembley; pointage 1,072.

(Albert Allsop est le frère de Jack Allsop, de Wembley, Alberta, qui remporta le championnat à l'exposition internationnale des grains et de fourrages, à Chicago, en 1934, avec le blé Reward.

Au banquet offert à l'ouverture de l'exposition royale d'hiver par le président et les directeurs de l'exposition, et auquel assistaient tous les membres des 31 équipes invitées, les trophées ont été présentés aux équipes lauréates des concours nationaux par le Dr G.-S.-H. Barton, sous - ministre fédéral de l'agriculture.

Les juges des concours se composaient de fonctionnaires des ministères fédéral te provincial de l'agriculture, des représentants des collèges d'agriculture, au Ministère de l'Agriculture, des Chemins de fer nationaux et de l'Association canadienne des producteurs de semences.

Les jeunes garçons et les jeunes filles, dont l'âge variait de 16 à 20 ans, se sont rendus à Toronto et en sont revenus sous surveillance. Les équipes de l'Est étaient confiées aux soins de E.-F. Pineau, de Caraquet, N. B., agent de campagne de la Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture; et les équipes de l'Ouest étaient sous les soins de G.-H. Sugden, de Winnipeg, attaché au Service agricole du chemin de fer Pacifique canadien. Toutes les dispositions nécessaires pour le voyage et les concours ont été prises par A. - E. MacLaurin, secrétaire général du conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Au cours de la semaine, les équipes ont fait une tournée des établissements de salaisons et de grainetiers de Toronto, puis sont allées à Hamilton et aux Chutes du Niagara. Elles se sont mises en route pour le voyage de retour le vendredi soir, 19 novembre.

Les cercles de la jeunesse agricole sont maintenant an nombre de 2,386,dans tout le Canada, et ils comptent au total 35,141 membres.

AUX LAITIERS

UNE FEDERATION INTERNATIONALE DE LAITERIE.

A la convention de l'Association des beurreries de l'Ontario, tenue à Toronto les 25 et 26 novembre 1937, M. J. F. Singleton, Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait une conférence d'un grand intérêt sur le onzième congrès international de laiterie tenu à Berlin, Allemagne en août 1937, ainsi que sur la raison d'être et sur la signification de la Fédération internationale de laiterie, sous les auspices de laquelle les congrès internationaux sont tenus.

La Fédération internationale de laiterie a été formée en 1903, à la suite de la conférence sur l'industrie laitière tenue cette année-là à Bruxelles, Belgique. Le but de la Fédération est de rassembler les associations laitières de chaque pays pour travailler au développement universel des aspects scientifiques et techniques de l'industrie laitière, et spécialement (1) pour aider au progrès scientifique de l'industrie laitière en soumettant à l'étude, les questions relatives à l'hygiène et à la technique de l'industrie et (2) en recommandant l'adoption de mesures législatives propres à assurer la régularité et l'honnêteté du commerce des produits laitiers.

Un fait intéressant à noter, a dit M. Singleton, est que le Canada a été le premier pays non européen à s'affilier à la Fédération. Les Etats-Unis ne sont pas encore affiliés, quoique les délégués de ce pays assistent au congrès. Un congrès international de laiterie a été tenu à D. C., et à Syracuse, N.-Y., en 1923, mais pas sous les auspices de la Fédération internationale. Au onzième congrès international tenu à Berlin du 22 au 28 août 1937 vingt-sept pays étaient affiliés à la Fédération, savoir, l'Argentine, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Etat libre d'Irlande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, la Suède, la Suisse, et l'Union du Sud-Afrique, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Tchécoslovaquie et le Danemark.

Les bureaux permanents de la Fédération sont à Bruxelles, et la langue officielle est le français. Les affaires de la fédération sont administrées par un bureau permanent ou comité composé des délégués officiels des pays affiliés. Les statuts et règlements de la Fédération donnent les pouvoirs nécessaires pour organiser des commissions afin d'étudier les questions et problèmes qui se rapportent à l'industrie laitière, et quatre commissions fonctionnent maintenant sous cette autorité: (1) études générales, (2) fromage, (3) laits concentrés, et (4) lait hygiénique. Deux Canadiens servent sur ces commissions, M. Singleton qui est membre des trois premières commissions, et le Dr E. G. Hood, chef du service des recherches à la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, qui est membre de la commission sur l'hygiène du lait.

Les congrès internationaux de laiterie ont été tenus jusqu'ici dans les différents pays que voici: 1903, Bruxelles; 1905, Paris; 1907, La Haye; 1909, Budapest; 1911, Stockholm; 1914, Berne; 1925, Paris; 1928, Londres; 1931, Copenhague; 1934, Rome et Milan; 1937, Berlin. Le congrès de 1937 a réuni 3,760 délégués venus de 53 pays différents et de l'Institut international d'agriculture. Le prochain congrès international sera tenu à Vienne, Autriche, en 1940.

MOTIFS DE LA LOI SUR LA CREME GLACEE

Dans une conférence fort instructive donnée devant l'Association ontarienne des fabricant se de crèmeglacée, rassemblés à la 21e convention annuelle à Toronto, le 22 novembre 1937, M. W.-C. Cameron de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'agriculture, a expliqué les nouveaux règlements qui gouvernent la fabrication et la vente de la crème glacée ou crème à la glace) au Canada en application de la loi sur l'industrie laitière et qui sont en vigueur depuis le 20 mai 1937. Ces règlements sont en somme le résultat des recommandations faites par l'industrie au Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération; d'une étude soigneuse et détaillée de certains aspects de l'industrie; et des lois existantes dans d'autres pays; des discussions entre la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération et d'autres ministères comme la Dvision des produits alimentaires et des drogues du Ministère des Pensions et de la Santé nationale, et le Service d'inspection des poids et mesures du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et enfin d'un grand nombre de réunions et de conventions de l'industrie ellie-même: l'objet de cette mesure l-gislative est de protéger les négociants, les commerçants et les marchands contre les pratiques malhonnêtes qui causent une concurrence déloyale; de protéger le public consommateur, et enfi nde stimuler a consommation des produits laitiers.

Cette enquête sur le commerce de la crème glacée a permis d edresser un tableau exact des conditions que présente l'industrie d'un bout à l'autre du Canada, de faire ressortir bien clairement certaines faiblesses ou irrégularités et de les signaler l'industrie.

La deuxième enquête portait sur les lois existantes dans d'autres pays et spécialement aux Etats-Unis, qui est peut-être le pays le plus avancé du monde en ce qui concerne l'emploi et la fabrication de la crème glacée, afin de les présenter aux groupes organisés de l'industrie représentant les différentes parties du Canada. Les fabricants ont exprimé leur opinion aux réunions des directeurs, aux conventions et assemblées spéciales qui ont été tenues d'un bout à l'autre du Canada; ils ont formulé des critiques, et fait des recommandations a usujet des règlements et des types modèles dont l'adoption leur paraissait utile dans l'intérêt du commerce en général.

Enfin de compte, tous le sproblèmes qui présentent l'excédent ou overrun de crème glacée, la quantité d'air qui doit être incorporée et laissée dans la crème à la glace, et les autres questions de ce genre, ont été résolus, et le commerce et les spécialistes sont d'avis que la définition de la crème glacée donnée dans les règlements, est juste et équitable pour tous les intéressés. Cependant, pour accomplir le deuxième objet de cette mesure, qui est la protection des fabricants, des commerçants et des marchands contre une concurrence déloyale, la coopération entre les fabricants et les autorités est essentielle. Il est vivement à désirer, pour l'avantage de l'industrie en général que la Division de l'industrie aitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, à Ottawa, soit avisée des pratiques malhonnête qui enfreignent la Loi ou ses règlements. Les renseignements de ce genre sont strictement confidentiels.

Valeur du "petit bois"

DE L'IMPORTANCE DE PRENDRE BIEN SOIN DE LA PARCELLE BOISEE SUR LA FERME.

La paissance par bestiaux et le feu, causent peut-être plus de dégâts que tout le reste dans le bois de la ferme, et c'est pourquoi les forestiers recommandent aux cultivateurs d'entourer ce bois d'une clôture pour que les animaux ne puissent y pénétrer et de prendre des soins tout particuliers pour le mettre à l'abri du feu. Certaines règles bien simples s'imposent à ce sujet si l'on veut maintenir le bois en bon état, les voici: (1) Empêcher les bestiaux d'entrer dans le bois; (2) Faire la coupe annuelle dans une certaine partie du bois; (3) Ne jamais faire de grandes éclaircies dans le bois; (4) Laisser les arbres les mieux formés et les plus florissants; (5) Enlever quelques-uns des plus gros arbres lorsqu'ils sont trop serrés; (6) Coupez les pauvres arbres pour en faire du bois de chauffage, et (7) Protéger le bois contre le feu.

La raison pour laquelle il faut empêcher les bestiaux d'entrer dans le bois, c'est que les animaux piétinent la litière sous les arbres et tassent le sol, l'eau coule à la surface au lieu de pénétrer dans ce sol durci, et entraine la terre avec elle, causant l'érosion. En outre, les bestiaux empêchent aussi la bonne venue de la nouvelle récolte d'arbres qui, d . des conditions normales, devraient remplacer les arbres qui ont été abattus. La végétation des arbres sur pied souffre également des conditions anormales provoquées par la présence des bestiaux. Empêchez donc les bestiaux d'entrer dans votre bois, vous y maintiendrez ainsi des conditions normales et si vous avez soin d'éclaircir les peuplements en enlevant les pauvres arbres, vous aurez une meilleure récolte de bois de sciage.

On estime que les parcelles boisées sur la ferme, et spécialement les arbres d'essence dure, produisent au moins 50 pour cent de bois de charpente de plus quand ils sont protégés contre le feu et contre la paissance des animaux. Cette augmentation de productic résulte du fait qu'il y a un plus grand nombre d'arbres sur pied et que le bois obtenu est de la meilleure qualité. Une autre précaution essentielle dans la production de bonnes récoltes de bois, est l'adoption de méthodes de coupes qui favorisent la pousse continue. Sans doute, les bois de la ferme n'exigent pas la même attention que les vergers, mais il faut cependant donner quelque attention aux conditions de la végétation si l'on veut en obtenir un bon rapport.

Ces bonnes méthodes de coupes ne produisent pas un changement d'un jour à l'autre, mais la propriété se développe graduellement jusqu'au point de rapporte la plus grosse quantité possible de bois. Un avantage que le bois de charpente possède sur les autres produits de la ferme, c'est qu'il n'est pas nécessaire de le vendre immédiatement pour l'empêcher de s'abimer ou de se détériorer. Si le marché pour le bois de chauffage, les poteaux de clôture, le bois de sciage ou le bois de pulpe est à bas prix, on peut laisser les arbres pousser et leur valeur augmente constamment.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rid. 514.

Primeur de la semaine

LA VIE PORTE CEUX QUI REMUENT.

Ton métier c'est d'être à la terre.
En as-tu déjà réalisé l'importance et la beauté?
Ne le cache pas. A certains soirs, plus pesants que les autres, après un dur labeur, tu as été dégoûté, découragé, prêt à tout abandonner.
Pourquoi "ce soir" dans ton âme?
C'est parce que tu vis dans une atmosphere un peu déprimante. Le refrain, mon Dieu, est à peu près toujours le même "La terre, ça paye pas"... "Les produits . . ça se vend pas"... "Les dettes augmentent chaque année"... "Les gros mangent les petits". . Et. . c'est un peu vrai. Tu vois "le père" à la maison et les autres au village lutter contre des forces souvent cachées et se démener pour faire face à des difficultés toujours nouvelles.

L'Isolement les garde dans une faiblesse alarmante et les conduit peut-être vers un échec, certainement à l'émiettement de leurs forces. L'avenir est plutôt sombre. Et comme tu avais rêvé à certains jours de fonder un foyer où il y aurait beaucoup de bonheur et du bien-être — c'est pas défendu ça — tu hésites et tu désespères.

Mais, dis-moi, en face de cette situation, vas-tu te croiser les bras et attendre, comme tant d'autres les flots de déserteurs qui t'entraineront vers la ville?

Non, écoute. Tu es jeune, plein de vigueur, d'enthousiasme même. Regarde la vie bien en face. Tu peux, avec l'aide du Maitre, la rendre plus belle. Pour cela, il faut que tu te la fasses ta vie à toi. Ne compte pas seulement sur les autres. Fais ta part aussi large que possible.

La parole de Bazin qui m'a inspiré cet article est pleine de sens. Il faut remuer, brasser, aller de l'avant, se défendre quoi! Si tu veux vivre à la place qui te revient.

On parle partout autour de soi de corporations, de syndicats, de coopératives. Etudie ces organismes avec un esprit libre de tout préjugé et si tu veux comprendre, tu t'apercevras que le salut est là.

Il faut présenter un front uni toujours sous le regard de l'Eglise. Ceux qui ont voulu régler la question sociale en dehors des principes préconisés par l'Eglise sont de vilains farceurs qu'il faut envoyer paître en d'autres champs.

L'ouvrier obtiendra justice devant ses maitres par ses syndicats bien organisés comme le cultivateur obtiendra la place qui lui revient par ses coopératives bien organisées et ses unions bien comprises.

C'est la doctrine de l'Eglise s'exprimant par la bouche de son Pontife visible, le Souverain Pontife actuel qui a écrit:

"La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels . . qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent."

"De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes, sinon essentiels, du moins naturels dans la société"..

"Le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable société relie solidement entre eux tous les membres qui la constituent".

" . Cette union sera d'autant plus forte et plus efficace que les individus et les professions elles-mêmes s'appliquent plus fidèlement à exercer leur spécialité et à y exceller."

Ce n'est pas à quarante ans que tu dois commencer à étudier ces questions. Il faut le faire immédiatement afin que, lorsque viendra l'heure des réalisations, tu sois déjà un apôtre de la cause.

(Masses, novembre 1937.)

PALETOTS D'HIVER de ..... $15.00 à $35.00
GALOCHES, une boucle $1.79
PARISIEN & BOYER
372, rue Dalhousie — Ottawa

R.-J. BASTIEN
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue
166, rue Rideau Ottawa
Tél: 6-1676

Aurèle Chartrand
AVOCAT
45, rue Rideau Ottawa
Tél: 6-0388 Rés: 6-1262

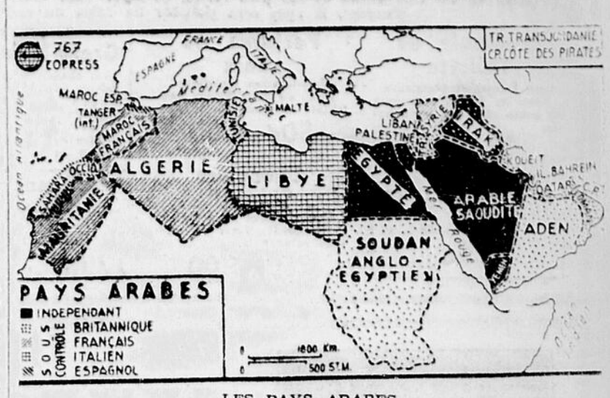

LES PAYS ARABES

Les troubles en Palestine et au Nord de l'Afrique attire l'attention sur le développement du nationalisme arabe et de l'idée pan-arabe qui tend à unir tous les Arabes de l'Atlantique à l'Océan Indien.

Il y a 20 ans, seules quelques tribus de l'Arabie intérieure avaient une existence autonome, mais très peu organisée politiquement. Aujourd'hui il y a dans le Proche-Orient quatre royaumes arabes indépendants: l'Arabie Saoudite, le Yémen, l'Irak et l'Egypte, dans lesquels sont établis presque la moitié des Arabes. L'Irak et l'Egypte sont étroitement liés à la Grande Bretagne par des traités d'alliance et par l'existence de bases aériennes britanniques sur leurs territoires. Les Républiques arabes de la Syrie et du Liban sous mandat français, le territoire sous mandat britannique de l'Emirat de Transjordanie et les principautés sous Protectorat britannique de Koweit, Iles de Bahrein, Qatar, Côte des Pirates, Oman, jouissent d'une demi-autonomie.

Tous les autres pays où la population arabe est prépondérante, sont sous l'administration coloniale ou le protectorat de la *Grande-Bretagne* (Aden, Palestine, Soudan Anglo-Egyptien, Malte), de la *France* (Algérie, Tunisie, Maroc français, Mauritanie), de *l'Italie* (Libye) et de l'*Espagne* (Maroc espagnol, Sahara occidental). Ces quatre puissances se partagent aussi l'administration de la zone internationale de Tanger habitée par des Arabes.

Le partage des pays arabes, classés d'après les possessions, presente le tableau suivant:

	Surface en km.2	Population
Pays arabes indépendant	2.892.300	24.087.000
Possessions britanniques	4.274.200	9.142.000
Possessions françaises	3.688.100	12.690.000
Possessions italiennes	1.774.000	704.000
Possessions espagnoles	313.000	827.000
Zone Internationale de Tanger	400	60.000
Pays avec population arabe predominante	12.942.000	53.510.000

(GEOPRESS.)

Lui: "Qu'estce que tu lis, ma chérie?

Elle: "Les annonces classées du DROIT, mon très cher. Allons demeurer dans un appartement chauffé cet hiver!"

POUR VOS CADEAUX DES FÊTI

AVANT DE FAIRE VOS CADEAUX

Ne manquez pas de venir visiter le magnifique assortiment que vous offre

La Pharmacie Horace Desjardins

298, rue Dalhousie (angle Clarence) Ottawa

Le choix en est très grand et des plus variés, et aussi vous serez surpris de voir que pour peu d'argent, il vous sera possible de faire un cadeau qui plaira.

Ensemble de Toilette pour Dames et Messieurs. Nous en avons pour tous les goûts et toutes les bourses. 49¢ et plus

Parfums de choix Importation française. Dans de magnifiques bouteilles de fantaisie. 50¢ à 8.00

Gratis! Gratis! Avec chaque achat d'une valeur de 55c des produits "POMPEIAN" vous recevrez GRATUITEMENT une boite de poudre de Toilette d'une valeur de 55c.

Thermos, Kodaks, Eau de Toilette, Compacts, Sel de bain, 39c et plus

Sac eau chaude Très spécial 79c

Chocolats "Moirs" Bonbonnières de fantaisie. Assortiment frais et des plus attrayants. 25¢ à 5.00

Rasoirs électriques garantis 12.00 et 15.60

Cartes de souhaits 2 pour 5c

Cigares, Cigarettes, Tabacs empaquettés dans de jolies boites à des prix populaires.

N'OUBLIEZ PAS QUE nos prix pour vos prescriptions sont les plus bas en ville.

Tél: Signalez 6-0640

RUE D

Les marchands de la rue Dalhousie présentent qu'il y a de plus convenable et pratique pour c faire toutes vos emplettes des fêtes dès maint

MAISONS ET PRODUI

Voyez nos prix avant d'acheter

MARCIL FRÈRES

307B, RUE DALHOUSIE Téléphone: Signalez 6-2823

EDGAR MARCIL
Bijoutier Manufacturier

Cadeaux pour "ELLE"

- Bague diamant
- Colliers de perles
- Bague Camée
- Bracelets
- Montres-Bracelets
- Lampes de fantaisie
- Chapelets de perles
- Cadres de fantaisie
- Bagues de naissance
- Argenterie
- Nécessaires de toilette
- Compacts

Aubaine en une boite des Fêtes de Coutellerie Community Plate
Service de 37 pièces, pour huit personnes, $44.85

Ne tardez pas à faire votre choix. Venez et laissez-nous vous montrer cette splendide coutellerie Community Plate, service pour huit personnes. Une occasion dont vous ne sauriez manquer de profiter — six attrayants modèles au choix, pour assortir la porcelaine et la verrerie. Autres services aussi bas que $39.75.

Vous épargnez 4.00

Ensemble de Toilette POUR DAMES

Choix des plus complets. 5.00 à 42.50

Horloges de cuivre Mouvement 8 jours. Très spécial 2.95

Montres-Bracelets pour Dames. Marque "Fleet" 15 pierres, boitier blanc — garantie. Très spéciale pour Noël ... 9.00

Bagues et Joncs de mariage "Blueriver" avec diamants bleus et blancs. Nous vendons des diamants de première qualité seulement. — Nos prix sont très populaires.

EUGENE MARCIL
Bijoutier-Horloger

Cadeaux pour "LUI"
CONDITIONS A LA PORTEE de votre bourse

- Rasoir Electrique
- Véritable Ronson
- Chapelet noir
- Nécessaire de Toilette
- Bague Initialée
- Brosse Militaire
- Plume réservoir "Parker"
- Cendrier, etc., etc.

Un léger acompte gardera vos cadeaux jusqu'à demande. Tous vos cadeaux empaquetés dans jolies boites de fantaisie

Supérieures par le chic et le fonctionnement.

Montres Pour dames et Messieurs. Montres-bracelets "Longines" "Witthauer" Vous serez étonnés de la modicité des prix des superbes modèles — dans de jolies boîtes.

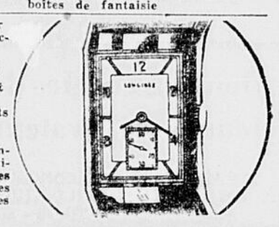

Quoi Donner ?

Votre problème de savoir quoi donner en cadeaux pour les Fêtes sera vite résolu si vous venez jeter un coup d'oeil sur les comptoirs de BAZINET.

Un choix parfait de marchandises de qualité pour tous les membres de la famille. Vous n'aurez pas de difficulté à trouver ici un cadeau pour maman, papa, le fiston, la grande soeur ou bébé.

- Confortables
- Couvertures
- Services de toilette
- Robes
- Bas
- Chemises
- Gilets

Etc., Etc.

Nos vitrines vous offrent d'utiles suggestions.

J.-M. BAZINET

Nouveautés et Merceries
Angle Dalhousie et Clarence Ottawa

PÂTISSERIES pour les FÊTES

UN CHOIX SUPERBE

Bel assortiment de gâteaux, brioches et bonbons pour les Fêtes. Prix modiques.

MLLE
B. LAMARCHE
308, rue Dalhousie.

VOS BONBONS POUR LES FETES!

Vous les voulez frais et succulents? En les achetant ici, à la manufacture, vous les paierez moins cher, vous trouverez un meilleur choix et surtout, vous aurez des bonbons et chocolats frais!

Faites votre provision des Fêtes de bonne heure!

Chocolats
Bonbons colorés
Nougats
Pastillettes
Cannes, etc.

Ottawa Candy Works

305, rue Dalhousie, Ottawa Signalez: 6-6121

LA RUE DES AUBAINES

C'est bien ainsi que de s'appeler la vieille rue Da sie, artère de la partie çaise de la capitale. Er fet, depuis l'entrecroise des rues Rideau et Dalh jusqu'aux magasins et é ries qui accommodent la tie résidentielle en gagna Conseil national des re ches scientifiques, la mér re et l'acheteur averti vent en quelque sorte un vansérail des plus moderr

Magasins à rayons, thé pharmacies, hôtellerie, ét sement de taxis, garages taurants, salons de coiff pour dames et messieurs, cles sportifs, magasins chaussures, de confec pour hommes, femmes e fants, boutiques de tail relais d'essence charcut épiceries et étalages des des de choix, librairies, cailleries, banques, ent de bière, bijoutiers, spé tés et nouveautés: vous verez tout cela et que de ses en arpentant la vieill Dalhousie.

Mais ce que vous trou surtout, et cela ne s'a pas, c'est l'atmosphère nesque de la rue Dalh Cette franche gaieté, da rencontres; cette cour bien française dans les sons d'affaires; cette que du commerce que nou portèrent des province France les coureurs de bo navigateurs de la Grand' re, les petits bourgeois fonctionnaires venant d Canada, en un mot nos qui ont fait de Bytown, d débuts, un centre bilingu

A l'époque des fêtes, y promenade plus charm plus réjouissante que ce faire quelques emplette moins chez les marchan la rue Dalhousie; que de ter à l'excellente cuisir ses restaurants et hôtels de fraterniser avec vos c triotes qui sont devenus chalands de la rue Dalh parce qu'ils y trouvent la leur qualité aux prix le raisonnables?

Au plaisir donc de no voir, ces jours-ci, rue Da sie! La Rue des Aubo

Cadeaux Pratiques

Voici quelques suggestions qui vous aideront à choisir des cadeaux utiles et durables qui seront appréciés. Achetez de bonne heure pour un meilleur choix.

PROJECTEUR de poche ..... 85c à 1.75
GRILLE-PAIN 1.89
ROTISSOIRE en aluminium différentes dimensions, ... 1.19, 1.49, 1.98
ROTISSOIRE en agate blanche ou crème, avec bordure rouge 1.49, 1.98
SERVICE de vaisselle, 32 morceaux 3.98
SERVICE de vaisselle de fantaisie, 32 morceaux, 1.49

DECORATIONS ELECTRIQUES pour arbre de Noël. Très spécial, la boite 98c

FER électrique, garanti 1.98
COUSSIN électrique, complet 3.95
VACULATEUR, complet 4.95

MOULIN à viande, 89c et plus
SERVICE à dépecer 1.69 et plus
GAGE d'oiseaux, avec pied 3.40 cage seulement 1.98

AMPOULES ELECTRIQUES 60 et 40 watts garanties. 3 pour 25c

BOITES à pain, différentes nuances 98c
REVEILLE-MATIN "Westinghouse" 1.75, 2.50
Coutellerie, Verrerie, Vaisselle, articles de cuisine, traineaux, accessoires électriques, etc.

TASSES et SOUCOUPES chacune 5c

Article d'aluminium, le morceau, 69c, 79c et 98c.

FERRONNERIE
TORONTOW Co. Ltd.

SIGNALEZ 6-3123
296, rue DALHOUSIE — OTTAWA

Le Cadeau Idéal Pour Lui

Votre problème de LUI trouver un cadeau approprié, qui lui fera réellement plaisir, sera vite résolu si vous venez chez Parisien et Boyer, le plus beau magasin de la rue Dalhousie, où vous trouverez un choix parfait de merceries, chapeaux, chaussures et vêtements pour hommes.

PARISIEN & BOYER

ROBES de chambre en édredon 2.95, 3.50, 3.75 et 3.95
ROBES de chambre en flanelle .... 5.50 à 8.95
ROBES de chambre en soie moirée 9.95
Belles CHEMISES $1. à $2.
Jolies CRAVATES 35c à $1
CHAUSSETTES de fantaisie pure laine ..... 39c à $1.
GANTS de laine. Toutes les nuances ..... 50c à 1.95
GANTS doublés ou non non doublés 1.25 à 3.95
Set de BRETELLES et JARRETIERE ..... $1.
MOUCHOIRS de toile comme cadeau 25c
PYJAMAS de flanellette et Broadcloth .. 1.50 à 2.95
FOULARDS de laine ..... 50c à 2.95
FOULARDS de soie blanc ..... 75c à 1.95
SOUS-VETEMENTS de laine, combinaisons Stanfield, Penman, Turnbull. Assortiment complet à des prix populaires.
CHAPEAUX mous ..... 1.95 à 3.85
CHAPEAUX durs ..... 2.95 à 5.00
PANTOUFLES pour Hommes $1. et 2.25
SOULIERS pour Hommes. Beau choix .. 3.00 et plus
PARDESSUS pour Hommes .... 1.79 à 3.75

SUPERBES
PALETOTS D'HIVER

Prix modique pour Paletots d'Hiver de Haute Qualité

Ces paletots sont tout désignés pour cette catégorie d'hommes et jeunes gens qui exigent l'élégance en même temps que la qualité. Confectionnés de riches et belles étoffes.

$15 à $45

BEAUX CHOIX DE
COMPLETS
A DEUX PANTALONS

Nous les avons marqués à prix plus bas que le régulier à l'occasion des Fêtes —

Tissus de belle qualité, dans les textures nouvelles — WORSTED uni, rayé ou quadrillé. — Belle variété de nuances.

19.50 à 35.00

VÊTEMENTS FAITS SUR MESURES

MESSIEURS! Vous ne sauriez profiter d'une meilleure occasion pour commander votre nouveau COMPLET de paletots d'hiver, fait sur mesure, pour les fêtes. Grand choix de nouveaux tissus. — Nouvelles couleurs et textures. — Nouveaux modèles. — Confection garantie. — Venez voir les belles teintes de Gris, Brun, Bleu et Gris-bleus **25.00**

Chandails de Laine pour Hommes pour tous les sports 1.95 à 4.95

Jetez un coup d'oeil dans nos vitrines pour d'utiles suggestions.

PARISIEN & BOYER

Confection — Merceries — Chapeaux — Chaussures
372-374, rue Dalhousie Ottawa

Jolies boites aux couleurs des Fêtes pour chaque article.

NOUVEAU RAYON DE
CHAUSSURES
pour Hommes et Garçons seulement.

Nous vous invitons très cordialement à venir visiter notre nouveau rayon de chaussures. — Le plus grand choix possible à des prix très populaires ..... 3.00 et plus

Aussi un assortiment très complet de couvre-chaussures dans les meilleures marques, pour hommes et garçons.

Pantoufles pour Hommes ..... 1.00 et 2.25
Pardessus pour Hommes ..... 1.79 à 3.75

LE CADEAU SUPREME
Un BIJOU!

Un bijou, c'est le cadeau le plus apprécié, le plus aimé, dont on se souvient et qui redit longtemps votre affection et vos bons souhaits!

MONTRES-BRACELETS

POUR DAMES Montre "CYMA" avec deux diamants, 15 pierres. Dans une jolie boîte. $27.50

MONTRE MONROE Jolie montre pour dames. 15 pierres. Boîtier or naturel. Dans une jolie boîte. $22.00

POUR HOMMES Montre - bracelet "C Y M A", boîtier oval, or naturel. 15 pierres. Jolie boîte. $27.00

2615 FEB'37

Bagues-diamants, bagues avec pierres de naissance ou camées. Chapelets, colliers, étuis à cigarettes et allumeurs "RONSON". Croix d'argent, etc., etc.

MONTRE MONROE, pour Hommes Boîtier en or naturel, 15 pierres. Un véritable bijou! Et seulement que $16.00

Voyez nos comptoirs pour d'innombrables suggestions pour cadeaux.

L. Gauvreau

BIJOUTIER-HORLOGER
252, rue Dalhousie Ottawa

S MAGASINEZ SUR LA ALHOUSIE

...année un étalage particulièrement intéressant de tout ce ... des fêtes. Ils vous invitent à visiter leurs comptoirs et à ...our éviter la foule des derniers jours.

S DE QUALITÉ

A Noël comme Cadeaux offrez des

BIJOUX

NOUS VENDONS MEILLEUR MARCHE

Montres pour Dames

"Monroe", "Bremen", "Westfield" et autres. Bracelet métallique ou cordon de soie. Dans une jolie boite. 10.00 à 50.00

● **Ensemble de Bagues**

Et alliances de diamants. Voyez les nôtres. 12.00 et plus

Cadeaux pour la "Maman"

- Lampe de fantaisie pour table ... 3.00 et plus
- Grille-Pain électrique pour sandwich. ... 6.95
- Horloges de foyer. Différents modèles ... 9.50 et plus
- Percolateur électrique. Choix varié de modèles ... 6.95 et plus
- Argenterie — Coutellerie — décorations électriques pour table — cadres de fantaisie.
- Horloges pour cuisine, etc., etc.
- Montres "Bulova" pour Messieurs et dames ... 24.75 à 59.75

Donnez des **Chapelets**

Comme Cadeaux

Pour Dames

Chapelets en perles avec monture or, avec jolie boite, 2.00 et plus

Pour Messieurs

Chapelets noirs avec monture or ou argent, 2.00 et plus

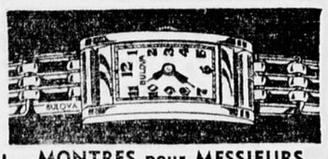

MONTRES pour MESSIEURS

Superbes choix de montres-bracelets dans les marques "Westfield", "Monroe", "Bremen" et autres. Toutes garanties avec bracelet métallique ou cuir, avec joli coffret. 10.00 à 50.00

Pour Hommes

Nécessaires de Toilette

Contient brosses, peigne, étui, fini chrome. Etui en cuir brun ou noir. Chainette éclair. 3.00 et plus

BAGUES INITIALLEES

Pour hommes. 4.00 et plus

CADEAUX POUR "LUI"

Choix très varié de plumes-réservoir et crayons automatiques

RONSON

Le véritable "Ronson" combiné. 8.50 et plus

Ronson ordinaire. Variété de styles. 4.00 et plus

VOYEZ NOS VITRINES
VISITEZ NOTRE MAGASIN
Avec un léger dépôt nous garderons vos cadeaux jusqu'à demande.
FAITES L'ACHAT DE VOS CADEAUX DE BONNE HEURE

Nous exécutons aussi les commandes postales.

Pour un choix parfait venez toujours chez

H. RÉGIMBAL

BIJOUTIER-HORLOGER

331½, rue Dalhousie — Ottawa

(Vis-à-vis le théâtre Français)

VOTRE TAXI pour les visites et voyages des Fêtes!

SIGNALEZ 6-0471

DOMINION TAXI & GARAGE

RUE DALHOUSIE — OTTAWA

TEL. 6-0254
224, Dalhousie

PHARMACIE BRISSON

TEL. 6-0254
85, Ch. Mont.

Service de Livraison Rapide - Ottawa - Hull - Eastview

SUGGESTIONS---CADEAUX pour les FÊTES

SERVICES DE TOILETTE

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Yardleys	85c à $3.50
Evening in Paris	85c à $7.50
Ashes of Roses	85c à $5.00
Ponds	$1.00
Atkinson	75c à $4.50
Cashmere Bouquet	25c à 50c
Trois Secrets	50c à $2.00

MESSIEURS

Woodbury	$1.00
Williams	60c à $1.00
Colgate	50c à $1.00
Palmolive	50c à $1.00
Cigarettes	50c, $1.00, $2.00
Rasoir électrique "Miracle"	$12.50
Blaireaux	25c, 50c, $1.00, $2.00
Lotions	25c, 35c, 50c, 75c, $1.00

EAU DE TOILETTE "La Madeleine"	$1.00-$1.50
PARFUMS "La Madeleine",	35c, 60c, $1.25, $1.75, $2.50, $3.50, $4.50, $10.00

POUDRES POUR LE BAIN

(DUSTING POWDER)

Ashes of Roses	$1.50
Evening in Paris	$1.25
Yardleys	$1.25
April Shower	$1.00
Trois Secrets	$1.00
Springtime in Paris	$1.50
St-Denis	50c
PARFUM HOUBIGANT	$1.00
PARFUM "Ashes of Roses"	25c, 50c, $1.00, $1.25
PARFUM "Evening in Paris"	25c, 50c, $1.00, $1.25

FAITES VOS- LIQUEURS VOUS-MEME

EXTRAITS NOIROT 35c

CARTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN – Françaises et Anglaises

3 pour 5c - 2 pour 5c - 5c-10c

CHOCOLATS NEILSON 50c - $1.00 - $2.50

CHOCOLATS NEILSON — Boites de fantaisie ... $1.00 et $1.50

SPÉCIAUX DE DÉCEMBRE – REMÈDES BREVETÉS

SIROP LAMBERT	29c	Capsules HUILE DE FLETAN, 50 capsules	59c	LACTOGEN	89c, $1.98
SIROP MATHIEU	35c	HUILE DE F. DE MORUE Pure, 16 onc., 49c 32 onc., 79c		DEXTRI MALTOSE	65c
PERTUSSIN	59c, $1.39	Huile de Foie de Morue Ayerst, 4 onc., 40c; 16 onc., $1.00		OVALTINE	38c, 58c, 98c
CHERRYMINT	50c	EMULSION SCOTT	53c, 98c	BYNOVA	49c, 79c
SIROP DES SOEURS	25c	VICKS VAPORUB	43c	PEPTONINE	45c
				PABLUM	45c

Conservez les Cartes Cadeaux - Demandez notre Catalogue

NOUS SOMMES AUSSI PRES DE VOUS QUE VOTRE TELEPHONE

PHARMACIE BRISSON

224, rue Dalhousie — 6-2150

85 Chemin Montréal — 6-0254

Tout automobiliste préférera un article pour améliorer son auto

Il existe une quantité d'articles utiles pour rendre un auto plus confortable, plus sûr, et d'une conduite plus facile. Faites votre choix dans notre assortiment.

ACCESSOIRES D'AUTOS COMME CADEAUX

Chaufferettes pour Moteur 6.95 et plus

pour Auto RED SEAL 5.00 et 6.00

SERVICE DE BATTERIES

VULCANISAGE

REPARAGES DE TOUS GENRES

TOUAGE

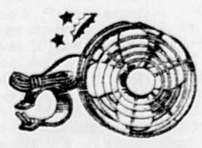

EVANTAILS Electriques pour Air Conditionné

CHAINES Assortiment complet de styles pour toutes les bourses.

RADIO pour toutes les marques de CHARS

DOMINION GARAGE & TAXI

227, RUE DALHOUSIE — Signalez 6-0471

Cadeaux Pratiques

Pour Tous Les Membres de la Famille

VENEZ PROFITER DE NOS AUBAINES

Robes de Soie pour Dames

Charmants modèles— Nouvelles nuances. Valeur de $2.98 ... 1.98

ROBES DE CHAMBRE Pour Dames

Edredon de fantaisie avec cordon de soie. Choix de nuances. Valant 3.49. Spécial ... 2.25

BAS SOIE ET LAINE Pour Dames

Mesdames, ne manquez pas cette occasion. Régulier 39c. Spécial de Noël. La paire, ... 24¢

Lingerie de Soie ROBES DE NUIT

Soie de différentes nuances. Jolis styles. Valant 98c ... 49c

DANCE SET

En soie de belle qualité — garni de dentelles. Prix ordinaire 1.49. Spécial des fêtes ... 95c

Robes de Jersey pour Fillettes

Ages 8 à 14 ans. Choix varié de nuances. Très spécial ... 99c

FOULARDS Pour Hommes

Tricot de laine uni ou de fantaisie, avec jolie boîte. Valant 49c. Spécial ... 29¢

CRAVATES Pour Hommes

Assortiment de dessins et nuances. Avec jolie boîte. Prix ordinaire, 39c. Très spécial ... 25¢

CHEMISES Pour Hommes

Broadcloth de fantaisie, toutes les encolures. Valant 69c. ... 55¢

2 pour $1.00

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN 1938

A nos clients, il nous fait plaisir de leur offrir l'avantage d'acheter soit un manteau pour dames ou paletots et complets pour hommes et garçons avec premier versement en 1938, seulement.

CHANDAILS DE LAINE Pour Garçons

Très pratique pour le sport. Variété de couleurs. Régulier, $1.25. Spécial des fêtes ... 79¢

CHAPEAUX POUR HOMMES. Dernier style. Valeur de $2.25. Spécial ... 1.49

Shinder Bros Reg'd — 284, rue DALHOUSIE — Signalez 6-5507

En guise de cadeau pour toute la famille

Entrez du Confort dans la Maison!

en achetant un

Poêle "Bélanger"

La grande marque canadienne-française

POELES COMBINES — POELES DE CUISINE
FOURNAISES — TORTUES

Plus de Chaleur!

Les poêles et fournaises "BELANGER" sont reconnus pour leur construction solide. Vous pouvez les "pousser" au plus haut degré, ils ne failliront jamais. Ce sont de véritables réservoirs à chaleur. De plus, ils irradient et distribuent la chaleur de façon parfaite. Vous oublierez les problèmes du passé avec un nouveau poêle "BELANGER".

Meilleure Cuisson!

Les poêles "BELANGER" assurent une cuisson exceptionnelle. Le dessus et le fourneau sont amples et solides. Vous réussirez mieux vos mêts des Fêtes avec un "BELANGER"!

REMARQUABLE EFFICACITE DE CUISSON ET DE CHAUFFAGE

Un poêle BELANGER vous durera toute une vie! Dessin moderne. — Commodités modernes de modèles combinés. Superbe choix de couleurs. Modèles pour tous les besoins et toutes les bourses.

L'achat peut être fait par paiements différés.

BÉLANGER & DALPÉ

Poêles et Fournaises

269½, rue Dalhousie — Ottawa

RENCONTREZ LES AMIS . . . .

. . . dans un endroit où règne toujours une atmosphère de franche camaraderie, où les mets sont bons et le service empressé. Durant le temps des Fêtes, rencontrez vos amis au

Canadian Tea Room

Le plus chic restaurant de la rue Dalhousie. L'endroit idéal où arrêter après le cinéma ou la partie de hockey.

CHOIX de CADEAUX

BONBONNIÈRES

Somptueuses bonbonnières de Noël. Les meilleures marques, la meilleure qualité. Un choix complet, pour toutes les bourses. Donnez une bonbonnière en cadeau à votre amie, cette année!

TABACS et CIGARETTES

Boites de cigares et de cigarettes spécialement empaquetées pour les Fêtes. Toutes les marques, tous les prix. Un cadeau toujours apprécié des fumeurs.

JOYEUX NOEL

A tous nos clients et amis, nous souhaitons un Joyeux Noël, et pour l'An Nouveau, du Bonheur, de la Prospérité et toutes ces choses qui rendent la vie plus gaie et meilleure!

CANADIAN TEA ROOM

Restaurant

RUE DALHOUSIE — OTTAWA

Il y a 112.000 Indiens au Canada, aujourd'hui

Un problème qui devient de plus en plus complexe.— Appel de M. T. A. Crerar.

Voici le texte d'une causerie prononcée à Radio-Canada par l'hon. T. A. Crerar, le samedi 11 décembre.

"C'est avec infiniment de plaisir que je profite de cette occasion qui m'est offerte de clore la série des causeries de Radio-Canada sur les Indiens. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, comme un grand nombre d'entre vous l'ont fait, j'en suis sûr, les représentants des diverses tribus qui vous ont parlé des traditions et des coutumes de leurs gens, et qui vous ont dit la part qu'ils avaient prise dans le développement du pays, ainsi que la façon dont ils se sont adaptés à la nouvelle civilisation et à la nouvelle culture auxquelles ils ont eu à faire face. Je suis sûr que ces causeries ont permis au public canadien de se faire une juste idée des nombreuses difficultés auxquelles ont été en butte les Indiens et le gouvernement qui est chargé d'en avoir soin. Elles ont indiqué le progrès réalisé jusqu'à présent en vue de résoudre le problème de l'utilisation des qualités latentes des Indiens, qui, aujourd'hui, sont au nombre de plus de 112.000.

"Nos anthropologistes nous disent que bien avant l'existence d'aucune civilisation en Grèce, en Egypte ou même n'importe où ailleurs dans le monde, de petites bandes de chasseurs commencèrent d'émigrer du nord-est de l'Asie vers l'Alaska, et de là au Canada, où ils constituèrent la souche de nos Indiens d'aujourd'hui. Au cours des années qui suivirent, de petits groupes de gens de l'Ancien Monde continuèrent d'affluer en Amérique par le détroit de Behring. Chacun d'eux apporta avec lui ses coutumes particulières et, dans bien des cas, sa propre langue. C'est ainsi que le Canada, lorsque la Confédération en fit un seul pays sous l'autorité de la couronne britannique, trouva dans son territoire pas moins de cinquante tribus indiennes distinctes, parlant onze langues, aussi différentes l'une de l'autre que le russe l'est de l'anglais.

"Cela constituait un problème complexe pour n'importe quel gouvernement. Lors de la confédération, le pays n'était pas sillonné de voies ferrées; le fait est que de vastes territoires étaient encore inexplorés. Les lois qui auraient pu paraître à propos dans le cas des Indiens de l'Est canadien, qui depuis longtemps se mariaient avec les Européens et qui, bien souvent, en avaient adopté les habitudes, ne pouvaient pas s'appliquer aux Indiens de l'Ouest et du Nord dont beaucoup étaient encore en dehors de toute autorité gouvernementale.

L'ETAT DES INDIENS

Examinons un peu quel était l'état de ces Indiens, au milieu du siècle dernier, juste quelques années avant la confédération. Les prairies qui sont maintenant sillonnées de clôtures, séparant un champ de blé d'un autre, étaient facilement accessibles aux troupeaux errants de bisons qui assuraient à quatre tribus indiennes la nourriture et les peaux comme abri. Lorsqu'ils n'étaient pas occupés à chasser le bison, ces quatre tribus se liguaient les unes contre les autres, ou plutôt deux contre deux, et razziaient mutuellement leurs camps, en quête de chevelures et de chevaux. Une chevelure en valait une autre, si bien que plus d'un colon ou commerçant blanc qui avait tâché de se fonder un foyer sur les confins de la Prairie, en fut victime. A maintes reprises, le vieux fort Garry, qui est aujourd'hui la cité de Winnipeg, dut fermer ses portes, afin de tenir en échec les bandes de pillards.

Vers l'époque où l'établissement de la Confédération a placé les Prairies sous le régime du gouvernement fédéral, la situation s'était un peu modifiée. Les Indiens faisaient encore des incursions dans leurs camps respectifs et massacraient parfois un blanc, mais le développement de la colonisation avait amené si vite une telle extermination des bisons qu'eux et leurs familles mourraient de faim et ne savaient où chercher leur subsistance. Ils étaient donc tout disposés à se soumettre à la maîtrise et à la surveillance de l'Etat pourvu qu'il leur assurât à eux et à leurs enfants le vivre et le vêtement. Mais qu'allait faire le gouvernement avec ces guerriers et ces chasseurs fougueux sans aucune notion d'agriculture? Comment procéder pour les transformer en citoyens paisibles et prospères?

AU PACIFIQUE

Passons maintenant au littoral du Pacifique. Là les Indiens vivaient du produit de la chasse non des animaux marins, le phoque, le lion de mer, la baleine, et de la pêche au saumon, à la morue, au flétan et à l'oolochan qui abondaient dans les eaux du pays. Isolés depuis des siècles ils avaient établi une espèce de régime féodal. Des familles de nobles, logées dans d'immenses maisons en planches de cèdre géant, gouvernaient une multitude de vassaux et de serfs comme les seigneurs et les barons du Moyen Age. A l'instar des anciens barons, ils attaquaient mutuellement leurs domaines et se provoquaient en combat singulier. Ils encourageaient aussi les arts et les sciences, dans la mesure où ils les connaissaient, en chargeant les artisans les plus habiles de sculpter les poteaux de leurs maisons et leurs totems, et en consacrant les mois d'hiver à des festivals dramatiques qui coûtaient cher et exigeaient beaucoup de travail pour la préparation de costumes et de décors soigneusement confectionnés. En somme, ils avaient établi une civilisation unique et personnelle, une civilisation primitive et barbare, si vous voulez, et dépourvue de plusieurs des choses qui semblent représenter pour nous les douceurs de l'existence et même l'indispensable, mais une véritable civilisation tout de même. Vers le milieu du 19e siècle, cependant, cette civilisation s'était écroulée. Des villes petites et grandes s'élevaient sur l'emplacement de plusieurs anciens villages indiens, les vapeurs sillonnaient les cours d'eau, les compagnies d'exploitation forestière dirigées par des Blancs multipliaient les coupes dans les forêts des Indiens et les goélettes et les conserveries des Blancs prenaient de plus en plus de poissons. Les anciennes familles nobles perdirent leur prestige et furent réduite à l'indigence lorsque leurs serviteurs et leurs serfs, secouant le joug, se mirent à l'emploi des blancs; le régime féodal croula; l'antique religion et les moeurs d'autrefois disparurent; des maladies nouvelles, telles que la tuberculose et la rougeole, décimèrent les Indiens, et bien que les vivres fussent encore abondants, les groupements autrefois florissants furent réduits à la misère et au désespoir. De toute évidence, le problème que le gouvernement fédéral avait à résoudre sur ce littoral du Pacifique était bien différent de ceux qui se posaient dans les prairies.

DANS LE NORD

En dernier lieu, dirigeons nos regards vers le nord, vers les parties septentrionales de l'Ontario et du Québec, et vers la vaste région qui embrasse les territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Là-bas, il y a soixante-dix ans, les Indiens étaient peu nombreux, mais les gens de race blanche l'étaient encore moins; en fait, il n'y avait dans cette partie du pays pas d'autres Européens que les trafiquants en fourrures attachés aux postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et quelques missionnaires. On ne connaissait guère les ressources naturelles de la région; on savait seulement que le climat y était un obstacle à l'agriculture. Par conséquent, le gouvernement pouvait sans inconvénient la négliger pendant un certain temps pour consacrer tous ses efforts à l'expansion de la colonisation dans les régions plus accessibles du Canada. Mais lorsque l'industrie minière et l'exploitation forestière commencèrent à pénétrer dans le nord, il ne put différer davantage la solution du problème; bon gré mal gré il lui fallut se charger de l'entretien de plusieurs milliers d'Indiens qui n'avaient aucun domicile fixe mais erraient par groupes d'une demi-douzaine de personnes appartenant à la même famille en quête de leur subsistance. Ils se nourrissaient exclusivement du produit de la pêche et de la chasse, et à cette époque le gros gibier avait beaucoup diminué en nombre dans plusieurs régions, et les animaux à fourrure comme le castor et le renard étaient devenus beaucoup moins abondants. On n'ignorait pas, non plus, que dans le cas quelques-uns de ces animaux à fourrure il y avait des cycles d'abondance et de rareté. Après une suite d'années au cours desquelles ils étaient nombreux venait une période où ils étaient très rares; et pendant ces années de disette, les Indiens du Nord eurent à subir des privations telles que des familles entières moururent de faim. Que devait faire le gouvernement en face d'une telle situation?

TACHE DIFFICILE

Il est donc évident que, du seul point de vue de notre population indienne, abstraction faite de tous ses autres problèmes, le gouvernement fédéral s'est trouvé du fait de la Confédération, chargé d'une tâche extrêmement difficile. Il n'y a pas à s'étonner qu'il ait agi avec lenteur et prudence, et qu'il ait adopté une politique visant l'avenir plutôt que le présent. On a déjà cédé aux Indiens des régions les plus peuplées de l'Est du Canada, conformément à des traités conclus auparavant, des terres dont ils peuvent tirer leur subsistance et celle de leurs familles; et on a mis à leur disposition des écoles et des secours médicaux comme ceux dont bénéficie la population de race blanche de leur voisinage. Les autorités se sont rendu compte que ces Indiens ne pouvaient acquérir immédiatement la qualité de citoyens et participer à la vie commerciale, industrielle et agricole du pays, vu qu'ils n'étaient pas suffisamment familiarisés avec notre civilisation et notre mode d'existence. Toutefois, en les établissant dans ces réserves on ne visait pas à les maintenir pour toujours à l'écart. Au contraire, leurs réserves devaient constituer des écoles où il leur serait possible d'apprendre à s'adapter à la vie moderne, pour acquérir tous les droits du citoyen dès qu'ils pourraient remplir les conditions nécessaires. Le Canada peut ainsi s'acquitter honorablement de ses obligations envers les aborigènes du Canada et, en même temps, en transformant les Indiens en citoyens prospères, convertir en un actif ce qui est une lourde charge financière et sociale.

Telle a été la politique déjà adoptée dans l'Est du Canada et c'est ce programme que le gouvernement fédéral a graduellement appliqué aux autres parties du pays. Chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, il débourse de fortes sommes pour l'entretient et l'instruction des Indiens. Il a fourni à leurs réserves des bestiaux, des chevaux et des grains de semence, il a instruit leurs enfants, et leur a donné des services médicaux ainsi que l'hospitalisation. Dans les régions du Nord, où les Indiens n'ont pas d'autre moyen de subsistance que le piégeage, il s'est efforcé d'empêcher les animaux à fourrure de diminuer en nombre en établissant de vastes réserves où seuls les Indiens ont le droit de pratiquer le piégeage et faire la chasse. En outre, il a encouragé la pratique des arts domestiques indiens partout où ils semblaient offrir quelque valeur économique; et il a aidé les jeunes Indiens industrieux à quitter leurs réserves pour vivre au milieu de la population blanche du pays.

SOMMES DEPENSEES

On peut peut-être se faire une meilleure idée de la tâche qui incombe au Gouvernement fédéral en examinant les sommes dépensées à cette fin. L'instruction des Indiens, l'entretien de plus de 300 écoles fréquentées par 18.000 enfants, coûtent chaque année dans les deux millions de dollars. Les soins médicaux donnés aux Indiens — l'entretien d'un personnel de médecins et de gardes-malades ainsi que des hôpitaux et dispensaires ouverts à leur intention — augmente encore de près d'un autre million la note de l'année. Il faut se souvenir à ce sujet que certaines maladies très répandues comme la rougeole et la tuberculose étaient inconnues chez les Indiens avant qu'elles fussent amenées d'Europe et que ceux-ci sont par conséquent bien plus sujets à les contracter que nous. De très grosses dépenses ont été faites durant les longues années de crise pour venir en aide aux Indiens qui ont souffert autant que nous; ces dépenses ne sont plus aussi fortes mais elles n'ont pas été complètement éliminées.

Certaines gens considèrent peut-être que c'est un travail que nous ne sommes nullement tenus de faire. Je leur répondrai qu'il nous faut reconnaître l'obligation morale que nous avons d'aider l'Indien à s'adapter à un état de choses complètement différent dont nous sommes responsables. Nous, qui sommes pour ainsi dire des intrus, l'avons privé de son ancienne façon de vivre. Nous avons désorganisé son genre d'existence et, en toute justice, nous devons l'aider à s'en faire un autre.

On a souvent prétendu que les Indiens n'avaient pas reconnu comme ils l'auraient dû ce qu'on a fait pour eux dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. Nous ne devons toutefois pas perdre de vue le fait que nombre d'entre eux ne sont en contact avec notre civilisation européenne que depuis un peu plus de cent ans — une bien courte période dans l'histoire de la transformation d'un peuple qui menait une vie sauvage et nomade en un peuple civilisé comme celui que nous connaissons aujourd'hui. Notre civilisation a pris des milliers d'années à se perfectionner et des changements sont survenus graduellement. Même aujourd'hui, nous ne pouvons que présumer ce qui arriverait si l'on nous imposait une civilisation absolument différente de la nôtre. Les progrès réalisés dans l'industrie depuis un quart de siècle semblent indiquer que nous ne serions pas tous capables de nous adapter au même degré à un nouvel état de choses.

Le fait que la population indienne, après une longue période de déclin, commence maintenant à augmenter est une preuve des facultés d'adaptation de l'Indien et de l'efficacité de l'administration fédérale.

100.000 INDIENS

Plus de 100.000 Indiens sont maintenant sous la tutelle directe de l'Etat et leur absorption dans les affaires du pays est encore un problème aussi ardu qu'il l'était il y a soixante ans. La raison en est que le Gouvernement ne porte qu'une partie de la responsabilité tandis que l'autre partie incombe au peuple canadien. Le gouvernement fait instruire les jeunes Indiens afin qu'ils puissent travailler aux côtés de nos jeunes gens et se mêler peu à peu à la population, mais il ne peut pas leur fournir d'emploi pas plus qu'il ne peut en procurer à tous nos jeunes gens qui sortent des écoles techniques et supérieures. Les Indiens doivent prendre leur place comme les autres sur le marché de la main-d'oeuvre et se trouver de l'ouvrage. Ils arrivent malheureusement avec un handicap presque insurmontable, parce qu'en général ils n'ont pas dans les cercles commerciaux et industriels de parents ou d'amis qui pourraient les lancer dans la vie ou les aider. La froideur et l'indifférence avec lesquelles on les accueille trop souvent, les conduits au découragement et au désespoir.

Je répète donc que c'est au peuple canadien qu'il incombe en partie de trouver une solution à notre problème indien.

Nous avons, individuellement, une belle occasion d'aider l'Indien à se développer par lui-même et à progresser en faisant preuve de sympathie envers lui et en lui montrant que nous comprenons son problème. Le progrès économique et industriel du pays exige qu'à l'avenir sa vie soit plus intimement liée à la nôtre. Nous devrions nous faire un devoir de le guider et de l'aider à développer une nouvelle culture dans laquelle tout ce qu'il y a de meilleur dans l'ancienne manière de vivre des aborigènes serait amalgamé à ce qu'il y a de meilleur dans la nôtre.

L'AFFAIRE DES BALANCES

Le juge Constantineau a donné le bénéfice du doute à la corporation

Les inspecteurs fédéraux ayant approuvé la balance no 11, le 3 mars et désapprouvé le 5 mars, le juge n'impose pas de pénalité à la ville. — Il félicite M. Grant d'avoir pris l'initiative de protéger le public et d'avoir remporté une double victoire au point de vue de droit. — Me Latchford ira de l'avant au sujet de la balance no 7.

La deuxième ronde s'est terminée, mardi après-midi, dans la bataille légale entre D.-R. Grant, marchand de charbon, et la corporation municipale d'Ottawa au sujet des prétendues balances fautives et inexactes que la ville régit pour "la protection du public". La première ronde fut une victoire éclatante pour M. Grant et son procureur, Me Austin-M. Latchford, quand S. H. le juge Albert Constantineau décida, dans une cause-type, qu'une corporation municipale est "en affaires" quand elle surveille les balances et que, comme telle, elle est passible des pénalités de la loi fédérale des poids et mesures. L'important jugement renversait la décision du magistrat Gleen Strike, en correctionnelles d'Ottawa.

Me Gordon-C. Medcalf, le jeune et distingué adjoint au procureur municipal, remporta la deuxième ronde, vers 3 h. 40, hier après-midi, au Palais de Justice, quand le juge Constantineau donna le bénéfice du doute à la ville d'Ottawa au sujet de la balance numéro 11 (Butterworth), approuvée le 3 mars dernier par les inspecteurs fédéraux et condamnée deux jours plus tard par leur chef, le commissaire S. Cuddy, du service fédéral des poids et mesures. La troisième ronde sera livrée en correctionnelle autour de la balance no 7, M. Grant prenant encore l'initiative de poursuivre la corporation sous l'empire du code pénal.

Une chose certaine, comme le soulignait le juge Constantineau, c'est que le public est redevable à M. Grant de son esprit civique en obligeant la ville à redoubler de vigilance afin que les consommateurs obtiennent pleine et entière mesure. Me Latchford a déclaré au "Droit" qu'il demandera aux hautes autorités du ministère fédéral du commerce et de l'industrie de faire enquête sur la vigilance de certains inspecteurs de poids et mesures. Il prétend que la balance no 11 aurait dû être condamnée le trois mars.

DANS UNE POSITION DIFFICILE

Le juge Constantineau devant qui M. Grant avait porté son appel de la décision du magistrat Strike, qui avait présidé une cause prima facie, avoua à plusieurs reprises qu'il se trouvait dans une position difficile. Il n'avait pas entendu de vive voix les témoins appelés en correctionnelle et il ne se sentait pas de taille à faire une étude approfondie de la technique des balances, à cause du surcroit de ses fonctions judiciaires. La préparation de son jugement sur les deux points de droit soulevés par Me Latchford lui avait imposé une tâche formidable.

Avant de prononcer son jugement, à 3 heures, mardi après-midi, le juge Constantineau a tenu à faire une mise au point. "Mes paroles ont pu être mal interprétées quant à l'opportunité de porter cette cause en appel devant ce tribunal", dit Son Honneur. Au contraire, il tient à féliciter M. Grant d'avoir fait une "test-case", ayant ainsi obtenu un important jugement sur deux points de droit. Cette double décision intéresse, en effet, non seulement la ville d'Ottawa et tous ses citoyens mais toutes les municipalités canadiennes qui régissent les balances de combustible. La ville dans chaque cas est "dans le commerce" et partant doit être passible des pénalités inhérentes aux délits nommés par la loi des poids et mesures. Autrement, rien dans la jurisprudence britannique ne disait si la corporation municipale pouvait faire comme bon lui semblait.

Il y avait bien l'article 87, mais il n'affecte que les individus et ne protège pas le public en général. Un individu se croyant fraudé pouvait faire inspecter la balance. Advenant mesure insuffisante, le marchand devait lui donner trois fois la mesure qu'il avait achetée. Mais sur 100 cas, que fera-t-on des 99 autres individus ayant mis leur confiance dans l'intégrité de la municipalité et de ses préposés de balances?

M. GRANT EST FELICITE

"Je le répète, M. Grant mérite des éloges pour avoir obtenu une décision légale, qui protégera non seulement la ville et les citoyens d'Ottawa mais toutes les municipalités canadiennes et leurs citoyens", réitère le juge Constantineau.

Le juge Constantineau ajoute: "Je veux être bien compris. Je n'ai jamais voulu critiquer M. Grant d'avoir porté la question pour la faire trancher une fois pour toutes."

La cour rappelle qu'hier matin, elle avait souligné qu'il lui était très difficile de décider du mérite de la cause sur la preuve produite devant le magistrat. Le juge n'a malheureusement pas entendu les témoignages, surtout ceux qui se rapportent à la technique des balances. Concluant que dans cette cause, il faut prouver qu'il s'agissait d'un défaut "inhérent" dans la balance, non un accident, le juge Constantineau affirme qu'il ne peut opiner qu'il s'agit d'une balance défectueuse tout le temps, attendu que la ville a prouvé que le 3 mars les inspecteurs fédéraux l'avait trouvée en bon état. "Je ne suis pas en mesure de décider qui a raison, mais ma décision ne liera personne", commente Son Honneur.

SUGGESTION DE LATCHFORD

Me Latchford s'excuse alors d'interrompre le juge et lui suggère d'ajourner l'audience de l'appel afin de faire entendre tous les témoins. Le juge se récuse pour la cinquième fois. Point n'est nécessaire de faire revenir tout le monde. C'est une question d'importance relativement secondaire. La ville a démontré que la balance no 11 était inspectée régulièrement et que le 3 mars 1937 elle était en bon ordre. Si elle fonctionna mal le surlendemain, c'est donc un accident. Dans les circonstances, il donne le bénéfice du doute à la corporation municipale.

A la séance de la matinée, le juge décida qu'il ne pouvait accorder les frais de la cause à M. Grant. "Je siège depuis 37 ans, déclara Son Honneur, et je n'ai jamais alloué les frais. Je ne commencerai pas aujourd'hui."

Nouvelles de Cornwall

Dimanche après-midi, au théâtre Capitol un grand nombre de citoyens de Cornwall se rendaient pour écouter M. F.-H. Avery, du département du travail de la province, expliquer clairement le programme d'entrainement de la jeunesse que les gouvernements fédéral et provincial endossent afin d'aider à la jeunesse. L'assemblée était sous les auspices du Kinsmen Club et présidée par M. D. R. Dick.

M. Avery a expliqué les différents cours que le département offrait. Premièrement il parlait des mines Une école est ouverte à Haileybury où il y a actuellement 28 élèves. On leur enseigne la géologie, la minéralogie, l'arpentage et la tenue ds livres. Le gouvernement paye l'élève $40 mois en plus de son passage aller et retour. Les jeunes gens pensionnent dans de bonnes maisons. Quand leur cours sera terminé ils occuperont de bonnes positions.

D'après le plan actuel, seulement quelques mille garçons ou filles peuvent bénéficier des cours, mais après le mois de mars, soit la date limitée du plan, le gouvernement songe à populariser cette idée.

Les jeunes filles peuvent suivre le cours. Les jeunes filles jouissent ds mêmes avantages que les garçons.

Un nouveau cours pour les garçons est celui d'infirmier ou garde-malade. Le cours sera le même que le cours actuel des infirmières des hôpitaux. Les études sont de trois ans. L'élève est fourni d'uniforme, et reçoit $40 par mois.

Il y a aussi le cours en agriculture qui offre les mêmes avantages. En plus il y a le cours d'apprentissage pour les divers métiers et aussi un cours de vendeur.

M. Averty a expliqué le moyen à prendre pour s'inscrire soit d'écrire au département du travail de la province d'Ontario ou de s'adresser au travail de la province ou de s'adresser au président du club Kiwanis ou Kinsmen. Le département a l'intention d'envoyer un homme à Cornwall pour faire l'inscription des jeunes gens ou des jeunes filles. Il a fait remarquer qu'il fallait s hâter pour s'inscrire car le présent plan prendra fin le 30 mars.

INCENDIE

Samedi soir vers 10 heures, un incendie éclata au café Belmont 2 1-2 route de Montréal. En peu de temps les magasins se vidèrent et la rue était remplie de curieux. Les flammes ravagèrent une partie de l'établissement mais les pompiers réussirent à les maîtriser.

Vendredi soir, les flammes ravagèrent complètement une maison appartenant à M. Hector Montsion située sur le Chemin Glebe.

Lundi à l'heure où les enfants cheminaient vers l'école un incendie éclata chez M. Roméo Martin, 435 rue Amélia.

Le lundi est souvent appelé "blue monday", par l'instituteur et parfois il a raison. A midi, lundi, les élèves furent retardés par un incendie qui menaça la demeure de M. Percy Laurin, 56 rue William.

ACCIDENTS

Dimanche après-midi deux automobiles vinrent en collision dans la Deuxième rue. L'auto de M. J. McDonald, frappa celui de M. Nicholas Vishowick, de Massena. L'on estime les dommages à l'auto de McDonald, de la Septième rue, à $150.

M. Armand Martel fut cité en cour du magistrat et dût payer $20, d'amende et les frais pour avoir brisé volontairement un miroir au café New-York. A défaut de payer Martel passera 25 jours en prison.

Le sergent Roch Labelle a arrêté, samedi soir, Frank Harper qui est recherché par la police de Prescott et de Nepanee.

Il est accusé d'avoir fait l'achat de quatre automobiles dans différentes villes et dans chaque cas a payé avec un faux chèque.

Harper fut conduit à Prescott par le constable McLeod qui le recherchait.

L'inspecteur du ministère du Transport, M. P. Matton, a recueilli la semaine dernière un bon nombre de personnes qui possédaient un appareil de radio sans s'être munis d'un permis. Tous furent cités en cour pour payer l'amende. Ce sont: Moïse Beauchemin, 7 rue Brookdale; Alexandre McPherson, 2 rue Lanber; John McGuire, 98 rue Guy; Léon Gournier, 91 rue Carleton; Roland Pearson, 8[illegible] rue Carleton; Roméo Jarvis, 59 rue Carleton; Thomas Squires, 87 rue Carleton; James Fletcher, 87 rue Carleton; W.-R. Dion, 78 rue Guy; et Emilie Ménard, 63 rue Carleton.

M. H. Courtemanche promu ingénieur des chaussées

Plusieurs promotions et augmentations de traitements au service de l'ingénieur municipal.

A la recommandation de l'ingénieur municipal F.-C. Askwith, le Bureau des commissaires, siégeant hier sous la présidence du commissaire George Dunbar, M. P. P., a approuvé sept augmentations de traitements et deux promotions. Celle de M. M.-H. Courtemanche, concitoyen bien connu, d'ingénieur grade 2 au poste d'ingénieur municipal adjoint des chaussés, sera apprise avec un vif intérêt.

Le salaire de M. Courtemanche, qui était jusqu'à concurrence de $2.600 par année, sera dorénavant de $3.000.

"Comme tous les fonctionnaires recommandés sont de dignes membres du personnel permanent et que plusieurs sont des techniciens possédant la formation et l'expérience, dont les services à la corporation sont inappréciables, j'espère que le Bureau agréera les recommandations telles que présentées", écrivit M. Askwith. Ce qui fut fait.

Le conseil municipal devra ratifier la décision du Bureau, à sa séance de lundi soir.

Les augmentations de traitements dateront du 1er janvier prochain. Elles se lisent comme suit: W.-M. Johnstone, ingénieur-adjoint de la ville, de $4.500 à $5.000 avec augmentations annuelles de $100; W.-F.-M. Bryce, ingénieur des égouts, de $3.500 à $4.000, à $100 par année; J.-H. Irvine, ingénieur-dessinateur et bureau, de $3.500 à $4.000, à $100 par année; G.-F. Taylor, ingénieur des ponts, de $3.200 à $3.500.

M. J.-B. Carnochan, préposé des instruments, grade 2, deviendra ingénieur grade 2, avec traitement de $2.200 jusqu'à concurrence de $2.600. M. F. Priebe, contremaître de l'entretien des égouts, touchera un traitement annuel de $1.800 au lieu de $5 par jour.

ON PAIE J.-J. SHEA

Le Bureau a décidé d'acquitter la facture du directeur T.-A. Hand, du marché, à J.-J. Shea, au montant de $485, pour camionnage, mais il l'a averti de se servir à l'avenir de camionneurs inscrits avec la ville.

PERCY BEDFORD HEUREUX

Percy Bedford, candidat défait au Bureau des commissaires, a obtenu $1.25 du commissaire Dunbar pour rer lacer les claques qu'il se fit chipper durant la campagne et $2 du commissaire Geldert pour s'acheter un foulard, en remplacement de celui qu'un autre contribuable lui prit à une autre assemblée. Percy était très heureux.

Un autre bon moment se produisit quand "George" (Dunbar) et "Doc" (Geldert, jouèrent face ou pile pour déterminer, en badinant, lequel se présenterait à la mairie l'an prochain. George choisit face et la pièce de monnaie le favorisa. Qui vivra verra.

LES GARDIENS DE PATINOIRES MUNICIPALES

Le bureau des commissaires a, mardi, approuvé les nominations suivantes recommandées par le comité des terrains de jeux, aux postes de gardiens des patinoires municipales: carré Anglesea, E. Langlois, R. Laporte et V. Plouffe; carré Bingham, H. Charbonneau, A. Goyette, A. Lacombe et H. Kauffman; Chaudière, L. Lapointe; parc Commissioner, P. Laflamme et L.-D. Boston; Glebe, A. Turcotte et H. Robinson; parc Laroche, A. Derouin, E. Robillard et J. O'Leary; parc Gladstone, J. Giroux et A. Cross; parc Fisher, C. Helmer, E. Toombs et R.-A. Saunders; Lindenlea, L. Couvillon et J.-F. McCann; parc Lansdowne, D.-E. Clarey, M. Dooley, C.-M. Peterkin et S.-J. Hamilton; Côte de Sable, H. Montfils, R.-A. Gavin et E. Kelly; parc Brewer, J.-R. Conlin, C. Radmore, rue Cambridge, J. Silverson; St-Luc, W.-A. Fawcett, C.-L. Reilly et J.-A. Levesay; parc Plouffe, T. Atkins, J.-R. Morris, H. Sheehan, P. Thompson; Ottawa-Est, R. Romhild, J.-W. Ryan; New-Edimburgh, J.-G. Hughes et A. Kirk; Mutchmor, J. Chartier et F. Schroeder.

SUPPRESSION DE LA ZONE DU CHEMIN DE FER MANDCHOURIEN.

D'après un traité conclu le 5 novembre 1937 à Hsinking, capitale du Mandchoukouo, les privilèges japonais d'ex-territorialité dans le Mandchoukouo tombent à partir du 1er décembre 1937.

En même temps la zone du Chemin de fer Sud-Mandchourien qui a été sous l'administration japonaise depuis 1905 et qui, d'après le traité de Pékin de 1915 devait rester possession japonaise jusqu'en 2002 a été cédée à l'Empire du Mandchoukouo. La zone représentait une étroite bande de territoire d'une superficie de 298 km2 située des deux côtés de la voie ferrée Hsinking-Frontière du Kouantoung, Moukden-Antoung, Moukden-Fouchoun et de l'embranchement jusqu'à Yingkéou et comptait 523.000 habitants. Entre autre, elle comprenait une partie des villes de Hsinking, Moukden, Fouchoun, Autoung et Yingkéou.

Légende: surface noire — ancienne zone du Chemin de fer Sud-mandchourien. Hachuré — Possessions japonaises. Pointillée — sous l'occupation militaire japonaise.

(GEOPRESS.)

Un savant missionnaire: le R.P. Tisserant, C.S.Sp.

PARIS, (de "La Croix") — Le R. P. Tisserant, de la Congrégation du Saint-Esprit, missionnaire depuis 1913 dans l'Oubangui-Chari (Afrique équatoriale), s'intéressa dès son arrivée en Afrique à l'étude de la langue banda, du groupe des langues oubanguiennes, à l'époque encore assez mal connue. En contact avec les indigènes au cours de ses longues tournées dans la brousse, il ne cessait de prendre des notes, de préparer une traduction du catéchisme, qu'il revoyait continuellement et qu'il corrigeait sans cesse: il devait la publier en 1929, à Rome, à la Sodalité de Saint-Pierre-Claver, et faire paraitre deux ans plus tard, en 1931, en deux gros volumes, une grammaire banda et un dictionnaire banda-français, à la Société d'ethnologie de Paris. En réalité, le banda comprend sept dialectes si différents entre eux qu'il vaudrait peut-être mieux dire sept langues distinctes et seulement parentes; il est parlé par 44 tribus qui ont chacune des mots spéciaux et donnent aux mêmes mots des acceptions diverses; le P. Tisserant les a toutes soigneusement notées.

Depuis 1931, le P. Tisserant résida successivement dans les Missions de Bozoum, de Mbaki et de Berbérati, centres des trois principaux groupes de dialectes d'une autre langue oubanguienne, le gbaya, et dota chacune de ces Missions d'une traduction du catéchisme.

Un jour aussi probablement paraitront les notes précieuses d'ethnologie que le P. Tisserant a prises en étudiant les langues de ses indigènes. Mais le savant missionnaire ne s'est pas cantonné dans la linguistique et l'ethnologie. il s'est encore occupé depuis toujours de la flore oubanguienne, et 3.500 plantes recueillies par lui dans la brousse figurent aujourd'hui dans les collections du Musée d'histoire naturelle de Paris. Il a publié sur ces plantes des articles remarqués dans le Bulletin du Muséum de Paris, notamment sur les eriosemas de l'Oubangui et les indigofera de l'Ouest-Africain.

Point n'est besoin de dire que linguiste, botaniste, bryologue, le P. Tisserant est avant tout un zélé missionnaire. C'est le frère du cardinal Tisserant, éminent linguiste lui aussi; les deux frères ont fait leurs premières études à Nancy, leur ville natale, aux externats de La Malgrange et du collège Saint-Léopold, puis au collège Saint-Sigisbert. Le P. Charles Tisserant est depuis 1934 officier d'Académie.

LE DR MANDEVILLE ELU DIRECTEUR DE NOS LEGIONNAIRES

PEMBROKE, 15. — Le Dr J.-O. Mandeville est au nombre des officiers de la Légion Canadienne qui ont été élus hier soir pour la nouvelle année. Les autres sont MM. F.-W. Beafty, président; le colonel l'hon. G.-V. White, C. B. E. président honoraire; T.-P. Culiy et le Rév. J.- Maxwell Allan, vice-présidents; R.-C. Coxford, secrétaire-trésorier; W.-K. Boland, W.-K. MacGregor, W. Chambers, H. Coumbs, W. C. Ritchie et L.-H. Logan, directeurs

Donnez-lui un RADIO

Victor RCA

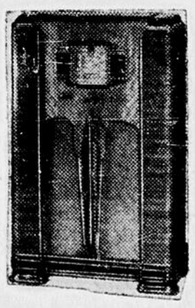

Voyez notre vaste assortiment de radios, nouveaux modèles Victor RCA. Le cadeau le plus en vogue de tous. Voici une valeur extraordinaire dont vous serez fier de faire vôtre.

142.50

Avec ce nouveau Radio Victor RCA (8 lampes)

fait selon les derniers progrès de la science, vous jouirez d'une réception plus parfaite et plus facile que jamais.

$10 à compte suffisent pour qu'il soit livré à votre demeure

$7 mensuellement le paient en entier.

ATTRAYANTS MODELES DE TABLE A DES PRIX POPULAIRES

Laissez-nous installer un nouveau radio Victor dans votre foyer pour les fêtes.

Vous pouvez profiter de notre avantageux mode budgétaire.

LINDSAYS
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

189, RUE SPARKS Tél: 2-9601

MEUBLES

Cadeaux Pratiques

Le plus fascinant étalage de meubles pour cadeaux à Ottawa —

Cotés pour convenir à votre budget de Noël.

MIROIRS—roue marine convexe. Special $1.98
MIROIRS—Biseautés— $4.50, $5.00, $6.50, $7.50, $9.75, $11.25, $12.
MIROIRS—Cadres unis et de fantaisie— $9.50, $10.75, $13.50, $16.50, $19.75 à $28.50
COFFRES LANE à intérieur de cèdre $16.00 à $48.50
CHAISES DE CIRCONSTANCE— $6.50, $9.50, $10.50, $12.50, $15.50 à $69.00
CHAISES de repos pour dames ..... $31.50 à $47.50
CHAISES de repos pour hommes ..... $33.00 à $69.50
PUPITRES MINISTRE— Noyer solide ..... $29.50, $39.50 à $103.50
PUPITRES à tiroirs $27.50, $32.50, $35.00
PUPITRES "Spinet" ..... $14.50, $32.50 à $118.50
CELLARETTES—Automatiques, garnies $41.50
VOITURETTES A THE—Noyer, acajou, chêne— $17,75, $20.00, $26.00, $31.50, $35.00, $45.00
TABLES A DESSUS BASCULANT— En noyer solide ..... $11.25 à $21.50
TABLES TAMBOUR—acajou et noyer $17.00, $23.50
TABLES à rallonge basculante ..... $13.50 à $30.00
TABLES "GATE LEG"—Noyer massif ..... $13.50 à $30.
CHAISES de repos en véritable cuir ..... $66.50 et $69.00
LAMPES—trois lumières indirectes ..... $9.75 à $22.50
LAMPES de noyer solide faites à la main ..... $15.50 à $32.50
LAMPES de bridge et abat-jour $5.50
LAMPES 3 chandelles et abat-jour $7.50
TABLES DE BOUT—noyer ..... $1.59 à $15.50
PORTE-REVUES, ... $2.50 à $8.50
LAMPES de table et abat-jour ..... $2.98 à $30.00

Profitez de notre Mode Budgétaire

30-60-90 JOURS à 10 MOIS . . .

PAS D'INTERET NI FRAIS DE CREDIT.

JOHN RAPER LIMITED

177, rue SPARKS 2-7381

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Le Canada et le marché des bovins en Angleterre

Extrait d'un rapport présenté par A. M. Shaw, directeur de l'Office des Marchés, et publié par ordre du ministre de l'Agriculture, l'honorable James G. Gardiner.

Le Canada et l'Etat libre d'Irlande sont les seuls pays qui soient autorisés à expédier des bovins en vie sur le Royaume-Uni pour l'engraissement ou l'élevage.

En ces dix dernières années, les importations de bovins de tous genres, venant de l'Etat libre d'Irlande et entrant au Royaume-Uni, ont varié depuis un minimum de 458.164 têtes en 1934 à un maximum de 834.962 en 1930. En 1935 les importations de l'Etat libre d'Irlande se chiffraient par 502.644 têtes; en 1936 elles étaient de 657.301.

En 1936, les exportations du Canada sur le Royaume-Uni se chiffraient par 37.759 têtes, d'après les registres officiels anglais. Elles étaient de 6.478 têtes en 1935, de 51.443 et de 51.373 en 1933 et 1934 respectivement; en 1932 elles étaient de 16.724 têtes.

L'INDUSTRIE ANIMALE AU ROYAUME-UNI

La population bovine du Royaume-Uni est restée assez constante en ces dix dernières années.

C'est entre 1930 et 1935 que la plus grande augmentation s'est produite; elle a été de 900.000, soit environ 11 pour cent. Cependant, malgré le nombre croissant de bêtes bovines la production évaluée de viande de boeuf et de veau au Royaume-Uni n'a cessé de diminuer de 1929-30 à 1932-33. Les chiffres sont de 588.4 mille tonnes, 550.8 mille tonnes, 524.1 mille tonnes et 518.8 mille tonnes respectivement et ils comprennent les boeufs maigres qui ont été engraissés et abattus en Grande-Bretagne.

D'après le rapport du Comité impérial (1934) sur la population bovine et la production du boeuf, la courbe récente du nombre des bovins et des abattages donne à croire que les troupeaux actuels suffisent, si les importations de boeufs maigres restent à leur niveau récent, pour produire environ 520.000 tonnes de boeuf et environ 35.000 tonnes de veau annuellement, sans que le cheptel soit réduit.

(a)—BOEUFS DE BOUCHERIE ET BOEUFS D'ENGRAIS.

Il est peut-être encore trop tôt pour se prononcer sur l'effet qu'exercera l'offre récente d'une subvention sur les boeufs gras produits au pays et l'imposition d'un droit d'importation sur la viande réfrigérée et congelée venant de l'étranger.

En 1934 le Gouvernement a adopté la loi de l'industrie bovine (dispositions d'urgence). Cette loi pourvoit à une subvention de 5/— par quintal pour les bovins d'une certaine catégorie, à un coût pour le Trésor de £4.000.000 par année. A la fin de janvier et au commencement de février 1937 la Chambre adopta un projet de loi portant la subvention totale à £5.000.000 par année et ajoutant de nouvelles primes pour une certaine qualité d'animaux. A partir du 1er août 1937 une prime de 7/6 par quintal a été payée sur les boeufs de qualité produits au pays donnant un rendement net de 57 pour cent de viande et 5/— par quintal sur les boeufs importés de qualité donnant un rendement net de 54 pour cent. Les boeufs produits au pays de qualité ordinaire pouvaient gagner une prime de 5/— par quintal, et les bovins importés du même genre, de 2/6 par quintal. De même, le projet de loi de l'importation du boeuf et du veau, promulgué le 18 février 1937, impose un droit de ¾d. par livre sur tout le boeuf et le veau réfrigérés, importés, et de 2-3 d. sur le boeuf congelé. En outre, le projet de loi pourvoit à l'organisation d'une commission de l'industrie animale qui est autorisée à appliquer le nouveau système.

Entre la loi de 1934 et celle de 1937 la qualité du boeuf abattu au pays s'est détériorée, si bien que l'écart de prix entre le boeuf abattu au pays et le produit réfrigéré de l'Argentine s'est rétréci. Un fait intéressant à noter, c'est que la prime payée pour le boeuf anglais de première qualité par comparaison au boeuf argentin réfrigéré de première qualité, qui était de 44 pour cent en 1924, est tombée jusqu'à 29 pour cent en 1929 et s'est maintenue à 32 pour cent en 1935; elle était d'environ 30 pour cent en 1936.

CONCURRENCE

Le Canada n'a qu'un concurrent dans le commerce des boeufs vivants au Royaume-Uni; ce concurrent est l'Etat libre d'Irlande. Ce pays est admirablement situé au point de vue du climat et des pâturages, de même qu'au point de vue géographique, pour fournir au marché du Royaume-Uni des boeufs gras aussi bien que des boeufs maigres. En 1933 il y avait dans l'Etat libre plus de 4.000.000 de bovins, soit environ 135 têtes par 100 personnes. C'est là une proportion plus élevée que dans tout autre pays de l'Europe.

Grâce à l'intérêt soutenu porté à l'industrie du bétail par les gouvernements irlandais et grâce à l'état généralement favorable du marché en Grande-Bretagne, l'industrie a prospéré et le nombre de bovins est resté assez constant. Cet état s'est maintenu, sauf pendant les troubles politiques de 1934, et les exportations sont restés presque toujours au même point.

L'imposition, en janvier 1934, de droits d'importation sur les bovins irlandais par la Grande-Bretagne a exercé immédiatement un effet déprimant sur les exportations, mais en 1935 le nombre est revenu à l'ancien niveau et l'a même dépassé en 1936 (le chiffre le plus élevé depuis 1931).

Il est tout probable que l'Etat libre d'Irlande maintiendra son système actuel de production et d'exportation de bovins. Il y a cependant une tendance bien arrêtée à exporter des boeufs antenais au lieu de boeufs de deux ans.

Les exportations de boeufs canadiens sur le Royaume-Uni pendant une série d'année ont été peu satisfaisantes sous deux rapports. Au point de vue des exportateurs canadiens, le marché est incertain, tandis que l'acheteur anglais de boeufs maigres ne peut dans ces conditions compter sur un approvisionnement régulier de boeufs d'engrais canadiens. Ce sont là de jeunes boeufs d'une race de boucherie, ayant généralement environ deux ans, en bon état de croissance et bons pour être engraissés par le cultivateur de la Grande-Bretagne. En Grande-Bretagne on les appelle toujours "stores" ou "store cattle" (boeufs d'engrais ou boeufs maigres).

Les chiffres font ressortir clairement un manque de régularité dans les exportations du Canada sur le Royaume-Uni; tandis que les exportations de l'Etat libre d'Irlande restent relativement constantes.

Quoique les bovins exportés par le Canada soient en général de meilleure souche, plus vigoureux et plus sains, que les bovins de l'Etat libre, ce dernier pays cependant aura toujours une situation dominante sur le marché anglais à cause de son climat idéal et de sa proximité au marché anglais.

A l'origine la grande majorité des boeufs de boucherie exportés au Canada sur le Royaume-Uni étaient des boeufs gras, qui étaient vendus pour l'abattage immédiat, mais en des années plus récentes il y a eu tendance à expédier des boeufs maigres ou d'engrais. Ces boeufs maigres canadiens sont bien vus sur le marché, de même que par les cultivateurs des régions d'engraissement, car ils prennent rapidement du poids et laissent généralement un bénéfice.

Il s'engraisse des boeufs dans toutes les parties du Royaume-Uni, mais les comtés du nord et du nord-est de l'Angleterre et ceux du sud-est de l'Ecosse sont spécialement notés pour leurs riches pâturages et leurs bovins de bonne qualité. Les marchés qui desservent ces régions sont les suivants: en Angleterre, Birkenhead et Norwich; en Ecosse, Glasgow, Perth et Aberdeen.

Le type de boeufs d'engrais le plus recherché est un animal qui soit en bon état de chair et pesant environ 1.120 livres (10 quintaux).

Au commencement de la saison les boeufs maigres sont acceptables, car ils profitent bien sur l'herbe, mais à mesure que la saison s'avance il faut des animaux mieux en chair, bons pour l'engraissement, en enclos ou en stalle, à la fin de l'automne ou en hiver.

RECOMMANDATIONS

1.—Une étude soigneuse du commerce des bovins canadiens dans toutes les parties du Royaume-Uni nous porte à cette conclusion qu'il serait nécessaire de se procurer dans ce domaine les services d'un surintendant des ventes, ayant une compétence spéciale pour cela, et qu'en raison de la nature spéciale de ce travail, ce fonctionnaire devrait être responsable au Ministère de l'Agriculture.

La vente de boeufs maigres ou de boeufs d'engrais présente un problème tout à fait différent de celui qui se rattache à la vente des autres produits agricoles. En ce qui concerne les produits préparés ou empaquetés, les commandes sont généralement remises aux courtiers d'avance par lettre, pour livraison future, tandis qu'en ce qui concerne les bovins sur pied, la vente n'est effectuée qu'après que les animaux sont inspectés par celui qui se propose de les acheter. Ceci fait ressortir l'importance qu'il y a d'insister, auprès de ceux qui ont besoin de boeufs d'engrais, sur les mérites des animaux canadiens. On ne peut le faire qu'en s'abouchant avec les cultivateurs des régions d'engraissement de l'Angleterre ou de l'Ecosse et en leur faisant connaître ce que le Canada peut leur offrir.

Comme les boeufs sur pied sont évalués par l'acheteur d'après leur mérite individuel, les services d'un vendeur spécialement qualifié sont nécessaires. Cet agent devrait être parfaitement au courant des prix et des frais de production au Canada; il faut aussi qu'il soit expert dans l'appréciation des bovins commerciaux.

2.—Quoique toutes les sortes de bovins peuvent se vendre sur les marchés du Royaume-Uni à un certain prix, il semble cependant que l'on devrait apporter plus de soin au choix des boeufs d'engrais destinés à ce marché.

3.—Il conviendrait de donner plus d'attention à l'élevage des boeufs destinés sur ce marché. Le type de boucherie est recherché, la bonne conformation est essentielle et une bonne couleur uniforme a une valeur marchande bien nette.

4.—Les marques grosses et mal placées (sur les côtes ou sur les flancs) sont toujours considérées comme un défaut et une cause de dépréciation, et l'attention des ranchers devrait être dirigée sur ce problème.

5.—Les boeufs d'engrais très jeunes ou d'un poids léger se vendent bien, mais les frais de transport, qui sont computés sur la base de l'espace, sont souvent trop élevés par comparaison aux taux prélevés sur les animaux plus gros.

Comme les frais de transport sur l'océan étaient basés en premier lieu sur l'expédition de boeufs d'engrais qui avaient une valeur bien plus élevée par tête, tandis qu'aujourd'hui le commerce est presque entièrement limité aux boeufs d'engrais ou maigres, d'une valeur beaucoup moins élevée par tête, il semble qu'il y aurait lieu d'ouvrir une enquête sur la justice des taux actuels.

6.—On pourrait aider l'expédition des bovins destinés au marché d'exportation si l'on adoptait des taux d'engraissement, en transit, qui permettraient de retenir les boeufs en cours de route pour les engraisser.

(b)—BOVINS LAITIERS

Il y a cinq ans, le Royaume-Uni a établi de nouveaux règlements d'importation, qui permettaient l'entrée des bovins de reprodution sur ce marché et grâce à cette permission, le Canada a expédié sur ce pays les quantités suivantes d'animaux:

Années	Nombre de bovins laitiers canadiens
1933	499
1934	1.119
1935	293
1936	640
1937 jusqu'au 31 juillet	411

Ici encore, l'Etat libre d'Irlande est le seul concurrent du Canada sur ce marché. La seule condition imposée à l'importation des vaches irlandaises est que le droit doit être payé. Malheureusement, il n'existe pas de statistique relative au nombre de vaches importées de l'Etat libre d'Irlande, mais c'est un fait bien connu qu'il s'est importé un très grand nombre de vaches et de génisses irlandaises. Les expéditions du Canada présentées dans le tableau ci-dessus sont relativement insignifiantes, mais rien ne s'oppose à ce que nous ayons une part beaucoup plus considérable de ce commerce.

Ce commerce présente de grandes possibilités, mais il y aurait plusieurs obstacles à surmonter.

Quelques-unes des décisions des inspecteurs du Ministère anglais de l'Agriculture, qui inspectent toutes les vaches laitières canadiennes arrivant sur ce marché, ont été la cause de mécontentements chez les expéditeurs. Il est arrivé parfois que beaucoup d'animaux qui paraissaient être excellents ont été rejetés comme défectueux et marqués pour l'abattage. Pour la plupart, cependant, et spécialement dans les expéditions récentes, il n'y a que les bêtes réellement défectueuses qui ont été rejetées.

Disons également qu'il y a encore un petit groupe d'éleveurs qui s'opposent à l'importation de vaches laitières du Canada, mais leur influence paraît diminuer de plus en plus.

En Angleterre comme en Ecosse, la demande de vaches Frisonnes-canadiennes augmente. Tous les propriétaires des quelque treize troupeaux de vaches d'origine canadienne que nous avons vus en faisaient le plus grand éloge. On ne saurait en dire autant des Ayrshires canadiennes, car celles que nous avons vues n'étaient pas des meilleures. La plupart d'entre elles n'avaient pas la taille que le cultivateur laitier exige. Trop souvent aussi elles avaient de petits trayons et de mauvais pis. Les expéditions que nous avons examinées, ainsi qu'un grand nombre des vaches provenant des expéditions précédentes et que nous avons vues sur les fermes, étaient tout à fait communes.

Le bon état de santé des vaches laitières du Canada est leur plus grande qualité, par comparaison à celles qui proviennent de l'Etat libre d'Irlande.

Le type de vache Frisonne canadienne diffère un peu du type anglais; ce dernier est un animal plus épais, ayant des côtes beaucoup plus arquées. Quoi qu'il en soit, presque toutes les vaches du Canada que nous avons vues dans les troupeaux inspectés produisaient plus de lait que les Frisonnes anglaises. On aurait cependant pu critiquer un certain nombre de troupeaux à cause de la teneur un peu plus faible de leur lait en gras de beurre. Certains cultivateurs considèrent que c'est là un défaut chez nos bestiaux.

Les discussions qui ont eu lieu en ces dernières semaines à la Chambre des Communes anglaise portent à croire que le Ministère songe très sérieusement à adopter le système de troupeaux sans tuberculose, sous le plan de vente du lait. On a discuté l'établissement de zones sans tuberculose, modelées d'après la méthode canadienne, et quoique l'on s'attende à beaucoup d'opposition sous ce rapport, il st tout probable qu'un sentiment se développera en faveur d'un système tendant à sauvegarder l'approvisionnement de lait.

Si ce système est adopté, le Canada, qui est le seul pays en mesure d'expédier des vaches sans tuberculose, aura une superbe occasion de fournir les animaux nécessaires pour fins de remplacement. Le résultat direct, est que les vaches sans tuberculose obtiendront bientôt une prime au Royaume-Uni.

RECOMMANDATIONS

1.—Les vaches laitières, encore plus que les boeufs maigres, sont vendues d'après leur mérite individuel. Leur valeur se mesure par l'âge, le type, la race, l'état, l'aptitude laitière apparente, qui est indiquée par le développement du système mammaire, la qualité et l'apparence générale, ainsi que par beaucoup d'autres caractères intangibles. Puisqu'il en est ainsi, il est évident que le développement de ce commerce exige les services d'un homme parfaitement au courant de toutes les phases du commerce des vaches laitières. Nous sommes d'avis qu'une superbe occasion attend le Canada dans ce domaine, pourvu que l'on fasse preuve d'un bon jugement dans son développement. Les vaches d'origine canadienne sont bien vues; il existe une demande pour elles. Tout nouvel acheteur que l'on peut obtenir et tout nouveau troupeau que l'on peut établir en Grande-Bretagne aideront beaucoup à faire connaître nos vaches. Nous sommes convaincus que le seul homme qui puisse obtenir ce résultat est celui qui non seulement connait parfaitement les vaches laitières d'origine canadienne mais qui peut aussi discuter intelligemment les mérites des autres races et espèces tant employées par les cultivateurs laitiers anglais.

2.—Toutes les indications portent à croire que l'exportation de vaches laitières sur le Royaume-Uni se continuera. En fait, certains facteurs à l'oeuvre semblent indiquer que ces exportations pourraient aisément prendre des proportions considérables au Canada. Ceci dépendra presque entièrement de la qualité des animaux exportés et il conviendrait d'appliquer strictement l'inspection gouvernementale au point d'expédition, pour faire en sorte que les bêtes exportées conviennent parfaitement.

3.—Des certificats officiels, attestants que toutes les bêtes ont été éprouvées dans un délai raisonnable précédant l'expédition, et qu'elles ont été trouvées sans tuberculose, devraient être fournis avec chaque animal.

4.—La question d'éprouver les bêtes pour l'avortement infectieux et de délivrer des certificats indiquant l'absence de cette maladie, doit également être prise en considération.

5.—Les vaches offertes pour ce commerce devraient pouvoir produire du lait contenant plus de 3% de gras de beurre, de préférence 3.5%.

6.—Les bêtes qui se vendent le mieux sont des génisses portant leur premier veau et à deux semaines de la mise-bas au moment de la vente. Il existe également une demande pour de jeunes vaches ayant de 5 à 6 ans, pourvu qu'elles soient saines et d'un bon type.

7.—La conformation laitière très prononcée n'est pas bien vue. On préfère plutôt un animal plus épais, mieux en chair, portant un pis bien attaché et bien équilibré.

8.—Le bon état de chair est important. Les génisses bien développées et portant beaucoup de chair sont celles qui rapportent le meilleur prix.

(c)—BOEUF ABATTU O UHABILLE.

En 1935, le Royaume-Uni a importé du boeuf réfrigéré, congelé, et en conserves ou en boites, dans les quantités que voici:—

	Tonnes longues
Boeuf réfrigéré	424.278
Boeuf congelé	148.905
Boeuf en conserves ou en boites	48.950
*Total	622.133

*—Chiffres extraits du "United Kingdom Trade Abstract, 1935".

De la moitié aux deux-tiers de cette quantité de boeuf importée au Royaume-Uni sont reçu par le port de Londres et vendus sur le marché de Smithfield.

A venir jusqu'à l'heure actuelle, le Canada n'a pas réussi à expédier de la viande congelée ou réfrigérée tant soit peu régulièrement sur le marché du Royaume-Uni. Ceci s'explique par plusieurs raisons; la plus importante c'est que les conditions naturelles de climat au Canada sont loin d'être aussi favorables à la production économique du boeuf que dans les pays sud-américains, qui s'occupent de cette industrie.

En raison des bas frais de production et de l'immense développement de ce commerce, les compagnies de navigation ont été encouragées à pourvoir des navires spécialement construits pour transporter et livrer leurs produits sur les marchés du Royaume-Uni en parfait état.

Dans le commerce général du boeuf réfrigéré et congelé, le Canada doit s'attendre à rencontrer la concurrence la plus vive de la part des pays de l'Amérique du Sud, ainsi que de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, qui tous s'occupent de ce commerce depuis plus de cinquante ans et qui par conséquent ont le contrôle du marché.

Il est cependant très possible que le boeuf canadien fraichement tué puisse se vendre avantageusement au Royaume-Uni. Les Anglais préfèrent le boeuf tué au pays, et ils sont prêts à payer une prime pour ce genre de viande. Le Canada, qui est le plus rapproché de tous les Dominions, pourrait peut-être développer un marché pour une quantité limitée de boeuf fraichement tué expédié à l'état réfrigéré mais non congelé, et ce boeuf pourrait, s'il était d'une qualité suffisante, tenir tête au produit tué au pays même.

Il y a cependant bien des difficultés à surmonter sous ce rapport. L'une des plus sérieuses est le transport des produits dans un état aussi frais que possible. Si le produit est gelé, il est immédiatement classé comme tel. Si l'on entreprend ce commerce, il faut que ce soit sur une base telle que le produit puisse être classé comme produit canadien fraichement abattu, afin d'obtenir une prime par comparaison au produit réfrigéré et congelé.

Ce sont les animaux plus légers qui ont aujourd'hui la préférence. Les carcasses pesant de 450 à 500 livres sont les plus appréciées: ce sont celles qui obtiennent les plus gros prix. Les bestiaux comme les bouvillons (baby beef) de la meilleure qualité conviendraient pour ce commerce. Le fait que le boeuf canadien est nourri au grain en relèverait la valeur, car ces carcasses ont une meilleure apparence à cause de la couleur blanche de la graisse.

RECOMMANDATIONS

1.—Il a déjà été fait une enquête sur ce sujet. Nous recommandons que l'on fasse plusieurs petites expéditions à titre d'essai, afin de démontrer si, oui ou non, le produit peut être introduit sur le marché anglais dans un état frais et satisfaisant.

2.—On doit avoir soin d'expédier des quartiers entiers ou des demi-quartiers, car tous les boeufs tués au pays sont écoulés de cette façon. Tous les boeufs gelés expédiés sur le marché anglais sont en quartiers.

A 83 ans, elle défie le rhumatisme

Après en avoir souffert pendant des années

Cette vieille dame fut prise de rhumatisme pour la première fois en 1931. Le mal s'étendit graduellement de ses bras aux autres parties de son corps. Heureusement qu'elle eut la bonne idée de prendre des Sels Kruschen, et voici maintenant la lettre qu'elle a écrite de sa propre main:

"J'ai souffert des rhumatismes depuis 1931. Je ressentis d'abord de vives douleurs dans les deux bras, si vives que je ne pouvais dormir. Le mal empira et s'étendit jusqu'au bout de mes doigts; ensuite, il se propagea jusqu'à mes genoux et mes chevilles, me rendant impotente pendant une assez longue période. C'est alors qu'une amie me conseilla les Sels Kruschen. Je trouve aujourd'hui qu'ils me font plus de bien que tout autre remède, liniment ou onguent que j'ai pris jusqu'ici. J'écris cette lettre de ma main, bien que je sois dans ma 84ème année." — (Mme) H.

Les douleurs et raideurs rhumatismales sont souvent causées par la présence de dépôts de cristaux d'acide urique dans les muscles et articulations. Les Sels Kruschen aident à régulariser le fonctionnement du foie et des reins et favorisent l'expulsion de cet excès d'acide urique, cause fréquente de telles douleurs.

HISTOIRE ROMAINE

XX. – LE PRINCIPAT D'AUGUSTE

Par Mlle J. ANDRE, Professeur au cours Boutet de Monvel, Illustré par M. CARTAULT.

Production de la maison G. Mazo, 33 Boul. Saint-Martin, Paris — (Projections lumineuses: appareils et vue)

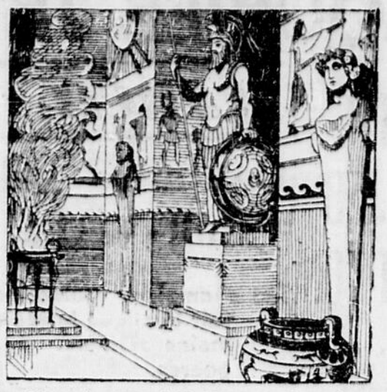

237. — Auguste embellit Rome. — Rome, devenue la capitale de tout le monde méditerranéen, s'était beaucoup accrue et comptait environ un million d'habitants. Continuant une oeuvre entreprise par César, et aidé par Agrippa, chargé de l'édilité, il fit construire un Forum, des théâtres, un amphithéâtre, un grand autel à la Paix, le Panthéon, temple consacré aux dieux protecteurs de sa famille. Il put dire en mourant que "d'une ville de brique, il avait fait une ville de marbre".

238. — Auguste protecteur des lettres. — Soutenu par son ami Mécène, Auguste encouragea les poètes et les hommes de lettres. Trois grands noms illustrent la littérature romaine de ce temps: l'historien Tite-Live, Horace, auteur des Odes et des Satires, Virgile, auteur des Géorgiques et de l'Enéide. Ces deux poètes, et surtout Virgile, en chantant la gloire de l'Agriculture et, en racontant les origines divines de Rome, secondaient l'oeuvre politique d'Auguste qui leur témoigna une véritable amitié. Un autre poète, Ovide, fut moins heureux: il fut exilé pour avoir participé au désordre des moeurs et l'avoir encouragé par ses oeuvres légères.

239. — La vieillesse d'Auguste. — Cependant, Auguste vieillissait; à vrai dire, les soucis continuels de son existence avaient eu raison de bonne heure d'une santé qui avait toujours été débile, et à soixante ans on le représente déjà vieux. Cependant jusqu'à la fin, bien qu'il fut devenu aphone et ne vint presque plus au Sénat, il continua à s'occuper des affaires de l'Etat, aidé de son beau-fils Tibère qu'il avait adopté et avec lequel il avait partagé les deux plus importants de ses pouvoirs, l'imperium proconsulaire et le pouvoir tribunicien. Il mourut au mois d'août 14, âgé de 76 ans. Il fut enterré en grande pompe dans un mausolée qu'il s'était fait édifier au Champ de Mars. Le Sénat lui accorda l'apothéose, par quoi Auguste était placé au rang des dieux.

GRACEFIELD

GRACEFIELD, (Qué.), 13. — M. Birmin Lafrenière, du Poisson Blanc, est allé conduire sa femme à l'hôpital général d'Ottawa, où elle doit subir une opération. Mlle Nora Lafrenière, sa belle-soeur, l'accompagne.

L'abbé Mondeau, notre curé, achève sa visite paroissiale. Sous la direction de l'abbé Dupont, vicaire, le choeur de chant exerce une belle messe pour la messe de Minuit, le jour de Noël et le premier de l'an.

Tous nos marchands généraux ont rivalisé pour décorer brillamment leurs vitrines pour la période des fêtes.

M. Jean Blondeau, employé de la Banque canadienne nationale depuis 4 mois, vient d'être transféré pour la même banque à St-Evariste de Beauce.

Nous regrettons son départ et lui souhaitons succès là-bas.

M. et Mme Raoul Lafrenière sont revenus d'un voyage à Ottawa.

MM. Norbert Mayrand et Raoul Lafrenière méritent des félicitations pour le magnifique travail de peinturage qu'ils ont fait dans les chambres remises à neuf du Château Grace.

M. L.-P. Bouchard du "Droit", nous laisse, après 12 jours, d'un fructueux travail, pour Ste-Cécile-de-Masham, et Lac Ste-Marie.

Mlle Della Chamberlain, de Maniwaki, est venue passer quelques jours chez ses parents.

Mme Narcisse Bigras, du Lac Lacroix, est venue avec sa fillette. Denise, qui s'est gravement ébouillantée la figure, la faire traiter par le Dr Desjardins.

Mme Francis Johnson, de Maniwaki, est en visite chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jules Lachapelle. Accompagné de M. et Mme Joseph Martin et des susmentionnés, elle a visité ses parents au Lac-Ste-Marie où elle retournera aux fêtes. M. Willie Trottier, de Kapuskasing, (Ont.), est venu visiter son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Joseph Trottier.

M. Guy Chénier, de Chénier, est venu visiter ses amis, la famille Joseph Lafrenière, du Château Grace.

M. et Mme Louis Marois étaient parrain et marraine, ces jours derniers, à Bouchette, chez leurs parents, M. et Mme Antoine Carle.

Font part de la naissance d'un enfant: — M. et Mme Louis St-Jean, une fille, baptisée Marie-Carmen. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Ethier.

M. et Mme Albert Parker, (mère (Edwilda Lapointe), une fille, baptisée Marie - Jacqueline - Murielle. Parrain et marraine, Johnny et Lina, frère et soeur de l'enfant.

Lisez, aujourd'hui, les annonces, elles vous disent où, quand et à quel prix vous pouvez acheter le plus avantageusement ce dont vous avez besoin. L'économie consiste à préparer sagement votre liste d'achats.

LEUR A AIDÉ À SE CONSTRUIRE

Il y a quelques années à peine, ce jeune couple n'était encore qu'un garçonnet et une fillette. Comme la plupart des jeunes gens, ceux-ci se mirent en ménage avec guère d'autres ressources que leur courage et leur ambition. Mais Robert avait une bonne situation dans une fabrique d'automobiles, tandis que Jeanne était une excellente ménagère. Aujourd'hui, ils élèvent une petite famille et se construisent une maison bien à eux.

Cette voiture, que vous avez achetée, a contribué dans une certaine mesure à la réalisation de ce projet. Une partie du prix payé est passée en salaires à Robert et à des milliers d'autres ouvriers engagés dans l'industrie de l'automobile. Une autre partie est allée aux ouvriers qu'emploient les autres industries canadiennes apparentées—aux hommes qui fabriquent les pneus, batteries, accessoires électriques, pièces d'acier, peintures, textiles et autres produits qui servent à la fabrication des voitures canadiennes.

Mais ce n'est pas tout: ces milliers d'ouvriers dépensent à leur tour l'argent qu'ils gagnent pour acheter des aliments, des vêtements, des meubles, ainsi que les matériaux nécessaires pour la construction de leurs maisons. Le travail des uns procurent du travail aux autres et l'argent dépensé par chacun profite ensuite à d'autres.

L'avenir du Canada et la sécurité de chacun de ses habitants dépendent du développement continu et de la prospérité de l'industrie canadienne.

Par exemple, prenez notre propre industrie

Les fabriques d'autos du Canada emploient 18,000 ouvriers, tandis que 15,000 autres trouvent du travail dans les 202 manufactures de pièces et accessoires que nous avons au pays. En comptant en moyenne 4 personnes par famille, on peut dire que plus de 130,000 personnes dépendent plus ou moins de l'industrie de l'automobile. Ajoutez à ce chiffre les employés des chemins de fer, qui vivent du transport, et vous avez une proportion considérable de la population de l'Est du Canada qui a dépensé une partie des $40,000,000 payés l'an dernier pour les produits agricoles de l'Ouest. Il s'ensuit que l'Ouest, tout comme l'Est, bénéficie de l'activité des industries de l'auto au Canada.

Pour statistiques et renseignements plus complets au sujet de cette industrie, écrivez à Automotive Industries, 1006 Lumsden Building, Toronto.

LES INDUSTRIES DE L'AUTOMOBILE

Ligne Française

CROISIERES dans le SUD

Date	S/S	Durée Jours	Prix minimum
21 Déc.	CHAMPLAIN	12	$157.50
28 Jan.	PARIS	12	$170.00
5 Fév.	NORMANDIE	22	$395.00
11 Fév.	PARIS	13	$180.00
18 Fév.	LAFAYETTE	17	$215.00
25 Fév.	CHAMPLAIN	13	$170.00
26 Fév.	PARIS	19	$255.00
10 Mars	LAFAYETTE	10	$130.00
19 Mars	PARIS	16	$222.50
24 Mars	LAFAYETTE	11	$142.50
7 Avril	LAFAYETTE	10	$130.00
15 Avril	ILE-DE-FRANCE	9	$142.50

CET HIVER ALLEZ AU-DEVANT DU PRINTEMPS

Renseignements gratuits auprès des agences de tourisme ou de la CIE GLE TRANSATLANTIQUE CANADA Limitée

1196, PLACE PHILLIPS - MONTRÉAL Tél. MA. 2361

Stimulez la bile de votre foie

Et vous vous lèverez le matin frais et dispos.

Le foie devrait verser deux livres de bile liquide dans vos intestins quotidiennement. Si cette bile ne circule pas librement, votre nourriture ne se digère pas. Elle pourrit dans les intestins. Les gaz gonflent votre estomac. Vous devenez constipé. Des poisons pénètrent dans votre corps, vous vous sentez mal entrain et la vie vous pèse.

Une simple évacuation des intestins n'atteint pas toujours la cause. Vous avez besoin de quelque chose qui travaille aussi le foie. Il vous faut ces bonnes choses, les Petites Pilules de Carter pour le Foie, pour assurer la circulation de ces deux livres de bile et vous redonner de l'énergie. Inoffensives et douces, elles font l'ouvrage du calomel mais ne contiennent pas de calomel ou de mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules de Carter pour le Foie! Refusez absolument toute autre chose. 25c.

Wagner disqualifié dans le débat de mardi

ROBERT CONSERVE SON TITRE APRÈS UN FAROUCHE DUEL

L'arbitre Bourguignon disqualifie le vautour de l'Orégon qui assomma Robert. — L'arbitre encaisse des coups formidables. — La foule menace l'Américain.

Un certain assommeur est venu mardi à Ottawa. Et ce vautour à face humaine, qui s'appelle Bob Wagner, venant sans doute de quelque tribu sanguinaire de hors-la-loi qui infestaient jadis l'Orégon, dut se faire escorter par un double cordon de gendarmes de la capitale pour échapper à l'indignation furieuse d'une foule ameutée, après que Fred Bourguignon l'eut disqualifié pour avoir massacré les entrailles d'Yvon Robert, le champion du monde et l'idole des Canadiens français.

Quelques fervents réussirent à déchirer la robe de chambre de la brute de l'ouest américain. D'autres voulurent lui faire un mauvais parti, mais nos braves constables montaient la garde autour de l'athlète le plus brutal que nous ayons encore vu à l'Auditorium.

Robert a conservé son championnat et a réussi à arracher la bande de collodion dont Wagner s'était entouré un poignet pour tenter de l'aveugler. Bob, comme un gorille enragé, asséna un coup homicide de son poing droit sous la ceinture du champion, qui s'effondra en proie aux plus douloureuses et agonisantes contorsions. Non satisfait Wagner planta un formidable coup de pied sous le fauteuil de son adversaire, étendu sans défense dans un coin de l'arène. Avant que Bourguignon put intervenir, Wagner descendit ensuite un coup de pied à l'endroit même ou il avait frappé du poing. La foule hurlait en demandant la tête du triste sire de Wagner . . .

Yvon Robert, plié en deux, alla rouler, sous les cables, en bas de l'arène. Wagner faisait le coq, mais la ligne assez "jaune" qui illuminait son épine dorsale, fit bien comprendre aux amis du champion qu'il demeurait entre les cables pour permettre à la police de présenter leurs fortes carrures autour de lui afin d'en faire un bouclier impénétrable.

YVON ROBERT, champion lutteur, qui a triomphé de BOB WAGNER, mardi soir à l'Auditorium. Wagner se fit disqualifier.

BOURGUIGNON ASSOMME

Ce pauvre Fred Bourguignon, l'austère arbitre de l'Auditorium, eut les mains pleines hier soir. Surtout avant la première chute dans le match principal quand Wagner donna une toupie aérienne à Robert. Pesant 230 livres, le tueur de l'Orégon fit tourner le colosse montréalais d'une telle façon qu'il donna sur la mâchoire gauche de Fredo. Celui-ci perdit connaissance et ne la reprit qu'après que Robert eut réussi à se relever, Wagner lui ayant collé les épaules sur le plancher sans la présence de l'arbitre.

Ce fut alors que l'esprit des anciens coureurs de bois et des corsaires, qui furent au nombre des ancêtres de l'Adonis canadien-français, se réveilla pour de bon! La fameuse "droite" de Robert que Jack Dempsey voudrait exploiter dans la boxe, atteignit Wagner à la mâchoire. Et le "vilain" s'étendit comme une poire trop mûre.

Yvon lui appliqua ensuite un effrondement général sur sa charpente et gagna la seule chute du match après 15 minutes et 4 secondes d'un combat excessivement brutal. De retour dans l'arène, les adversaires se malmenèrent pendant trois minutes et huit secondes, avant que Bourguignon mit fin à l'orgie des pachydermes.

UN DUR METIER

Si Yvon Robert a passé une coupie d'heures dans d'indicibles douleurs avant de pouvoir quitter l'Auditorium, son jeunes frère Maurice n'a pas eu la "vie rose", loi non plus, durant les 22 minutes et douze secondes qu'il passa en compagnie d'une machine humaine de destruction du nom de Dick Powell. Ancien boxeur, qui annula jadis Jack Dempsey et joueur de rugby pendant 12 ans aux Etats-Unis, Powell était trop grand, trop expérimenté, trop brutal et trop fort pour Robert cadet.

Mais qu'importe, comme disait jadis le Dr Gadbois à Elzéar Rioux, après que Dempsey, alors champion, lui eut fait goûter à tout son dynamique répertoire: "C'est le métier qui rentre, mon petit!"

Et quel crucifiant métier!

Powell terrassa Robert cadet avec un effondrement général, après lui avoir fait boucler la bouche trois fois par en avant en lui tenant la tête entre ses mains géantes. Maurice avait du combattre contre le redoutable Jerry Monohan la veille au Forum de Montréal. Après avoir fait match égal contre le bison de Californie dans la métropole, il n'avait pas la résistance nécessaire pour Powell aux jambes d'acier, rapides comme celles d'une Elinor Powell! Ce soir, le jeune Robert se bat dans la Mechanics-Building à Boston. Cer-c'est un bien dur métier.

McCREADY APLAUDI

Notre ancien champion, le roi des ciseaux, Earl McCready, ci-devant de la Prairie canadienne et beau-frère du maire Stanley Lewis, est venu saluer les amis dans l'arène entre les périodes.

Il semblait de bonne humeur et en belle forme, bien qu'il ne se soit battu que deux fois depuis son retour en Amérique. Il doit se rendre à Londres après les fêtes. Earl fut ovationné par la foule, qui se rappelle les magnifiques combats qu'il livra dans nos parages avant son historique invasion de l'Australie et de la Nouvelle-Zelande.

En lever de rideau, le jeune imprésario Tunney, neveu de l'ancien champion Gene, nous présenta deux excellents mastodontes en Jack League et Monohan. Ce fut un match égal.

Avant la reprise des hostilité entre Yvon Robert, et Wagner, ce dernier eut recours à sa vieille tactique de se lancer sur son adversaire avant le son de la cloche. Tout laissait prévoir déja un dénouement dramatique.

En terminant, un conseil amical au Sieur Wagner: "Ne venez pas vous ballader seul un samedi soir dans la Basse-Ville, à Hull ou à la Pointe-Gatineau!"

LA SOIREE EN RESUME

Yvon Robert, Montréal, 218 livres, a défait Bob Wagner, Portland, Orégon, 230, deux chutes consécutives. Robert, 15'4"; Wagner disqualifié en 3'8".

SEMI-FINALE

Dick Powell, Bluefield, Virginie-Occidentale, 230 livres, défait Maurice Robert, Montréal, 208; une chute, 22'12".

PRELIMINAIRE

Jack League, de Fort-Sam-Houston, Texas, 222 livres, et Jerry Monohan, Santa-Rosa, California, 236, match égal de 30 minutes.

Assistance:—2300 personnes.

PLANTE ROULE AVEC ENTRAIN

IL FAIT LE PLUS HAUT POINTAGE DE LA SEANCE DANS LA LIGUE RAYMOND.

Voici les résultats des parties de quilles jouées récemment dans la ligue Raymond:

Chez Lafleur, 2; La Salle, 1.
Les As, 2; Villeneuve, 1.
Les Plombiers, 2; l'Imp. Prov., 1.
Les Matelas, 3; Pain Ideal, 1.

Voici les plus hauts pointages: J. Plante, de Chez Lafleur, 734; A. Groulx, des Plombiers, 689; A. Théorêt, de l'Imp. Provinciale, 671; H. Dubuc, de l'Imp. Provinciale, 641; A. Beaudin, des Matelas, 639; J. Thériault, des Plombiers, 636; R. Gratton, du Club Villeneuve, 630.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

SHERBROOKE MÈNE UNE RONDE SÉRIEUSE

Il continue son élan victorieux en tête de la ligue de hockey Provinciale.

DRUMMONDVILLE. — Sherbrooke a enregistré sa cinquième victoire consécutive de la campagne Provinciale aux dépens de Drummondville, qu'il battit par 4 à 0, dans un match disputé mardi.

Roy compta deux points, le premier en combinaison avec Cormier et Ranger, l'autre sur la passe de Larochelle.

Kelly et Cormier se partagèrent les autres points.

La partie ne fut pas rude.

Les vainqueurs sont solidement installés en tête de la parade.

LES ALIGNEMENTS

Sherbrooke		Drummondville
	Gardien	
Séguin		Levesque
	Défenses	
Leroux		Dunsmore
Frenette		Routhier
	Centre	
Gagnon		Piché
	Ailes	
Cormier		Mongrain
Roy		Thifault

Substituts de Sherbrooke: — Harris, Larochelle, Laforest, Ranger, Bastien, Munro, Kelly.

Substitut de Drummondville: — Haworth, Dupont, Olivier, Teach, Vaillancourt, Côté.

1re Période

Pas de point.

Punitions:—Routhier et Ranger.

2e Période

1—Sherbrooke, Roy (Cormier, Ranger) .... 9'19"
2—Sherbrooke, Roy (Larochelle) .... 14'45"
3—Sherbrooke, Kelly (Laforest) .... 18'20"

Punitions:—Olivier.

3e Période

4—Sherbrooke, Cormier (Roy) .... 10'

Punition:—Larochelle.

LES ÉQUIPES JETTÉ SE LIVRENT BEAU COMBAT

EDMOND JETTÉ FAIT DU JEU DE HAUT TON

IL PLANTE UN TOTAL DE 816 ET EUGENE CONTRIBUE 741 —DEUX BLANCHISSAGES.

Les rouleurs d'Edmond Jetté ont emplié cette semaine un total de 4454 pour glisser un blanchissage à ceux d'Eugène Jetté, dans un match intéressant de la ligue des Tapageurs.

Edmond fut le coq de la séance, avec un pointage de 816 et une série de 303. Eugène roula pour 741, avec une série de 303.

Mme Edmond Jetté a réussi l'excellent pointage de 629.

Voici les résultats officiels:—

JETTE No. I				
Mlle C. Florent .	129	132	127—	388
M. M. Dunn ...	235	186	205—	626
Mme L. Brazeau .	110	180	167—	457
M. L. Brazeau .	191	173	150—	514
Mme W. D'Amour	169	131	143—	443
M. W. D'Amour	214	285	129—	628
Mme Ed. Jetté ..	225	186	217—	629
Edm. Jetté	303	276	237—	816
Totaux	1577	1502	1375—	4445
JETTE No. II				
Mlle S. Bureau .	184	191	145—	520
M. R. Lafortune	191	191	111—	493
Mme C. Henry .	130	118	102—	350
M. C. Henry .	179	157	169—	505
Mme B. Raymond	141	137	157—	435
M. E. Lafortune	205	150	207—	562
Mme Eug. Jetté .	98	167	149—	414
M. Eug. Jetté ..	303	210	228—	741
Totaux	1434	1321	1268—	4023
Jetté No 1 gagne trois parties.				
L'EQUIPE BUREAU				
Mme O. Bureau .	129	93	144—	366
Mme E. Lauzon .	94	141	75—	310
Mme Lecompte .	131	127	97—	355
N. Bureau	191	176	135—	502
M. Bourdeau .	191	112	112—	415
M. Lauzon	106	312	198—	616
M. Hamelin ...	249	172	156—	577
O. Bureau	144	159	159—	460
Totaux	1235	1290	1076—	3601
L'EQUIPE RAYMOND				
Mlle S. Trépanier	177	145	125—	447
R. St-Germain .	90	101	106—	297
Mme H. Leblanc	111	67	93—	271
Mlle R. Goulet .	94	93	75—	262
M. J. Potvin ..	173	182	161—	516
L. P. Morisset ..	106	112	112—	330
H. Leblanc ...	144	157	159—	460
P. Raymond	154	184	190—	528
Totaux	1049	1041	1021—	3111
Bureau gagne trois parties.				
L'EQUIPE LACROIX				
Mlle G. Bureau .	237	152	116—	505
Mlle Simard ...	72	135	42—	249
Mlle Ethier	81	102	84—	267
Mme Juneau ...	74	84	67—	225
M. C. Lacroix .	137	162	132—	431
M. R. Lachance	177	150	265—	592
Totaux	1103	1100	1023—	3226
L'EQUIPE BOILY				
Mme N. Boily ...	193	123	87—	403
Mme P. Sarrault	81	102	84—	267
Mlle F. Robitaille	72	84	42—	189
Mlle M. Rading .	156	153	140—	449
E. Lecompte	97	179	151—	427
P. Sarrault ...	143	188	191—	522
C. Leclerc	100	199	137—	445
Nap. Boily	206	142	176—	524
Totaux	1057	1170	1008—	3235
Lacroix gagne deux parties.				

LES CASTORS SUR LE TRÔNE

ILS ENLEVENT DEUX PARTIES AUX BIBITES. — ROMEO GRATTON FAIT 755.

Voici les résultats des parties de quilles jouées cette semaine dans la ligue Mixte de Hull:—

LE D. A. B.				
Mme R. Gratton ..	159	109	...—	268
Mlles C. Hardy	124	117	113—	354
Mlle M. Soublière .	90	...	108—	198
M. J. Moussette ...	263	205	159—	627
M. R. Gratton	266	227	262—	755
Mlle J. Soublière ..	...	128	116—	244
Totaux	902	786	758—	2446
LE B. ET B.				
Mlle L. Roger	151	193	131—	475
Mme U. Pharand ..	103	91	166—	360
Mme R. Pharand ..	133	148	121—	402
M. L. Vaillant	166	194	205—	565
M. R. Pharand	239	195	230—	664
Totaux	792	821	853—	2466
Le B. et B. gagne 2 parties.				
LES CASTORS				
Mlle J. Laroche ...	185	139	172—	496
Mlle M. Clairoux ..	167	162	68—	397
Mlle A. Germain ..	89	117	112—	318
M. C. Chénier	182	228	125—	535
M. P. Moussette ...	153	...	...—	153
M. E. Battison	...	222	148—	370
Totaux	776	868	625—	2269
LES BIBITES				
Mlle A. Soublière .	171	145	158—	474
Mlle A. Thérien ...	149	146	136—	431
x x x	73	75	75—	225
M. G. Richard	170	169	...—	339
M. N. Poirier	180	199	267—	646
M. P. Parent	...	...	140—	140
Totaux	745	734	776—	2255
Les Castors gagnent 2 parties.				
LE CLUB DESROSIERS				
Mlle Lil. Trudel .	131	132	148—	411
Mlle L. Trudel	113	41	144—	298
Mlle E. Somers ...	128	129	140—	397
M. E. Vallière	178	180	264—	622
M. R. Desrosiers ..	224	138	203—	565
Totaux	774	620	899—	2293
LE CLUB BOYER				
Mme A. Asselin ...	144	146	157—	447
Mlle J. Massé	158	173	137—	468
Mlle G. Massé	130	144	99—	373
M. G. Dupont	76	...	152—	228
M. A. Grondin ...	196	175	205—	576
M. G. Boyer	...	220	...—	220
Totaux	704	858	750—	2312

LE CLASSEMENT

Clubs	G	P	PdM
Castors	19	8	....
Desrosiers	16	11	3
D. A. B.	14	13	5
Les Bibites	*13	11	4½
Boyer	* 9	15	8½
B. et B.	7	20	12

*—Ces deux clubs ont trois parties à jouer l'un avec l'autre.

MARCIL EST ÉLIMINÉ DU DÉTAIL CANADIEN

Un autre gala de hockey: Hull-vs-La Salle ce soir

Les champions veulent essuyer l'affront que leur a fait la clique intrépide de Jo-Jo Duhamel la semaine dernière. — Cornwall contre Montagnards.

La fourrure volera aux quatre coins de l'Auditorium, ce soir, quand les deux clubs canadiens - français de la Ligue de la Cité croiseront le fer dans un autre de ces combats débordant de pyrotechniques. Les Cavaliers de La Salle, forts de leur premier triomphe sur l'ennemi de toujours, le Hull-Volant, la semaine dernière, comptent prendre une nouvelle revanche aux dépens des champions.

La deuxième position du groupe Lafleur sera en jeu. Profitant de l'oisiveté de la clique rouge, les Hullois ont tapé les Montagnards 5-3 lundi soir pour se cramponner au deuxième crochet, mais les Habitants espèrent réjéter leur exploit de la semaine dernière pour se mettre à égalité avec les gladiateurs de Roméo Gratton.

DECLARATION DE RENAUD

Entrevu dans la rue Rideau lundi midi, Yvon Renaud, capitaine des Derviches rouges l'hiver dernier, nous a déclaré: "Nous avons le numéro des Volants. J'ai la conviction que nous hypnotiserons de nouveau de notre oeil magique nos amis de Hull. En passant, permettez-moi d'avertir ceux qui m'appellent Clark Gable que je leur cogneral le paroissien s'ils persistent à le faire. Je suis tout simplement Yvon Renaud et c'est assez pour moi."

Un sportsman bien connu, qui faisait route avec Renaud, nous dit en souriant: "Appelle-le Robert Taylor!"

De plus, chers lecteurs, vous verrez au lever-de-rideau les malheureux Monties à Emmett Moris tenter de mettre fin à une série de défaites. Mais (oui, il y a un mais...) leurs adversaires seront les meneurs de la ligue, les fameux Flyers de Cornwall, qui espèrent marquer leur dixième victoire consécutive. Leur seule défaite de la saison fut aux mains du LaSalle, dans la joute inaugurale disputée à Cornwall. Don Penniston compte mettre la main sur le trophée cet hiver.

Mais le clou de la soirée au Palas Brunton sera le duel entre les vieux ennemis: La Salle et Hull-Volant. Le capitaine Phil Reinhardt sera de retour au bercail, remis de sa grippe mais le puissant Lorrain Thibeault ne pourra démarrer sur son aile. Il doit passer une dizaine de jours dans sa chambre, après s'être fait lancer un abcès à un pied. Le long Pit Devine joue mieux que jamais sur l'aile gauche de Hull. George Sced et Phil St-Amand arbitreront la joute Hull-La-Salle. Le capitaine Paul Bordeleau nous rapporte que les chemises rouges sont toutes rétives et désireuses de vaincre ce soir.

La Nationale ouvre sa 1re campagne

FAN Heximer, qui fait cet hiver son hockey en Angleterre, est devenu instructeur d'une quipe féminine.

• •

LE tournoi de hockey international pour le championnat mondial aura lieu à Prague du 11 au 20 février. La patinoire de Prague est située dans une île au centre de la ville. Elle est de glace artificielle.

• •

LE stade peut contenir 12.000 spectateurs. On s'attend que des foules considérables soient témoins de toutes les parties du concours international.

• •

ALBERT Cholette, ailier droit du Volant de Hull, fit ses débuts sous les couleurs de l'Université d'Ottawa dans la ligue scolastique. Il passa ensuite au Canadien qu'Enée Bordeleau pilota au championnat de la région d'Ottawa, puis joua un an à Paris avec les Français-Volants avant de s'enrôler sous la bannière des Hullois.

Cholette naquit en 1912. Il mesure 5 pieds et 7 pouces et pese 150 livres.

• •

C'EST toujours la même chose! Quand un club perd et perd trop souvent, c'est chose très facile que de blâmer les arbitres!

Et, cette année, c'est Jack Adams, gérant des Ailes Rouges de Détroit qui s'en prend aux juges de la Nationale en visant tout particulièrement Clarence Campbell, avocat à ses heures!

• •

ET ceci nous amène à rappeler la lutte qui se fait dans les journaux de Montréal pour faire nommer des arbitres canadiens-français au moins une fois de temps à autre. Frank Calder semble cependant souffrir de surdité.

• •

ON nous écrit que Horton, qui gardait, il n'y a pas si longtemps, les buts d'Almonte, dans la ligue Upper-Ottawa, enregistra dix-huit blanchissages dans une saison de vingt parties. C'est un record.

RED Dutton a logé un protêt sur le résultat de la victoire de 4 à 3 que les Habitants ont remporté samedi sur les Américains au Forum de Montréal. Dutton est toujours convaincu que le point décisif fut compté après la cloche finale.

• •

GEORGES Mantha, brillant avant du Canadien, s'est endommagé l'épaule droite dans le match de mardi avec les Maroons, lorsque Cain l'envoya voler contre le rempart.

• •

JOHNNY Gagnon et Babe Siebert ont joué hier soir malgré une grippe violente dont ils souffraient. Ils pouvaient à peine parler.

La séance inaugurale a lieu jeudi soir au stade Gratton. Du beau sport à l'horizon.

La ligue Nationale Intermédiaire du district de Hull, nouvellement fondée, fera l'ouverture officielle de sa saison, demain soir à 8 heures au stade Gratton.

Il y aura en cette occasion double partie.

Dans le premier engagement le B et B s'attaquera à l'Association sportive Ste-Anne et le bal se terminera par la rencontre des Travaux publics et du Cartier.

Toutes les équipes sont confiantes et veulent débuter par une victoire. Depuis plusieurs semaines les directeurs de la ligue, sous l'habile direction de leur président M. Paul Parent, travaillent ferme. Ils veulent à tout prix donner cet hiver du jeu supérieur. Ils s'attendent à l'encouragement du public de Hull et d'Ottawa, car comme il y a deux équipes de Hull et deux d'Ottawa, il est à espérer que les sportifs des villes-soeurs se donneront la main et se rendront nombreux au stade Gratton pour applaudir aux exploits de notre jeunesse sportive.

Hockey mardi

LIGUE NATIONALE
Maroons, 3; Canadien, 2.
Rangers, 3; Détroit, 1.
Boston, 3; Toronto, 1.

L'INTER-AMERICAINE
Cleveland, 5; Springfield, 4.

ASS. AMERICAINE
St-Paul, 5; Kansas-City, 3.
Tulsa, 3; Minneapolis, 2.

O.H.A. MAJEURE
Brantford, 2; Kitchener, 2.

EXHIBITION
St-Nicolas, 4; Princeton, 1.

LA PROVINCIALE
Sherbrooke, 4; Drummonville, 0.
Valleyfield, 4; Granby, 1.

CRISE RÉGLÉE EN ÉGYPTE

(Presse Associée)

LE CAIRE, Egypte, 15. — La brève crise constitutionnelle de l'Egypte semble aujourd'hui réglée, au moyen d'un compromis entre le roi Farouk et son cabinet.

L'appropriation pour fonds secrets a été réduits de $195.000 à $70.000. Farouk estimait que cette appropriation était trop élevée.

"Maudite dent! Comment vais-je faire pour mettre la tête dans la gueule du lion, aujourd'hui."

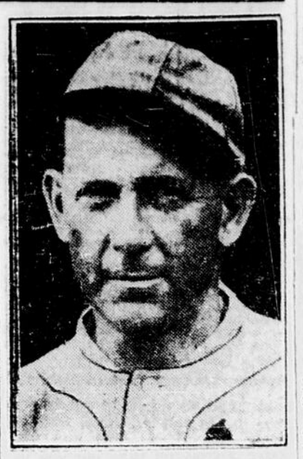

BROOKLYN. — Les Dodgers annoncent qu'ils ont enrôlé Jess Haines, lanceur vétéran, pour remplir le rôle d'instructeur en 1938. Haines fut congédié par les Cardinaux à la fin de la récente campagne.

BRATTON AU 1er ÉTAGE

IL REUSSIT LE PLUS HAUT POINTAGE. — LAFLEUR FAIT LA MEILLEURE SERIE.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue de Paquin Auto:—

LE BUREAU				
L. Lafleur	209	87	213—	569
N. Brandahl	125	155	130—	410
P. Dubois	141	128	147—	416
A. Bélanger	154	151	136—	441
G. Drouin	191	172	160—	526
Totaux	820	693	849—	2362
LE SERVICE				
H. Lalande	177	...	110—	287
M. Drouin	153	130	153—	436
T. Meloche	220	141	89—	450
A. Carrière	133	83	...—	216
C. St-Louis	114	124	154—	392
C. Drouin	...	137	151—	288
Totaux	797	615	657—	2069
Le Bureau gagne 3 parties.				
L'ATELIER				
Bordeau	191	118	157—	466
Cochrane	140	150	144—	434
Leclerc	136	143	107—	386
x x x	164	99	175—	438
Mongeon	122	150	234—	506
Totaux	753	660	817—	2230
LE MAGASIN				
M. Bratton	198	149	260—	607
A. McKay	103	148	123—	374
J. Dubois	162	185	103—	450
A. Campbell	153	129	86—	368
R. Carrière	151	102	112—	365
Totaux	767	713	684—	2164
Le Magasin gagne 2 parties.				

Lisez les annonces, elles sont la voie directe qui vous conduit aux manufacturiers. Elles vous permettent de choisir ce dont vous avez besoin et ce que vos moyens vous permettent d'acheter.

LES HONNEURS DE LA PREMIÈRE DEMIE DANS LA BALANCE

L'équipe Morel avance en semi-finale dans les détails de la ligue du Canadien. Gravelle héros de la séance.

Lundi soir dernier avait lieu la première partie des détails de la ligue de quilles du Canadien.

Les équipes Marcil et Morel se disputaient le droit de rencontrer Houle vendredi soir.

Après un combat très acharné et du jeu fort intéressant, Morel sortait vainqueur avec une marge de 49 points. Le résultat fut en doute jusqu'à la fin de la dernière série.

Chez les vainqueurs, Paul Morisset réussit le plus haut total d' 627 avec des séries de 186, 231 et 209. Mlle Marguerite Rading l'emporta chez les dames avec un joli total de 600, y compris une série de 238.

Chez Marcil, M. Albert Gravelle se distingua en faisant le plus haut pointage de la soirée, soit 743, comprenant des séries de 311, 196 et 236. Mlle Simone Trépanier réussit la plus haute série de 280.

Voici le tableau donnant en détail le travail de chaque joueur.

L'EQUIPE MOREL				
Mlle Y. Sauro	159	197	160—	516
Mlle I. Soulard	82	119	162—	363
John Morel	163	183	201—	547
Mlle M. Rading	190	238	172—	600
Mlle M. Gaudreau .	98	105	116—	319
Paul Morisset	186	231	209—	626
Bob Morel	123	184	131—	438
Totaux	1001	1257	1151—	3409
L'EQUIPE MARCIL				
Mlle S. Trépanier ..	103	118	280—	501
Albert Gravelle ...	311	196	236—	743
Mlle C. Laviolette .	128	97	122—	347
O. Tassé	151	151	151—	453
Mlle C. Fournier	109	138	126—	393
Mme E. Marcil	152	151	140—	443
Eug. Marcil	163	131	186—	480
Totaux	1117	1002	1241—	3360

Morel gagne par 49 points.

PROCHAINE PARTIE

Vendredi, 17 décembre — Morel contre Houle à 7 h. 30.

LEFAIVRE, Ont.

LEFAIVRE, Ont., 14. — M. Lucien Gratton, d'Alfred, était parmi nous, samedi dernier.

Plusieurs personnes assistèrent aux imposantes funérailles de Madame Charlemagne Landriault, qui eurent lieu à Alfred, samedi dernier.

— M. Albert Préseault, d'Ottawa, est dans sa famille pour quelque temps.

— Mme François Poirier, d'Alfred, passe quelques jours chez son frère, M. l'abbé Emile Levac.

M. Léo Anderson est revenu parmi nous pour quelques temps, après avoir travaillé quatre mois dans des chantiers de Ste-Anne du Lac.

MM. Alcide Sauvé, René Paquette et Joseph Laviolette nous ont quittés la semaine dernière pour aller travailler à Kapuskasing, dans le bois.

M. et Mme Alex. Charbonneau ont visité Mme J.-B. Charbonneau, qui est dangereusement malade.

Les chemins sont ouverts d'ici à Alfred pour les machines.

Ceux qui ont des nouvelles à faire paraitre dans le "Droit" doivent s'adresser à case postale no. 1.

LES COURSES EN LOUISIANE

SWAMP ANGEL ENREGISTRE UNE AUTRE VICTOIRE — DEUX SUCCES DE JOHNSON.

Nlle-Orléans — Voici les résultats des courses de mardi au Parc de l'Exposition:

Première Course

1— Galon Boy, Morgan, $5.10, 3.20, 2.60. 2— Little Drift, Gardelle, $14, $6.40. 3— The Rew, Martinez, $4. Temps, 1'13" 1-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1— Nymphe, West, $4.40, $3, $2.60 2—Wild Phara, Richard, $3.40, $3, 3— Coloration, Mojena, 4.60. Temps, 1'14" 2-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Rettef, W. Johnson, $8.20, 3.80, 2.60. 2— Prosy Leblanc, $3.60, 2.60, 3— Miss Lizzie, Nodarse, $2.40. Temps, 1'13" 4-5 pour six furlongs.

Note - Le pari double que portaient Nymphe et Rettef a remboursé 37.

Quatrième Course

1— Just High, Johnson, $3.60 2.80, 2.40. 2— Transen, Vedder, $5.40 3.60. 3— High Polish, Nodarse, $4.40. Temps, 1'14" 1-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1— Kapena, Morgan, $10.40, 4.80, 3.20. 2— Campagna, Johnson, $3, 2.60. 3— Spearulus, Krovitz, $4. Tmps, 1'49" pour un mille 1-16.

Sixième Course

1— Swamp Angels, Roberts, $12.40, $6, $4.20. 2— Fyling Dere, Monroy, 3.40. 3. 3— Sarasin, Packer, $4. Temps, 1'45" 3-5 pour un mille et 70 verges.

Septième Course

1— Indian Boy, Vedder, $8.20, 4.80, 3.40. 2— Union, Simpson, $8.20 3.80. 3— Gallant Pat, Scheib., $3.60. Temps, 1'45" 2-5 pour un mille et 70 verges.

La Quinella, avec Indian Boy et Union, donna $44.40.

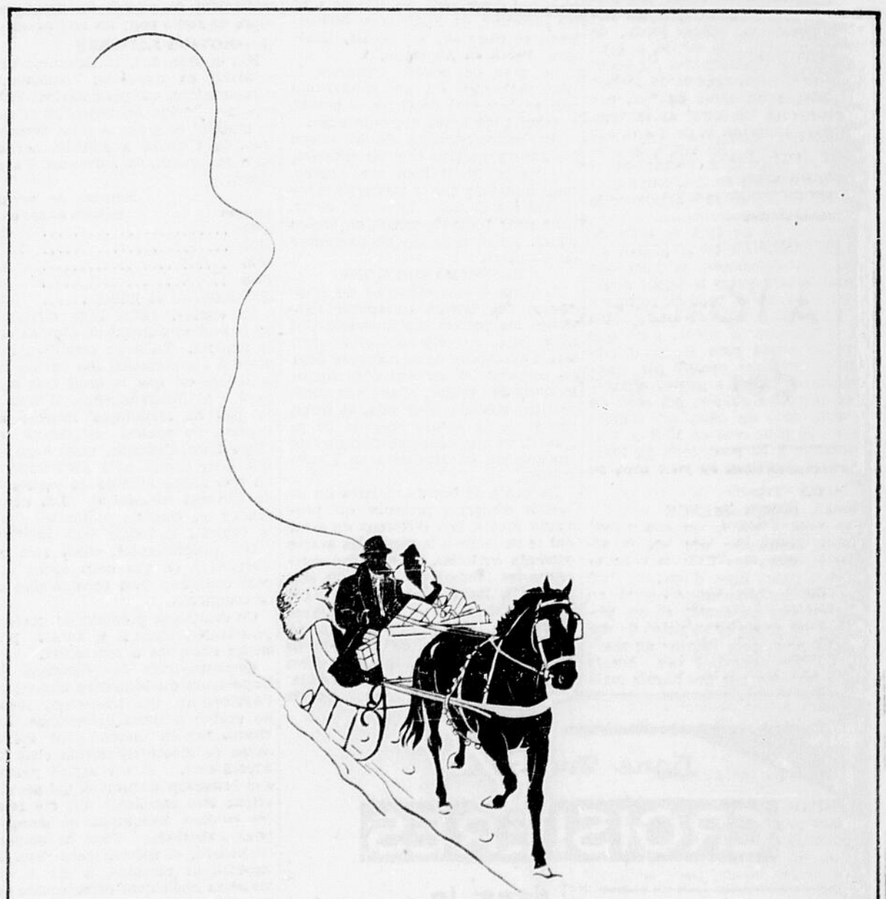

"Ils vont rire en nous voyant arriver dans un 'steigh'—"
"Ils vont acclamer quand nous leur donnerons les Sweet Caporals!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—Lancet

AUDITORIUM — Telephone 7-5300

CE SOIR — LIGUE SENIOR DE LA CITE

HOCKEY

CORNWALL VS MONTAGNARDS
LASALLE VS HULL

PREMIERE PARTIE A 8 H. DU SOIR

Entrée générale: Adultes, 40c; Garçons et Fillettes, 10c.

Les Maroons arrêtent l'élan du Canadien

TROTTIER COMPTE LE POINT QUI MET FREIN À LA CLIQUE

Les guerriers de Clancy concluent à vive allure pour triompher des Habitants dans un match serré.

MONTREAL— Le Canadien qui, depuis un mois, vogue à vive allure dans les rangs de la ligue Nationale, a enfin connu mardi soir les horreurs de la défaite lorsque les Maroons de King Clancy lui infligèrent une taloche de 3 à 2. Il fallut du surtemps pour bâcler les affaires.

La troupe tricolore avait, huit minutes avant la fin du troisième paragraphe, une marge de 2 à 1 et la victoire semblait vouloir lui sourire.

Mais dès lors, les 7,000 spectateurs virent se produire des incidents qui changèrent le cours des affaires et permirent aux Maroons d'appliquer les freins à leurs antiques ennemis.

LES COUPS DECISIFS

Northcott avait fait pour Montréal l'unique point de la période initiale. Blake et Haynes avaient donné en deuxième session l'avantage au Tricolore.

Et la troisième période avançait rapidement. Soudain, Marker, Evans et Gracie attaquèrent. Gracie mit la main sur la rondelle, mais Burke l'éloigna de la zone dangereuse. Gracie eut toutefois le temps de donner un coup de bâton à la galette qui atteignit Burke à la jambe et bondit dans la cage. Les chances étaient égales à 2-2.

Après huit minutes de surtemps, Wentworth donna une passe à Trottier qui s'en fut derrière la cage tricolore. Dave essaya de glisser le disque sous le bâton de Cude, mais quelqu'un frappa sa hache de guerre. La rondelle bondit dans l'air, retomba dans le cou de Cude et descendit dans la cage.

C'était le triomphe !

LES ALIGNEMENTS

CANADIEN		MAROONS
Cude	gardien	Beveridge
Siebert	défense	Wentworth
Buswell	défense	Evans
Drouin	centre	Gracie
Lorrain	aile	Marker
Mantha	aile	Cain

Subst. du Canadien— Goupille, Burke, Haynes, Mancuso, Gagnon, Joliat, Blake, Lepine, Brown.

Subst. des Maroons— Shields, Smith, Blinco, Trottier, Shannon, Robinson, Cook, Ward, Northcott.

Arbitres: Mitchell et Ion.

1re Période

1—Maroons, Northcott (Cook) 4'52"
Punitions: Lorrain, Wentworth.

2e Période

2—Canadien, Blake (Lépine) 10'28"
3—Canadien, Haynes (Joliat, Gagnon) .. .. .. 12'38"
Punitons: Evans, Goupille, Shields, Smith, Haynes.

3e Période

4—Maroons, Gracie (Marker, Evans) .. .. .. 11'40"
Punition: Joliat.

SURTEMPS

5—Maroons, Trottier (Wentworth) .. .. 8'14"
Punitions: Gracie, Lorrain.

Aux temps préhistoriques, les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans les antres des montagnes, apprirent pourtant à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que, petit à petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces, vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

LES VEDETTES

WEILAND

TROTTIER

De haut en bas — COONEY WEILAND, qui a hier donné à Boston la victoire sur Toronto; DAVE TROTTIER, qui a compté le point décisif dans le grand match Canadien-Maroons.

SALVATORE TRIOMPHE

LE WELTER DE CHICAGO OBTIENT LA DECISION SUR LUFTSPRING — LE CAS DE CARROLL

TORONTO— Georges Salvatore a triomphé de Sam Luftspring, de Toronto, dans un match de dix assauts qui eut lieu ici mardi soir. Le welter de Chicago obtint une marge confortable dans les premières rondes et ne fut jamais en danger.

Le combat de six assauts entre Eddie Carroll et Sammy Chivas a été arrêté en cinquième ronde à cause du peu d'entrain qu'y mettaient les pugilistes.

Mel Glionna, de Toronto, a défait Joey Brown, de Syracuse, en six assauts.

Matt Ozanick, de Pittsburg, a mis Frank Katzman, de Buffalo, hors de combat au cinquième assaut.

Joey Bagnato, de Toronto, a défait Barney Ruffner, de Pittsburg, en six assauts.

MEEHAN SE RETIRE

NEW-YORK. — Chick Meehan, instructeur de rugby au collège de Manhattan depuis six ans, a démissionné afin de pouvoir consacrer tout son temps au commerce.

Il fut autrefois instructeur à l'U. de Syracuse et à l'U. de New-York.

À l'Ombre du Sobranié des Sports

par GIL-O. JULIEN

ROSS Trimble, instructeur des Rough Riders, ne sera peut-être pas avec l'équipe l'automne prochain quand les hostilités reprendront dans la ligue Interprovinciale.

Trimble veut une augmentation de salaire et un contrat de deux ans, mais la gérance locale ne pense pas qu'il soit sage d'engager un instructeur pour une période de deux ans, sans savoir ce que l'avenir réserve au club.

Quant à une augmentation, Ross pourra l'avoir, mais pas au plein montant qu'il demande.

* * *

SES AMBITIONS

TRIMBLE reçut cette année 1250 dollars plus un boni de 200 dollars. Il demande de 2,000 à 2,500 dollars et on lui en offre 1,750 plus un boni si les Riders participent aux détails.

Il n'a pas donné de réponse. Il appert que notre instructeur ambitionne de succéder à Lew Hayman au gouvernail de l'Argonaute. Hayman quittera probablement Toronto, car on lui a offert une position à Montréal, selon les uns, à Los Angeles, selon les autres.

Il sera intéressant de voir ce que le grand chef de la "trombe bleue" fera d'ici l'automne prochain.

* * *

UN VRAI PILIER

ET ceci nous rappelle que Bob Isbister, le héros de la plupart des combats importants qu'ont livrés les Argonautes, est mûr pour les rangs salariés s'il veut faire le saut.

On apprend que des magnats américains lui ont offert une pitance assez attrayante pour l'amener à s'enrôler dans la ligue Nationale. Bob a cependant fait la sourde oreille.

* * *

PAS D'HESITATION

IL n'y eut pas d'hésitation quand les chroniqueurs sportifs américains proclamèrent Don Budge l'as de 1937 aux Etats-Unis. Ils lui accordèrent un total de 103 points.

Jo Medwick, des Cardinaux, qui se classa deuxième, n'obtint que 39 points. Jo Di Maggio, des Yankis, se casa troisième avec 36 points, et Clinton Frank, de Yale, suivait avec 31.

La suprématie de Budge est bien établie!

* * *

ENFIN STOPPE

LE Canadien a enfin subi un revers.

Et ce sont les Maroons qui lui ont appliqué les freins.

Au moment même où la victoire allait lui sourire, la triple tricolore ralentit l'allure et les gens de Clancy la rejoignit pour lui porter un coup fatal dans le surtemps

* * *

DANS LA SOUPIERE

RUBE Benton, ancien lanceur majeur, a succombé cette semaine aux blessures qu'il se fit dans un accident d'auto.. Les Clubs de Chicago ont obtenu de Tulsa l'intérieur Tony York, qui est âgé de 24 ans... Il a maintenu cette année une moyenne de 286 au bâton... La plupart des grandes institutions des Etats-Unis sont sur les trousses de Bill De Carrevont, joueur de rugby intermédiaire de Chicago... L'Université d'Alabama a eu neuf saisons parfaites en quarante ans..

* * *

LE BON VIEUX TEMPS

Quand Eugène Decosse était jeune pressier au "Droit"...

* * *

PAROLES CELEBRES

C'est un triste piccolo..

* * *

SUR LE PONT DES SAPEURS

Le gendarme qui fait rue Ridcau des marques avec un bout de craie sur les pneus d'autos.. La parade des chômeurs dans la rue Waller à 6 h. 30 du matin.. Les autos de laiteries qui circulent du mauvais côté de la rue.. Les pauvres diables qui prennent des billets mexicains de 5 pesos pour nos billets de 5 dollars...

LE CANADA GARDE SES POSITIONS CHEZ LES AS

IL CONSERVE LA TÊTE AVEC LÉGÈRE MARGE

PAUL COTE, DE LA COMMERCIALE BOUSCULE LES QUILLES POUR UN TOTAL DE 81[illegible].

Le Canada et la Commerciale ont maintenue leurs positions respectives en tête d la ligue de quilles des As majeurs d'Ottawa, grâce aux victoires de 2 à 1 qu'ils ont remportées cette semaine — le premier sur le Richelieu, l'autre sur le La Salle.

Paul Côté, as de la Commerciale, a réussi le plus haut pointage de 819, avec une série de 318. S. Craig, du Richelieu, a fait 809, avec une série de 344.

Le Canada reste avec une marge de deux parties sur la Commerciale.

Voici les résultats officiels:—

LE CANADA

A. Pilon	189	170	219—	578
S. Aubry	234	244	204—	682
M. Plamondon	214	191	169—	574
H. Larocque	224	256	225—	705
A. Astri	215	217	268—	700
Totaux	1076	1078	1085—	3239

LE RICHELIEU

A. Haines	185	194	281—	660
R. Juneau	176	140	161—	477
S. Craig	229	344	236—	809
D. Bonenfant	157	245	168—	570
L. Lalonde	260	277	183—	720
Totaux	1007	1200	1029—	3236

Le Canada a gagné deux parties.

LE LA SALLE

A. Legault	234	189	226—	649
E. Vallières	156	170	...—	326
A. Poirier	216	164	173—	553
R. Champagne	273	216	193—	682
A. Lacroix	246	210	209—	665
P. Juneau	...	...	287—	287
Totaux	1125	949	1088—	3162

LA COMMERCIALE

A. Defayette	162	169	197—	528
A. Warren	169	163	278—	610
S. Tanner	202	274	215—	691
P. Côté	265	318	236—	819
P. Ryan	201	175	235—	611
Totaux	999	1099	1161—	3259

Commerciale a gagné deux parties.

POSITIONS DES CLUBS

Canada	11	4	
Commerciale	9	6	2
Richelieu	5	10	6
La Salle	5	10	6

WEILAND DONNE PALME AUX OURS

Ses deux points sont les principaux coups aux aspirations de la Feuille d'Erable.

BOSTON. — Les Ours de Boston ont triomphé de Toronto, par 3 à 1, dans un match de la ligue Nationale qui eut lieu ici mardi soir, en présence de 15,000 spectateurs.

Cooney Weiland brilla d'un vif éclat au cours de la parade. Et ses deux points en sept secondes, quelques instants avant le premier repos, assurèrent la palme aux locaux.

Apps compta l'unique point de la Feuille d'Erable à la fin du deuxième verset, puis Sands conclut le bal en 15 minutes du dernier verset.

LES ALIGNEMENTS

BOSTON		TORONTO
Thompson	gardien	Broda
Portland	défense	Horner
Shore	défense	Fowler
Schmidt	centre	Chamberlain
Dumart	aile	Metz
Bauer	aile	Kelly

Subst. de Boston — Cowley, Sands, Getliffe, Clapper, Hollett, Weiland, Beattie, A. Jackson, Goldsworthy.

Subst. de Toronto — Apps, H. Jackson, Drillon, Davidson, Hamilton, Thoms, Boll, Conacher, Parsons.

Arbitres — Dye et Campbell.

1re période

1—Boston—Weiland (Shore, Goldsworthy) .. .. .. 19'05"
2—Boston—Weiland .. .. .. 19'12"
Punitions—Chamberlain, Davidson.

2e période

3—Toronto—Apps .. .. .. 19'10"
Punition—Getliffe.

3e période

4—Boston—Sands (Cowley) .. .. 15'42"
Pas de punition.

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE
Zone Canadienne

	J.	G.	P.	E.	P.	Ct	Pts
Canadien ..	14	6	3	5	40	33	17
Américains ..	12	6	4	2	31	23	14
Toronto ..	13	5	4	4	46	35	14
Maroons ..	15	6	8	1	26	34	13

Zone Américaine

	J.	G.	P.	E.	P.	Ct	Pts
Boston ..	12	7	3	2	24	22	16
Rangers ..	13	7	5	1	34	22	15
Chicago ..	13	4	7	2	23	34	10
Détroit ..	14	3	10	1	22	43	7

PROCHAINES PARTIES

Jeudi — Toronto à Canadien; Rangers à Américains; Détroit à Chicago.

Samedi—Boston à Maroons; Américains à Toronto.

Dimanche — Canadien à Rangers; Américains à Chicago; Boston à Détroit.

L'INTERNATIONALE
Section de l'Est

	J.	G.	P.	E.	P.	Ct	Pts
Philadelphie .	14	7	6	1	74	27	15
Providence ..	13	5	5	3	19	20	13
New-Haven .	12	3	5	4	21	20	10
Springfield ..	14	3	8	3	32	39	9

Section de l'Ouest

	J.	G.	P.	E.	P.	Ct	Pts
Syracuse ..	12	7	3	2	40	29	16
Cleveland ..	15	5	4	6	30	31	16
Pittsburg ..	12	5	4	3	22	27	13

LA PROVINCIALE

	J.	G.	P.	E.	P.	Ct	Pts
Sherbrooke ..	5	5	0	0	30	8	11
Drum'ville ..	2	1	1	0	4	6	3
Granby ..	3	1	2	0	10	10	2
Valleyfield ..	2	1	1	0	7	5	2
St-Jacques ..	1	0	1	0	1	4	0
Lafontaine ..	1	0	1	0	1	4	0
Boston ..	2	0	2	0	1	8	0

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "Droit".

RYAN ENLÈVE LES HONNEURS

SON TOTAL DE 708 PERMET A PARISIEN D'INFLIGER UN BLANCHISSAGE A CASTONGUAY.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la section du Président de la ligue Massé: —

L'EQUIPE PARISIEN

R. Ryan	144	243	201—	588
G. Hinchey	156	205	227—	588
A. Maynard	46	165	126—	337
E. Lachaine	198	247	126—	571
A. Archambault	262	160	216—	638
Pat. Ryan	284	237	187—	708
Totaux	1090	1257	1083—	3430

L'EQUIPE CASTONGUAY

M. A. Gauthier	150	130	214—	494
C.-E. Parent	164	178	230—	572
H. Desmarais	129	126	89—	344
F. Charbonneau	237	160	186—	583
E. Paradis	188	221	162—	571
J.-A. Castonguay	158	211	170—	539
Totaux	1026	1026	1051—	3103

Parisien gagne 3 parties.

L'EQUIPE BARRETTE

A. Benoit	203	201	181—	585
O. Boileau	168	110	169—	447
R. Dion	197	181	171—	549
M. Lavigne	100	174	172—	446
J.-A. Barrette	204	276	161—	641
J. Fortier	154	212	178—	544
Totaux	1026	1154	1032—	3212

L'EQUIPE PARADIS

E. Lauzon	202	272	174—	648
P. Letellier	167	99	190—	456
O. Létourneau	202	252	167—	621
J. Goulet	134	135	133—	402
R.-A. Julien	187	191	163—	541
C. Paradis	228	143	167—	538
Totaux	1120	1092	994—	3306

Barrette gagne 2 parties.

L'EQUIPE LAFRENIERE

C.-R. Lafrenière	160	195	190—	545
J. Manor	187	199	198—	584
J.-L. Pouliot	112	168	151—	431
Totaux	459	562	539—	1560

L'EQUIPE DESROSIERS

H. Primeau	197	176	198—	571
E. Marion	166	188	152—	506
J. Brulé	199	139	171—	509
Dr A. DesRosiers	157	132	167—	456
E. Lévesque	142	156	122—	420
P. Durocher	186	293	169—	648
Totaux	1047	1084	979—	3110

DesRosiers gagne 3 parties.

L'EQUIPE MENARD

P. Lemieux	214	205	209—	628
J. Béchard	189	147	195—	531
L. Vaillant	99	166	201—	466
L. Pichette	141	153	127—	421
M. Ménard	110	235	160—	514
S. Pilon	196	215	181—	592
Totaux	958	1101	1103—	3162

L'EQUIPE PROULX

J.-A. Larocque	180	173	210—	563
O. Viau	126	201	227—	554
A. Dumoulin	226	167	150—	543
A. Beauparlant	160	169	155—	484
R. Déry	268	187	190—	645
O. Proulx	187	255	211—	653
Totaux	1081	1172	1167—	3420

Proulx gagne 3 parties.

L'EQUIPE PLOUFFE

J.-A. Poirier	164	203	128—	495
R. Bigras	158	270	147—	575
J. Vaive	206	146	180—	532
A. Plouffe	225	159	152—	536
L. Séguin	264	186	199—	649
C. Brault	195	195	235—	625
Totaux	1092	1157	1041—	3526

L'EQUIPE BELANGER

D. Bergeron	204	156	167—	527
J.-A. Bélard	194	195	192—	581
P. Hurtubise	200	223	206—	629
A.-M. Bélanger	239	187	241—	667
C. Pelletier	249	215	164—	628
X X X	158	146	128—	427
Totaux	1162	1024	1027—	3213

Plouffe gagne 3 parties.

L'EQUIPE GUERIN

J. Auclair	224	240	209—	673
L. Dubeau	218	201	187—	606
L. Poitevin	167	189	144—	500
M. Normand	244	155	168—	567
C. Lalonde	147	217	195—	559
J.-T. Guérin	168	193	181—	542
Totaux	1173	1204	1026—	3403

L'EQUIPE LANGEVIN

P. Tassé	187	209	224—	620
J. Thivierge	181	169	197—	547
L. Masure	154	149	192—	495
J. Patry	176	161	179—	516
W. Langevin	248	209	184—	641
H. Lévesque	201	156	183—	540
Totaux	1147	1096	1077—	3280

Guérin gagne 2 parties.

LES ROIS CONCLUENT EN TÊTE DU CONCOURS

L'ARBRE DE LA SCIENCE

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.

par GIL-O. JULIEN

LES chemins de fer de Grande-Bretagne emploient maintenant près de 600,000 personnes.

* * *

LES astronomes avancent qu'il y a au moins 2,000,000 de systèmes solaires semblables au nôtre.

* * *

LES juifs vinrent s'établir en Amérique au commencement du 16e siècles. Ils fondèrent des colonies au Mexique et au Brésil.

* * *

LA planète Mars, à sa période la plus rapprochée du globe terrestre, en est éloignée de 35,000,000 de milles.

* * *

LE gouvernement des Etats-Unis avait en octobre à son emploi dans le service civil 827,701 personnes, soit 8,892 de moins qu'en septembre.

* * *

UN explorateur danois rapporte que les Esquimaux massacrèrent les anciens Scandinaves qui visitèrent le Groënland vers l'an 1350.

* * *

L'ELEPHANT atteint souvent l'âge avancé de 150 ans. On en a même trouvé quelques types qui étaient âgés de 200 ans.

* * *

LE poids normal d'un homme de 40 ans qui mesure 6 pieds 1 pouce de haut est de 187 livres.

* * *

C'EST LA VIE

* * *

Barbey d'Aurevilly a écrit:

— Le plaisir est le bonheur des fous. Le bonheur est le plaisir des sages !

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

Les affaires vont bien !
Le pays est prospère !
Mais je vois dans nos rues
De pauvres délaissés,
Pauvres comme la gale,
Tristes, sombres, sans pain !
— Jul Ien.

* * *

LE 15 DECEMBRE

1796—Le siège du gouvernement du Haut-Canada, est transféré de Newark (Niagara) à York (Toronto).

* * *

1837—Les forces britanniques détruisent St-Eustache et en expulsent les habitants comme jadis en Acadie.

* * *

1840—Les restes de Napoléon Buonaparte sont inhumés aux Invalides.

* * *

1853—Inauguration de la voie du Great Western entre Hamilton et London.

* * *

1858—Des réseaux relient Halifax et Truro, Halifax et Windsor en Nouvelle-Ecosse.

* * *

1876—Luc-Letellier de St-Just est nommé lieutenant-gouverneur du Québec.

* * *

1882—Des étudiants de Montréal sont soupçonnés d'avoir volé des cadavres de la morgue.

* * *

1890—La police aborigène met à mort Sitting Bull, célèbre chef indien.

* * *

1891—Décès de Pierre Baillargeon, un des premiers sénateurs du Québec.

* * *

1907—Ernest Nathan, juif franc-maçon, est élu maire de Rome.

* * *

1913—Johnny Griffiths et Johnny Dundee font match nul de douze assauts à Conton.

* * *

1913—Mike Gibbons triomphe de Joë Rirst, dans un combat de six assauts qui a lieu à Philadelphie.

* * *

1915—Pete Herman met Eddie Coulan hors de combat au troisième assaut d'une affaire qui a lieu à la Nouvelle-Orléans.

* * *

1916—Les forces allemandes déclenchent la bataille de Verdun. Les Français résistent toutefois avec succès, et, au prix de sacrifices énormes, repoussent l'envahisseur.

* * *

1923—Calvin Coolidge, président des Etats-Unis, accorde le pardon à tous les citoyens coupables durant la guerre de quelque délit politique.

* * *

1927—Georges Ward bat Tommy Obobo, dans un match de dix assauts qui a lieu à New-York.

* * *

1927—Décès du brigadier-général A. Labelle, citoyen en vue de Montréal.

* * *

1931—Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, jeune évêque de Gravelbourg, est transféré au siège épiscopal de Québec.

* * *

1935—Jack Metcalfe établit à Sydney en Australie un record mondial en réussissant un saut de 15 pieds 9 pouces 3-8 avec élan.

* * *

1936—La Grande-Bretagne recommande la séparation du protocole de la S. des N. d'avec le traité de Versailles.

* * *

1937—Le soleil se lève à Ottawa à 7 h. 34 et se couche à 4 h. 23 — La lune s'y couche à 4 h. 39 du matin.

PITTS MARIE

Valdèse e nC. du N. — Alabama Pitts, "gradué" de Sing Sing et qui fit de la balle professionnelle, a épousé Mlle Marie Taïtha Walker.

MULE HAAS, vétéran de la ligue Américaine, que les Bas Blancs de Chicago viennent de congédier.

BOX MALADE

LONDON. — Charlie Box, capitaine de l'équipe de rugby de l'U. de l'Ouest, se remet à l'hôpital d'une opération qu'il a subie au nez. Il se blessa au cours d'une partie durant la saison régulière.

LA PREMIÈRE DEMIE PREND FIN DANS LA LIGUE DE BARITCH

Les équipes se remettront à la besogne vers la mi-janvier. Des changements probables dans la manière de compter les points.

La florissante ligue de baritch de la Cité de Hull a conclu lundi soir la première demie de sa campagne de 1937-38 et les hostilités ne reprendront que vers la mi-janvier.

Les Rois, troupe sensationnelle des Chevaliers de Colomb, terminent le débat en tête de la parade, avec un total de 60 points à leur crédit. Ils n'en obtinrent que quatre dans les derniers engagements de 1937.

Le club Salomon, se case au deuxième crochet et la Pharmacie Principale arrive troisième, en vertu d'un élan remarquable ces dernières semaines.

Les trois premiers clubs détailleront, tout probablement, à la fin de la saison, avec les trois premiers clubs de la deuxième demie du concours. Rien d'officiel n'a cependant été annoncé à ce sujet.

DES CHANGEMENTS

Il est très probablement que l'on change, a la reprise des activités, le système de pointage.

Au lieu d'accorder trois points au gagnant des cinq robres, deux pour un grand chelem et un pour un petit, on tiendra compte seulement des points mérités au cours de la saison, sans tenir compte des chelems.

LES DERNIERS DUELS

Eugène Robert et René La Flèche, du club B et B, ont fait lundi deux petits chelems. Théo Lambert et Edgar Dusseault, des As, ont réussi un grand et un petit chelem. Les clubs B et B et Normand ont fait chacun trois petits chelems.

Voici les points de la séance de clôture:—

Les As— 9 points; le Hull-Volant — 6; la Pharmacie Principale— 5; les Rois— 4; Gaudreau— 4; Salomon— 4; Normand— 3; B et B— 3; Chez Bédine— 3.

LE CLASSEMENT

Les Rois— 60 points; Salomon— 56 points; la Pharmacie Principale— 51 points; le Hull-Volant—45 points; les As— 42 points; Normand— 40 points; Chez Bédine— 31 points; le B et B— 27 points; Gaudreau— 25 points.

Mlle RAWS PREND LES HONNEURS

NEW-YORK — Les rédacteurs sportifs des Etats-Unis ont placé Mlle Catherine Raws, nageuse de 8 ans, en tête des femmes-athlètes du pays. Elle obtint 53 points.

Mlle Anita Lizana, du Chili, et Mme Estelle Lawson Page se classèrent en deuxième place avec 52 points.

HAAS QUITTE BAS BLANCS

LE GERANT DYKES LE REMERCIE DE SES SERVICES — IL AVAIT ETE OBTENU DES MACKS.

CHICAGO — Georges "Mule" Haas, voltigeur des Bas Blancs de Chicago, a été remercié de ses services.

Haas vint ici en 1932 en même temps que Jimmy Dykes et Al Simmons, dans une transaction importante entre les Athlétiques et Chicago.

Simmons fut ensuite vendu aux Tigres de Détroit et, avec le départ de Haas, il ne reste maintenant que Dykes sur les lieux. Dykes est présentement gérant de l'équipe. Haas qui est âgé de 34 ans, ne participa cette année qu'à quelques joutes.

LES PEAUX-ROUGES CASENT TROIS GARS

LE 10e REVERS DES CHAMPIONS

LES RANGERS INFLIGENT UNE AUTRE DEFAITE A LA TROUPE DE DETROIT.

NEW-YORK — Les Rangers, enfilant un point par période, ont triomphé mardi des Ailes Rouges, au pointage de 3 à 1, dans une partie de la ligue Nationale.

C'était la dixième défaite des champions en quinze démarrages.

Une foule de 11,000 personnes fut témoin du combat.

M. Colville, N. Colville et Patrick se partagèrent les points des Rangers, cependant que Young fit celui de Détroit.

LES ALIGNEMENTS

Rangers		Détroit
	Gardien	
Kerr		Smith
	Défense	
Coulter		Young
Pratt		McDonald
	Centre	
N. Colville		Barry
	Aile	
M. Colville		Aurie
Shibicky		Lewis

Subst. des Rangers: Heller, Watson, Dillon, Patrick, Keeling, Cooper, C. Smith, Hextall, Kirk.

Subst. de Détroit: Howe, Mackie, Drouillard, Pettinger, H. Kilrea, Bruneteau, Liscombe, Bowman, Orlando.

Arbitres: Smith et McCaffrey.

1re Période

1—Rangers, M. Colville .. .. 3'57"
Punitions: Young, Pratt, Coulter.

2e Punition

2—Détroit, Young .. .. 7'59"
3—Rangers, N. Colville, (M. Colville, Shibicky) .. 9'07"
Punition: M. Colville.

3e Période

4—Rangers, Patrick, (Shibicky, Heller) .. .. 18'36"
Punitions: Pratt, Howe.

Sammy Baugh admis dans la Sélection étoilée dès ses débuts professionnels.

NEW-YORK. — Sammy Baugh, brillant ouvrier des Peaux-Rouges de Washington et qui en était à ses débuts dans les cercles professionnels de rugby, a été nommé par les instructeurs de clubs au sein de la Sélection étoilée de la ligue Nationale. Baugh a établi cette année un record de 81 passes en plus des 17 qu'il compléta dimanche dernier dans le match décisif avec les Ours de Chicago.

Washington a placé trois de ses valeureux troupiers au sein de l'équipe.

LA SELECTION

Bill Hewitt, Philadelphie, allier.
Joé Stydahar, Ours de Chicago, voltigeur.
Lon Evans, Green-Bay, défense.
Mel Hein, New-York, centre.
Georges Musso, Ours, défense.
Turk Edwards, Wash., voltigeur.
Gaynell, Tinsley, Cardinaux de Chicago, allier.
Earl (Dutch) Clark, Détroit, quart.
Cliff Battles, Wash., demi.
Sammy Gaugh, Wash., demi.
Clark Hinkle, Green-Bay, arrière.

CARNERA INTERDIT

ROME. — La Fédération de boxe d'Italie a interdit Primo Carnera pour une période indéterminée et lui défend de participer à aucun match à l'étranger.

Cette décision a été prise à cause de la piètre tenue de Carnera dans de récents combats.

AGNEW MÈNE BELLE RONDE

LE SOLIDE QUILLEUR DU MOULIN "A" A MAINTENU LA MEILLEURE MOYENNE CHEZ EDDY.

Agnew, brillant rouleur du Moulin "A", a conclu la première demie dans la ligue de quilles Eddy, avec la plus haute moyenne de 229. Il a participé à 21 points.

Dey, des As Techniques, s'est classé deuxième, avec une moyenne de 217.8.

LES MENEURS

	P.	Moy
Agnew, Moulin "A"	21	229.4
Dey, As Techniques	27	217.8
A. Thompson, Vapeur	27	215.1
R. Lanctôt, Ingénieurs	27	207.7
Stewart, Bureau	25	206.4
O'Neil, Magasins	27	205.7
Marinier, Bureau	23	204.7

LES DÉTAILS DANS LA LIGUE MARION

L'équipe Beaudet conclut au premier rang avec une marge de huit parties sur l'équipe Racine.

La ligue de quilles Marion a terminé ses activités de la première demie et c'est à l'équipe Beaudet que revient l'honneur de conclure en tête de la parade. Elle a une marge de huit parties sur l'équipe Racine.

La lutte pour la deuxième place fut acharnée et le clan Racine n'avait à la fin qu'une avance d'une partie sur les candidates de Mme Lauzon.

Les détails commencent demain après-midi à 2 h. 30 précises sur les jeux de la salle Ste-Anne.

Les équipes Racine et Lauzon se rencontrent en semi-finale et l'équipe victorieuse disputera la palme à la troupe de Mme Beaudet.

LE CLASSEMENT

	G	P	PdM
Beaudet	26	4	..
Racine	18	12	8
Lauzon	17	13	1
Lecomte	14	16	3
Robert	10	20	16
Albert	5	25	21

Voici maintenant les résultats des derniers engagements:—

L'EQUIPE BEAUDET

Mme Brunet	135	165	136—	436
Mme Kealy	214	143	154—	511
Mme Leblanc	..	45	57—	102
Mme Hébert	306	169	131—	506
Mme Beaudet	99	156	160—	415
Totaux	654	678	638—	1970

L'EQUIPE ALBERT

Mme Emond	63	100	57—	220
Mme D. Lauzon	92	130	115—	337
Mme Lecours	..	93	169—	261
Mme Cornu	105	45	76—	226
Mlle Albert	158	102	110—	370
Totaux	418	470	527—	1415

Beaudet gagne trois parties.

L'EQUIPE LAUZON

Mme Benoit	90	147	82—	319
Mme Laperrière	60	131	112—	303
Mme Demers	102	103	126—	331
Mme Brosseau	165	137	155—	457
Mme E. Lauzon	161	167	117—	445
Totaux	578	685	592—	1855

L'EQUIPE LECOMTE

Mme StAubin	103	152	217—	472
Mme Lafrenière	145	120	123—	388
Mme Lacroix	60	103	112—	275
Mme Piché	54	86	55—	195
Mme Lecomte	74	155	171—	400
Totaux	436	616	678—	1730

Lauzon gagne deux parties.

L'EQUIPE ROBERT

Mme Arvisais	125	105	54—	284
Mme E. St-Georges	150	140	153—	443
Mme Henry	85	53	126—	364
Mme Robitaille	99	104	128—	331
Mme Robert	115	128	180—	423
Totaux	574	530	641—	1745

L'EQUIPE RACINE

Mme Plouffe	199	142	128—	469
Mme Hanrahan	99	114	54—	267
Mme Laframboise	141	106	141—	388
Mme H. St-Georges	125	104	128—	357
Mme Racine	125	105	152—	382
Tot

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Les métaux usuels affichent des gains de bon aloi à Montréal et à Toronto

Nickel et Noranda sont les vedettes de la Bourse à Montréal. — Les avances pour les mines sont en majorité sur le Curb. — Le volume augmente de 37,000 actions durant la première heure de la Bourse à Toronto.

MONTREAL, 15. — Dans une séance relativement calme, ce matin, les acheteurs favorisaient quelques actions minières désignées.

Les titres de Nickel firent un bon de plus d'un point à 44 1-4 tandis que Smelters avança d'un demi-point. Noranda demeura stationnaire, et les échanges se faisaient rares.

General Steel Wares jouit d'une certaine popularité et grimpa de 1-4 à 9 1-4. Canada Cement priv. Dominion Tar, United Steel et C. P. R. étaient stationnaires. Price Brothers, au cours des quelques ventes, marquait le pas.

Brazilian monta à 14 une avance de 3-4 durant la nuit, et maintint son prix même après la suspension des échanges.

Dans les huiles, Imperial se raffermit légèrement, mais International Petroleum faiblit. McColl Frontenac demeura stationnaire.

Dans une vague d'achats de faible gains avaient la majorité sur le Curb de Montréal, durant une séance tranquille.

Dans une vague d'achat de faible durée, mais assez intense, Read-Aulnier fit 25 cents à 5.05 et des avances de 2 à 8 cents s'affichèrent pour C. & E. Corporation, East Malartic, Eldorado, Home Oil, O'Brien et Stadacona.

Se rétablissent sans bruit, Asbestos fit 2 points à 57, et Royalite en fit 1. Abitibi et Beauharnois faiblirent légèrement. British-American se maintint ferme.

TORONTO, 15.—Un ton généralement amélioré régnait sur la Bourse de Toronto, durant les premières heures de la Bourse, et les échanges étaient plus nombreuses ue mardi. Le volume augmente de 37,000 actions durant la première heure.

Vers midi, les huiles de l'ouest commencèrent à montrer un peu de force et les métaux usuels et les aurifères des gains plus nombreux que les pertes.

Les échanges de l'International Nickel se multipliaient, et à midi, le prix était plus d'un point plus haut.

Smelters et Noranda firent 3-4 de point, et Hudson Bay fit une fraction. Les aurifères mineures se maintenaient fermes. Pamour avança de quinze cents et O'Brien, Siscoe, Wright-Hargreaves, McKenzie, Read-Authier et Jellicoe se hissèrent fractionnairement.

Parmi les valeurs industrielles, Brazilian tenait le centre de la scène avec un gain de un point, tandis que les autres valeurs industrielles paraissaient un peu lourdes.

Les huiles sénior - étaient aussi faibles mais les aciers se raffermirent. Les boissons en général se maintenaient stationnaires.

Les huiles junior suivaient Home, et gagnèrent du terrain. Home fit 6 cents et les autres gagnants étaient Calgary-Edmonton, Calmont, Pacalta, Ocalta et West Flank.

La hausse des oeufs continue

MONTREAL, 15.—Le marché des produits de Montréal, aujourd'hui marque la continuation de l'avance du prix des oeufs. Les autres produits sont fermes. Le marché des volailles est particulièrement actif.

Les arrivages étaient les suivants: 1090 caisses d'oeufs; 324 boites de beurre; et une boite de fromage, sans compter les arrivages par camion.

LE BEURRE

Le beurre se vendait aux grossistes, 30-30 1-4 cents la livre; aux détaillants, à 31 cents le solide; 31 1-2 cents le beurre en moule.

LE FROMAGE

Le fromage d'Ontario No 1 blanc vaut 14 1-4 à 14 1-2 cents, celui de Québec, No 1, 14 3-8 à 14 1-2 cents.

LES OEUFS

Les prix du gros, au moyen ou en lots partiels.

A-gros	35c
A-moyens	31c
A-poulettes	29c

Les prix au detail se chiffraient comme suit:

A-1 gros	42c
A-1 moyens	35-37c
A-gros	38c
A-poulettes	31-32c

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de l'I. P. E. valaient 80-82c les 90 livres No 1 et de 67-70c les 80 livres et 46 à 47c en sacs de 50 livres. Les Cobblers 62 à 63 cents les 80 livres; celles de l'Ile du P.-E., 55 à 60c; celles du N.-B., 62-63c, celles du Québec, No 1, Blanches, 55c-60c; No 2, 35c-40c, les 80 livres.

LES GRAINS

Blé Nord No 1	$1.50
Blé Nord No 2	1.46
Blé Nord No 3	1.29
Avoine No 2	57½
Avoine No 3 c.w.	53½
Picotin No 1	51½
Orge No 3	70
Blé argentin	72

FARINE DE BLE DU PRINTEMPS

Farine de blé du printemps: —

1re marque	$7.90
2ème marque	7.50
Au baril	7.40

En sacs de jute, livraison en divers endroits de la région:

Farine de blé d'hiver: —

Au baril	$4.70

Qualité de choix en Livraison faite $4.80

Farine de mais blanc par baril, livraison faite $4.40 à $4.50

Engrais: —

Son	$28.25
Gru rouge	$30.25
Gru Blanc	$38.25

Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant:—

Grain sec pour brasseries, $26.00 la tonne, au gros; $28,00 la tonne au détail.

Farine d'avoine, en sacs de 80 livres, livraison faite $3.15, la taxe de vente comprise.

Foin en balles: —

Foin No 1 extra	$10.00
Foin No 2 extra	$9.00
Foin No 3	$7.00

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons).

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour livraison faite des volailles de choix préparées. Les volailles grade B sont 2 cents de moins la livre.

Dinde	27-29c
Poulet nourri au lait	26-29c
Poulet de choix	24-27c
Canetон domestique	17-20c
Oie	15-18c

Hughson Bros. & CO.

122, rue Wellington, OTTAWA

Téléphone: 2 - 2471

Obligations provinciales et municipales

Fourni au "Droit" par la maison John Graham et Cie, Banquiers en Placements, 85, rue Sparks, Ottawa. Tél. 2-5316.

Provinces—	%	An.	Dem.	% An.
Alb.	4	1949-54	53,00	....
Alb.	4½	1951	64,00	....
Alb.	4½	1956	54,75	....
Alb.	4½	1958	54,00	....
Alb.	5	1959	58,00	....
Alb.	5½	1952	59,00	....
Alb.	6	1947	64,50	....
C.-B.	4	1957	92,00	4,62
C.-B.	4½	1951	98,50	4,67
C.-B.	4½	1953	96,50	4,83
C.-B.	5	1954	101,25	4,90
C.-B.	5½	1945	103,25	5,03
C.-B.	6	1943	105,00	5,36
Man.	4	1957	84,00	5,32
Man.	4½	1956	95,00	5,83
Man.	5	1959	91,00	5,73
Man.	5½	1955	89,50	6,52
Man.	6	1947	96,00	6,65
Sask.	4	1953	65,00	7,96
Sask.	4	1955-60	75,00	7,16
Sask.	4½	1951	96,50	7,23
Sask.	4½	1960	69,00	7,37
Sask.	5	1958	73,00	7,63
Sask.	5½	1952	76,50	8,32
Sask.	6	1952	80,50	8,40
N.-B.	3½	1956	95,75	3,81
N.-B.	4½	1961	104,75	4,17
N.-B.	5	1960	109,75	5,30
N.-E.	3	1952	95,25	3,43
N.-E.	3½	1946	100,75	3,44
N.-E.	4½	1947-52	108,75	3,46
N.-E.	5	1960	117,25	3,82
Ont.	2½	1943	88,28	2,78
Ont.	3	1951	97,00	3,27
Ont.	3¼	1949-51	99,38	3,31
Ont.	4	1962	108,00	3,50
Ont.	4½	1950	111,75	3,35
Ont.	4½	1962	115,50	3,53
Ont.	5	1943	115,50	3,32
Ont.	5	1960	120,50	3,66
Ont.	5½	1946	117,25	3,21
Ont. H. C.	3½	1947	102,75	3,18
Ont. H. C.	4¾	1970	118,50	3,74
L. du P.-E.	3	1945	100,00	3,03
Qué.	3	1951	96,75	3,30
Qué.	3¼	1949	99,75	3,29
Qué.	4	1952	106,50	3,43
Qué.	4¼	1958	109,50	3,59
Qué.	4½	1963	111,50	3,78
Municipalités—				
Collingwood	5	1953	100,00	5,00
Halifax	4½	1955	109,25	3,77
Hamilton	3½	1956	99,50	3,54
Hamilton	5½	1942	110,75	3,15
Hull	4½	1945	101,50	4,25
Hull	5	1959	105,00	4,63
Montréal	6	1941	107,00	4,18
Montréal	5	1945	104,50	4,33
Montréal	4	1945	100,50	3,96
Montréal	3½	1947	96,00	4,01
Montréal	4½	1948	101,50	4,23
Montréal	4½	1951	102,50	4,26
Montréal	5	1954	108,00	4,32
Montréal	4½	1971	101,50	4,34
Niagara-Falls	5	1939	99,25	5,50
North-Bay	5½	1946	101,75	5,25
Ottawa	4½	1945	109,00	3,19
Ot. R. S. Sc.	4	1963	100,00	4,00
Port-Arthur	4	1946	101,00	3,85
Québec	3½	1945	98,50	3,72
Québec	4½	1957	103,50	4,22
Renfrew				
R. C. Sc.	5	1961	103,00	4,77
Sidney N. S.	6	1952	110,00	5,02
Sudbury	6	1952	105,50	5,45
Trois-Rivières	5½	1944	107,50	4,25
Toronto	4½	1944	109,50	2,98
Vancouver	5	1946	91,75	6,25
Westmount	4	1946	105,81	3,25
Windsor	4	1975	81,50	5,10
Winnipeg	4½	1950	91,50	5,13

Obligations du gouvernement

Fourni au "Droit" par la maison H.-C. Monk et Cie, Banquiers en Placements, 75, rue Sparks, Ottawa. Tél. 2-9414.

Echéance—	%	Dem.	An.
Brit. Cons., Perpétuels	2½	£75.5-16	....
Oct. 15, 1938	2	101,25	0,80
Juin 1, 1939	1	98,75	1,34
Oct. 15, 1939	2½	102,00	1,52
Oct. 15, 1939	4	104,50	1,70
Nov. 15, 1939	2	101,25	1,47
Juin 1, 1940	1½	99,75	1,70
Sept. 1, 1940	4½	107,00	1,97
Mars 15, 1941	1	97,50	1,86
Nov. 15, 1941	5	109 7/8	2,43
Juin 1, 1942	2	99,50	2,17
Oct. 15, 1942	3	103,50	2,30
Juin 1, 1943	2½	100,75	2,40
Oct. 15, 1943	5	111 7/8	2,65
Jan. 15, 1943-44	2¼	99 7/8	2,33
Oct. 15, 1944	4½	110 3/8	2,84
Nov. 15, 1944	2½	99 3/8	2,65
Août 15, 1943-45	2½	100 1/8	2,53
Oct. 15, 1943-45	4	106 7/8	2,78
Fév. 1, 1946	4½	110 5/8	3,06
Juin 1, 1946-49	3¼	101,00	3,15
Oct. 15, 1944-49	3½	102 3/8	3,16
Nov. 15, 1948-51	3¼	100 3/8	3,24
Mai 1, 1942-52	5	112,75	2,08
Oct. 15, 1947-52	4	106,75	3,23
Juin 1, 1950-55	3	97,50	3,21
Nov. 1, 1946-56	4½	110,25	3,20
Nov. 1, 1947-57	4½	110,50	3,28
Nov. 1, 1948-58	4½	110 3/4	3,36
Nov. 1, 1949-59	4½	111,00	3,40
Oct. 1, 1950-60	4	106 1/4	3,17
Jan. 15, 1956-61	3¼	100,50	3,24
Juin 1, 1956-66	3¼	99 3/8	3,25
Jan. 15, 1937-67	3	94 3/8	3,32
Sept. 15, 1966 — Perp.	3	87,50	3,44
Bons garantis par le Dominion—			
C. N. R., 1938	2	101,00	0,50
C. N. R., 1943	2	98,25	2,40
C. N. R., 1944	2¼	98,00	2,63
C. N. R., 1944	3	101,75	2,75
C. N. R., 1945-50	3	97,25	3,28
C. N. R., 1948-52	3	96 3/4	3,22
C. N. R., 1948-53	3	96,50	3,31
C. N. R., 1951	4½	114,25	3,25
C. N. R., 1954	5	117,50	3,60
C. N. R., 1955	4¾	116,75	3,51
C. N. R., 1956	4½	114,75	3,43
C. N. R., 1957	4½	114,25	3,52
C. N. R., 1944-69	5	116,75	2,92
C. N. R., 1949-69	5	119,00	3,42
C. N. R., 1950-70	5	119,00	3,42
Garantis par le C. N. R.—			
C. A. R., 1955	4	93,25	4,39

Strictement sujet au changement.

Le marché des bestiaux

MONTREAL, le 15. — Les prix se maintinrent fermes sur toutes les divisions du marché de Montréal, durant les premières heures ce matin. Les arrivages étaient les suivants: 30 boeufs; 106 veaux; 245 porcs, mais les prix étaient fermes.

Les veaux se vendaient, par lots mélangés,pour $8.50. Les veaux à l'herbe faisaient de $3.50 à $3.75.

Les bons agneaux et agnelles rapportaient $8 et les lourds $7. Un lot d'agneaux fit $7 tandis que les moutons ne valaient que $3.50. Les porcs a bacons rapportaient $8.75, avec la prime habituelle de $1 pour les bêtes de grand choix, et la variation coutumière selon la qualité Les femelles allaient de $6.50 à $7.25.

Le niveau du marché

	30 Ind.	15 Ferr.	15 S.p.
Fermeture	62,5	21,2	33,0
La veille	62,2	21,2	33,2
Il y a 1 mois	65,3	22,3	35,2
Il y a 1 an	96,6	38,8	51,7
Haut 1937	101,6	49,5	54,0
Bas 1937	57,7	19,3	31,6
Haut 1936	99,3	43,5	53,7
Bas 1936	73,4	30,2	43,4
Fluctuations de ces dernières années			
Bas 1932	17,5	8,7	23,9
Haut 1929	146,9	153,9	184,3
Bas 1927	51,6	95,3	61,8

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Les rendements

Revue des Rendements des valeurs Industrielles et d'Utilités publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend. %
ACTIONS ORDINAIRES—			
Agnew Surpass	0,60	11	5,45
Assoc. Breweries	0,80	12	6,67
Belding-Cor.	4,00	107	3,74
Bell Telephone	8,00	166	4,82
B. A. Oil	1,00	21	4,76
B. C. Power "A"	2,00	33¾	5,96
Build. Prod. "A"	1,40	45	3,11
C. & Dom. Sugar	1,50	66	3,27
Même extra qu'en 1936	2,50	66	3,79
Can. Malting	1,50	35	4,28
Même extra qu'en 1936	2,60	35	5,71
Can. North. Power	1,20	18½	6,49
Can. Vinegars	1,20	16¾	7,16
Can. Bronze	1,50	33½	4,48
Même extra qu'en 1936	2,25	34	6,62
Can. Celanese	1,60	16½	9,70
Can. Cottons	4,00	82	4,88
Can. Dredge	2,00	35½	5,63
Même extra qu'en 1936	3,00	35½	8,45
Can. For. Invest.	1,60	20	8,00
Can. Gen. Electric	6.00	200	3,00
Can. Indus. "B"	7,00	190	3,68
Can. Westinghouse	2,00	62	3,23
Crown Cork	0,80	15	5,33
Même extra qu'en 1936	1,00	15	6,67
Dom. Bridge	1,20	29¾	4,03
Dom. Glass	5,00	100	5,00
Dom. Textile	5,00	75	6,67
Electrolux	1,60	13¼	12,08
Même extra qu'en 1936	1,90	13¼	14,34
Ford of Can. "A"	1,00	16	6,25
Imperial Oil	0,50	17⅜	2,83
Même extra qu'en 1936	1,25	17⅜	7,09
Indus. Accept. "A"	1,50	27	5,55
Inter. Coal	6,00	45	13,34
Imp. Tobacco (extras inclus)	0,57½	13¼	4,34
Inter. Nickel	2,00	43	4,65
Inter. Pete.	1,50	28⅝	5,24
Même extra qu'en 1936	2,50	28⅝	8,73
Jamaica Pub. Ser.	1,75	37½	4,66
Montreal Power	1,50	31	4,84
Laura Secord	3,00	60	5,00
Montreal Tram.	9,00	89½	10,86
Nat. Breweries	2,00	39	5,13
Niagara Wire	2,00	34	5,88
Ogilvie	8,00	228	3,51
Ottawa L. H. & P.	6,00	83¾	7,16
Ottawa Traction	2,00	19	10,53
Page Hersey	4,00	90	4,44
Même extra qu'en 1936	4,25	90	4,72
Penmans	5,00	87	5,26
Quebec Power	1,00	15½	6,45
Royalite	1,00	44	2,27
Même extra qu'en 1936	1,50	44	3,41
St. Law. Flour	1,00	18	5,56
Shawinigan	0,80	19½	4,10
South. Can. Power	0,80	13¼	6,04
Steel of Can.	1,75	64½	2,71
Même extra qu'en 1936	3,75	64½	5,81
Walker Gooderham	4,00	40¾	9,82
Western Grocers	3,00	50	6,00
BANQUES—			
Canada	2,25	58⅛	3,87
Can. Nationale	8,00	160	5,00
Commerce	8,00	167	4,79
Dominion	10,00	200	5,00
Montréal	8,00	198	4,04
Nouvelle-Ecosse	12,00	294	4,05
Royale	8,00	185	4,32
PRIVILEGIE—			
Agnew-Surpass	7,00	103¾	6,75
As. Breweries	7,00	110½	6,33
Belding Corr.	7,00	132	5,30
Calgary Power	6,00	86	6,98
Can. Cement 6%	6,00	64	9,37
Can. North. Power	7,00	108	6,48
Can. Bronze	5,00	105	4,76
Can. Celanese	7,00	106	6,60
Can. Cottons	6,00	109	5,50
Can. Fairbanks M.	6,00	100	6,00
Can. Foreign Inv.	8,00	103	7,02
Can. Industries	7,00	157	4,46
Dist. Seagrams	5,00	68½	7,30
Dom. Coal	1,50	19	7,80
Dominion Glass	7,00	154	4,55
Dom. Textile	7,00	150	4,67
Goodyear	2,00	55½	3,58
Howard Smith	6,00	98½	6,09
Inter. Power 7 p. c.	6,00	78	7,69
Jamaica P. S.	7,00	130	5,38
Lake of Woods	7,00	145	4,83
McColl Frontenac	6,00	90	6,67
Mont. Cottons	7,00	105	6,67
Nat. Brew.	1,75	41½	4,21
Ogilvie	7,00	164	4,27
Ottawa L. H. & P.	5,00	102	4,90
Penmans	6,00	125	4,80
Power Corp.	6,00	95¼	6,30
Regent Knitting	1,60	24	6,67
Sherwin Williams	7,00	114	6,14
South. Can. Power	6,00	106	5,66
Steel of Canada	1,75	57	3,07
Thibsett Tobacco	7,00	149	4,70
Walker Gooderham	1,00	18½	5,41
West Kootenay	7,00	125	5,60
Western Grocers	7,00	110	6,36
MINES— (N'incluant pas l'extra)			
Bulolo Gold D.	3,00	25	12,00
Cons. Smelters	1,00	55½	1,80
*Dome	4,00	51	7,84
Falconbridge	0,30	5	6,00
Hollinger	0,65	12¾	5,10
Hudson Bay	1,75	22¾	7,69
Int. Mining	0,60	8¾	6,76
Lake Shore	4,00	50	7,88
*McIntyre	2,00	37½	5,33
Noranda	2,25	49	6,63
Pickle C. G. M.	0,40	5,50	7,55
Pioneer B. C.	0,40	3,05	13,56
Siscoe	0,20	3¼	6,15
Sylvanite Gold	0,20	2,92	6,85
Teck Hughes	0,40	5,15	7,77
*Wright-Harg.	0,40	7,35	5,44

*—Payable en fonds des E.-U.

LE CHANGE

MONTREAL —

La livre sterling: 5.00; dollar américain: 1.00,32; franc: 3,39 1-2.

NEW-YORK —

La livre sterling: 4.99 7-8; dollar canadien: 99 31-32; franc: 3.39 7-16.

PARIS —

La livre sterling: 147.28 francs; dollar américain: 29,47 francs; dollar canadien: 29,47 francs.

OBLIGATIONS

Fournies par G.-A. Auger, Valeurs de Placements, 56, rue Sparks, Ottawa. Tél. 2-4921.

INSTITUTIONS ET COMMUNAUTES

	Int.	Echéance	Prix
Soeurs Miséricorde	4%	1948-55	100,00
Soeurs St-Joseph	4%	1956	100,00
Soeurs Jeanne-d'Arc	3½%	1940-48	97,00
Soeurs de Service	4%	1948-56	100,00
Pères Jésuites	4%	1954	100,00
Pères Rédemptoristes	4%	1950-58	100,00
Hôpital Notre-Dame	4%	1955	100,00
MUNICIPALITES	Int.	Echéance	Prix
Cité de Hull	4%	1956	100,00
Cité des Trois-Rivières	5%	1954	106,50
Cité de Québec	4½%	1950	103,50
Cité de Montréal	4½%	1948-51	103,50
Cité de North-Bay	5%	1957	100,00
Cité de Vancouver	5%	1945	97,00
Cité de Windsor	4%	1975	82,00

VENTES A 2 H. 45

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cotes et fermetures sont fournies par la maison L.-G. Beaubien, 56, rue Sparks, Ottawa.

Air Reduction	57½
Allis-Chalmers	45½
American Can. Co.	73½
Allied Chemical	157
American Radiator	12⅞
American Rolling Mills	19½
American Power & Light	7⅛
American Smelting	48⅛
American Tel. & Tel.	146
American Water Works	13⅜
Atlantic Coast Line	27⅛
Anaconda Copper	21⅛
Atchison	40¼
Auburn	33¼
Baltimore & Ohio	11⅜
Bendix	12⅝
Bethlehem Steel	56
Boeing	29
Borden Milk	17⅛
Briggs Mfg.	22
Budd Mfg.	5⅛
Canadian Pacific	8⅛
Case Treshing	91
Celanese Corp.	16¼
Cerro de Pasco	39½
Chese. & Ohio	37½
Chrysler Motor	54¾
Columbia Carbon	69½
Columbia Gas	9¼
Commercial Solvents	7⅞
Common. & Southern	2
Continental Can.	41⅛
Consolidated Gas	24¼
Corn Products	61¾
Douglas Aircraft	37
Curtiss Wright "A"	14
Dupont	113½
General Electric	42⅝
General Motors	33
Goodyear Tire	19⅜
Intl. Harvesters	65½
Intl. Nickel	43¼
Intl. Paper "A"	9¾
Intl. Paper priv.	39½
Intl. Tel. & Tel.	7¼
Johns-Manville Corp.	82¼
Kennecott Copper	36¾
Loews Theatre	47¾
Mack Trucks	20¾
Montgomery Ward	33⅜
Murray Corp.	6
National Biscuit	17⅞
National Cash Reg.	17¼
National Dairy Prod.	14
National Distillers	21¼
National Power & Light	8⅛
N.-Y. Central	41¼
North American	21¼
Northern Pacific	12⅝
Packard Motors	4¾
Pennsylvania R. R.	21
Philips Pete	39
Public Service Corp.	33
Pullman	35
Radio Corp.	6¾
Republic Iron & Steel	18⅜
Southern Pacific	21⅛
Sears Roebuck	58
Southern Rails	22¼
Socony Vacuum	20⅛
Standards Brands	8¼
Standard Gas & Elec.	5¼
Standard Oil of N.-J.	44
Timken Roller Bearing	41¾
United Aircraft	23¼
United Corp.	3¾
United Gas Improvement	16⅝
Union Pacific	85½
U. S. Smelting	61½
U. S. Rubber	26⅜
U. S. Steel	56⅞
Vanadium Steel	18½
Western Union	24½
Westinghouse	104⅛
Woolworth & Co.	37¾
White Motor	10⅜
N.-Y. CURB	
Am. Superpower	1⅛
Cities Service	2⅛
Electric Bond & Share	10½
Niagara Hudson	8

L'argent à demande est à 1⅝

Affaires à 11 heures	270.000
Affaires à midi	470.000
Affaires à 1 heure	610.000
Affaires à 2 heures	700.000

MINES

Fournies par Hughson et Frères Compagnie, 122, rue Wellington.

Afton Mines Ltd.	3
Aldermac	48
Argosy	25¼
Arntfield	22
Astoria Rouyn	4
Bankfield	62
Base Metals	20
Beattie Gold Mines	1.30
Big Missouri	20-23
Bidgood Kirkland	39
Bobjo	9½
Bralorne Mines Ltd.	8
Buffalo Ankerite	12¼
Can. Malartic G. M.	98
Cartier Malartic	9
Castle Trethewey	66-66
Central Pat. Gold M.	2.40
Coniaurum	1.45-1.63
Cons. Chibougamau	53
Dome Mines	51
East Malartic	1
Eldorado	2.23
Falconbridge	8.
Federal Kirk.	12½
God's Lake Mines	45-50
Gunnar Gold Mines	80
Hardrock	1.
Hollinger Cons.	13
Howey Gold	26
Int. Nickel	44
J.-M. Cons. Gold	18
Jellicoe	94
Kerr Addison	1.58
Kirkland Lake	1.24
Lake Shore	51
Lamarque	6.20-6.70
Lapa Cadillac	42
Little Long Lac Gold	4.80
Leich Gold	80
Macassa	4.90
Madsen Red Lake	35
McIntyre	57¾
McKenzie Red Lake	95
McLeod Cockshutt	1.24
McWatters G. M.	51
Mining Corp.	1.80
Moneta	2.00
Nipissing	2.
Noranda Mines	50
Normetal Mining Corp.	81
O'Brien Gold M.	5.70
Omega	40
Pamour	3.40
Paymaster Cons. M.	60
Perron Gold	1.14
Pockle Crow Gold M.	5.30
Pioneer Gold B.C.	2.85
Premier Gold	1.87
Preston East D.	1.07
Read Authier	4.05
Red Crest	45
Red Lake Gold Shore	20½
Reno Gold Mines	45
Royalite	45
San Antonio G.	1.44
Shawkey	24
Sigma	3.15-3.50
Siscoe Gold	3.35
Sladen Malartic	12
Stadacona	50
Sudbury Basin	2.80-3.15
Sullivan Cons. Mines	1.
Sylvanite Gold	3.05
Teck Hughes	5.15
Texas Canadian	1.53
Toburn G. M. Ltd.	2.15-2.75
Thompson Cadillac	40
Towagmac	45
Ventures	5.80
Waite Amulet M.	1.45
Wood Cadillac	40
Wright-Hargreaves	7.45
CURB	
Hudson Bay M.	22¼
Nordon	14½-15
Pawnee Kirkland	2
Pend Oreille	2
Ritchie	2½-2¾
Temiskaming	22
HUILES	
Alberta & Pacific Oil	28-33
Calgary & Edmonton Oil	2.71
Calmont Oil	51
Commonwealth Pete	36
Dalhousie Oil	72
East Crest Oil	12½-13
Foothills Oil	70-93
Foundation Oil*	18-23
Highwood Sarcee Oil	16
Home Oil	5.36
Lowery Pete	20-25
Merland Oil	7¼-8
Model Oil	38-44
Okalta Oil	1.62
Pacalta Oil	13
South West Pete	55
Spooner Oil	25
United Oil	20
Vulcan Oil	1.17-1.27

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies à 2 h. 35 par Garneau et Ostiguy, 46, rue Elgin, Ottawa.

Associated Breweries	12
Bell Telephone	166
Brazilian	14
Canada Cement	9¼
Canada Cement priv.	95
Canadian Bronze	33½
Canadian Car & Foundry	9
Can. Car & Foundry priv.	20½
Canadian Celanese	7
Gatineau Power	10
Can. Pacific Railway	8⅛
Cockshutt Plow	8¾
Cons. Mining & Smelting	56¼
Dominion Bridge	29¾
Dominion Coal priv.	19
Dom. Steel & Coal "B"	13⅞
Dominion Textile	76½
Foundation	13
General Steel Wares	9
Gurd's	7¼
Gypsum	6
Hollinger	13
Imperial Tobacco	13⅛
International Nickel	44
Int. Power	3¾
Massey Harris	7
McColl Frontenac	11
Montreal Power	30½
Montreal Tramways	81½
National Breweries	39
Noranda	50
Regent Knitting	9½
Regent Knitting Priv.	23½
St-Lawrence Corp.	4½
St-Lawrence "A" priv.	15½
St-Lawrence Paper priv.	48
Shawinigan	19½
Sherwin Williams	143¼
Southern Can. Power	13¼
Steel of Canada	65
Steel of Canada priv.	57
Winn

ANNONCES ÉCONOMIQUES

LES ANNONCES CLASSEES DU "DROIT" SONT ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES COUTENT PEU; ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES SONT PROFITABLES TOUJOURS; ECONOMIQUES ENFIN, PARCE QU'ELLES VOUS EPARGNENT DU TEMPS, DES PAS ET DES DEMARCHES INUTILES . . .

APPELEZ: 6 - 0514

Cartes Professionnelles

MEDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 r. Laurier-est. Spécialité. Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-0468

DR De HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161, r. Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 6-0063.

Dr A. DROUIN, 197, r. Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-4789.

Dr EUGENE GAULIN, Urologie. Consultations, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. 545, avenue King-Edward. Tél.: 6-0457.

Dr J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie, Rayon-X. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et 7 à 8 h. p.m. 167, boulevard St-Joseph. Tél. 3-1747.

Dr J.-L. LAMY, 221, r. Stewart, Spécialité. Chirurgie. Consultations, 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-1818.

Dr ALFRED LAROCQUE, 431, r. Rideau. Tél. 6-0308. Chirurgie, médecine. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 9 h.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations, 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr J.-M. RAVARY — Yeux, nez et gorge. 433, rue Rideau. Tél. 6-1435.

Dr R.-E. VALIN, 185, av. Laurier-Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et sur Rendez-vous.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec, 18 rue Rideau. Tél. 2-7563.

ARPENTEURS

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 93, rue Maisonneuve. Hull, P.Q. Tél. 2-7414.

Naturopathie

J.-U. DUPONT, N.D. Spécialiste gradué. Méthodes naturelles aidant à conserver ou à reconquérir la santé. Pas de médicaments. Pas d'opérations. 3 Kent, Hull. Tél. 2-5923. 1302-107

P LADELPHA D.S.C.

Spécialiste pour toutes les maladies des pieds.

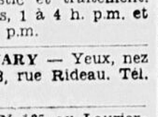

100, rue Metcalfe - Tél: 2-9881

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Tél. 2-1536
Nous donnons un prompt service.

Toits Réparés
les ouvrages en feuilles de métal. Nous réparons les toits et exécutons
J. D. Sanderson Co.
575, rue McLeod — Tél: 8-3125

Décès 6

BEAUCHAMP. — Décédé à sa demeure, à Hurdman's-Bridge, Ont., lundi, le 13 décembre, à l'âge de 76 ans, Joseph-V. Beauchamp, époux bien-aimé de Elise Charron. Funérailles jeudi, le 16 décembre, à 8 h. 20 a.m., de l'adresse ci-haut mentionnée, pour service à 9 heures en l'église de Cyrville, Ont. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1638-6-289

COTE. — Décédé dans un hôpital local, mardi, le 14 décembre 1937, Lucien Côté, fils bien-aimé de M. et Mme David Côté, à l'âge de 26 ans. Funérailles des salons Racine, 127, rue Georges, vendredi, le 17 décembre 1937, à 7 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église Ste-Anne où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1697-6-289

GAGNON. — Décédé à sa demeure, 38, rue Châteauguay, mardi, le 14 décembre 1937, Cyprien Gagnon, époux bien-aimé de Adélia Morin, à l'âge de 62 ans. Funérailles de l'adresse ci-haut mentionnée, vendredi, le 17 décembre, à 8 h. 15 a.m., pour service en l'église Notre-Dame à 8 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1696-6-289

FRECHETTE. — Décédée dans un hôpital local, mercredi, le 15 décembre 1937, Adéline Limoges, épouse de feu François-Xavier Fréchette, à l'âge de 73 ans 6 mois. Funérailles vendredi, le 17 décembre, à 7 h. 15 a.m., du numéro 61, St-Etienne pour service en l'église du Très-St-Rédempteur, à 7 h. 30. Inhumation au cimetière du Très-St-Rédempteur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-289

FRERE MARTIAL-PAULIN. — Le frère Martial-Paulin, des Frères des Ecoles Chrétiennes, directeur de l'Académie de la Salle, 373, rue Sussex, Ottawa, décédé le 13 décembre 1937, dans la cinquante-huitième année de son âge. Le corps est exposé au parloir de l'Académie d'où les funérailles auront lieu jeudi, le 16 décembre, à 8 heures en la Basilique. Inhumation au cimetière de Laval-des-Rapides, Qué. 1695-6-288

Monuments

CARTES mortuaires. Service appréciable de cartes mortuaires gravées ou imprimées. Choix de monuments mieux finis et moins cher. Tél. 6-0612. J.-P. LAURIN, 95, rue Georges.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127, rue Georges, Ottawa. Tél. 6-0650.

Amusements 13a

THEATRE FRANCAIS. — Lundi, mardi, mercredi, programme double. Kay Francis dans "Stolen Holiday". Aussi Henry Hunter et Polly Rowles dans "Love Letters of a Star". Comédie "Dummy Ache". Caricatures. 13a

THEATRE RIDEAU. — Aujourd'hui seulement, programme double entièrement français. Harry Baur dans "Paris". Aussi Lucien Baroux et Signoret dans "Messieurs les Ronds-de-cuir". 13a

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, Chambre 201. 14

GARÇON avec bicyclette pour livraison. S'adresser, 622, Cumberland. 23421-14-288

A louer 38

W.-A. HARE loue pompes, compresseurs à air, bouilloires, grues. Opérateurs expérimentés. Tél. 6-1575. 38

CHAMBRE chauffée, éclairée, $5 par mois. S'adresser 15 McGee. 1689-38-289

Avis 48

CHEZ MLLE CHARLEBOIS, 83½ Champlain. Coupons! Coupons! Coupons de flanelle broadcloth, soie. Beaucoup d'autres coupons. 48

Pour adoption

UNE jolie fillette en adoption. S'ad., 7, rue Wright, Hull. Tél. 2-9511. 1698-290

Instituteurs demandés 21

INSTITUTRICE qualifiée avec expérience, terme commençant 1er janvier 1938. S'adresser Emile-B. Brisson, sec., Embrun, Ont. 23153-21-288

INSTITUTRICE qualifiée bilingue. Salaire $80 par mois. S'adresser A. Cournoyer, Gogama, Ont. 23191-21-292

INSTITUTEUR ou institutrice de 2ème classe demandé pour janvier 1938. Mentionné salaire. S'adresser, Wilfrid Lacasse, Fryatt, Ont. 23532-21-289

A vendre 25

PRIX REDUITS. Bois franc, 1" $14 le mille. BARDEAUX, $2.25 et plus, lattes, etc. BOIS DE CHAUFFAGE sec, $3.75 et plus la corde. BOUCHER Frère, 30, rue St-Jacques, Hull. Tél. 2-2486. 25

LAVEUSES électriques pour continuer paiement sur balance de compte, $19 et plus, conditions faciles. 101, du Pont, Hull. 1206-25

PLOMBERIE, bains, lavabos, cabinets, éviers, tuyaux d'égout, bouilloires de cuisine, tuyaux, raccords, etc., neufs et usagés. M. Zagerman, Ltd., Chemin Bayview. Tél. 8-5204. 25

CHESTERFIELD $26; studio valant $35 pour $22. 93, du Pont, Hull. 25

POELES et fournaises usagés, $5 et plus. S'adresser, M. A. St-Amour, 146, rue Clarence. Tél. 6-3923. 1674-25-289

GLACIERES électriques, Westinghouse, General Electric, Kelvinator, etc., à très bas prix et termes faciles. 91, rue Wellington, Hull. 25

BOIS de corde. A. Pellerin, St-Louis de Masham, Qué. Bons chemins. 1694-25-289

"STUDIO COUCH" à prix réduit, "davenport $8 à $10; bureau de toilette $8 à $9; ameublement de salle à manger $30; chesterfield 3 morceaux $25. 712, Somerset-Ouest. 8-1463. 25

AUBAINES en pianos. Stanley $69. Willis $75, Martin Orme $95, Heintzman $185, Nordheimer $225. Ome Ltd., 175, Sparks. 25

Appartements à louer 39

APPARTEMENT meublé, chauffé, 3 pièces. 61 Frontenac, Hull. Tél. 2-5995. 1423-39

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'autos. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12, r. Chamberlain. Tél. 2-3266. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3, rue Duke. Tél. 2-7393.

PRIX réduits pour faire place aux nouveaux modèles. Bons chars à partir de $90. Avons aussi Plymouth 1936, Chevrolet 1934, etc. Rideau Motors, distributeur d'autos Graham, 214 Catherine. 54

POUR camions usagés voyez Laval Motor Sales, 71, rue Laval, Hull. 54

CAMIONS.
1931, Dodge, 1-2 tonne, panneaux $225
1930, Chevrolet, baldaquin .. $185
1929, Rugby $85
Paquin Motors, 111, rue Murray. 54

Combustible 74

BOIS FRANC 3½ pieds, la corde $7.50; slabs bois franc, $7.50; slabs bois mou, $5; bois mou coupé, le voyage $2. W. Arvisais, 258, Maisonneuve, Hull. Tél 2-8334. 74

SLABS bois mou $5 ou plus la corde; slabs bois franc, $7.50; bois mou, voyage coupé, $2. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8584. 74

APPELEZ 2-8637 pour bois chauffage, corde ou voyage. Bas prix. A. Amyot, 275, Blvd St-Joseph, Hull. 1088-74

CHARBON, BOIS, COKE. Bas prix, meilleure qualité. McAuliffe-Grimes Company 161, Echo Drive, Ottawa. Tél. 7-5500 1290-74

BOIS FRANC, $7.25; "slabs" franc, $7.50; bois mou, voyage, $2. A. Vadeboncoeur. 2-5545. 74

WILFRID THERRIEN, 79½ St-Rédempteur, Hull. Offre de beau bois de corde, sec, 4 pieds, $5.00 corde, coupe en longueur de poêle, $5.50 la corde. 1676-74-289

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203, r. Queen.

Agents demandés 18.

RETOURS PAYES hebdomadairement pour la vente de nos produits Etiquette Rouge, universellement employés. 1,300 variétés. Ouvrage toute l'année. Tout votre temps ou une partie. Coopération personnelle du bureau. Beaux échantillons. La Pépinière Dominion, Montréal. 18

Fourrures 58

FOURRURES de distinction, remodelage de manteaux, estimés. Blondeau, 92, Queen. 2-6785. 58

Hôpital

MATERNITE privée, pension de bébé. 62, Rideau Terrace. Tél. 6-0290.

Personnel 75

PERMANENTE $1.00. Salon de Beauté Girard. 277, rue Dalhousie. Tél. 6-3290. 75

APPRENEZ le métier de barbier; demoiselles apprenez la coiffure. Ecole brevetée par le gouvernement, 292, Dalhousie. 75

KLEEREX POUR AFFECTIONS DE PEAU. Deux forces, médium et fort. Soulage: Eczéma, Psoriasis, Erythème, Impétigo, Démangeaison, etc. 50c, $1.00, $2.00. Demandez-le chez Denman, signalez 2-4609. 75

LES furoncles disparurent après qu'un médecin prit des Acnetabs, le traitement moderne pour furoncles, acné et pustules. Consultez votre pharmacien au sujet des Acnetabs de Clément. 75

LES KOLDKAPS conjurent les refroidissements en quelques heures. Pharmacie Denman. 6-4609. 75

Radios 81

EUJENE LAJOIE, réparation de radio à domicile, ouvrage garanti. Tél. 2-1468. 81

ECONOMISEZ, faites réparer votre radio à Zenith Radio Service, 135, r. Principale. Tél. 3-1224. 81

Sainte-Famille d'Aumond

STE-FAMILLE-D'AUMOND, 14. — Mlle Françoise LeGuerrier, de Fort Coulonge, est en promenade chez sa soeur, Mme Louis Michaud.

M. Jean-Marie Dault, qui vient de subir une opération à l'hôpital de Maniwaki, est en voie de guérison. Il est sous les soins du Dr Lecours.

Mme Anatole Emard annonce aux paroissiens que la quête qu'elle a faite dernièrement a très bien réussi. Nous aurons donc le bonheur d'avoir un Enfant-Jésus neuf pour notre crèche de Noël.

Dimanche, le 15, M. et Mme E. Gauthier, de Maniwaki, Mlles Médora et Henriette Blouin, de Mont-Laurier, étaient en visite chez Mme Louis Lévesque.

Plusieurs de nos jeunes gens sont revenus des chantiers pour passer les fêtes dans leurs familles.

Mme Roméo Alie et Mlle Françoise Alie sont allées à Maniwaki samedi dernier.

M. Alfred Lévesque est allé à Mont-Laurier par affaires ces jours derniers.

AVIS AUX CREANCIERS
Re: Succession EMMA SAUVE.

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Emma Sauvé de son vivant de la cité d'Ottawa, veuve, décédée le 7 octobre 1937, sont priées de remettre aux soussignés, un état détaillé des dettes qui leur sont dues par cette succession, avec mention et description de garanties s'il y a lieu, donnant leurs noms, prénoms et adresses, avant le 17 décembre 1937.

Avis est par les présentes donné que les exécuteurs testamentaires procéderont à la distribution des biens de la défunte, après cette date et ne tiendront aucun compte des réclamations qui n'auront pas été déposées entre leurs mains, en conformité avec cet avis.

DATE à Ottawa, le 15 novembre 1937.
Florimond Brisson, Pharmacien,
Regina Brisson,
41, rue Spruce, Ottawa,
Joseph-H. Robert, Agent d'Assurances,
169, rue Cathcart, Ottawa,
Executeurs Testamentaires.
J.-U. VINCENT,
78½, rue Rideau,
Procureur de la Succession.
Ottawa, Ont.

Funérailles de Mme F. Lefebvre

(De notre correspondant)

BOURGET, 15. — Mercredi, 1er décembre, avaient lieu les funérailles de Mme Félix Lefebvre, née Appoline Constantineau. Le service fut chanté par M. l'abbé Chevrier, de Hammond, neveu de la défunte. Parmi les membres du clergé qui officiaient ou qui assistaient au choeur, on remarquait: M. l'abbé Antoine Constantineau, frère de la défunte, MM. les chanoines Raymond, de Wrightville et Corbell, du Séminaire d'Ottawa, MM. les abbés Hamelin, de Wendover, Chéné de Rockland, Landry, de Bourget, Rollin, de Clarence Creek, Séguin, de St-Pascal, et Denault, de Wrightville.

—A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le R. P. Laframboise, O.M.I., supérieur du Séminaire de théologie d'Ottawa, a prêché un triduum aux Enfants de Marie.

—M. l'abbé P. Montour, du Séminaire d'Ottawa, assistait M. le curé Landry le premier dimanche du mois.

—Le R. P. Ubald Langlois, supérieur provincial de la province oblate de l'Ouest, visitait sa soeur, Mme Arthur Lalonde, au début de la semaine.

—Mlle Rolande Gendron est de retour dans sa famille, après un séjour prolongé à Montréal.

—M. et Mme Ferdinand Prud'homme, M. et Mme André Poupart et M. Evangéliste Potvin de Rockland, visitaient leurs parents de Bourget la semaine dernière.

—Mme A. Philion, de Wrightville, a passé la fin de semaine chez des parents et des amis de Bourget.

—M. Gédéon Labrosse, fils, passera l'hiver à Corkery, Ontario.

—M. E. Thériault a quitté Bourget pour s'établir à St-Rémi-de-Napierville, P.Q.

—M. Albert Laroche, d'Ottawa, a passé la fin de semaine dans sa famille.

—Les jeunes de la paroisse ont organisé une ligue de gouret. Il y aura quatre clubs dans cette ligue paroissiale: Les "Canadiens", les "Voltigeurs", les "Montagnards" et les "Sénateurs".

—Jeudi soir, à 8 h. les jeunes de Bourget interpréteront, à la salle paroissiale, un drame en trois actes. On nous promet de l'émotion.

Naissances

Marie-Raymonde-Louise, fille de M. et Mme Osias Leroux (Augustine Longtin). Parrain et marraine, M. et Mme Omer Diotte.

Joseph-Robert-Denis, fils de M. et Mme Alcide Perron (Alice Laroche). Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Perron.

—Mme Moïse Bougie, de Smooth Roch Falls, passe une partie de l'hiver chez son père, M. Félix Lefebvre.

—Mes S. Schnupp et A. Lalonde, de Sudbury, étaient de passage à Bourget dernièrement.

—M. Ernest Gélinas, de Levac, passe un mois dans sa famille.

Funérailles de M. Joseph Nault

(De notre correspondant)

BOUCHETTE, 14. — La semaine dernière eurent lieu, dans l'église paroissiale, les funérailles d'un vieux pionnier de Bouchette, M. Joseph Nault, décédé à Hull. Il a été exposé chez son petit-fils, M. Jim Nault, au village de Bouchette. Les funérailles ont été des plus imposantes. La levée du corps a été faite par M. le curé Latour, qui a aussi célébré la messe, assisté de M. le curé Mondoux, de Gracefield, et de M. le curé Gravelle, de Messines, comme diacre et sous-diacre. L'église était remplie de parents et d'amis d'un peu partout, tant d'Ottawa, Hull, Bouchette et Maniwaki et d'autres endroits. Vu le manque d'espace nous mentionnons quelques noms de personnes présentes: ses fils: Jean-Baptiste, Adolphe, Joseph, Frank, Salomon, Jim, Elie, le maire de Bouchette, M. Rodolphe Saumure, Jos. Carl, Ludovic Caron, Daniel Carl, Alphonse Carrière, L.-H. Merleau, Mme Jos. Paul, Prospère Courchêne, M. et Mme Désautels, gendre et fille de M. Jos. Nault, M. Carl, de Hull, Ronald Nault et ses trois garçons, Robert Aillker et son épouse, Edna Nault, Ernest Nault, le docteur Leduc, député, le Dr Mulligan, Albert, Arthur et Willie Nault, le Dr O. René de Cotret, de Bouchette.

Le corps a été inhumé dans le cimetière paroissial de Bouchette.

Il est rumeur parmi les jeunes gens de Bouchette, de construire une patinoire en plein air sur le terrain de M. Olivier Maurice, au centre du village.

Ces jours derniers eut lieu la sépulture de Cléo-Gilles Roy, fils bien-aimé de M. et Mme Osias Roy, décédé à l'âge de trois ans et onze mois. L'enfant succomba vendredi après-midi à la suite d'une maladie de cinq semaines environ.

Outre ses parents inconsolables, il laisse pour le pleurer cinq frères: Jean-Claude, Maurice, Guy, Jean-Yves et Robert-Jacques; deux soeurs: Thérèse et Claudette.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies de la part de nombreux amis. Les RR. SS. du Sacré-Coeur ont bien voulu exécuter le chant.

On remarquait M. et Mme Osias Roy, M. et Mme Joseph Roy, grands-parents de l'enfant, MM. et Mmes Joseph Poirier, Edouard Poirier, Donat Roy, René Roy Albert Roy, oncles et tantes, le Dr Oswald de Cotret, MM. et Mmes Jos. Ethier, David Roy, Paul Patry, Nazaire Richard, Palma Mathier, Omer Poirier et plusieurs autres.

Funérailles de Mme E. Lalonde

(De notre correspondant)

ROCKLAND, 15.— Jeudi dernier, le 9 décembre, avaient lieu les funérailles de Mme Eugène Lalonde de Rockland-Est, décédée après quelques jours de maladie seulement. Le service fut chanté par M. l'abbé D. Lacelle. Mme Lalonde était la fille de M. et Mme Delphis Rollin, de Clarence-Creek. Outre son époux, son père et sa mère, elle laisse pour la pleurer six filles, Mme Ovila Houle (Laurette), de Montréal, Alice, d'Ottawa, Germaine, Irène, Marielle et Marie-Blanche; quatre fils, Aimé, Paul-Emile, Jean-Marie et Gilbert, tous à la maison; ses soeurs, Mme D. Duquette, de St-Pascal-Baylon, Mme Valmore Brunet, Thurso; ses frères, Osias, de St-Pascal et Ernest, de Trenton, Ont.; sa belle-mère, Mme J.-B. Lalonde. Les porteurs étaient ses frères, MM. Ernest et Osias Rollin, ses beaux-frères, MM. Dominique et Aime Duquette, son cousin, M. Ferdinand Poirier.

Mme Lalonde fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

La famille Lalonde désire remercier par l'entremise du journal "Le Droit", toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathies de quelque manière que ce soit, à l'occasion de son deuil récent.

AU PRESBYTERE —

Le R. P. Magnan, O.M.I., de la Maison du Sacré-Coeur de Hull, était parmi nous dimanche. Il fit le sermon à la grand'messe sur les retraites fermées et le communisme.

Londres est menacé d'une grève des livreurs de lait

LONDRES, le 15. — Londres est menacé par une grève des livreurs de lait. Les garçons-laitiers demandent un salaire initial de 20 dollars par semaine plus une commission et la reconnaissance de leurs syndicats. On leur offre un peu moins de 15 dollars, et ils menacent de faire la grève.

PRÊTS AUX SALARIES $50 A $500
Remboursables mensuellement
Strictement confidentiels.
La Cie des Prêts & Finance Industrielle
Chambre 102, 48, rue Rideau — Tél: 6-3700

Pour un meilleur choix, achetez de bonne heure.

Guide d'Achat des Fêtes

Les maisons suivantes vous offrent des produits de qualité pour vos cadeaux des Fêtes. Faites vos achats de bonne heure, pour faciliter votre propre choix et pour faciliter le travail des employés des magasins.

VOYEZ SI VOTRE NOM EST DANS CETTE PAGE

Nécessaires Spéciaux de Noël
pour Hommes
89c
Denman's Drug Store
271, rue Dalhousie
Signalez: 6-4609
A. St-Amour, 43 Catherine, Eastview.

UN CADEAU POUR VOTRE AUTO
Chaufferettes d'Autos
Chaufferettes de Moteurs
Batteries
Pneus
Housses d'Hiver "Winter Front"
Dégeleurs
Donnez-vous un Cadeau de Noël. Laissez-nous conditionner votre auto pour l'hiver avant qu'il soit trop tard.
PAQUIN MOTORS Ltd.
245, rue Rideau Signalez 6-1211
J.-A. Dupont, 3 Kent, Hull.

SPECIAL POUR NOEL
Volailles, Dindes et Viandes de choix. Prix modérés.
R.-HECTOR AUBREY
43-45, rue York Signalez 6-0310
Livraison dans toutes les parties de la ville.
J.-E. Beaudoin, 23 Caron, Hull.

ACHETEURS DE NOEL!
Certainement! vous trouverez tout ce qu'il faut pour vous régaler au Cavendish. Un dîner régulier, spécialement préparé, ajoute un peu d'aisance à la fatigante routine de votre travail quotidien et évite à votre épouse un surplus de travail aux heures déjà trop remplies par les soins de la famille.
Permettez quelques moments de repos à votre femme en dînant au
CAFE CAVENDISH
184, RUE SPARKS
N. Boily, 602 St-Patrice, Ottawa.

CADEAUX POUR TOUTE LA FAMILLE

Rayon des Femmes. Manchons bourse, 98c et plus. Bourses, 49c et plus. Lingerie de soie, 39c et plus. Dans de jolies boîtes.

Rayon des Hommes et des Garçons. Gants doublés dans boîtes pour cadeaux, $1.19 la paire. Cravates, 55c. Boîtes pour cadeaux.

RAYON DES MEUBLES — Les meubles font un cadeau très appréciable. Voyez nos spéciaux.

Jouets. Carrosses pour poupées, fauves et verts. Spécial, $1.59. Bassinettes pour poupées, 49c; chaises berceuses, 98c. Traîneaux de bois dur, 98c.

F. SLOVER
LIMITED
Angle des rues York, William et Clarence Tél: 6-1534
Adalbert Gervais, 329 Besserer, Ottawa.

GRATIS à la personne dont le nom paraîtra dans la SUGGESTION DE NOEL nous donnerons un billet de faveur (passe) pour deux personnes. ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU DU "DROIT", JEUDI, pour le

THÉÂTRE RIDEAU
JEUDI - VENDREDI
"PICK A STAR"
Daisy Kelley, Jack Haley
Stan. Laurel, Oliver Hardy
"MIDNIGHT MADONNA"
Warren Williams
Mady Correll

Cartes de Noël d'Artistes Canadiens
Dans de jolies boîtes
Souhaits en français
1.00 LA BOITE
Evans & Kert
Ltd.
124 Queen 3-1528

SUGGESTIONS POUR "ELLE"
Bague diamants
Bague de naissance
Service de Toilette
Colliers — Montres
Compacts — Bracelets
Chapelets — Coutellerie
Morceaux d'argenterie
Plumes-réservoirs,
etc., etc.
J.-EMILE LAUZON
137, rue Rideau Signalez 6-4904
Gérard Reny, 41 Baird, Ottawa.

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Tél. 2-1536
Nous donnons un prompt service.
Jos. Verdon, 173 Holland, Ottawa.

Le Cadeau Idéal
POUR ELLE
Le nouveau réfrigérateur ELECTROLUX électrique — silencieux — sans moteur — le cadeau pratique par excellence, qui restera et continuera de nombreuses années, à rappeler tous les jours ce "Cadeau de Noël.
THE PARSON REFRIGERATION CO.
371, rue Bank Tél: 2-3404
Sylvio Schnobb, 216 Rochester, Ottawa.

Feuilleton du "Droit"

LES DERNIERS SANGLOTS

Roman de Pierre Dhaël

de la Société des Gens de Lettres

No 4.

III

Regis de Bassieres marchait rapidement dans la rue.

Il n'avait pas voulu prendre sa voiture.

Il se disait avec une froide ironie:

"Je dois, dès maintenant, m'habituer à m'en passer."

L'avant-veille seulement, son père l'avait mis au courant du désastre.

Depuis bien longtemps déjà, il remarquait l'air soucieux de ses parents. A mots couverts, on avait parlé devant lui des difficultés commerciales dans lesquelles se débattait la maison De Rovaire et Bassières. On lui avait même demandé de tenter un suprême effort auprès de la vieille marquise de Caumines.

Il s'y était refusé obstinément à l'heure où il ne croyait pas la situation si grave, et maintenant encore, devant la faillite et la ruine imminentes, il ne voulait à aucun prix accomplir une telle démarche. Son orgueil se cabrait à la seule pensée que lui, Régis de Bassières, l'indépendant, le fier Régis, il irait s'abaisser devant cette vieille tante rude et égoïste, implorer d'elle un secours matériel.

D'ailleurs, libre à d'autres de recourir à ce moyen. Quant à lui, il jugeait complètement inutile de s'imposer cette humiliation qui, à son avis, n'aboutirait à rien. Son oncle, sa tante, son père, Josiane elle-même étaient tout aussi intéressés dans la question. Ils pouvaient quémander cette aumône, si le coeur leur en disait. Pour lui, non! C'était impossible, il ne s'y risquerait point.

Il suivait les quais d'une démarche fébrile. Son front paraissait soucieux; son pas sonnait nerveux et saccadé.

Soudain, le beau visage s'adoucit.

"Vraiment, fit le jeune homme, ces tracas deviennent particulièrement insupportables. Remettons à demain l'ennui de les examiner en face. Il sera toujours temps, alors, de faire la part du feu. Je m'accorde, aujourd'hui, la dernière journée d'insouciance et de tranquillité... Régis de Bassières ruiné! Voilà qui changera peut-être bien la face de mon avenir."

Une sorte de sourire amusé passa sur ses lèvres.

"Je vais bien voir si je suis aimé pour moi-même."

Au fond de son coeur, il répondait tout bas:

"J'en suis sûr."

Devant ses yeux s'évoquèrent la silhouette charmante et le gracieux visage de Raymonde de Laroy.

Depuis quelque temps, son flirt avec la jeune fille prenait une allure sérieuse. Au début, le caractère original et gai de Raymonde l'avait amusé. Très moderne, elle ne craignait point la compagnie des hommes, et elle acceptait volontiers une promenade dans Paris ou un rendez-vous dans un thé élégant. Remarquablement jolie, dans un type accentué de brune, elle attirait vite l'attention; et l'élégant Régis, que ses amis appelaient "l'homme le mieux habillé de Paris", trouvait une grosse satisfaction d'amour-propre à être le cavalier d'une jeune femme si belle et si charmante. L'intelligence vive de Raymonde, sa tournure d'esprit très parisienne, sa conversation animée et brillante, avaient achevé la conquête du jeune homme.

Tout d'abord, elle avait accepté ces sorties et ces promenades, sous la condition expresse qu'elles demeureraient de bonnes parties de "copains", comme elle disait, avec un rire qui faisait étinceler ses dents de jeune louve.

—Entendu! avait promis Régis, sincèrement.

—C'est juré?

—Juré.

—Vous oublierez que je suis une femme?

—Absolument.

—Vous ne me ferez jamais la cour?

—Jamais.

Elle avait souri malicieusement.

—Pas même une petite pointe de coeur de rien du tout?

Il avait affirmé résolument:

—Pas même! Je vous traiterai en camarade, en garçon.

Elle avait eu un petit air contrarié, et, avec sa jolie moue, qui lui allait tout aussi bien que son sourire:

—Ce sera peut-être un peu trop, Régis.

—Eh bien, je vous traiterai comme ma cousine...

—Mais vous savez qu'on fait très bien la cour à sa cousine.

—Comme ma soeur, alors!

Elle s'était écriée, ravie:

—C'est très bien ainsi... Comme votre soeur... On n'oublie pas que sa soeur est une femme... On est un peu en coquetterie avec elle, mais on ne lui fait pas la cour. C'est tout à fait cela que je veux.

Ils avaient ainsi organisé de charmantes rencontres. Ils se retrouvaient plusieurs fois par semaine, un peu dans tous les coins de Paris.

L'un et l'autre, bien loyalement, ils avaient cru tenir leur promesse, ne pas s'écarter le moin du monde de leurs conventions... Hélas!...

Hélas!...

Le petit dieu Amour, entendant ces résolutions héroïques, s'était contenté de sourire malicieusement.

Il se préparait à rentrer en scène.

Et, un beau jour, sans savoir même comment cela était arrivé, Régis ne fut plus du tout le frère de Raymonde, pas plus que Raymonde la soeur de Régis.

Tout d'abord, ni l'un ni l'autre ne consentit à s'en apercevoir, mais, petit à petit, il fallut bien se rendre à l'évidence.

Ils connurent tous les émois des amoureux: la joie du revoir, le vide des journées d'attente, le trouble délicieux des mains s'étreignant vraiment pour la première fois, la jalousie même...

Il avait connu cela aussi, l'orgueilleux Régis. Et lui, si difficile à dominer, si fier de son indépendance, il se laissait, à certaines heures, conduire et diriger par Raymonde, comme le plus doux et le plus soumis des hommes. Il en était un peu humilié, mais secrètement ravi.

Raymonde, de son côté, s'irritait chaque fois que Régis adressait la parole à une autre qu'elle. Les femmes qui attiraient l'attention du jeune homme, — même les plus jolies et les mieux parées, — devenaient, aussitôt, aux yeux de Raymonde, laides et mal vêtues.

Pourtant, aucun des deux jeunes gens n'avait encore formulé un aveu sérieux.

Ce jour-là, comme ils l'avaient fait bien des fois, tandis qu'ils étaient inconscients encore de tout le chemin parcouru, ils devaient se rencontrer dans un thé élégant de la rive droite.

Régis jeta les yeux sur son bracelet-montre.

Il ralentit sa marche.

"J'ai encore le temps, se dit-il. Je cours comme un dératé. Il suffit que je sois en avance de dix minutes. Je ne voudrais tout de même pas laisser Raymonde arriver avant moi. Ce ne serait pas correct."

Il avançait, maintenant, le long du trottoir, souriant, amusé, aux glaces des boutiques qui lui renvoyaient une silhouette élégante de jeune snob, reflétaient son visage agréable, dont les traits, un peu grands, étaient si régulièrement dessinés.

Il contemplait surtout avec satisfaction, par cette journée si claire, ses yeux pâles, qui savaient être doux, parfois, comme ils l'étaient maintenant, mais dont le bleu délicat prenait, sous l'action d'un sentiment violent, joie ou colère, une teinte effacée, presque blanche. Le regard devenait alors glacé, exprimant à la fois de l'orgueil, un autoritarisme farouche et, peut-être même, un brin de cruauté.

Raymonde n'aimait guère y trouver cette expression qui lui causait une sorte de frayeur.

—Je vous en prie, Régis, disait-elle d'une voix suppliante, ne me faites pas vos yeux de Nordique. Je vous jure que vous me faites peur.

. . . . . .

—Tiens!... Gérard!

—Régis!...

—Je suis tout de même bien content de te rencontrer! dit Gérard de Stoblet, en serrant la main de son ami. On ne te voit plus beaucoup, maintenant... Que deviens-tu, mon vieux?

Régis répondit sérieusement:

—Je travaille.

L'autre sourit, incrédule.

—C'est vrai?...

—Pourquoi ne serait-ce pas vrai? Tu es vexant avec tes insinuations.

Le sourire de Gérard se fit plus malicieux.

—Je sais que tu travailles. Mais je sais aussi que tu as le travail facile. Il doit bien te rester quelques heures de loisir.

—Peut-être.

—Eh bien, ces loisirs, j'en réclame ma part. Tu as tout à fait oublié le chemin de ma garçonnière.

(à suivre)

L'État libre reconnaîtra-t-il la conquête de l'Éthiopie?

Il sera obligé de le faire, s'il veut envoyer un ministre en Italie.

(Presse Canadienne)

LONDRES, 15. — Le président Eamon de Valera, de l'Etat libre d'Irlande, a donné à résoudre un problème aux diplomates de Whitehall. Le gouvernement de Dublin songe à envoyer un ministre en Italie, mais ce pays a signifié clairement qu'il n'acceptera pas de ministre à moins que ses lettres de créance soient adressées au roi d'Italie, empereur d'Ethiopie.

La Grande-Bretagne et la France ont jusqu'ici refusé une telle chose pour leurs ambassadeurs, vu que cela serait la reconnaissance de la conquête de l'Ethiopie par l'Italie.

L'Etat libre propose d'accepter la formule italienne. S'il le fait, un membre du Commonwealth britannique reconnaîtra la conquête italienne, mais il n'en sera pas de même pour les autres.

Les funérailles de Mère Kirby ont eu lieu ce matin à la Maison-Mère

Les funérailles de la Révérende Mère Dorothy Kirby, ancienne supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix, ont eu lieu ce matin en la chapelle de la Maison-Mère de cette communauté, rue Water.

Le R. P. Nicolas Nillès, O.M.I., a chanté le service, assisté des RR. PP. O. Voyer, O.M.I., aumônier, et A. Guindon, O.M.I., tous de l'Université

Pendant le service, l'abbé F. J. R. Ryan, de Pembroke, a célébré la messe à un autel latéral.

Au choeur au remarquait les RR. PP. P. J. Phelan, O.M.I., curé de St-Joseph, A. B. McLean, O.M.I., également de St-Joseph.

CARRIERE FECONDE

Native de Fitzroy Harbor, Ontario, la Révérende Mère Kirky, qui était âgée de 96 ans, est entrée au noviciat le 16 juillet 1852.

Au cours de ses 81 ans de vie religieuse, elle fut pendant nombre d'années supérieure générale, et, à plusieurs reprises, supérieure et fondatrice de plusieurs maisons.

Elle fut tour à tour supérieure-fondatrice du couvent de Notre-Dame de la Victoire à Ogsdenburg en 1863, du couvent de Marie-Immaculée de Pembroke en 1866, de la première école de Hull, supérieure du Couvent de Notre-Dame des Anges de Buffalo.

De 1898 à 1908, elle fut promue au poste de supérieure générale de la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix. Des oeuvres nombreuses marquèrent son supériorat: en 1898, elle fonda à Sault-Ste-Marie une mission desservie par ses soeurs; en 1900, elle en fonda une autre à Hintonburg; en 1902, elle en fonda une à Albany; en 1908, elle fit de même à Bourget; en 1903, à Odanak et en 1906, elle fonda un couvent à Chemisford, un hôpital à Buckingham et à Maniwaki.

Après son supériorat, elle prit la direction du Couvent d'Aylmer, poste qu'elle occupa pendant quelques années, alors qu'elle vint finir sa carrière à la Maison-Mère à Ottawa.

Mère Kirby laisse deux nièces qui sont religieuses, Mère Marie-Bernard, assistante générale des Soeurs de l'Immaculée-Conception de Pembroke, et Soeur Ste-Adèle, des Soeurs Grises du Sacré-Coeur, au couvent de Lowell.

Dans l'assistance on remarquait la Révérende Mère Marie du Bon Conseil, supérieure générale des Soeurs Grises du Sacré-Coeur, de Philadelphie, la Révérende Mère Véricombe, assistante-générale de Philadelphie, la Révérende Mère Marie-Bernard assistante-générale à Pembroke, la Révérende Soeur Agnès du Sacré-Coeur, de l'Immaculata, la Révérende Soeur Anne Laurette, supérieure de l'Orphelinat St-Patrice, les Révérendes Mères St-Grégoire le Grand et St-Philippe de Florence, de la Congrégation Notre-Dame d'Ottawa, les supérieures des différentes maisons des Soeurs Grises de la Croix, plusieurs religieuses d'Eganville et de l'hôpital de Pembroke.

Assistaient également aux funérailles les RR. FF. Denis, de l'Académie de La Salle, et Alban, de l'école Guigues, Lady Taschereau, Mlle E. Durocher, Mlle McElroy.

L'inhumation se fit à neuf heures au cimetière Notre-Dame.

Aux nombreuses sympathies déjà adressées aux Révérendes Soeurs Grises de la Croix, le "Droit" ajoute l'expression de ses plus sincères et respectueuses condoléances.

Mlle Lapointe gagne le prix des Anciennes

COMPTE RENDU DE LA RECENTE REUNION DES OFFICIERES DE L'ALUMNAE D'YOUVILLE.

Le 10 décembre, l'exécutif de l'Alumnae d'Youville se réunissait pour l'assemblée régulière au Couvent N.-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau.

Après la lecture des minutes par la secrétaire Mme Charles Paré et le rapport financier de la trésorière Mme E. Aubry, la présidente Mme Léonard Beauline adresse des remerciements aux dames qui ont donné des prix et l'ont secondée dans l'organisation de la partie de cartes du 29 novembre dernier.

Le prix d'entrée fut gagné par une ancienne élève Mlle Albertine Lapointe.

Plusieurs questions furent discutées et restent en suspend.

Comme par les années passées le montant de $5.00 est voté pour aider à la décoration de l'arbre de Noël des orphelins.

La prochaine réunion aura lieu après les fêtes.

Mme Paré,
Secrétaire.

M. DESBARATS EST DE RETOUR

IL A PARACHEVE UNE VISITE AUX DIVERSES SUCCURSALES DE L'INSTITUT DES INGENIEURS.

M. G.-J. Desbarats, président général de l'Institut des Ingénieurs du Canada, est de retour à Ottawa après une visite des diverses succursales de l'Institut dans la province de Québec et les Maritimes. Au cours de l'été, il s'est rendu jusqu'à Vancouver, de telle sorte qu'avec le voyage qu'il vient de terminer, il a fait un relevé national de l'Institut, qui compte 25 succursales et 4,000 ingénieurs au pays.

M. Desbarats a constaté qu'il n'y avait pas de chômage chez les ingénieurs au Canada. Comme on lui demandait si le projet d'affilier les diverses associations provinciales d'ingénieurs à l'Institut des Ingénieurs, semblait bien vu, il répondit affirmativement et fit ressortir le bon esprit de coopération qui existe. Dans certains grands centres d'Ontario et de Québec, on a exprimé l'opinion qu'un changement ne s'imposait point. M. Desbarats explique que les associations provinciales s'occupent de l'inscription tandis que l'Institut des Ingénieurs s'occupe du développement technique de la profession.

Au cours de son voyage aux Maritimes, M. Desbarats a constaté que l'optimisme régnait dans ces provinces. Il a noté en particulier l'activité déployée dans les usines d'acier et les mines de charbon de Sydney.

L'assemblée des ingénieurs hier au Board of Trade

L'assemblée régulière bi-mensuelle de l'Ottawa Lodge, Association canadienne des mécaniciens ingénieurs, a eu lieu hier soir, dans la salle du Board of Trade.

En l'absence du président, I.-E. Cross occupait le fauteuil présidentiel et a présenté D.-N. Campbell, inspecteur du gouvernement pour l'est d'Ontario, qui a expliqué les nouveaux réglements régissant l'inscription des membres et les nouvelles qualifications exigées des ingénieurs en invitant ses auditeurs à s'y conformer au plus tôt et à acquérir des titres supérieurs.

LUCIEN CÔTÉ EST DÉCÉDÉ

Hier après-midi, dans un hôpital local, après deux mois de maladie, est décédé, à l'âge de 26 ans, M. Lucien Côté.

Employé de Hugh Carson Co., depuis douze ans, il était le fils de M. et Mme David Côté. Il avait fait ses études dans la capitale. Ses patrons et ses collègues l'estimaient beaucoup, et il comptait un grand nombre d'amis dans la ville. Il était paroissien de Sainte-Anne et membre du cercle social Sainte-Anne.

Il laisse, en plus de ses parents, deux frères, Joseph et Lionel, d'Ottawa, et une soeur, Mme Bonner Larose, également d'Ottawa.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17. Le convoi funèbre partira des salons Racine, 127, rue Georges à 7 heures 30 pour se rendre à l'église Sainte-Anne où le service sera chanté à huit heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Convois de vieux chevaux dirigés sur Montréal

La Société Protectrice des Animaux a fait enquête récemment sur différents envois de vieux chevaux convoyés par chemin de fer d'Ottawa à Montréal. A chacun des envois, les branches d'Ottawa et Montréal de la Société durent faire tuer plusieurs bêtes inhabiles à voyager.

Ces chevaux — de vieilles haridelles hors d'usage — sont menés aux abattoirs de Montréal et transformés en patés pour chiens et animaux de basse-cour.

Dans deux convois différents, les inspecteurs de la Société Protectrice des Animaux trouvèrent trois chevaux dans un état tel qu'ils durent être mis à mort immédiatement.

Le colonel Inkster, secrétaire de la Société, déclara à une réunion des officiers de la Société hier que, comme ces chevaux étaient vendus comme bêtes hors d'état de travailler, il était difficile d'intenter des poursuites pour mauvais traitements. Tout ce que la Société peut faire, dit-il, c'est voir à ce que seulement les animaux habiles à voyager soient emplés dans les wagons de fret.

REMERCIEMENTS A LA POLICE ONTARIENNE

Le colonel Inkster remercia officiellement la police ontarienne de l'aide efficace qu'elle apportait au travail de la Société. La Société transmet toujours en effet à la police provinciale les plaintes qu'elle reçoit de la campagne. "Sur chaque plainte que nous leur avons communiquée, déclara le colonel Inkster, les agents provinciaux ont fait une enquête consciencieuse et efficace". Ces remarques furent provoquées par la réception d'un rapport de la police de Perth sur une enquête faite par elle dans une ferme de Maberly.

Au cours du mois de novembre, 58 enquêtes furent faites par les inspecteurs de la Société. A la suite de ces enquêtes, six chevaux durent être mis à mort et neuf subirent des traitements plus ou moins prolongés. On visita régulièrement les marchés à bestiaux; 105 chiens et 81 chats furent recueillis par la fourrière.

La réunion d'hier soir de la Société était présidée par M. Cecil Bethune, président pour la région d'Ottawa.

A l'ouverture de la Chambre de Commerce

C'est sous le signe de la bonne entente que la Chambre de Commerce (junior et française) d'Ottawa fera ses débuts demain soir, au Château Laurier. Les deux Chambres-soeurs de Hull, le Board of Trade et le Junior Board of Trade d'Ottawa seront représentés au banquet. L'orateur de circonstance sera M. HORMISDAS BEAULIEU, président de l'Institut Canadien français. On voit ci-dessus, de gauche à droite: MM. ERIC-W. CAMERON, président du Junior Board of Trade; ALBERT MENARD, président de la nouvelle Chambre de Commerce, et RENE ROGER, président de la Chambre Junior de Commerce de Hull.

Un mois de salaire aux employés de la Coca-Cola Company

Tous les employés de la Compagnie Coca-Cola recevront un mois de salaire supplémentaire, en reconnaissance des bons services qu'ils rendent à la compagnie. A cette époque de l'année, le commerce tout entier bénéficiera de ce surplus. Tous les marchands et la ville d'Ottawa en tireront profit indirectement.

Si tous les employeurs suivaient l'exemple de la compagnie Coca-Cola, les marchands de la capitale établiraient un record pour leur chiffre d'affaires durant la saison des fêtes, et les affaires en général seraient meilleures pour plusieurs mois à venir.

HEURES de RÉPARATION
VENDREDI, le 17 DÉCEMBRE
A L'EGLISE DU SACRE-COEUR
A 7 H. 30

LES ANCIENS DES AMICALES DE L'ACADEMIE DE LA SALLE ET DE L'ECOLE GUIGUES D'OTTAWA

sont priés de se rendre à l'Académie de la Salle, rue Sussex, mercredi soir, à 8 hrs. pour réciter le chapelet devant la dépouille funéraire du regretté Frère Martial. Tous les anciens des Frères d'Ottawa, de Hull et des environs sont priés d'assister aux funérailles, jeudi matin en la Basilique à 8 hrs. Départ de l'Académie à 7 h. 45.

S. EDGAR DUSSAULT,
président de la Société des Anciens de l'Académie.

PLUS ÉCONOMIQUE
PLUS DE CHALEUR

Stove $12.25
Nut $11.75
Pea ..... $ 9.00

Ajoutez 50c de plus la tonne, si acheté selon notre mode de paiements par versements.

The Ottawa Gas Co.
56, rue Sparks Téléphone: 2-4891

SPÉCIAL DE NOËL
PERMANENTS
GARANTIS—A partir de 1.00

YVAN Salon de Coiffure
307, rue Dalhousie Tél. 6-2448

THÉ à la Lumière de Bougies

Lecture par Madame Beattie
Il est émotionnant de faire lire votre thé dans notre captivante mezzanine à la lumière de bougies. Après-midi seulement, dimanche excepté. Soirs, de 8 h. 30 à 11 h.

Tea Garden
145, rue Sparks
Cette faveur est absolument gratuite.

SERVICE D'AMBULANCE
Gauthier & Cie Limitée
Ottawa & Hull
DIRECTEURS de FUNERAILLES

Venez voir nos nombreuses suggestions pour cadeaux pratiques;
et profitez des valeurs sensationnelles offertes
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
chez J.-B. LEFEBVRE Limitée
MONTREAL SHOE STORE
VEUILLEZ NE PAS CONFONDRE ET BIEN NOTER QUE NOUS N'AVONS QU'UN SEUL MAGASIN A OTTAWA SITUE A
270, rue Dalhousie (angle Murray)

Pantoufles pour Enfants
Pantoufles appelées mouton. Le côté laineux leur sert de doublure, il n'y a pas de froid qui puisse pénétrer cette pantoufle. C'est une valeur exceptionnelle. Pointures de 4 à 10, 11 à 2. SPECIAL,
37c

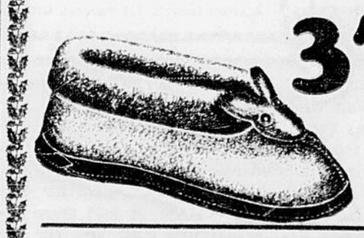

BOTTINES EN FEUTRE
POUR HOMMES
Un lot de bottines lacées en bon feutre épais, et talons de caoutchouc. Pointures: 6 à 11. UNE VRAIE AUBAINE à,
1.89

Bottines et Patins pour Garçons
Voici un magnifique complet qui sera sûrement apprécié. Les bottines sont en cuir noir avec garnitures. Patins finis aluminium, rivetés aux bottines.
POINTURES: 1 à 5
Un excellent cadeau à bas prix.
2.49

PANTOUFLES en Feutre pour Dames
Ces pantoufles sont faites sur une forme qui donne le confort parfait. La doublure est très chaude, semelles en cuir et feutre.
POINTURES: 3 à 8.
En vente à,
69c

J.-B. Lefebvre LIMITEE
MONTREAL SHOE STORE
36 MAGASINS

COUVRE-CHAUSSURES EN VELOURS NOIR
Confortables couvre-chaussures garnis de fourrure pour dames. Doublure ouatée, talons cubains.
Pointures: 3 à 8.
Notre Prix Spécial,
1.99

BOTTINES POUR LE SKI
Bottines de ski en bon cuir brun, tanné à l'huile. Fabrication solide et durable, forme Norvégienne.
Pointures: 6 à 11 pour Hommes, et 3 à 7 pour Dames. C'est un beau cadeau très appréciable, seulement
2.99

ACHETEZ-LUI DES PANTOUFLES "Roméo"
Pantoufles en chevreau brun ou noir, semelles en bon cuir. Pointures: 6 à 11. Un excellent cadeau au prix modique de
1.49

270, rue DALHOUSIE (angle MURRAY Tél. 6-2583

Notre nouveau numéro de téléphone est:
6 1534
F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET

3 Gouttes d'Huiles MEDICALES J.F.D.

prises le soir au coucher, dans ½ tasse d'eau tiède, soulageront promptement les douleurs causées par: RHUMATISME, GOUTTE, LUMBAGO, MAL de REINS, TROUBLES DE LA VESSIE, etc.
EN VENTE PARTOUT
$1.00 la bouteille
LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES J. F. D.
75, rue York, Ottawa, Ont.
Tel.: 6-0677

Un chapeau neuf pour votre Manteau
Ecoulement de
500 Chapeaux
99c
Toutes les couleurs. Achetez un nouveau chapeau pour votre robe.
Ringrose-Coles
180, RUE RIDEAU

$20 pour votre vieux poêle
EN ECHANGE CONTRE UN COMPAGNON BEACH NEUF

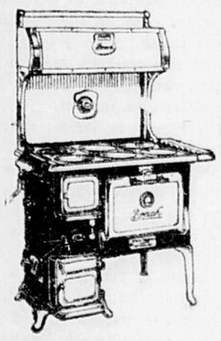

Le COMPANION BEACH, fait d'acier poli, a une belle apparence et n'a pas son égal pour chauffer, cuire et faire de la pâtisserie. Réchaud très profond.
PRIX $81
Remise pour votre vieux poêle $20
Vous payez $61
CONDITIONS aussi faciles que $1 par semaine.
Pas d'intérêt si payé tel que convenu.
MEUBLES POUR CADEAUX
Voyez notre splendide assortiment de meubles Gibbard et plusieurs autres marques réputées de meubles nouveauté.
REID Stove and Funiture Store
224, rue Bank. Tél.: 2-3721

A l'affiche AUJOURD'HUI
dans nos grands
Cinémas

CAPITOL — Eddie Cantor, Roland Young et Louise Hovick dans "Alibaba Goes To Town". Extra: — Mickey Mouse "Clock Cleaners" et série: "Tortoise Money".

CARTIER — Wallace Beery et Cecilia Parker dans "Old Hutch". Extra "Behind the Mike" avec Wm. Gargan. En plus sur l'estrade à 8 h. 45 p.m., Hull Brevities avec Lawrence Brisebois, son orchestre, Betty Lyons, Cliff Splain et autres.

IMPERIAL — Marian Marsh et Gordon Oliver dans "Youth On Parole". En plus Roland Young dans "The Man Who Could Work Miracles".

REGENT — Irene Dunne et Randolph Scott dans "High, Wide and Handsome". En plus: "Gangway" avec Jessie Matthews et Nat Pendleton.